LA TERRE DE CHEZ NOUS

Vol. 74, nº 21
Longueuil

Un cahier - 48 pages
semaine du 26 juin 2003

Port payé à Montréal
Enregistrement No 07665

Courrier Poste Publication
- Contrat No 40069165



Bois d'œuvre
Les États-Unis font fi du Québec. **Page 3**

Vache folle
Les producteurs à bout de patience. **Page 4**

Oui à Niocan
Le TAQ pose 33 conditions. **Page 5**

Environnement
Une première ferme porcine certifiée. **Page 17**

Québec lâche les serriculteurs

-Page 2-



PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

Au Bas-Saint-Laurent, les producteurs agricoles s'affairent à la première coupe de foin qui s'annonce excellente.

FOIN

Une bonne première coupe

JULIE MERCIER

La température clémente de la fin de semaine dernière a donné le coup d'envoi de la saison des foins au Québec. Les agriculteurs attendaient le soleil avec impatience compte tenu du retard causé par le printemps froid et pluvieux. En effet, peu importe le coin de la province, les gens sont unanimes pour dire que la saison s'est amorcée avec un léger décalage.

Quelques régions ont connu de faibles précipitations de neige au cours de l'hiver et les champs en ont subi les conséquences. Au printemps, des agriculteurs ont ainsi retrouvé leurs champs un peu plus «clairs» à cause des dégâts du gel hivernal.

Les producteurs de l'ouest de la province ont été les premiers à démarrer la récolte. Malheureusement, les prévisions météorologiques n'étant pas toujours exactes, certains se sont fait surprendre par la pluie. Plusieurs ont donc choisi d'ensiler leur fourrage plutôt que de l'engranger en foin sec. Malgré tout, la quantité et la qualité sont au rendez-vous. Selon des producteurs qui s'activaient à la fenaison vendredi passé, le stade de récolte est «juste parfait».

Dans le Centre-du-Québec, c'est le même scénario, mais la croissance est

VOIR **FOIN** À LA PAGE 2



ACTIVITÉ CHAMPÊTRE

Exposition agricole à Berthierville

La quatrième édition de la Foire rurale de Berthier aura lieu du 26 au 29 juin prochains, sous la présidence d'honneur du célèbre hockeyeur Guy Lafleur. La programmation regorge d'activités allant des tires de chevaux, de tracteurs et de semi-remorques aux spectacles musicaux variés. Les amateurs de sensations fortes pourront profiter des manèges et des tours d'hélicoptère. Il y aura aussi sur place des chevaux et des bovins, en plus du carrefour bioalimentaire avec ses nombreux exposants. Les enfants ne seront pas en reste avec la présence d'une mini-ferme, d'un carrousel de poneys et des spectacles de clowns, d'un hypnotiseur et d'un magicien. **J.M.**

FOIN

SUITE DE LA PAGE 1

un peu moins avancée. La semaine dernière, la luzerne alternait entre les stades bouton et début floraison, alors qu'à cette période, elle devrait être en fleurs. Au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, le début de la récolte ne date que de quelques jours, mais les champs sont bien garnis et les rendements semblent intéressants.

De son côté, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a souffert d'un manque d'eau à la fin du mois de mai. Les choses reviennent à la normale, mais ce déficit en pleine période critique aura des conséquences sur les rendements. Effectivement, le foin récolté n'est pas très long par rapport au stade de croissance des plantes.

La première coupe de foin a donc débuté du bon pied. Si le temps reste sec et ensoleillé, il continuera à y avoir de l'activité dans les champs du Québec.

SOMMAIRE

Actualité .....1 à 11
Éditorial 6
Opinion rurale 7
International 8
Élevage 10
Chronique 12,18,46
Culture 14
Environnement 17
Territoire 17,32
Chez nous 32
Classées 35
Carrières 40
Territoire 40
Marchés 42
Upa 44

SERRICULTURE

Les 16 M$ de soutien aux serriculteurs annulés par le PLQ

MARC-ALAIN SOUCY

L'annonce de Pauline Marois dans le discours du budget du 11 mars 2003 d'une aide de 16 M$ sur trois ans au secteur de la serriculture québécoise ne se retrouve pas dans le récent budget présenté par le Parti libéral de Jean Charest.

André Mousseau, le président du Syndicat des producteurs en serre du Québec (SPSQ), déplore l'attitude du nouveau gouvernement qui fait fi de plus de 20 rencontres, 15 lettres et de multiples correspondances techniques entre les représentants du syndicat et du MAPAQ, du ministère des Finances, du ministère des Ressources naturelles et du gouvernement pour s'entendre sur les bases d'un support financier au développement de la serriculture. Les 16 M$ promis par le Parti québécois devraient servir à soutenir les producteurs en serre dans leurs efforts de modernisation, d'agrandissement et de développement technologique

« Nous avons travaillé d'arrache-pied avec les fonctionnaires de ces ministères pendant plus de deux ans afin de trouver comment stimuler les investissements en serriculture et fournir la demande croissante pour nos légumes et nos plantes ornementales », a-t-il déclaré à la *Terre*. Selon lui, les représentants du Syndicat des producteurs en serre du Québec s'étaient entendus avec le gouvernement sur des mesures concrètes pour les encourager à reconquérir les marchés de la province que s'accaparent actuellement l'Ontario et la Colombie-Britannique qui nous envoient leurs légumes, fleurs et plantes de serre. « Chaque année les serriculteurs du Québec perdent une partie de leur marché et ils la perdent pour longtemps, a-t-il poursuivi. Et voilà que le gouvernement Charest dit non au développement économique et à la création d'emploi. »



André Mousseau, le président du SPSQ

Selon André Mousseau, notre marché est actuellement occupé en majorité par les producteurs en serre de ces deux provinces qui bénéficient de la confiance de leur gouvernement et d'un environnement d'affaires plus propice à leur développement. Le principal problème des producteurs québécois viendrait de leurs difficultés à pénétrer le marché des grandes chaînes comme Wal-Mart qui souhaitent faire affaire avec peu de fournisseurs capables de leur livrer de grands volumes. Le président du Syndicat craint que les serriculteurs ne mettent leurs projets d'agrandissement et de modernisation sur la glace suite à la disparition de l'aide qui avait pourtant été annoncée.

Il se dit cependant heureux que l'Union des producteurs agricoles (UPA) supporte les serriculteurs depuis le début de leurs démarches dans ce dossier.

Malgré les difficultés, André Mousseau garde encore espoir. « Je suis convaincu que l'absence de notre programme dans le budget du PLQ résulte d'une incompréhension de la part du gouvernement et que nous serons en mesure de mieux expliquer nos enjeux au cours de prochaines rencontres avec les ministères concernés », a-t-il conclu.

BUDGET SÉGUIN

Rien pour l'agriculture, dénonce l'opposition

PIERRE-YVON BÉGIN

Déception et anxiété. Les partis d'opposition ne manquent pas de qualificatifs pour dénoncer la réduction de 11 M$ imposée au ministère de l'Agriculture par le 1er budget du ministre des Finances du Québec, Yves Séguin.

De un, le chef de l'Action démocratique voit « un glissement » très décevant pour les agriculteurs du Québec. Mario Dumont estime que la ponction de 16 M$ dans le programme Prime-Vert, combinée aux coupes de 25 % touchant les régions, sème l'inquiétude dans le monde rural.

Mario Dumont profite de la présentation du budget pour interroger la capacité de la nouvelle ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, à tenir tête à son collègue de l'Environnement, Thomas Mulcair. Celui-ci, « un gars de pouvoir à la voix forte », est un ténor du gouvernement de Jean Charest, estime le chef adéquiste. Parce qu'il a conservé des souvenirs de mauvais jours, ajoute-t-il, le monde agricole surveille attentivement « l'équilibre » entre les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture.

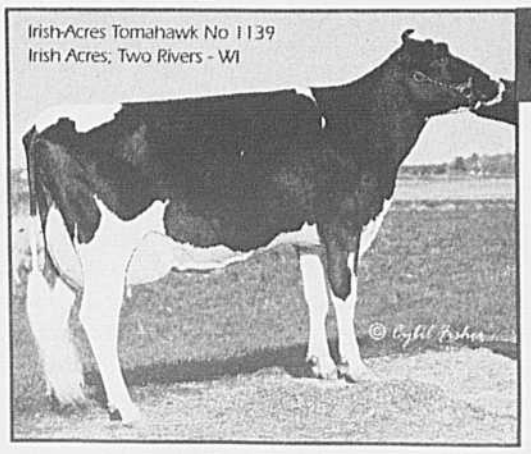
« Une 1re femme au ministère de l'Agriculture, de confier Mario Dumont à la *Terre*, c'est sympathique. Mme Gauthier n'est pas mauvaise en chambre, mais on ne sent pas le même poids. »

Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'Agriculture, Michel Morin considère pour sa part que la réduction de budget de 11 M$ « contourne » l'agriculture, un secteur pourtant dit « incontournable » par les libéraux en campagne électorale.

« Les agriculteurs, affirme le député péquiste de Nicolet-Yamaska, vivent une anxiété et ils s'attendent à ce que le gouvernement les accompagne. Prime-Vert est réduit de moitié, ce n'est pas de l'accompagnement, c'est du délestage. »

Michel Morin entend bien profiter de l'étude des crédits du ministère de l'Agriculture le mois prochain afin d'obtenir « des preuves mesurables » de l'action du gouvernement libéral. Il dit également avoir hâte de questionner la ministre Gauthier sur le Cadre stratégique agricole, non encore approuvé par Québec. « On nous a promis des sous », souligne-t-il.

De l'avis de Michel Morin, les agriculteurs ont besoin d'être « confortés » avec des enveloppes bien sonnantes et pas juste de pieuses intentions.



11HO05570
TOMAHAWK-ET *TV
Alta
RUDOLPH X TB LUKE X TB MASCOT X EX ROTATE

CONCEPT*plus* Parfait pour les chaleurs d'été
Une parfaite combinaison de haute production, de pis peu profond avec des pieds et membres adéquats.

+1936 IPVm
+2767 kg Lait
+66 kg Protéine
+2.88 CCS
+2.57 Système mammaire
+3.38 Profondeur de pis
+2.21 Angle des pieds
USDA/HA Mai 2003

Offre disponible parmi les taureaux CONCEPT*plus* (gamme haute fertilité) : Tomahawk, Four Star, Permission, Blastoff et Kermit.
L'offre se termine le 31 août 2003.
Profitez de cette offre de l'été!
Rabais de 10% sur 10 doses, rabais de 20% sur 20 doses et rabais de 30% sur 40 doses.
Alta Genetics Inc. Canada: www.altagenetics.com
Sans Frais 1-877-379-5402

NÉGOCIATIONS À L'OMC

La position canadienne est peu connue

PIERRE-YVON BÉGIN

La nouvelle ronde de négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) achoppe toujours sur l'ouverture des marchés agricoles afin de permettre un accès plus grand aux pays en voie de développement. De retour de Genève, les représentants du monde agricole canadien constatent avec mécontentement que la position défendue par le Canada est peu ou pas connue des principaux partenaires commerciaux du Canada.

« À l'exception du négociateur en chef, Stuart Harbinson, pour les autres pays, il fallait y aller avec des explications de base», de témoigner à la *Terre* le président de l'Union des producteurs agricoles, Laurent Pellerin, membre de la délégation canadienne. Aussi 1er vice-président de la Fédération canadienne de l'agriculture, celui-ci rencontrait à Genève des ambassadeurs commerciaux des États-Unis, de l'Union européenne, de l'Inde, de la Suisse et du Japon. Accompagné de représentants des fédérations du lait et des œufs de consommation, Laurent Pellerin a aussi discuté avec l'ambassadeur canadien à l'OMC, Sergio Marchi.



PHOTO: SERGE LEBEAU

Les pays participants à la nouvelle ronde de négociations de l'Organisation mondiale du commerce se sont réunis la semaine dernière à Genève.

« Il ne connaissait pas nos arguments, d'affirmer le président de l'UPA. On se demande souvent comme producteurs ce qu'on peut apporter à ce genre de négociations. On s'attend à ce que notre pays fasse connaître notre position, mais on s'est rendu compte que cela n'a pas été fait. Sans être achalant, on pense que la base de la position canadienne mérite d'être expliquée. »

Le président de l'UPA est tout de même encouragé par l'attitude du négociateur en chef du volet agricole, Stuart Harbinson. Ce dernier admettrait que la position canadienne pourrait constituer « un compromis » dans ce nouveau cycle de négociations entrepris à Doha au Qatar en 2001.

Le président de l'UPA entend d'ailleurs profiter d'une rencontre internationale qui aura lieu à la fin juillet à Montréal pour faire avancer les négociations. Cette rencontre est organisée par le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew. Des représentants d'une trentaine de pays y sont attendus et l'UPA entend y convier des groupes de producteurs afin de faire connaître sa position.

Le président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, Bob Friesen, a pour sa part indiqué que les fermiers canadiens supportent totalement l'approche du gouvernement canadien pour l'accès au marché. La proposition Harbinson vise un accès encore plus grand aux marchés notamment par des coupures de tarifs douaniers de l'ordre de 45 à 60 % sur la plupart des produits agricoles sous gestion de l'offre. Le Canada suggère plutôt d'éclaircir les règles actuelles et de maintenir un accès limité aux marchés des produits dits sensibles comme le lait, les œufs et la volaille.

CONFLIT DU BOIS D'ŒUVRE

Le Québec exclu d'un règlement par les États-Unis

PIERRE-YVON BÉGIN

DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, devra reprendre ses discussions avec le secrétaire d'État américain, Colin Powell. La province vient de recevoir une véritable gifle dans le conflit sur le bois d'œuvre avec les États-Unis. Le département du Commerce américain ne reconnaît pas la proposition québécoise qui aurait permis de faire lever les droits compensateurs et anti-dumping imposés depuis un an sur les exportations canadiennes. Ces droits ont jusqu'ici coûté la bagatelle de 290 M$ à l'industrie québécoise dont les exportations ont chuté de 22 %.

En conférence de presse, le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, a admis sa « déception ». Il constate que le Québec ne se retrouve pas dans un bulletin d'interprétation « incomplet » publié avec « empressement » par Grant Aldonas, sous-secrétaire au Commerce. Il a d'ailleurs expédié une lettre au ministre fédéral du Commerce international, Pierre Pettigrew, lui rappelant que le Canada a jusqu'ici tenté d'obtenir un règlement devant « obligatoirement » inclure toutes les provinces. Le Québec, souligne le ministre, est responsable du quart de la production canadienne.

« À ma connaissance, il n'y a pas de fissure dans le front commun des provinces », a déclaré Sam Hamad. Il a précisé que le Québec disposait de 51 jours pour transmettre une contre-proposition afin de faire tomber les taxes de 19 et 8 %. Inscrites au bulletin, les autres provinces pourront se soustraire aux taxes si elles modifient leur système en fonction des exigences américaines.

Les copeaux

Selon le ministre Hamad, les Américains exigent maintenant que les copeaux, qu'ils nomment des « by-products », soient inclus dans le calcul des coûts de production de l'industrie du bois de sciage. Le Québec, soutenu par les industriels, rejette cette demande qui aurait pour effet d'augmenter faussement le prix du bois d'œuvre, les copeaux de bois n'étant pas exportés aux États-Unis, utilisés entièrement par les usines de pâtes et papier.

« Ça ne tient pas debout », a commenté une source au ministère des Ressources naturelles, qualifiant les négociations avec les Américains « d'un véritable cha-cha-cha ». Celui-ci a indiqué que les États-Unis proposaient quatre modèles de tarification afin de déterminer le prix du bois de sciage, c'est-à-dire « ce qu'on paye avant de le scier et ce qu'il vaut après». Parmi ces modèles, la Colombie-Britannique soumettra les coupes de bois de la forêt publique à des ventes par encan, tandis que l'Ontario opte pour un système de comparaisons transfrontalières. Ce système consiste à se baser sur des transactions aux États-Unis pour fixer les redevances des entreprises à l'État.

Le Québec possède une forêt privée « dynamique » comptant pour 20 % de l'approvisionnement (il y a même 5 % en provenance du Maine). Les négociateurs québécois désirent fixer les redevances en se basant sur les transactions s'y déroulant. Ils s'appuient d'ailleurs sur la décision favorable de l'Organisation mondiale du commerce qui a récemment donné raison au Canada dans le présent conflit. L'Organisation reconnaît explicitement qu'un pays qui a des transactions privées sur son territoire n'a pas à importer un modèle extérieur.

La décision finale de l'Organisation, que les deux parties peuvent porter en appel, devrait être rendue bientôt. De plus, un tribunal de l'Alena où le Québec a aussi porté plainte doit rendre son verdict « exécutoire et sans appel» le 15 juillet prochain.

Jeudi dernier, aux moqueries de l'opposition en chambre, le premier ministre, Jean Charest, a répliqué que les négociations se poursuivaient sous la direction de l'ex-premier ministre, Pierre-Marc Johnson, nommé par le gouvernement précédent.

Aldonas persiste et signe

THIERRY LARIVIÈRE

Le sous-secrétaire d'État au commerce des États-Unis, Grant Aldonas, persiste dans sa volonté de forcer le Canada à modifier profondément son régime forestier. Il affirme même, dans une conférence de presse téléphonique du 18 juin, que la réforme proposée dans le dernier bulletin du département américain du Commerce aurait des bénéfices à la fois environnementaux et économiques pour le Canada.

M. Aldonas interprète la récente décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) comme une victoire. « Nous avons gagné sur la reconnaissance du principe que le bois est vendu sous les prix du marché», affirme-t-il en ajoutant que selon sa vision, l'OMC confirme qu'il s'agit là d'une subvention à l'industrie du bois d'œuvre. Le sous-secrétaire déclare néanmoins que les États-Unis iront en appel devant l'OMC.

« Nous voulons nous assurer que le prix est juste pour l'ensemble de la récolte », explique Grant Aldonas. Il exige donc qu'une partie significative des droits de coupe soit vendue à l'encan de manière à ce qu'une « vive compétition » permette de fixer un « point de référence dans le marché ». M. Aldonas se dit « flexible » et prêt à négocier sur la base d'une taxe à l'importation et/ou d'un quota de 34 % de part du marché.



DOSSIER VACHE FOLLE

CRISE DE LA VACHE FOLLE

L'embargo touche aussi la «sauce à spaghetti»

PIERRE-YVON BÉGIN

Ce que les dirigeants de la Fédération des producteurs de bovins du Québec redoutaient s'est produit. Vendredi dernier, les prix dans le bouvillon d'abattage se sont littéralement écroulés à 1 $ / lb, soit 40 % de moins que la semaine précédente. Pendant ce temps, l'embargo américain sur la viande de bœuf canadienne ne connaît aucun signe de relâchement comme l'ont expérimenté des élèves d'une école primaire de Sherbrooke.

Les enfants de 6e année de l'école Saint-Jean de *Brébeuf* de Sherbrooke ont d'ailleurs pu mesurer toute la sévérité de cet embargo. La semaine dernière, en direction du mont Lafayette au New Hampshire pour leur voyage de fin d'année, ils ont été retenus plus d'une heure au poste frontière de Stanstead dans les Cantons de l'Est. Les douaniers américains ont saisi leurs provisions de saucisses hot-dog et de sauce à spaghetti à la viande.

« Ils nous ont fouillés de fond en comble », a témoigné à la *Terre* un parent de l'école « *Brébeef* » suivant la prononciation anglaise.

Pendant ce temps, les producteurs de bovins attendent avec anxiété les formulaires qui leur permettront de toucher l'argent promis par Québec et Ottawa, enviant pour le moins leurs confrères albertains pour qui c'est déjà chose faite.

« C'est dramatique », confiait lundi à la *Terre* le président de la Fédération, Michel Dessureault. Celui-ci ne pouvait que constater l'effondrement des prix payés aux éleveurs, un effet négatif redouté depuis la découverte d'un cas de vache folle en Alberta. Dans le bouvillon d'abattage, le prix a chuté de près de la moitié comparativement à la moyenne de 1,80 $ observée depuis le début de l'année. Même tendance dans la vache de réforme alors que le prix se situait à 0,62 $ / lb sur une base carcasse la semaine dernière versus un prix habituel de 1,12 $.

« C'est bien beau 420 M$ d'aide, ajoutait Michel Dessureault, mais si les prix continuent à descendre, les producteurs ne tiendront pas longtemps. C'est encore le producteur qui va payer la facture si le marché ne veut pas du produit. Je ne sais pas comment on va se retrouver. »

Le président de la Fédération cachait mal son impatience, surtout que les producteurs de l'Alberta peuvent accéder au programme d'aide d'urgence depuis lundi. Il attend toujours des précisions de Québec quant à l'application de ce programme. Hier, mercredi, il devait rencontrer la ministre de l'Agriculture du Québec, Françoise Gauthier.



PHOTO: TCN

Michel Dessureault

Michel Dessureault est d'autant plus horripilé par la situation qu'il venait de prendre connaissance d'un document du gouvernement canadien visant à rouvrir davantage le marché canadien aux exportations de viande de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Lundi, il cherchait à obtenir des précisions des fonctionnaires canadiens quant à ce document.

« Il va falloir se réveiller au Canada », disait-il, toujours en attente de la levée de l'embargo imposé par les États-Unis sur nos exportations de viande.

3 juillet

Tandis que l'enquête de l'Agence canadienne d'inspection des aliments « touche à sa fin », des analystes croient que l'embargo américain pourrait être levé, du moins partiellement, le 3 juillet prochain. Un consultant de la compagnie Sparks a révélé avoir entendu des discussions à Washington sur la levée partielle et « possible » de l'embargo. L'Agence canadienne croit aussi que le rapport d'un groupe d'experts internationaux en santé publique viendra consolider ses conclusions et rassurer totalement les Américains. Jusqu'ici, 2700 bêtes ont été abattues et tous les tests pour détecter la présence de la maladie ont été négatifs. L'Agence a aussi levé les dernières quarantaines sur des fermes de l'Ouest canadien.

« Il n'y a aucune raison scientifique pour prolonger indûment l'embargo et nous nous attendons à la réouverture prochaine de nos frontières », a pour sa part confié à Reuters le directeur général de la multinationale américaine Tyson, Greg Lee.

Les pressions viennent aussi de l'important marché d'Asie, alors que le Japon a demandé aux États-Unis et à 25 autres pays de certifier, à compter du 1er juillet, que leurs exportations de viande ne peuvent être reliées à des pays non exempts de vache folle. Des observateurs japonais se trouvent actuellement en sol canadien afin de valider le travail de l'Agence canadienne.

40 millions $ pour les producteurs du Québec

Les producteurs de bovins du Québec touchés par la crise de la vache folle pourront se partager une somme de 40 M$. Les gouvernements d'Ottawa et des provinces ont finalement convenu d'un programme de soutien financier à frais partagés (60 % et 40 %) afin de combler partiellement les pertes subies depuis l'imposition d'un embargo américain.

PIERRE-YVON BÉGIN

DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Si on parlait d'un délai de « quelques jours » avant que les producteurs de l'Alberta puissent encaisser un premier chèque, ceux du Québec devront aiguiser leur patience. Au ministère de l'Agriculture du Québec (MAPAQ), on explique qu'on attend les détails techniques du fédéral pour finaliser un accord avec Ottawa. Cet accord devra par la suite recevoir le feu vert du conseil des ministres, ce qui pourrait bien ne survenir que dans la première semaine de juillet compte tenu des congés de la Saint-Jean et du 1er juillet.

Parmi les questions demeurant toujours sans réponse, on ignorait jeudi dernier comment l'argent sera acheminé aux producteurs. En conférence téléphonique la veille, Gilles Lavoie d'Agriculture Canada affirmait que les agriculteurs devraient loger leur demande auprès de chaque gouvernement provincial. Au MAPAQ, on travaillait activement afin que le programme d'aide soit administré « en concordance » avec l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) dans « le respect » de la Financière agricole. Cet organisme doit aussi approuver le programme.

« C'est un programme qui se veut simple et comme la Financière a déjà une partie des informations en main, cela nous permettra d'aller vite dans l'administration », soutient-on au MAPAQ.

Creuser les méninges

Les producteurs pourront recevoir une compensation pour les animaux leur appartenant au 20 mai dernier, date de l'embargo, et qui ont été vendus pour l'abattage au Canada. Le montant de la compensation sera calculé en fonction d'un prix de référence basé sur la valeur marchande aux États-Unis. Une échelle progressive qui tiendra compte du prix obtenu à l'abattage servira à déterminer le montant exact à rembourser aux producteurs.

Un exemple : si le prix de référence était de 1,05 $ / lb, le prix de l'abattoir à 0,85 $, le producteur va recevoir 90 % de la différence, soit un remboursement de 0,18 $ / lb. En additionnant le prix de vente (0,85$) et le remboursement (0,18$), le producteur touchera 1,03 $ / lb. Un bouvillon de 1400 lb aurait donc une valeur de 1442 $. En utilisant le même prix de référence, l'échelle progressive se situera à 71 % de la différence si les prix chutaient à 0.50 $ / lb.

« Les économistes du ministère se grattent la tête un peu », reconnaît une source au MAPAQ au sujet de la formule de compensation retenue. La question du prix de référence demeure notamment à clarifier, ajoute-t-on.

Le programme national est doté d'une enveloppe de 460 M$, dont 420 M$ pour les producteurs. L'administration du programme coûtera 10 M$, une trentaine de millions étant réservés aux transformateurs. Afin de vider les entrepôts frigorifiques, le fédéral se propose de racheter l'excédent des coupes produites après le 20 mai et de faible valeur marchande.

Notons enfin que le programme se poursuivra jusqu'à la réouverture de la frontière américaine, ou jusqu'à ce que les 900 000 bêtes environ qui se trouvaient en parc d'engraissement le 20 mai aient été abattues. Une exception, les mesures tiendront jusqu'au 31 août pour les vaches de réforme et les veaux.

Le dossier spécial de *La Terre de chez nous* sur la vache folle se trouve sur son site Internet à l'adresse suivante :

http://www.laterre.qc.ca

MINE EN ZONE VERTE À OKA

Consternation et jubilation se côtoient

JEAN-CHARLES GAGNÉ

La décision du Tribunal administratif du Québec (TAQ) d'autoriser l'extraction de niobium en zone verte, à Oka, a jeté la consternation chez les agriculteurs et la jubilation chez le promoteur Niocan. Au moment de mettre sous presse, tout indiquait que le syndicat de l'UPA de Deux-Montagnes, appuyé par sa fédération régionale, irait en en appel.

« Le Groupe Niocan est extrêmement satisfait de la décision du TAQ même si cette étape a coûté cher inutilement à toutes les parties », a déclaré son président, Richard R. Faucher. « Jusqu'ici, cinq ministères fédéraux (dont l'Environnement), le BAPE, la Commission et le TAQ ont donné leur aval au projet. » M. Faucher s'est voulu rassurant quant à l'impact sur l'agriculture. « La pratique de l'agriculture sur la carbonatite d'Oka est sécuritaire, car les niveaux d'uranium y sont même moins élevés que dans les engrais phosphatés. Les résidus miniers sont utilisables comme amendements sur les terres agricoles et les agriculteurs bénéficieront d'une meilleure qualité d'eau grâce à l'aqueduc amenant l'eau du rang Sainte-Sophie au rang L'Annonciation. » M. Faucher s'attend à obtenir l'aval du ministère de l'Environnement d'ici peu de temps, « car aucun projet n'a été étudié autant. C'est un projet viable, écologique et qui créera 160 emplois directs », a-t-il renchéri. « Nos actionnaires et nos investisseurs ont été patients, mais après avoir investi 8 M$ dans le projet, il faut que ça aboutisse à un moment donné. »

« Il aura fallu deux ans, des sommes astronomiques en honoraires professionnels et plus de 30 jours d'audiences pour que le TAQ trouve une faille à la décision de la Commission, a commenté le président Bernard Ouimet. Jamais la Cour suprême n'a mis autant de temps à entendre les parties pour produire un arrêt ! J'en déduis que notre décision était plutôt difficile à découdre, ce qui est toute une performance après un seul jour d'audition et quelques semaines seulement de délibéré. L'une des premières qualités d'une décision, c'est qu'elle sorte. C'était un impératif de la réforme de la justice administrative et j'espère que ça le demeurera. À trop vouloir se pencher sur un problème, on risque de tomber dedans ! »



PHOTO: JEAN-CHARLES GAGNÉ

« Le TAQ a autorisé le même projet (superficies, durée, garanties) que la Commission, avec sensiblement les mêmes conditions, moins celles touchant la création d'un comité de suivi et la restauration du site de la Saint Lawrence Colombium, a ajouté Me Serge Cardinal, directeur des Services juridiques. La Commission n'a jamais eu l'intention de se départir de ses responsabilités en faveur d'un comité de suivi », a-t-il précisé.

« On s'attendait à une telle décision du TAQ qui n'a par ailleurs aucune compétence environnementale », a déclaré Pierre Lauzon, du comité de citoyens d'Oka. Le comité continue de réclamer des études d'impact sur l'environnement indépendantes et des audiences publiques sur le site projeté et sur l'ancien site d'exploitation de niobium. « L'étude du BAPE a porté surtout sur la radioactivité alors que plusieurs autres aspects sont en jeu. Pourquoi le TAQ a-t-il pris autant de temps et posé autant de conditions s'il s'agit d'un projet inoffensif ? » a-t-il demandé. Le TAQ avoue selon lui ne pas connaître l'impact sur la nappe phréatique en proposant d'étendre le rayon des 10 puits d'observation de un à trois kilomètres du puits d'extraction de la mine, si nécessaire. « On ne peut imposer ce projet de force aux agriculteurs et aux autochtones », a-t-il conclu.

Oui à 33 conditions, dit le TAQ

Après deux ans de suspense, le Tribunal administratif du Québec (TAQ) a autorisé l'exploitation d'une mine de niobium à Oka, moyennant le respect de 33 conditions. Le TAQ considère que cette entreprise sera « sans effets significatifs additionnels sur le territoire et les activités agricoles étant donné la carbonatite d'Oka et la présence naturellement élevée de radon dans ce secteur ».

Les commissaires estiment qu'une entreprise moderne et conforme aux exigences environnementales, conçue de manière à réduire au maximum les poussières, le bruit et la circulation, « n'entraînera pas de conséquences inacceptables pour les activités agricoles ». De plus, les contraintes sur l'agriculture seront amoindries au maximum grâce à l'exploitation souterraine, par l'enfouissement de 55 % des résidus et de la totalité des scories dans les galeries, par l'entreposage des résidus de traitement dans le site de la Saint Lawrence Columbium, situé en zone non agricole, et par le transport des résidus miniers dans des conduites souterraines. Le Tribunal conclut qu'il n'y a pas d'autre emplacement de nature à éliminer les contraintes sur l'agriculture et que l'exploitation d'un gisement de minerai doit se faire à l'endroit où il se trouve. Le Tribunal a assorti sa décision d'une trentaine de conditions qui visent essentiellement l'impact négatif sur l'eau, le contrôle des poussières, la restauration du site et le dépôt de garanties. Il estime que l'impact sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles sera faible et limité dans le temps. Le projet de Niocan nécessitera la soustraction de 12,15 hectares à l'agriculture, la moitié en culture, l'autre moitié en boisé, durant 21 ans. Les deux tiers de cette superficie renferment des sols d'excellent potentiel. **J.-C. G.**

LA « 30 » EN ZONE VERTE

Le jour fatidique approche

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Plus rien ne semble en mesure d'éviter le passage de l'autoroute 30 dans les terres agricoles, entre Candiac et Sainte-Catherine. Au cabinet du ministre des Transports, Yvon Marcoux, on avoue ouvertement que la balance penche très nettement en faveur de ce tracé. Des arpenteurs sont par ailleurs sur le terrain, depuis une semaine et demie, pour en fixer les balises. Québec aurait dégagé environ 2,5 M$ pour que le ministère des Transports attribue des contrats de ce genre sur le tracé sud.

« Ce scénario semble se concrétiser de plus en plus en raison de ses avantages aux plans financier, technique et en termes de délais », a déclaré Isabelle Merizzi, l'attachée de presse du ministre des Transports, le 20 juin. Il s'agit en outre du tracé qui va dans le sens de la promesse des libéraux en campagne électorale et qui respecte la recommandation du BAPE, a-t-elle ajouté.

Les experts du ministère des Transports n'auraient toutefois pas encore remis leurs études finales. On se demande quelles contorsions les fonctionnaires vont devoir faire pour justifier le tracé dans les terres agricoles. Ce ministère favorise le tracé dans l'axe de la route 132 depuis des décennies et a acquis il y a 30 ans une emprise d'une centaine de mètres pour y asseoir l'autoroute 30.

Qui dit vrai ?

Sans pouvoir le chiffrer, Mme Merizzi a souligné que « la différence de coût, en faveur du tracé sud, était substantielle, qu'il y avait moins de défis techniques insurmontables et que la réalisation serait plus rapide ».

Des arguments que le rapport du BAPE, sur lequel s'appuient les libéraux, permet de questionner. Le BAPE signale d'une part qu'une différence de 8 M$ seulement distingue les deux tracés. Le tronçon traversant les terres agricoles coûterait 185 M$ comparativement à 178 M$ pour le tracé sur la route 132. Le « Comité de la 30 sur la 132 » se demande comment on peut parler de coût maintenant vu que les négociations avec la compagnie Lafarge n'ont pas débuté. La compagnie va sûrement demander le gros prix en contrepartie du fait que le tracé en zone verte passe sur son terrain, sa réserve de pierre pour les 10 prochaines années.

D'autre part, les délais militent en faveur du tracé dans l'axe de la route 132 selon le rapport du BAPE. Cet organisme signale que les travaux pourraient débuter dès l'été 2003 pour cette option alors qu'il faudrait attendre quatre ou six ans pour le tracé en zone verte, avec une mise en service en 2010. On ignore si le Québec devra reprendre les négociations avec le fédéral s'il y a changement de tracé entre Candiac et Sainte-Catherine.

Le « Comité pour la 30 sur la 132 » rappelle que le tracé en zone verte contrevient aux objectifs de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. En présence d'une alternative en zone blanche, cette loi stipule qu'on ne doit pas sacrifier les terres agricoles.

Mme Merizzi a confirmé que des discussions auraient lieu entre les producteurs agricoles et le ministre Marcoux. Les demandes de rencontre adressées au premier ministre Jean Charest, ainsi qu'aux ministres des Transports (Yvon Marcoux) et des Affaires municipales (Jean-Marc Fournier) par la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield étaient restées lettre morte, le 20 juin dernier.

ÉDITORIAL

Malgré ses engagements, le gouvernement coupe en agriculture

Le gouvernement Charest dévoilait ces derniers jours son premier budget et rendait publics les crédits imputés aux divers programmes nous permettant de voir où va réellement l'argent. On nous avait annoncé un budget sobre, mais sûrement pas un budget minceur!

De toute évidence, le nouveau gouvernement a la mémoire courte. Souvenons-nous des paroles de Jean Charest, prononcées ici-même à la maison de l'UPA en pleine campagne électorale, quand nous l'avons questionné sur le gel des budgets ministériels prévu par son parti. M. Charest a rectifié le tir, parlant plutôt d'un gel global du budget de l'État, ajoutant du même souffle que celui du MAPAQ serait quant à lui augmenté, convenant ainsi de la priorité incontournable qu'il accordait à ce secteur. Force est de constater que l'argent n'est pas au rendez-vous.

Dans son budget, rien d'étonnant, le gouvernement privilégie les secteurs de la santé et de l'éducation en augmentant respectivement leurs crédits de 7,2 % et de 3,6 %. Les autres ministères, quant à eux, voient les leurs augmenter en moyenne de 1,45 %, grand bien leur fasse... Là où le bât blesse, c'est quand on constate que l'enveloppe du MAPAQ, contre toute attente, a fondu de 1,3 %!

Comment le gouvernement peut-il couper dans des dossiers aussi prioritaires que l'environnement? En fait, il est incompréhensible de constater tout le recul qu'accusera le programme PRIME-VERT pendant la prochaine année, programme qui avait été majoré à 37 M$ au mois de mars dernier et qui se voit rabaissé à 16 M$. On sait déjà que, de cette somme, 11 millions devront servir au remboursement des structures d'entreposage construites l'an passé.

Par ailleurs, il est tout aussi déplorable que le transfert technologique, les centres d'expertise de même que la qualité et la salubrité des aliments fassent l'objet de réductions budgétaires. Des dossiers où les besoins sont criants. Comment pourrons-nous faire face aux exigences de plus en plus nombreuses qui nous incombent alors que les revenus continuent de fondre comme neige au soleil?

D'autres oubliés de ce budget, ce sont sans aucun doute les serriculteurs et les producteurs d'aliments du terroir. Le budget Marois de mars dernier annonçait un investissement de 11,5 M$ par année pour le développement de produits de niche, la création de nouveaux débouchés à l'extérieur de nos frontières et l'innovation dans les entreprises de transformation alimentaire. De plus, il prévoyait, après plus de deux ans de discussions conduisant à l'adoption d'un plan stratégique de la serriculture, une injection de 16 M$ sur trois ans. Ces sommes servaient à accroître la productivité, l'efficacité énergétique et technologique des installations, la recherche et le développement ainsi que la construction de nouvelles infrastructures performantes dans cette industrie. Voilà des initiatives rasées par le ministre Séguin, et le développement de deux secteurs porteurs en agriculture sérieusement compromis.

D'autre part, la croissance des coopératives est également visée puisque la mesure de soutien de 20 M$ sur trois ans qui avait été annoncée pour améliorer leurs outils de capitalisation et de financement n'est pas reconduite dans ce budget. En outre, l'abandon de plusieurs programmes régionaux (Capital régional, coopératives Desjardins, etc.) qui auraient pu soutenir la création de petites entreprises de transformation laisse présager des temps durs pour le développement global des régions.

Ce budget est peu réjouissant pour les 44 000 agriculteurs et agricultrices du Québec. Dans les coulisses, on entend que le MAPAQ compte ajuster les montants des crédits avec la signature éventuelle de l'accord de mise en œuvre du Cadre stratégique agricole. Depuis quand le fédéral paie-t-il les dépenses courantes du provincial? Très bientôt, Québec devra passer de la parole aux actes pour enfin faire de l'agriculture une priorité, comme il s'était engagé à le faire.

LAURENT PELLERIN
Président général de l'UPA



LA TERRE
DE CHEZ NOUS

FONDÉE EN 1929

ÉDITEUR: **L'Union des producteurs agricoles**
555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9
FAX: **(450) 670-4788**
SITE WEB: **www.laterre.qc.ca**

RÉDACTION: **(450) 679-8483** poste **7270**
Courrier électronique: **tcn@laterre.qc.ca**
PUBLICITÉ: **(450) 679-8483** poste **7275**
Courrier électronique: **pub@tcn.upa.qc.ca**
ABONNEMENTS: **(450) 679-8483** poste **7274, 7290**
Courrier électronique: **tirage@tcn.upa.qc.ca**
ANNONCES CLASSÉES: **(450) 679-7809**
Courrier électronique:
petitesannonces@tcn.upa.qc.ca
DIRECTEUR: **DANIEL BOULANGER**
RÉDACTEUR EN CHEF
Loïc Hamon
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT,
RESPONSABLE DES PUBLICATIONS SPÉCIALISÉES:
Victor Larivière
CHEF DE PRODUCTION:
Carole Lalancette
ABONNEMENT: **Marie-Josée Rheault**
ADMINISTRATION: **Jocelyne Gareau**
AGENTE DE PROMOTION: **Élise Hofer**
DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ: **Réal Loiseau**
REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:
Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Sylvain Lalonde, Chantal Rainville
REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC:
Jacques Long
Tél. Toronto: **(905) 335-5700** Fax: **(905) 335-5001**
Courrier électronique : jlong@longcomm.net
IMPRESSION: **Imprimerie Transmag**

ABONNEMENT:
Québec 1 an: 40,26 $ 2 ans: 69,02 $ 3 ans: 95,47 $
Abonnement hors Canada: 1 an: 100 $
Chèque ou mandat à l'ordre de
La Terre de chez nous

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec - 1992
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
États-Unis deuxième classe payé Champlain N-Y.
Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Lettre ouverte aux Canadiens

Imaginez si le Canada devait importer tous ses aliments, si chaque morceau de viande, chaque miche de pain sur le marché étaient produits à l'étranger. Que se passerait-il?

Tout d'abord, plus d'un million de Canadiens seraient sans emploi. Près de 9 % de notre PIB (environ 110 milliards de dollars) disparaîtrait de notre économie. Les Canadiens et les Canadiennes n'auraient plus d'emprise sur la qualité et la salubrité de leurs approvisionnements alimentaires. Ils ne pourraient pas exiger que leurs aliments soient produits en respectant certaines normes d'intendance environnementale et de bien-être animal.

C'est un scénario extrême. Même si nous n'en sommes pas encore là, les statistiques sont inquiétantes. Chaque année, au Canada, le nombre de fermes et d'agriculteurs diminue.

L'agriculture est un secteur d'activité difficile qui est confronté à des défis ne touchant aucune autre industrie. Une catastrophe météorologique peut détruire complètement une récolte en un instant. Des politiques étrangères comme les subventions excessives et l'indication du pays d'origine abaissent les cours mondiaux des denrées et compromettent l'accès aux marchés, tandis que les coûts d'intrants indispensables tels que les carburants montent en flèche. Les agriculteurs voient donc leurs profits fondre comme neige au soleil.

Les agriculteurs du monde entier comptent dans une certaine mesure sur l'aide gouvernementale pour stabiliser leurs revenus ébranlés par des facteurs contre lesquels ils ne peuvent rien. Au Canada, c'est ce que nous appelons un programme de gestion des risques de l'entreprise : il ne sert qu'à stabiliser les revenus. Les gouvernements des États-Unis et de l'Union européenne octroient des milliards de dollars à leurs agriculteurs chaque année pour soutenir leurs revenus. Les agriculteurs d'ici n'en demandent pas autant. Les agriculteurs canadiens sont parmi les plus efficaces au monde. Cependant, ces milliards de subventions versées par les États-Unis et l'Union européenne finissent par coûter cher à nos agriculteurs. Ce qu'il faut aux producteurs canadiens, ce sont des programmes efficaces et économiques de gestion des risques de l'entreprise qui stabilisent les revenus, offrant ainsi un rapport efficacité-coût optimal.

Les nouveaux programmes de gestion des risques proposés par le gouvernement ne livrent pas la marchandise. Malgré des consultations interminables au cours desquelles l'industrie agricole a prodigué une foule de conseils, proposé des solutions de rechange et fait des recommandations, le gouvernement va de l'avant avec des programmes qui coûteront plus cher aux producteurs et les protégeront moins bien. C'est une recette, non pas pour sortir l'agriculture de la gestion de crise, mais pour aggraver la crise.

L'opposition à ces programmes proposés rallie tout le secteur. L'industrie y est unanimement opposée. Les provinces ont émis de sérieuses réserves. Même le Comité consultatif sur la protection des revenus du ministre de l'Agriculture a recommandé de prolonger les programmes de 2002 pendant un an, le temps de régler les détails des nouveaux programmes. Le Comité permanent de l'agriculture de la Chambre des communes, composé des collègues parlementaires du ministre, a aussi exprimé des réserves. Le gouvernement fédéral a répondu en ignorant l'industrie, en menaçant de priver de financement les provinces qui ne signeraient pas et en dilapidant les fonds publics dans de stériles exercices de relations publiques. L'industrie agricole est frustrée de voir le gouvernement faire la sourde oreille. Les producteurs commencent à douter de la volonté du gouvernement de respecter l'esprit de l'accord signé à Whitehorse. Il avait promis alors de travailler en étroite collaboration avec l'industrie et de tenir compte de ses idées.

La population canadienne veut des aliments salubres, de grande qualité, produits par ses agriculteurs. Pour assurer la viabilité et la réussite de l'une des industries les plus

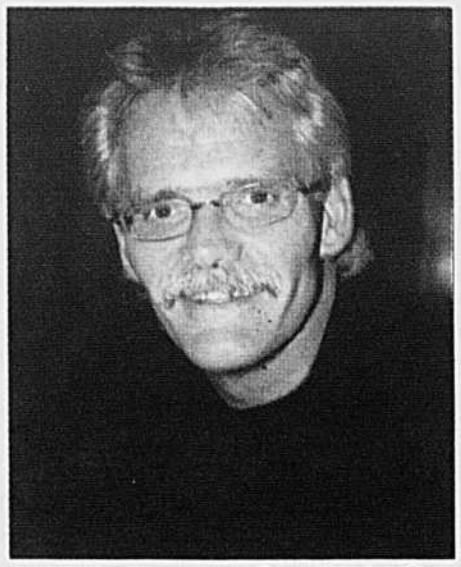


PHOTO: MARC-ALAIN SOUCY

Bob Friesen

importantes au Canada, les Canadiennes et les Canadiens doivent appuyer les agriculteurs qui réclament des programmes équitables et efficaces de gestion des risques de l'entreprise.

Vous pouvez appuyer l'agriculture canadienne en contactant votre député pour lui faire part de vos inquiétudes. Soulevez la question devant les candidats à la chefferie des partis politiques. Écrivez ou téléphonez au ministre de l'Agriculture de votre province et dites-lui que vous ne voulez pas que votre province signe tant que les préoccupations des agriculteurs n'auront pas été abordées.

L'agriculture est importante pour tous les Canadiens, c'est notre pain quotidien.

M. Bob Friesen, président
La Fédération canadienne de l'agriculture

Pour un environnement vivable ou «la chasse aux sorcières»

On a tous remarqué que les fermes grossissent mais s'est-on demandé pourquoi? Eh bien, les fermes grossissent pour avoir de la main-d'œuvre et être capables de leur fournir des horaires et un salaire plus équitable. Autrefois, nos grands-parents travaillaient sur leur ferme sept jours semaine, mais tous les travailleurs de l'industrie travaillaient sept jours semaine. Aujourd'hui, on parle de 35 heures et de la semaine de quatre jours. Alors pourquoi on exigerait des producteurs de faire du sept jours semaine?

Parce que cela correspond plus à l'image, que nous avons sur nos calendriers, de la belle petite ferme familiale d'autrefois? Mais laquelle, il faut s'entendre, celle du début du siècle avec quatre vaches, dix poules et deux cochons ou celle des années 60 avec 35 à 40 vaches, 25 cochons et autant de poules, ou encore celle d'aujourd'hui plus spécialisée.

Oui, ce serait agréable de retourner à la ferme d'autrefois mais il faudrait, pour ce faire, que toute la société retourne en arrière. Autrement dit, il faudrait baisser les salaires de tous les travailleurs, ainsi les machineries et les produits nécessaires pour la production agricole seraient abordables. Il faudrait aussi remettre la semaine de travail à six jours, ainsi tout le monde serait semblable.

Ça, c'est vraiment rêver en couleurs (noir et blanc), car est-ce qu'il y a quelqu'un qui veut revenir en arrière? C'est pour cela que les fermes grossissent pour être capables d'engager une main-d'œuvre qui devient de plus en plus spécialisée. On veut des horaires fixes, des semaines de 35 à 40 heures, on veut ce que l'industrie peut offrir et c'est parfaitement normal. Mais qui est le coupable, le producteur ou la société? On s'éloigne de la photo sur le calendrier n'est-ce pas?

Dans ma région, il y avait un producteur qui voulait intégrer son fils dans son entreprise. Donc, pour faire vivre deux familles il fallait un peu d'expansion. On a tellement tiré dessus, il s'est même senti menacé et sa santé en a été affectée. Eh bien ces gens défenseurs de la morale de l'environnement où sont-ils aujourd'hui alors qu'on parle de remettre la centrale nucléaire de Gentilly en marche? Peut-être que certains de ces mêmes gens travaillent à la centrale.

Pour ce qui est de la pollution, soyons conséquents, si on parle d'environnement parlons-en d'une façon globale. Présentement, on se croirait au Moyen-Âge, à l'époque de la chasse aux sorcières. On trouve une personne, peu importe qui (de préférence la veuve du village ou l'orphelin), on l'afflige de tous les maux de la terre et ensuite on la brûle à petit feu et on rentre chez soi avec le sentiment du devoir accompli. Eh bien, on se croirait à cette époque et la sorcière ce sont surtout les producteurs de porcs. On les accuse de toutes les pollutions : les rivières, les nappes d'eau, l'air, comme s'ils étaient les seuls. Il faudrait peut-être regarder autour de soi et peut-être un peu soi-même.

Vous êtes-vous demandé où allait notre lisier (ou notre purin)? Oui, nous aussi nous faisons des excréments et en plus ils sont chargés de toutes sortes de produits : métaux lourds, antibiotiques, anovulants, etc. Mais où va ce lisier? Pour la plupart des gens, il va dans la toilette, mais après? La plupart des petites villes ou villages ont un système très primaire pour traiter ce lisier, le gros va dans les cours d'eau. Pour les résidents de la campagne avec les fosses septiques, les eaux chargées de phosphore s'écoulent de la fosse et s'en vont directement dans la nappe d'eau souterraine. Même les grosses villes comme Montréal ne réussissent pas à traiter complètement les eaux. Selon certaines études, les moules changent de sexe dans le fleuve à la sortie de ces eaux. Et pourtant, je ne crois pas qu'il y ait des producteurs de porcs dans la ville de Montréal.

Cela ne veut pas dire qu'il faut se fermer les yeux, mais au contraire il faut les ouvrir complètement pour voir l'ensemble des problèmes environnementaux. Comme la pollution causée par notre voiture. Au Québec, il y a presque autant de voitures que d'habitants. Ça aussi ça pollue. Nos ordures qu'on continue d'enfouir, les produits toxiques dont on asperge généreusement le contour de nos maisons, sept millions d'habitants qui décident un bon samedi matin qu'il y a trop de pissenlits dans leur cour. Ça aussi c'est dur pour l'environnement.

Comme on le voit, l'environnement c'est un problème global et les producteurs ne sont pas des êtres avides, cupides et sans scrupules ou encore des empoisonneurs publics, mais plutôt des citoyens comme vous et moi qui essaient de vivre dans un monde en changement. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de problèmes, au contraire, mais ces problèmes il faut les résoudre ensemble et arrêter de sortir ses canons et de tirer sur le voisin en disant que c'est lui le coupable.

On parle beaucoup depuis quelque temps de développement durable, on associe facilement cette étiquette à l'agriculture. Mais l'étiquette c'est à la société complète qu'il faut l'accrocher, autrement dit à soi-même et de travailler tous ensemble pour laisser à nos enfants un jardin magnifique et non pas un champ de bataille.

Jean-Guy Beaudet
Sainte-Sophie-de-Lévrard

Bras de fer sur les OGM



PHOTO: DOMINIC GAUTHIER/TCN

THIERRY LARIVIÈRE

Les États-Unis et l'Union européenne se livrent une guerre commerciale titanesque autour de l'avenir des organismes modifiés génétiquement. Après l'échec des discussions, la confrontation se retrouvera bientôt devant un panel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à la demande des États-Unis.

Les Américains exigent l'abandon du moratoire européen sur les importations de produits contenant des OGM. La France et six autres pays de l'Union européenne (UE) invoquent le principe de précaution pour justifier leur moratoire de cinq ans sur l'acceptation des OGM. Les sept pays attendent que Bruxelles se prononce sur des normes européennes d'étiquetage avant de reconsidérer leur décision.

« Nous sommes déçus mais pas surpris que les consultations n'aient pas abouti à des changements dans le moratoire illégal et non scientifique de l'Union européenne », a déclaré Richard Mills, porte-parole du bureau du représentant pour le Commerce américain (USTR). L'Union européenne (UE) a répliqué en réaffirmant son « droit légitime d'établir une réglementation pour assurer que les OGM sont mis sur le marché sur la base d'une évaluation prudente des risques ». Un processus réglementaire européen encadre d'ailleurs l'évaluation de chaque demande d'exportation de nouvel OGM.

L'Argentine est le seul pays à se joindre à la démarche américaine malgré l'appui antérieur de 12 pays dont le Canada. Des consultations spécifiques entre le Canada et l'Union européenne se tiendront néanmoins prochainement. La question de l'étiquetage, volontaire ou non, est susceptible d'influencer l'avenir du commerce des OGM entre l'UE et le Canada.

Protocole de Carthagène

Le protocole de Carthagène pourrait bien donner des munitions aux Européens. La récente ratification d'un 50e pays, un État insulaire du Pacifique Sud nommé Palau, permet l'entrée en vigueur du protocole de Carthagène. Ce dernier stipule qu'un État peut refuser l'importation d'un OGM au nom du principe de précaution ou de considérations socio-économiques. Il ne bloque pas nécessairement le commerce de tous les OGM, mais oblige les pays exportateurs à fournir des informations sur ces produits et les pays importateurs à en évaluer les risques avant de l'autoriser.

L'Organisation des Nations Unies a annoncé que le protocole, qui vise la protection de la biosécurité dans le monde, sera en force le 11 septembre. Mentionnons que le Canada est l'un des 50 pays qui ont ratifié l'accord, mais que les États-Unis ont refusé de le faire jusqu'à maintenant. « Les États-Unis n'ont pas ratifié (le protocole), mais nous les encourageons, ainsi que d'autres nations, à le faire », a affirmé Klaus Toepfer, le directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), basé à Nairobi. Le protocole de Carthagène avait été adopté en janvier 2000 à Montréal avec l'aval des Américains, qui ne l'ont par la suite pas signé ni *a fortiori* ratifié. Précisons que le protocole s'applique seulement pour les pays qui l'ont ratifié. Deux pays non signataires peuvent continuer comme avant.

Bové arrêté à l'aube



PHOTO: TCN

Le célèbre militant anti-OGM José Bové a été arrêté dimanche à l'aube et embarqué en hélicoptère jusqu'à la prison Villeneuve-lès-Maguelonne, près de Montpellier. José Bové a été condamné par la Cour d'appel à 10 mois de prison pour la destruction de champs de maïs et de riz transgéniques à Agen et Montpellier. Il a refusé tout réaménagement de sa peine.

La brutalité de son arrestation dans sa bergerie de Larzac, dont la porte a été défoncée à 6 heures du matin, a immédiatement suscité une levée de bouclier, en France. « Je ne sais pas si on doit en rire ou en pleurer », a déclaré l'avocat de Bové en soulignant l'ampleur des méthodes policières employées. Des politiciens de gauche, des artistes et des syndicalistes ont réclamé sa libération et la grâce présidentielle pour José Bové. Quelque 300 amis du porte-parole de la Confédération paysanne ont manifesté devant la prison le jour même de son arrestation.

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE EUROPÉENNE

Les négociations sont embourbées

Les négociations entourant la réforme de la politique agricole commune (PAC) menées par les représentants des quinze ministres de l'Agriculture membres de l'Union Européenne ont abouti à une impasse, la semaine dernière, alors que la plupart des propositions n'ont pas trouvé d'échos favorables chez les délégués. En fait, le texte de proposition aurait rencontré l'opposition des deux tiers des délégations européennes.

La France, entre autres partenaires, s'est opposée à la proposition de baisser les prix d'intervention sur les céréales et le lait. Ces prix sont ceux qui permettent aux nations européennes de soutenir les producteurs en cas de chute des cours.

La question du découplage des montants d'aide directe à la production a fait plus de progrès. Le commissaire européen à l'Agriculture avait, à l'origine, recommandé un découplage total des aides aux productions pour les céréales, les bovins et les ovins. La France, encore, continue de demander un taux de découplage limité à 70 % des primes, en lieu et place du taux de 75 % demandé par les autres partenaires européens. Une partie de ces aides serait alors réorientée vers des projets de développement rural dont les mécanismes, encore débattus, seraient établis en 2005.

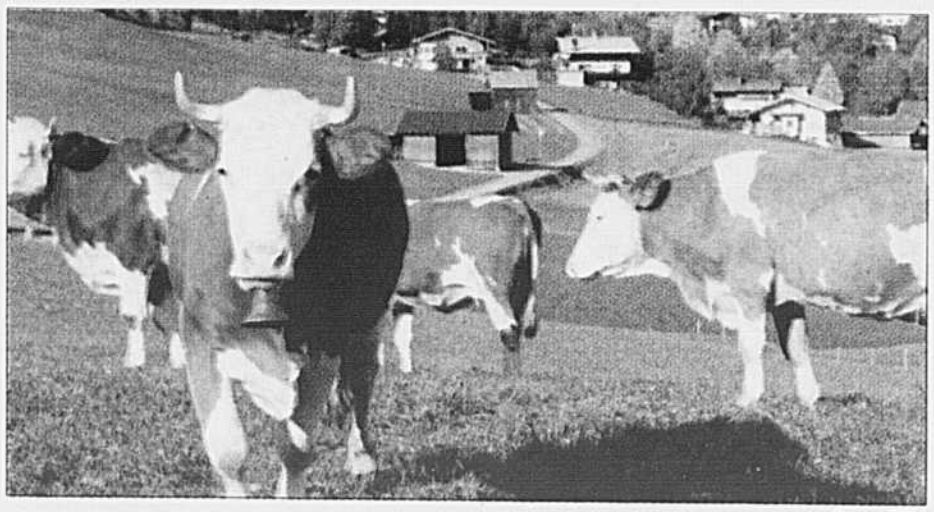


PHOTO: TCN

Le marathon de négociation vise à établir une stratégie agricole européenne cohérente en vue des négociations à la table de l'Organisation mondiale du commerce, en septembre prochain. Il sera repris cette semaine à Luxembourg. **M.B.**

BRÈVE

L'agneau australien en difficulté

(Reuter)- L'Australie nage en pleine incertitude concernant l'approvisionnement en agneaux des marchés locaux et d'exportation. À la suite de la sécheresse, beaucoup de producteurs ont dû se départir de leurs animaux reproducteurs, faute d'aliments. Les mauvaises conditions climatiques ont aussi eu des répercussions sur la période des accouplements et la fertilité des animaux. En conséquence, les agnelages se font plus tardifs et les agneaux moins nombreux. Cette situation constitue une menace au maintien de la présence des agneaux australiens sur les marchés d'exportation, plus particulièrement les États-Unis. La diminution de l'offre sur le marché américain n'aura que peu d'impact sur les prix étant donné que les ventes étaient déjà à la baisse. De plus, le principal compétiteur de l'Australie pour l'exportation au pays de l'oncle Sam, la Nouvelle-Zélande, devrait facilement combler la part manquante. **J.M.**

FERMETURE DE L'USINE D'IMPERIAL TOBACCO

Le tabac québécois partira-t-il en fumée?

MICHEL BEAUNOYER

L'annonce de la fermeture de l'usine du quartier Saint-Henri du manufacturier de cigarettes Imperial Tobacco ravive les inquiétudes de producteurs de tabac québécois. En plus de se traduire par l'abolition à terme de 580 emplois, cette décision de centraliser la production de cigarettes en Ontario constitue une douche froide pour les 56 producteurs de tabac québécois, déjà aux prises avec une chute de la demande pour leur produit. Le tabac québécois a-t-il un avenir?

« La demande pour le tabac québécois est en recul de près de 10 % annuellement depuis quelques années, explique Gaétan Beaulieu, président de l'Office des producteurs de tabac jaune du Québec. Mais lorsqu'il a été temps de négocier les contrats en avril, la demande a subi un recul abrupt de 50 %. C'est plus que nous ne pouvons absorber. C'est évident que nos producteurs enregistreront des pertes cet automne. » La production annoncée pour cette année sera de 3,5 millions de livres, comparativement à 7,5 millions de livres l'an dernier.

Imperial Tobacco demeure le meilleur acheteur de tabac québécois; il s'approprie 60 % de la production. Rien, dans l'annonce de la semaine dernière, ne laisse entendre que cette situation changera. Toutefois, Gaétan Beaulieu est loin d'être rassuré. La consommation de cigarettes ne cesse de décliner et les tabacs importés, disponibles sur le marché à bon prix, entraînent un climat de concurrence tendu. Résultat : les acheteurs tranchent dans leurs commandes.



PHOTO: TCN

Gaétan Beaulieu, président de l'Office des producteurs de tabac jaune du Québec

Si le Québec produit 3,5 millions de livres de tabac par année, le tabagisme provincial en brûle 15 millions de livres. Serait-ce possible d'exiger que les cigarettes vendues sur le marché québécois contiennent obligatoirement une part de tabac d'ici? « J'en rêve, répond M. Beaulieu, mais c'est une utopie. Les gouvernements sont bien heureux de récolter les neuf millions de dollars de taxes sur chaque tranche de 100 000 livres de notre tabac, mais ils ne semblent nullement intéressés à nous aider. »

En fait, le représentant des producteurs de tabac québécois a rencontré la semaine dernière la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, afin de lui soumettre les doléances de l'industrie. « Nous demandons la mise en place, pour l'automne, d'un comité où siégeront des représentants de l'industrie, de l'UPA et des deux paliers de gouvernement, précise M. Beaulieu. Nous avons besoin d'une aide immédiate, mais aussi d'outils pour nous permettre de nous réorganiser. »

Une taxe spéciale de deux ou trois sous sur le paquet de cigarettes, un prélèvement dans le fonds de l'assurance récolte de 9 M$ accumulé par les producteurs ou encore le rachat d'une partie des quotas? Plusieurs sources de financement sont envisagées par l'Office. Chose certaine, la situation est critique. « Plusieurs producteurs sont désabusés et veulent se tourner vers des cultures de substitution, explique Gaétan Beaulieu. Mais il est difficile de reconvertir les équipements servant à la production du tabac. À la demande des acheteurs, j'ai personnellement acquis de nouveaux séchoirs il y a deux ans. Il me reste huit ans pour les rembourser et je ne peux pas les convertir à d'autres usages. Et je ne suis pas le seul dans cette situation. »

Si la production du tabac est dans un cul-de-sac, la conversion de la production représentera un exercice très coûteux. Des parcelles d'essais donnent de très bons résultats dans la culture du brocoli, du chou chinois et des cantaloups. Mais, selon le représentant des producteurs de tabac, si tous se tournent vers ces productions, il y aura un impact négatif sur les autres producteurs déjà spécialisés dans ces cultures.

Selon M. Beaulieu, il faut donc absolument qu'un comité soit formé avant l'automne afin de tracer des pistes de solution. Il envisage en effet avec appréhension les propositions des acheteurs, au printemps prochain. « La situation est présentement très précaire, et je m'attends à pire. »

De plus en plus de pot au Québec

THIERRY LARIVIÈRE

Les saisies de marijuana par la Sûreté du Québec en 2002 permettraient de fournir 426 000 joints pour chaque école secondaire du Québec. Des 678 000 plants tombés sous les cisailles de la police, environ 12 % provenaient de champs en culture (surtout de maïs). « On ne sait pas quelle proportion de la production est saisie », ajoute Jean Audette, lieutenant responsable du programme « cisaille » à la SQ.

Il y aurait une légère diminution de la culture de marijuana dans les terres agricoles, mais une augmentation de la production en serre ou dans d'autres bâtiments. L'hydroponique ne représente que 5 % du total. « Il y a un déplacement vers le nord de Montréal et proche de la frontière américaine », précise M. Audette.

Le Québec détient toujours le record canadien de marijuana saisie par les policiers suivi par la Colombie-Britannique. Les policiers ne croient pas que la nouvelle loi Cauchon qui déjudiciarise la possession simple de marijuana va augmenter les plantations cette année. « La loi augmente la sévérité des peines pour la production de marijuana », fait valoir le lieutenant Audette.

La technologie viendra à la rescousse des policiers. Des images infrarouges seront prises par des avions pour détecter les plantations en milieu agricole et des tests seront effectués en milieu forestier où l'on retrouve environ 54 % de la production. L'opération cisaille continue maintenant à l'année longue et on vise particulièrement la production de plants avant même qu'ils ne soient transplantés en champ ou en boisé.

La ligne Info-Crime (1-800-711-1800) poursuit également son travail et pas moins de 322 appels ont été reçus en 2002 en ce qui concerne la marijuana comparés à 38 en 1998. Rappelons qu'une prime allant jusqu'à 1000 $ est prévue pour les appels qui mènent effectivement à une saisie. Les gens peuvent conserver leur anonymat en retéléphonant un mois plus tard pour réclamer leur prix sous forme de rabais chez un marchand désigné. Pas moins de 9000 affiches pour Info-Crime ont été distribuées dans les postes « MRC » de la SQ cette année. Les producteurs intéressés peuvent faire une demande.

Les policiers de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie royale du Canada invitent les citoyens à se responsabiliser et à ne pas hésiter à dénoncer les gestes illégaux. La police fait d'ailleurs des efforts pour que les criminels ne puissent pas identifier la source des appels.

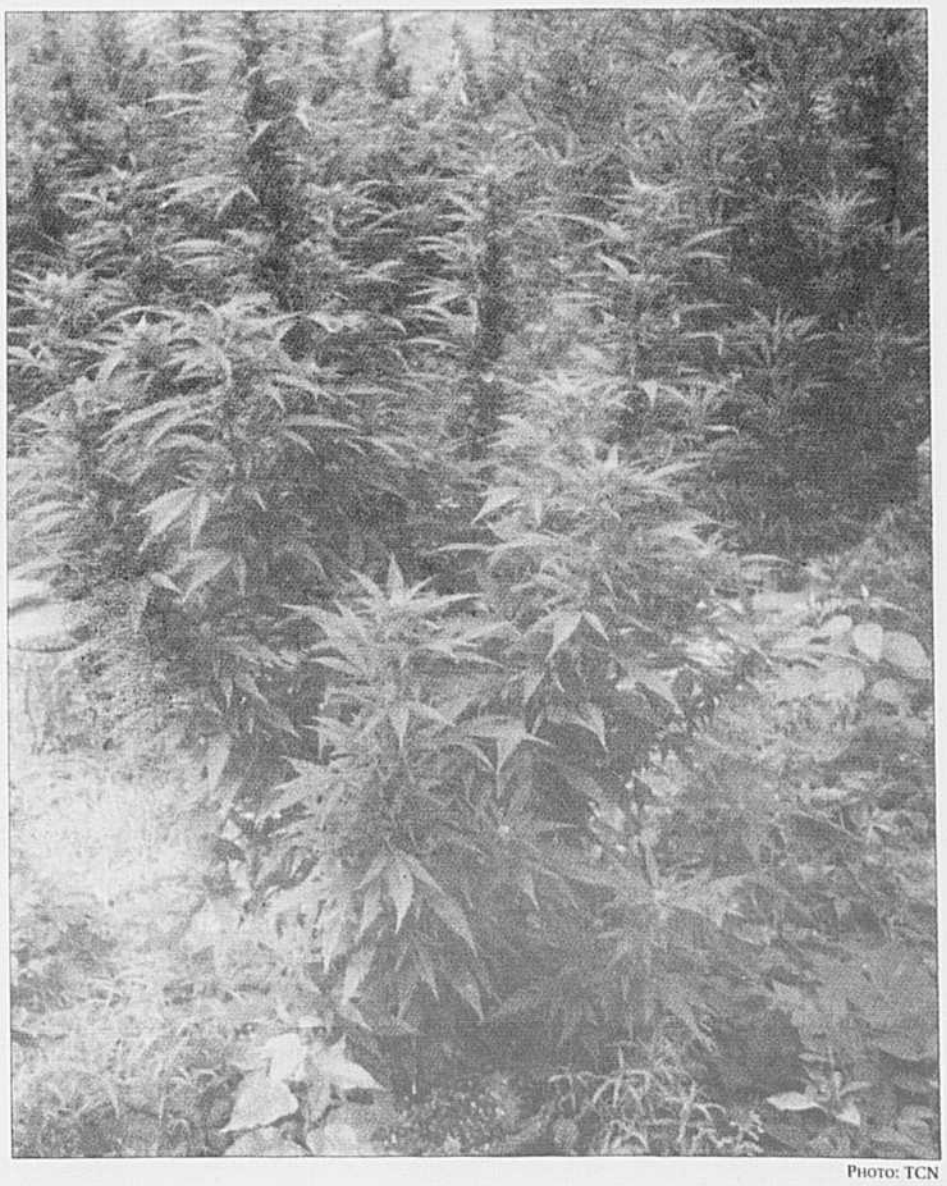


PHOTO: TCN

LAIT DE CHÈVRE

La Régie des marchés en attente

JULIE MERCIER

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) vient de rendre une autre verdict dans le conflit opposant le Syndicat des producteurs de chèvres du Québec (SPCQ) et deux de ses acheteurs, la Fromagerie Tournevent inc. et la Laiterie Tournevent inc.

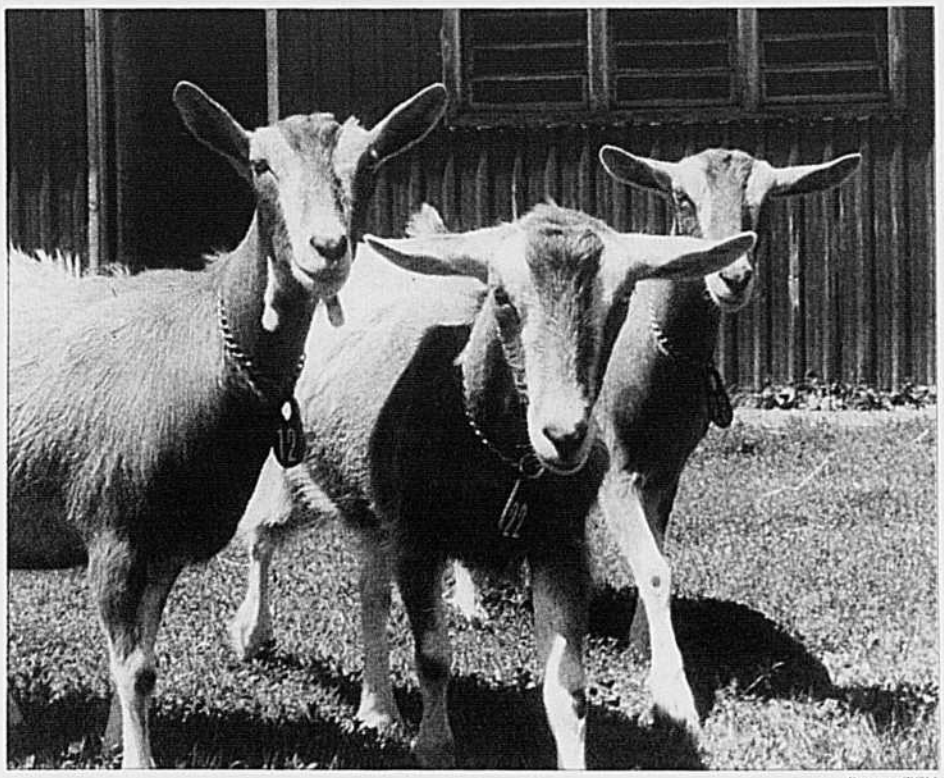


PHOTO: TCN

Toutefois, ce jugement n'est pas celui qu'attendaient les principaux concernés. En effet, les trois organismes souhaitaient connaître la position de la Régie dans la question des volumes de lait sous contrat d'approvisionnement.

Il faut retourner en janvier dernier pour comprendre la base du problème. C'est à cette période que la Fromagerie Tournevent inc. et la Laiterie Tournevent inc. ont fait savoir à leurs fournisseurs, la Coopérative Agro-Alimentaire Capralac et Transport Chevrière inc., qu'elles révisaient à la baisse leurs commandes de lait pour 2003-2004. Cependant, les acheteurs ne peuvent décider unilatéralement d'une diminution des volumes sous contrat. La Convention de mise en marché prévoit qu'ils doivent préalablement avoir l'accord des producteurs chez qui ils s'approvisionnent. Les acheteurs affirment, quant à eux, que les producteurs n'ont pas davantage respecté la Convention.

Dans le cadre de l'audience du 30 avril dernier, le SPCQ demandait à la RMAAQ de décréter quels étaient les volumes de lait sous contrat que les deux acheteurs devaient respecter. C'est cette décision qui était tant attendue. Malheureusement, les régisseurs ont signalé qu'ils exigeaient d'abord que le statut de la coopérative Capralac et de Transport Chevrière inc. soit précisé. Après quoi, la Régie pourra trancher dans le litige.

Le SPCQ devra donc éclaircir le lien juridique existant entre les producteurs, Capralac et Transport Chevrière inc. Ces deux derniers sont des intermédiaires entre les acheteurs et les producteurs, mais ils ne font l'objet d'aucune entente dans le cadre de la Convention de mise en marché.

Aux dernières nouvelles, le SPCQ s'affairait à la rédaction de deux conventions permettant de définir clairement le statut de Capralac et de Transport Chevrière inc. Par la suite, ces documents devront être approuvés par le comité de gestion de la Convention de mise en marché. Suivra ensuite la présentation des deux conventions devant la Régie pour fins d'homologation. Ce n'est qu'une fois cette étape franchie que les régisseurs rendront leur décision au niveau des volumes sous contrat.

Prochaine assemblée

Ce n'est pas l'action qui manque dans le lait de chèvre au Québec. En plus des négociations avec les acheteurs et des audiences devant la Régie, le SPCQ tiendra bientôt une assemblée générale. Il faut se souvenir que, lors de l'assemblée générale spéciale du 28 mai dernier, un groupe de producteurs mécontents avait exigé la démission en bloc du conseil d'administration du Syndicat. Les producteurs devront ainsi se prononcer sur cette question, le 10 juillet prochain.

Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Acceptation des demandes au titre du programme Verdir le Canada

Le programme Verdir le Canada, qui a été élaboré par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux au titre du Cadre stratégique pour l'agriculture, contribuera à faire du Canada le chef de file mondial en matière de production respectueuse de l'environnement.

Les propriétaires fonciers qui veulent convertir des terres agricoles écologiquement vulnérables en y établissant une couverture végétale permanente peuvent maintenant soumettre leur demande au titre du programme Verdir le Canada. Le programme permettra d'améliorer les méthodes de gestion des pâturages, de protéger la qualité de l'eau, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'accroître la biodiversité et de mettre en valeur les habitats fauniques.

Admissibilité

Superficie des terres : Chaque demande doit porter sur une superficie d'au moins 40 acres adjacentes et d'au plus 640 acres

Les demandeurs doivent aussi :

- être des propriétaires fonciers enregistrés;
- ensemencer des terres fortement dégradées ou dont la qualité ne permet pas la production de récoltes annuelles;
- accepter d'ensemencer leurs terres avec des plantes vivaces approuvées;
- signer un accord de dix ans sur l'utilisation des terres.

On tiendra compte, au titre du programme, des cultures fourragères semées au printemps 2003.

Paiements

Les demandeurs peuvent recevoir :

- 45 $ l'acre pour semer ou planter du fourrage cultivé et des arbres;
- 100 $ l'acre pour semer ou planter des espèces indigènes.



Échéance

Les propriétaires ont jusqu'au **1er août 2003** pour soumettre leur demande. Ils peuvent se procurer un formulaire de demande et obtenir des renseignements supplémentaires en visitant le site à l'adresse **www.agr.gc.ca/greencover-verdir** ou en composant le **1 866 844-5620**.

Canada

Cunico gagne sa cause

THIERRY LARIVIÈRE

La Régie des marchés agricoles vient de donner en bonne partie raison à l'entreprise Cunico dans une affaire de bris de contrat d'approvisionnement qui impliquait six producteurs.

Déjà, trois des six clapiers impliqués avaient réglé leur cause hors cour et ont soit arrêté de produire ou recommencé les livraisons à l'entreprise de Daniel Gauthier. Les trois autres (Clapier Pan-Pan, L.M. Dorion, Ferme la paysanne) devront payer des amendes de l'ordre de 1000 $ à 4000 $ chacun. Cunico se voit également dans l'obligation de payer les sommes dues à deux des trois entreprises.

Par ailleurs, la Régie met officiellement un terme aux ententes individuelles de vente et d'achat de lapins qui unissaient Cunico à ces trois clapiers.

Le Syndicat a soutenu que Cunico avait déjà commis plusieurs manquements aux ententes et que cela permettait leur résiliation. Toujours selon le SPLQ, la fermeture de l'abattoir de Lac-aux-Saumons empêchait Cunico de prendre tous ses lapins habituels.

La Régie a rappelé les règles précises qui encadrent la résiliation. Selon le tribunal administratif, la lettre du Syndicat datée du 23 juillet, qui avisait les producteurs que les ententes individuelles devenaient nulles afin de favoriser la centralisation des ventes de lapins, ne « constituait pas un avis conforme » de dénonciation de l'entente.

Mentionnons que la Régie n'a toujours pas fait connaître sa décision dans l'arbitrage de la convention de mise en marché entre le Syndicat des producteurs de lapins du Québec et trois acheteurs importants dont Cunico. Il s'agit d'un délibéré de plusieurs mois qui dépasse largement le délai habituel de 60 jours que se fixe la Régie. L'arrivée de cette convention permettrait la mise en place de l'agence de vente dont le règlement a déjà été approuvé par la Régie. « Les acheteurs profitent de la situation », fait valoir Jean-Luc Croteau, président du Syndicat, en parlant du délai entre l'adoption du règlement de vente et de la convention de mise en marché.

Saint-Césaire

Une maternité porcine, propriété de Luc Ducharme, a été détruite par un incendie le dimanche 22 juin vers 9 h 15 du matin. Le bâtiment était situé au 135, rang Saint-Ours. Selon l'agent Ronald McInnis de la Sûreté du Québec, une défectuosité électrique dans un système de ventilation pourrait expliquer ce sinistre. La porcherie abritait 200 porcelets et 160 truies, dont quelques-unes ont pu être sauvées du feu. Les dommages s'élèvent à plus de 300 000 $. **YC**

Victoriaville

Un poulailler a été détruit par un incendie le vendredi 20 juin vers 5 h 30 du matin au 11, rang Lainesse. La tâche des pompiers a été compliquée par la présence d'un immense réservoir de propane qui se trouvait à côté du bâtiment. Le poulailler était situé juste à côté de la route 116 qui relie Victoriaville à Princeville. Par mesure de sécurité, on a dû fermer la route et évacuer plusieurs résidants du secteur. Les pompiers sont venus à bout de l'incendie vers 10 h du matin. Le poulailler ne contenait pas de volailles au moment du sinistre. On n'est pas encore en mesure de déterminer la cause de ce feu. Le poulailler était la propriété de Porpo-Tech inc. dont le président est Marcel Létourneau, un éleveur de porcs et de volailles. Les dommages s'élèvent à plus de 200 000 $. **Y.C.**



PHOTO:YVES CHARLEBOIS

Voici ce qui reste du poulailler du rang Lainesse à Victoriaville.

Domtar et Tembec fusionnent

THIERRY LARIVIÈRE

Domtar et Tembec veulent créer une coentreprise pour leurs produits de bois d'œuvre de résineux au Canada. L'entente de principe pourrait mener à la création de la deuxième plus importante entreprise dans ce secteur au pays.

La nouvelle société, détenue à parts égales entre les deux industriels, englobera toutes les activités d'exploitation forestière et de sciage de bois d'œuvre résineux (sapin, pin, épinette) des deux entreprises au Québec et en Ontario. La coentreprise commercialisera également le bois des scieries de Tembec en Colombie-Britannique et par Domtar à Lebel-sur-Quévillon.

« Nous croyons ainsi pouvoir tirer de cet exercice entre 30 et 40 millions de dollars de synergie annuellement », a déclaré Raymond Royer, président de Domtar, en parlant de l'examen des meilleures pratiques des deux sociétés mères.

C'est Frank A. Dottori, président et chef de la direction de Tembec, qui dirigera la nouvelle entité. Les actifs de la nouvelle entreprise sont évalués à 850 M$ et les ventes nettes pour 2002 à 900 M$. La capacité de production sera de 2,1 milliards de pieds mesure de planche et la capacité de ventes de 2,6 milliards de pmp.

La transaction doit être approuvée par les conseils d'administration en cause, par les gouvernements et les autres autorités réglementaires. Elle pourrait être effective vers le 30 septembre. Pas moins de 20 scieries et deux usines de transformation travailleront en commun.

JUILLET
LE MOIS DE LA RÉCUPÉRATION

Avant de remettre vos contenants de pesticides il faut obligatoirement :

✔ Faire le triple rinçage ou rinçage à pression
✔ Enlever bouchons et étiquettes

RINCER RINCER RINCER RECYCLER
Pesticides Herbicides Insecticides Fongicides
Rincer c'est recycler!

Quel est le prix à payer quand vous ne faites pas le triple rinçage de vos bidons?

Valeur % produit
A Moins de 1 %
B 2 à 4 %
C Plus de 10 %

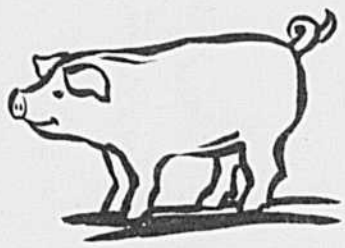
SITES DE RÉCUPÉRATION CO-OP

AgriEst
Agrilait
Agriscar
Agrivert
Agrodor
Alliance coop
CA d'Amos
CA Grains D'Or
CA de Pont-Rouge
CA du Pré-Vert
CAC de la Matapédia
CA de la Baie-des-Chaleurs
CAR Parisville
Centre végétal Coop de l'Estrie
Comax
Coop des Deux Rives
Coop des Frontières
Coopexcel
CoopPlus
Groupe Dynaco
Covilac
Nutrinor
Meunerie coopérative de Ville-Marie
Profid'Or
Purdel
SCA de l'Assomption
SCA de Lac Mégantic-Lambton
SCA de Montmagny
SCA de la Rivière du Sud
SCA La Seigneurie
SCA de Verchères
SCA de St-André-d'Acton
SCA de St-Damase
SCA de St-Denis-sur-Richelieu
SCA de Ste-Hélène
SCA des Appalaches
SCA des Bois-Francs
SCA du Sud de Montréal
SCAR St-Casimir
Unicoop

CropLife CANADA

CO-OP La force d'un réseau

Réponse : Selon les produits, vous pouvez perdre 2 à 4 % de la valeur du produit, si vous ne faites pas le triple rinçage.



À BON PORC

Marc-Alain Soucy

Mexique

Les exportations de viande porcine canadienne vers le Mexique sont montées en flèche depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA. De 1999 à 2001, le volume des exportations de porc canadien est passé de 18 025 tonnes à plus de 37 846 tonnes. De plus, ces chiffres ne tiennent pas compte des exportations canadiennes qui ont pu être dirigées vers les États-Unis pour être expédiées au Mexique par la suite. Selon les statistiques du secrétariat à L'Agriculture du Mexique, les importations en provenance du Canada en 1999 et 2001 se seraient élevées jusqu'à 46 000 tonnes et à 69 000 tonnes. C'est cependant l'Ouest canadien qui réalise actuellement plus de 62 % des exportations de porcs vivants et de carcasses destinées au Mexique. Depuis quatre ans, la production porcine canadienne croît principalement dans les provinces de l'ouest. Le Manitoba a vu ses ventes passer de 1655 tonnes à 19 955 tonnes tandis que celles de l'Alberta sont passées de 1581 tonnes à 3418 tonnes.

Manque d'uniformité

Aux États-Unis, une étude a démontré que les coûts supplémentaires reliés à la grande variabilité de poids entre les porcs peuvent monter jusqu'à 1,32 $/US par tête. Les coûts reliés à d'autres problèmes ont également été évalués par le *National Pork Board*. On a ainsi découvert que les flancs trop minces coûtent en moyenne 1 $ de plus par animal commercialisé, la viande PSE plus de 0,90 $, les carcasses trop grasses 0,85 $ et les abcès 0,75 $. Le *National Pork Board* note également que l'incidence de la viande PSE (pâle, molle et qui perd son eau) est en hausse. On avait noté un pourcentage de 10,2 % d'incidence de ce problème lors de la dernière enquête de l'organisme en 1996. Il a monté à 15,5 % selon les résultats de l'enquête de 2003. On croit que cette hausse est attribuable à des animaux plus maigres qui doivent être traités avec plus d'attention.

Fin des lagunes

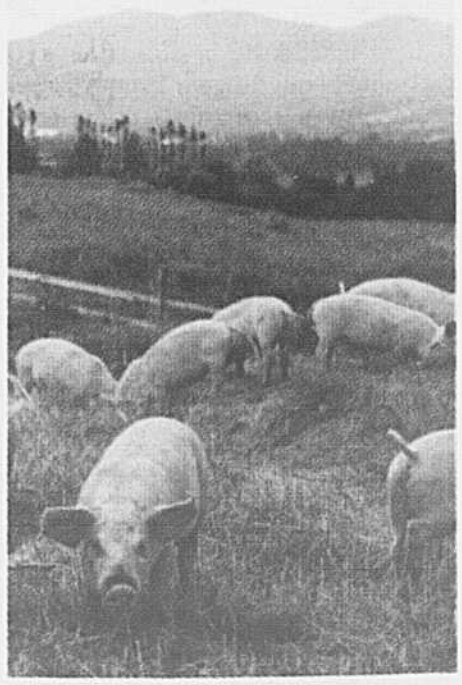
Selon *Écho-porc* du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ), un projet de loi vient de voir le jour en Caroline du Nord pour l'élimination progressive des lagunes de lisier et leur interdiction totale pour septembre 2008. Selon les promoteurs de cette loi, le moratoire actuel sur la construction de nouvelles porcheries est insuffisant et ne règle pas les problèmes de pollution de cette industrie. Ils croient, au contraire, qu'il est nécessaire d'interdire l'entreposage des lisiers pour forcer les compagnies productrices de porcs à implanter et utiliser des technologies de traitement de ces derniers. Les producteurs de porcs de la Caroline du Nord ne sont évidemment pas d'accord avec le projet de loi et insistent sur le fait qu'aucune alternative viable n'a encore été développée pour remplacer adéquatement l'entreposage et l'épandage de ces lisiers.

Association médicale

L'Association médicale du Québec (AMQ) a déposé un mémoire le 17 juin à la Commission sur le développement durable de la production porcine du BAPE. L'AMQ avait pris entente avec la Commission pour pouvoir déposer son mémoire après la date limite du 15 mai 2003. Ce dernier suggère de maintenir le moratoire sur la production porcine jusqu'à ce que des mesures agroenvironnementales soient mises en œuvre. Le mémoire ferait ressortir les risques pour la santé liés à la présence de « mégaporcheries » notamment en ce qui a trait à la contamination de l'eau et de l'air. Les intéressés peuvent le consulter sur le site Internet *www.amq.ca*, sous l'onglet « prises de position ».

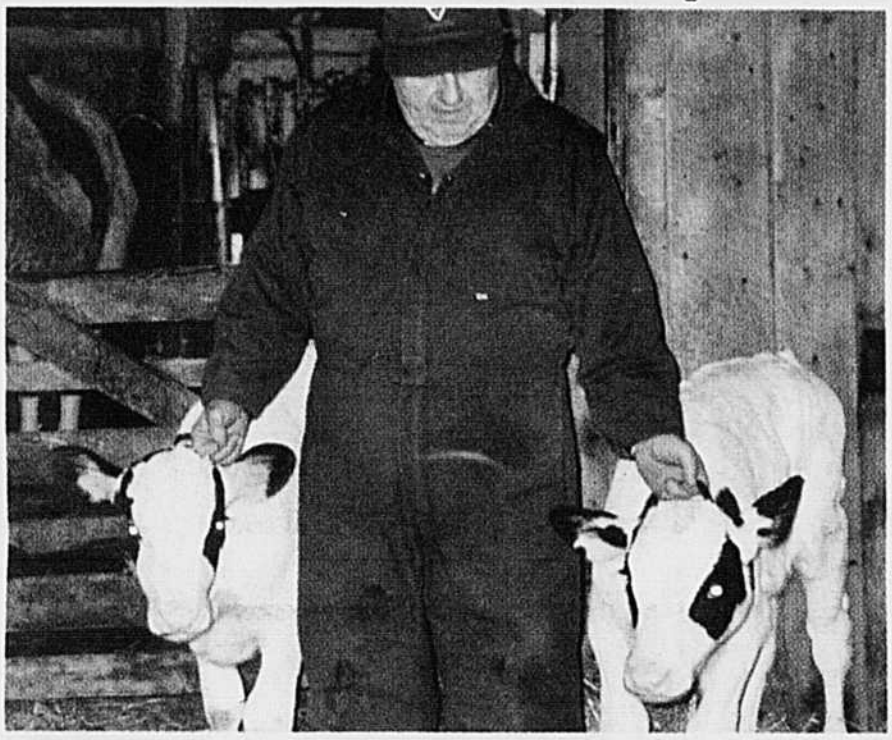
Porc bio

Les Viandes du Breton ont causé une certaine surprise dans les milieux de l'alimentation québécois en s'associant à l'épicerie-concept Corneau & Cantin de Saguenay pour lancer un nouveau porc biologique. Selon l'entreprise de Rivière-du-Loup, le nouveau produit est certifié et répond eux exigences de Garantie Bio/Écocert et de *Quality Assurance International*, deux certificateurs qui sont reconnus par le Conseil d'accréditation du Québec. Selon Lise Beaulieu du service des communications de l'entreprise, il s'agit d'un créneau en développement pour Viandes du Breton et le porc biologique ne représente encore qu'un faible pourcentage de tout le porc mis en marché par cette dernière. Pour le moment, il n'y a qu'entre 35 et 50 porcs biologiques qui sont abattus par l'entreprise à chaque semaine. Une partie de ces derniers est également vendue aux États-Unis. L'entreprise achète ses porcs des deux producteurs biologiques québécois qui ont reçu leur certification.



ÉLEVAGE

Star Académie fait des petits !



Tout ce qu'on peut dire c'est que la célèbre émission a influencé plus d'une personne ! C'est le cas de M. Donat Plante, un agriculteur de Saint-David en Montérégie, qui s'en est fortement inspiré quand est venu le temps de «baptiser» ses jumeaux identiques. En effet, les deux veaux Holstein ont hérité des noms de Wilfred et Wilfrid ! M. Plante n'est pas peu fier de ses petites vedettes étant donné la rareté des naissances de jumeaux identiques en production laitière ! **J.M.**

L'EXPRESS

PROCESSUS ACCÉLÉRÉ
DE PRÉSENTATION DES PROJETS

- S'applique aux programmes **Amélioration de la capacité concurrentielle, Recherche appliquée, innovation et transfert** ainsi qu'aux volets 3 et 4 du programme **Environnement**.
- Pour une demande de financement de **moins de 25 000 $**.
- Pour un projet d'une **durée maximale d'un an**.
- Seul le **formulaire d'étude détaillée** (accompagné des annexes) est exigé.
- Les requérants admissibles recevront une réponse **six semaines** après la date limite de réception des études détaillées.

RAPPEL	
Date limite de réception de l'étude détaillée	Date de la rencontre du comité d'évaluation
25 juillet 2003	4 septembre 2003
29 août 2003	10 octobre 2003

Pour téléchargez le formulaire d'étude détaillée ou pour connaître les conditions d'admissibilité et les dates de dépôt des projets, consultez le site Internet du CDAQ : **www.cdaq.qc.ca** ou contactez le personnel du Conseil :
cdaq@upa.qc.ca • Téléphone (450) 679-0530

CDAQ
CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC

www.cdaq.qc.ca

Les programmes du CDAQ sont rendus possibles grâce au Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

Agriculture et Agroalimentaire Canada / Agriculture and Agri-Food Canada — Canada

AGRITEX YAMASKA

JOHN DEERE

JOYAL JACQUES

M. Jacques Joyal de Yamaska-Est, renouvelle sa flotte d'équipements John Deere chez Agritex Yamaska.

Un bel exemple de partenariat



LA FLOTTE D'ÉQUIPEMENTS JOHN DEERE DE M. JOYAL

(2) Batteuses JD STS Greenstar avec nez à maïs 893 et table à soya de 25' avec reel à l'air.
(4) Tracteurs articulés de la Série 9020 équipé de la fameuse transmission Powershift John Deere et de pneus Michelin.
(8) Tracteurs de culture en ligne de la Série 8020-7020 et 7010 dont plusieurs équipés de la transmission révolutionnaire JD IVT.
(2) Tracteurs utilitaires de la Série 6020 aussi équipé de la transmission IVT.
Ainsi qu'une gamme complète d'équipements à foin, de planteurs et de cultivateurs dont le premier Vibro 2200 électronique de 57' vendu au Québec.



Lors de la livraison, de gauche à droite : M. NORMAND ZEMANCHIK de John Deere, PATRICK ALLARD directeur général Agritex Yamaska, M. JACQUES JOYAL et son équipe ; THÉRÈSE MÉNARD, FRANCINE LOZEAU, MARC PÉPIN représentant Agritex Yamaska, RAYMOND CYR, GILLES BOURGOUIN, JOCELYN DUBÉ et SYLVAIN DUBÉ.

En incluant les travaux à forfait, c'est plus de 3 000 hectares qui sont semés et récoltés chaque année par M. Joyal et son équipe, sans compter les travaux nécessaires à l'opération de la ferme laitière. Pour ce faire, M. Joyal a besoin d'équipements fiables et d'un service hors-pair. C'est pour ces raisons qu'il a choisi John Deere avec le Groupe Agritex. De notre côté, le regroupement permet de lui offrir un plus grand inventaire de machines et de pièces, de plus nos représentants et techniciens sont formés par notre propre instructeur technique, ceci nous permet d'obtenir le maximum de rendement des machines John Deere dans les conditions de culture du Québec.
Ce qui est très apprécié par M. Joyal
et tous les autres clients du Groupe Agritex.

AGRITEX et JACQUES JOYAL,
deux entreprises qui comptent sur du personnel qualifié et dédiés à l'atteinte des objectifs de production.

Un bel exemple de partenariat !

Petite, moyenne ou grosse entreprise, recherchez toujours l'emblème Agritex.

AGRITEX

DRUMMONDVILLE.RICHMOND.ST-POLYCARPE.STE-MARTINE.YAMASKA

LE PLUS GROS REGROUPEMENT DE CONCESSIONNAIRES JOHN DEERE AU CANADA

DRUMMONDVILLE
Sortie 179, autoroute 20
150, rue Robert Bernard
Drummondville Qc J2B 8A8
Tél.: (819) 474-0002 1 877 474-8733

RICHMOND
1006 rue Craig
Richmond Qc J0B 2H0
Tél.: (819) 826-3707

ST-POLYCARPE
1700, chemin Ste-Catherine
St-Polycarpe Qc J0P 1X0
Tél.: (450) 265-3844
1 800 363-5397

STE-MARTINE
1320, boul. St-Jean-Baptiste
Ste-Martine Qc J0S 1V0
Tél.: (450) 427-2118 1 866 427-2118

YAMASKA
305 Marie-Victorin
Yamaska-Est Qc J0G 1X0
Tél.: (450) 789-2304

JOHN DEERE CREDIT

ANTHRACNOSE DE LA VIGNE

Le combat contre un indésirable méconnu

JULIE MERCIER

Depuis le 5 juin dernier, une étude sur l'anthracnose de la vigne est en cours dans la région de Québec. Ce projet a pour but d'établir des recommandations officielles concernant le contrôle et l'éradication de cette maladie.

Présentement, au Québec, il n'existe aucun programme de phytoprotection contre l'anthracnose de la vigne. Étant donné les caractéristiques particulières du climat québécois, il est donc primordial de valider un protocole adapté à nos conditions.

La maladie, causée par un champignon, ne s'attaque pas à toutes les variétés de vigne. Malheureusement, le Vandal-Cliche, un cépage québécois, est considéré comme modérément sensible à l'anthracnose. Le cultivar est issu des travaux de recherche du professeur Joseph-O. Vandal, agronome généticien de l'Université Laval, et de Mario Cliche, agronome et professeur à l'ITA de Saint-Hyacinthe. Les deux collaborateurs désiraient mettre au point un cépage capable de résister à notre hiver québécois. Cet hybride rustique, très hâtif et productif, est particulièrement populaire dans la région de Québec, où les étés frais permettent aux raisins de mûrir tranquillement. D'autre part, la culture de la vigne ne date pas d'hier dans ce coin de la province ! Certains historiens rapportent qu'en 1535, Jacques Cartier observa sur une île du fleuve Saint-Laurent, une quantité impressionnante de vignes poussant à l'état sauvage. Il la baptisa donc «Île de Bacchus», mieux connue aujourd'hui sous le nom d'Île d'Orléans. La grande région de Québec constitue donc un emplacement de choix pour l'étude de l'anthracnose de la vigne.

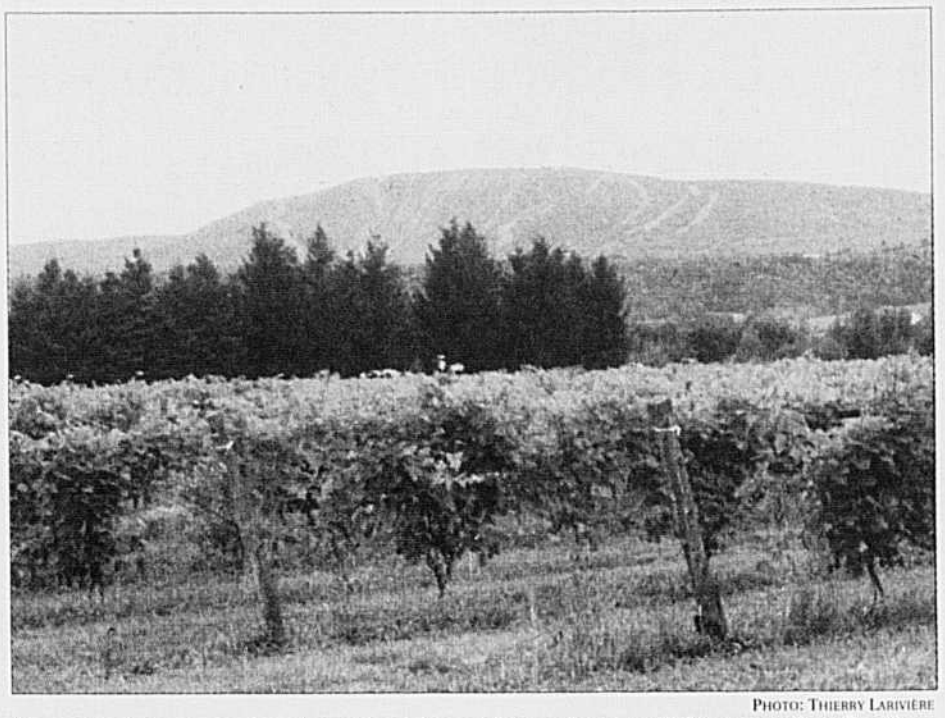


PHOTO: THIERRY LARIVIÈRE

Domaine Royarnois, un vignoble qui participe activement à la promotion du cépage Vandal-Cliche.

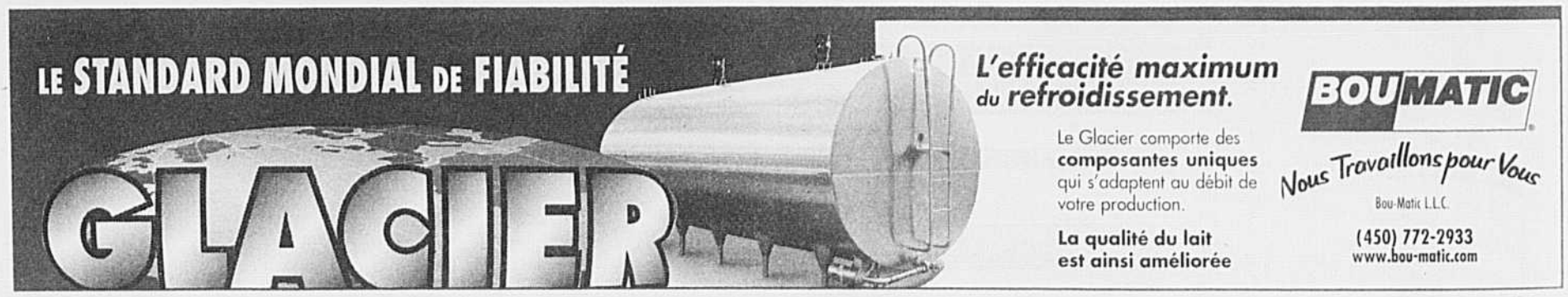
Deux vignobles participent au projet qu'effectue le MAPAQ, en collaboration avec le Dr Odile Carisse d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et le Club d'encadrement technique horticole de Bellechasse. Des parcelles témoins, ne recevant aucun traitement, ont été réservées afin de suivre l'apparition de la maladie et son évolution. Des capteurs de spores, les cellules reproductrices du champignon, ont également été disposés chez les vignobles participants. De plus, un dépistage visuel des feuilles, des tiges et des raisins est fait à chaque semaine. Pour les parcelles traitées, deux fongicides, le Folpan® et le Nova®, ont été retenus et un premier traitement préventif a déjà été appliqué. La météo, le nombre de spores comptabilisées dans les capteurs et les résultats du dépistage hebdomadaire serviront à déterminer la fréquence des applications. Tout cela dans le but d'être le plus efficace possible dans l'emploi des fongicides. Les observations se termineront à la mi-septembre et les résultats devraient être disponibles au cours de la prochaine année.

Même si la situation n'est pas alarmante, la simple présence de l'anthracnose chez nous doit être prise au sérieux. Si rien n'est fait au cours des prochaines années, la propagation de la maladie pourrait causer une diminution importante de la vigueur de la vigne, souligne Martine Côté, agronome et responsable du projet au MAPAQ. Outre la mise en place de mesures phytosanitaires efficaces contre l'anthracnose, ce projet permettra de promouvoir le cépage Vandal-Cliche et de participer ainsi à la protection de notre patrimoine agricole québécois.

Anthracnose

L'anthracnose de la vigne est une maladie originaire d'Europe causée par un champignon répondant au nom d'*Elsinoe ampelina*. Ce champignon, friand de vigne, s'attaque autant aux rameaux, qu'aux feuilles et aux fruits. Sa présence est trahie par l'apparition de taches blanchâtres, entourées d'un halo pourpre. Mais ses dégâts ne s'arrêtent pas là. Les feuilles contaminées montrent des lésions brunâtres, se flétrissent puis finissent par tomber. Compte tenu que les feuilles constituent les usines de transformation de l'énergie solaire des plantes, leur perte cause une diminution de la croissance. De leur côté, les fruits se fendillent, dessèchent et se retrouvent au niveau du sol. Ces raisins ne sont pas récoltés, ce qui constitue une perte considérable pour le viticulteur.

C'est au printemps que le champignon se multiplie par l'intermédiaire des spores. Ce sont les conditions humides que l'on retrouve durant cette saison qui favorisent la sporulation. La pluie est d'ailleurs le véhicule de choix pour la dispersion des spores et le transfert de la maladie d'un plant de vigne à l'autre. Même notre hiver rigoureux ne parvient pas à éliminer cet indésirable. En effet, *Elsinoe ampelina* est capable de «passer l'hiver» à l'intérieur des débris végétaux. Comble de malheur, une fois sous sa forme inactive, le champignon importun peut demeurer viable de trois à cinq ans.



Fédération des producteurs de lait du Québec

RAPPEL

Vous contactez le Système centralisé de vente des quotas par le biais du **Réseau Telmatik** au numéro suivant : **1-900-565-5248 (1-900-565-LAIT).** Les offres se font entre le 20 et le 28 du mois, du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et les samedis, dimanches et jours fériés de 8 h à 17 h 30.
Ayez toujours en main votre numéro de producteur indiqué sur votre paie ou sur votre certificat de quota.

TRANSACTIONS DE QUOTA *Juin 2003*

Système centralisé de vente des quotas Québec

Prix fixé 28 000,00 $

	Nombre	Quantité kg de m.g./jour
Offres de vente réussies	50	359,70
Offres d'achat réussies	106	388,00
Vente par la réserve		28,30
Achat par la réserve		0,00
Offres totales de vente	71	677,40
Offres totales d'achat	930	3 170,20

Répartition des offres de vente et d'achat par strate de prix

Ventes Nombre	Quantité kg de m.g./jour	Cumulatif	Prix offerts $/kg de m.g./jour		Achats Nombre	Quantité kg de m.g./jour	Cumulatif
7	66,30			<= 23 000,00	27	172,10	
7	8,40	74,70	> 23 000,00	< 24 400,00	36	142,80	
24	173,70	248,40	>= 24 400,00	<= 26 000,00	283	827,70	
7	64,00	312,40	> 26 000,00	< 28 000,00	478	1 639,60	
5	47,30	359,70	**28 000,00**		33	121,10	388,00
0	0,00		> 28 000,00	< 28 200,00	24	97,10	266,90
6	66,10		>= 28 200,00	<= 29 000,00	30	116,50	169,80
8	135,90		> 29 000,00	< 30 000,00	7	23,80	53,30
7	115,70		>= 30 000,00		12	29,50	

NOUVELLES DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC

26 juin 2003



Photo : Jean-René Archambault, MAPAQ

Le 12 juin dernier, M^me^ Julie Therrien recevait le Prix d'excellence à l'exportation bioalimentaire des mains de M. Gilles Hains, directeur du développement de la transformation alimentaire et des marchés au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Le MAPAQ attribue le prix à Julie Therrien

À l'occasion de la huitième édition du Prix d'excellence à l'exportation bioalimentaire, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) honorait M^me^ Julie Therrien, directrice aux exportations chez Biscuits Leclerc, en lui remettant ce prix dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle du Club Export Agro-Alimentaire du Québec.

Femme d'affaires avisée, M^me^ Therrien a su se distinguer, notamment par son dynamisme, sa générosité et sa grande motivation. Compétente et déterminée, elle est à l'emploi de Biscuits Leclerc depuis 1998 et s'occupe de l'exportation des produits de l'entreprise dans plus d'une vingtaine de pays.

Par la remise de ce prix, le MAPAQ souligne l'importance de l'exportation pour l'économie québécoise en reconnaissant les réalisations exceptionnelles d'un exportateur ou d'une exportatrice ainsi que son impact sur le développement de son entreprise et du secteur bioalimentaire.

Drôlement payant de régler votre pulvérisateur!

Stratégie phytosanitaire

Réduisez du quart votre facture de pesticides

D'après une récente étude américaine (de l'université d'État de l'Ohio), trois agriculteurs sur quatre appliquent les pesticides en deçà ou au-delà de la dose généralement recommandée. La plupart en pulvérisent, en moyenne, **23 % de trop**. Sachant cela, si vous aviez prévu dépenser 4 000 $ pour l'achat de vos pesticides, vous pourriez épargner facilement 1 000 $ environ.

Le réglage annuel de votre pulvérisateur est d'autant plus justifié qu'il s'applique à un appareil de précision fragile, largement utilisé à la ferme, dans lequel transitent des produits toxiques et très coûteux. Le temps consacré à cette opération pourrait donc vous aider, plus que tout, à joindre les deux bouts.



Passez à l'action : faites apposer la vignette ACTION-RÉGLAGE 2003 sur votre pulvérisateur

Voilà six ans déjà que le MAPAQ a mis en place l'opération ACTION-RÉGLAGE. Celle-ci vise toujours à assurer le bon réglage des pulvérisateurs de pesticides (à rampe ou à verger) en service au Québec. Fondée sur le principe du volontariat, l'agriculteur étant libre de faire régler ou non son appareil par une personne accréditée, cette opération répond à plusieurs objectifs à la fois :

objectif technique, puisqu'un pulvérisateur bien réglé (et en parfait état) est en mesure d'assurer une qualité de pulvérisation répondant aux exigences des produits d'aujourd'hui, souvent plus puissants et à plus faible dose à l'hectare;

objectif économique, puisqu'il vous permet d'assurer la réussite de vos traitements, sans danger pour votre culture, et en évitant toute perte de produit et d'efficacité;

objectif environnemental, puisque vous devenez un acteur privilégié dans la protection de l'environnement;

objectif sanitaire, car une série d'enquêtes réalisées en France fait voir qu'en moyenne deux pulvérisateurs sur trois présentent des anomalies de fonctionnement ou des réglages incorrects qui peuvent même être dangereux pour l'utilisateur.

Comment profiter gratuitement d'ACTION-RÉGLAGE?

1 **Prenez rendez-vous avec une personne accréditée*, qui se rendra à votre ferme.**

2 **Assistez à l'opération.**

* Pour obtenir la liste des personnes accréditées en 2003 et disponibles pour offrir le réglage des pulvérisateurs, consultez :

- le centre de services agricoles du MAPAQ le plus proche de chez vous,
- le site de la Stratégie phytosanitaire (www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/agroenv/strategie-slv.html) ou
- *La Terre de chez nous*, semaine du 24 avril, à la page 19.

Réduire les pesticides et les risques
Trucs, astuces, conseils et secrets (gratuits!) des pros

Saint-Laurent Vision 2000

De nouveaux documents, ci-après listés, viennent de paraître. Ils ont été réalisés dans le cadre du Programme agroenvironnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire-SLV 2000.

Vous pouvez vous les procurer, sans aucuns frais, dans les centres de services agricoles du MAPAQ. Pour plus amples renseignements, consultez le site Web de la Stratégie phytosanitaire :

www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/agroenv/slv-strategie.html.

Encore et toujours plus d'outils simples en prise directe avec vos besoins et vos préoccupations grâce à la Stratégie phytosanitaire!

- L'application d'herbicide en bandes
- Le désherbage mécanique du maïs sucré
- Lutte biologique contre les acariens nuisibles des pommiers
- Module d'aide informatique à la réduction des doses d'herbicides

Maintenant offerts en version anglaise

- Le désherbage mécanique des céréales
- Le désherbage mécanique du maïs
- Le désherbage mécanique du soya
- Je passe à l'action – Je règle mon pulvérisateur à rampe
- Prévention des mauvaises herbes – Grandes cultures

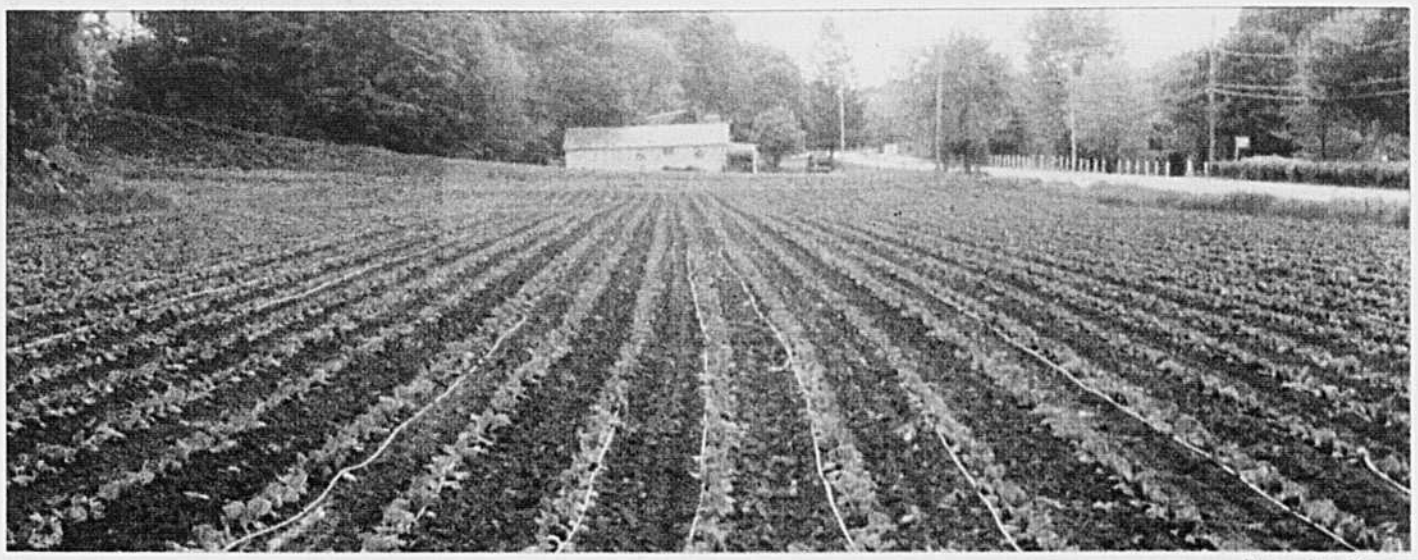
Québec

«MICRO-IRRIGATION»

Une nouvelle technologie au service de l'environnement

JULIE MERCIER

Autrefois considérée comme inépuisable, l'eau est maintenant devenue une ressource limitée nécessitant une utilisation rationnelle. Ce changement de perception a des répercussions directes sur le monde agricole. En effet, l'agriculture est fortement dépendante des réserves en eau afin de contrer les périodes de sécheresse qui affectent sporadiquement nos cultures. Alors comment conjuguer besoin en eau et limitation de nos réserves ? La micro-irrigation vient répondre en partie à cette question.



PHOTOS: JULIE MERCIER

Champ de radicchio de l'île d'Orléans, sous micro-irrigation.

Mais qu'est-ce que c'est ?

Cette variante des systèmes d'irrigation conventionnels est basée sur l'application de faibles quantités d'eau, et ce, de façon régulière. Ce sont des tubes placés sur le sol, à la base des plants, qui laissent échapper l'eau par de petits orifices communément appelés «goutteurs». En conséquence, l'irrigation est limitée à la zone racinaire.

Cette technique est apparue pour la première en Israël au début des années 1960, mais il a fallu attendre jusqu'en 1979 pour la voir s'implanter au Québec. Depuis ce temps, elle s'est propagée à de nombreuses productions maraîchères telles que les fraises, framboises, concombres, poireaux, poivrons et tomates. Sa popularité est croissante et plusieurs producteurs sont en train de tenter l'expérience. Dans la région de Québec seulement, les superficies sous micro-irrigation sont passées de quatre hectares au début des années 1990 à approximativement 245 en 2003 ! Le terme micro-irrigation regroupe plusieurs techniques, mais au Québec c'est la méthode du goutte à goutte qui remporte le plus de succès.

Avantages

Le principal avantage de la technique se situe au niveau de son utilisation plus efficace de l'eau. En effet, la micro-irrigation possède un taux d'efficacité de 90 % contrairement à 70-75 % pour l'aspersion, la méthode traditionnellement utilisée ici. Il y a moins de gaspillage, car la surface de sol humectée est réduite au voisinage de la plante. Ceci se traduit par une diminution des besoins en eau pouvant même atteindre les 25 à 50 %. Et qui dit moins d'eau, dit réduction du nombre d'étangs d'irrigation et de la main-d'œuvre. L'équipement requis est aussi moins énergivore, donc plus besoin de la «grosse pompe» habituelle !

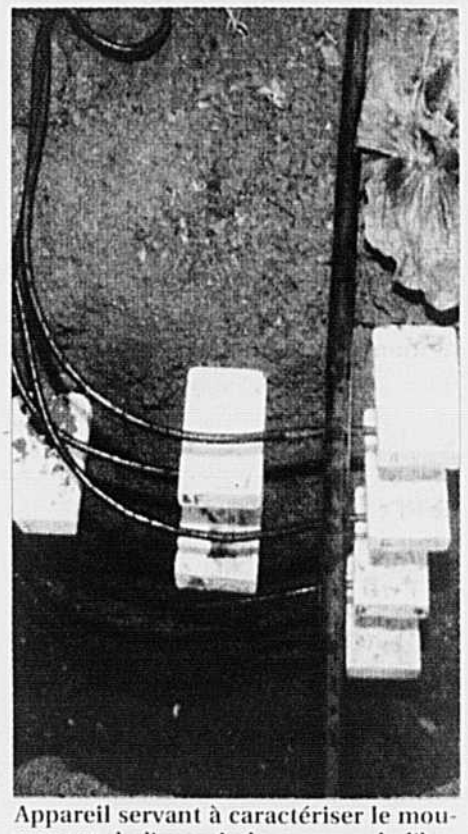
En outre, cette méthode d'irrigation permet la fertigation, c'est-à-dire l'incorporation de fertilisants dans l'eau d'irrigation. Cette meilleure gestion de l'eau se reflète sur la qualité des fruits et légumes, car les problèmes de stress hydrique se trouvent sensiblement réduits par la mise en place du goutte à goutte.

En plus des impacts concrets sur la régie, la micro-irrigation possède des intérêts pour la protection de l'environnement. Ses conséquences sur la réduction des risques d'érosion du sol et du lessivage des particules de sol et des fertilisants appliqués sont reconnues depuis longtemps.

Tous ces points positifs viennent faire contrepoids au coût d'installation relativement élevé du goutte à goutte. Pour un système de base destiné à l'irrigation de petites superficies, un investissement de 5000 $ semble raisonnable. Malheureusement, il n'y a pas encore de chiffres officiels sur les retombées économiques de la conversion à la micro-irrigation, mais les bénéfices ne font aucun doute, que ce soit en terme monétaire ou environnemental. Selon un producteur ayant fait l'acquisition d'un tel système il y a une dizaine d'années, «c'est minime comme investissement par rapport à ce que ça rapporte.»

Projet en cours

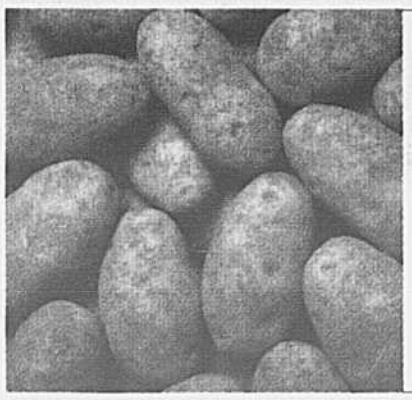
Étant donné son historique assez court, la micro-irrigation fait encore l'objet d'essais aux champs. Depuis 2000, le MAPAQ poursuit une étude afin d'évaluer le potentiel technico-économique de la micro-irrigation dans différentes cultures dont le radicchio et la pomme de terre. Une quinzaine de producteurs maraîchers de la région de Québec participent à ce projet dont un des aspects touche l'étude du mouvement de l'eau dans le sol. Pour ce faire, les gens du MAPAQ, en collaboration avec le Dr Jean Caron de l'Université Laval, ont recours à un instrument spécifique qui mesure l'humidité dans le sol à l'aide de sondes. Selon Daniel Bergeron, agronome et conseiller en horticulture, la compréhension du comportement de l'eau est l'élément-clé sur lequel repose le succès de la micro-irrigation. De façon générale, ce projet du MAPAQ permettra de parfaire la méthode du goutte à goutte, d'optimiser sa régie et finalement de promouvoir son usage à de plus en plus de productions végétales.



Appareil servant à caractériser le mouvement de l'eau via la mesure de l'humidité dans le sol.

Vous êtes intéressé ?

La micro-irrigation pique votre curiosité au point où vous songez à vous y convertir ? Vous devrez garder en tête que la régie de l'eau est totalement différente de celle qui prévaut sous un système d'irrigation par aspersion. La micro-irrigation nécessite une gestion précise des besoins de la plante et de la qualité de l'eau. Des analyses de l'eau, un système de filtration efficace et un entretien rigoureux sont autant de points importants à surveiller. Besoin d'information ? Vous pouvez communiquer avec les gens du MAPAQ qui ont développé une expertise en micro-irrigation. Les fournisseurs de système peuvent également être de bon conseil. En cette année internationale de l'eau douce, l'implantation de la micro-irrigation sera peut-être votre contribution afin d'assurer la pérennité de notre précieuse ressource hydrique.



LES POMMES DE TERRE NE POUSSENT PAS COMME DES CHAMPIGNONS. PRENEZ-EN SOIN.

Bravo® freine le mildiou ainsi que d'autres maladies qui nuisent au rendement, comme l'alternariose (brûlure hâtive) et la moisissure grise, avant même qu'elles ne s'installent. Et grâce à sa formule Aqua Résistant^MC unique, Bravo adhère aux feuilles et continue d'agir même lorsque les conditions climatiques sont défavorables. Pas étonnant que les producteurs canadiens renouvellent chaque année leur confiance en Bravo et le placent au cœur de leur stratégie de lutte contre les maladies.

Pour plus d'information, appelez-nous au 1 800 850-4685, ou visitez le www.syngenta.ca

Bravo 500

AU COEUR DE VOTRE STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LES MALADIES

BRAVO est une marque déposée d'une compagnie du Groupe Syngenta. AQUA RÉSISTANT est une marque de commerce d'une compagnie du Groupe Syngenta. Toujours lire l'étiquette et s'y conformer.

Six nouvelles fermes certifiées

THIERRY LARIVIÈRE

Six fermes du Québec ont obtenu leur certification environnementale ISO 14 001 portant le total à huit fermes au Québec. Quelque 68 autres producteurs agricoles ont déjà commencé les démarches en vue d'une telle certification au cours des deux prochaines années. Les fermes doivent franchir trois niveaux avant d'obtenir la reconnaissance officielle d'ISO 14 001.

Le premier consiste à se conformer aux lois et règlements en vigueur, le deuxième vise l'évaluation des risques d'incidents pour l'environnement et la santé humaine. Un plan doit être élaboré pour permettre l'amélioration constante de la performance environnementale de la ferme. Finalement, l'entreprise agricole obtient sa certification.

Le projet québécois du nom d'AGRISO est supervisé par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) qui s'assure du respect des engagements pris par les fermes certifiées. Il faut en effet qu'une tierce partie indépendante puisse vérifier tous les registres et inspecter. La Société d'expertise Envirotest aide les fermes à mettre sur pied un plan qu'on appelle le système de gestion environnementale.

« Ce programme de certification agroenvironnementale démontre à quel point nos agriculteurs et nos agricultrices ont à cœur de s'autoresponsabiliser et d'intégrer des pratiques innovatrices et respectueuses de l'environnement », a déclaré Christian Lacasse, 1er vice-président de l'UPA. Plusieurs partenaires participent à AGRISO directement ou par l'octroi d'une aide financière : UPA, ministère de l'Agriculture du Québec (MAPAQ), ministère de l'Environnement (MENV), ministère du Développement économique et régional, Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) de même que les conseils régionaux de concertation et de développement (CRD) de l'Estrie, de la Montérégie, du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches.

Les fermes certifiées ISO 14 001 du Québec sont : la Ferme Horizon de Coaticook (porc), la Ferme Thomas de Saint-Isidore-de-Clifton (veau de grain), la Ferme la Villandroise de Cookshire (bovin de boucherie), le Domaine la Cressionnière de North Hatley (fines herbes), le Centre d'initiative en agriculture de la région de Coaticook (ferme-école en production laitière), la ferme Québec Balsams de Sherbrooke (arbres de Noël). Ces fermes s'ajoutent aux deux premières à obtenir la certification : La Framboisière de l'Estrie de Johnville et la Ferme Jean-Noël Groleau de Compton (lait). Sept secteurs de production sont donc représentés.



PHOTO: SOCIÉTÉ D'EXPERTISE ENVIROTEST.

Dans l'ordre habituel : Paul Chenard, auditeur accrédité par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), Robert Perreault, propriétaire de la ferme Horizon de Coaticook, Stéphanie Côté, conseillère à la Société d'Expertise Envirotest, Monique Favreau, copropriétaire de la ferme, et Claude Soucy, représentant du MAPAQ.

La première ferme porcine certifiée

« Quand tu te préoccupes de l'environnement, tu diminues le gaspillage », souligne Robert Perreault, propriétaire de la seule ferme porcine certifiée ISO 14 001 au Québec qui produit 5800 porcs par année sans sol. Pendant le processus de certification, M. Perreault a modifié ses bâtiments pour faciliter le lavage et améliorer la ventilation. Le changement permet de sauver l'équivalent de 43 citernes de 3000 gallons d'eau par année. Un plus au niveau environnemental, mais aussi un gain de temps important. La meilleure ventilation et l'utilisation d'un produit allemand permettent depuis peu d'éliminer l'emploi de médicaments. Des produits homéopathiques remplacent aussi les facteurs de croissance. Ces deux mesures assurent une économie évaluée à 50 % du coût des médicaments pour l'entreprise en plus de diminuer les rejets de résidus de médicaments qui se retrouvent inévitablement dans l'urine des animaux. Un cahier de charges contient une série d'objectifs à atteindre qui sont basés sur une évaluation de tout ce qui comporte un risque significatif au niveau de l'environnement. « Il n' y a rien de coercitif », précise cependant le producteur. Le recyclage des déchets, lorsqu'il est possible, est un objectif de base pour les fermes ISO 14 001. Une haie brise-vent est aussi prévue pour l'entreprise de Compton. La Ferme Horizon sera auditée chaque année et recertifiée à chaque trois ans.

Robert Perreault espère aussi qu'une mise en marché de niche pourrait éventuellement voir le jour en se basant sur l'avantage environnemental des porcs certifiés. La certification ISO est d'ailleurs reconnue dans 110 pays.

Le sol comme puits de carbone

THIERRY LARIVIÈRE

Des études menées par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) en France permettent de croire qu'il est possible de stocker davantage de gaz carbonique dans les terres agricoles. Cet atout pourrait se révéler d'importance dans l'atteinte des objectifs du protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre. Il faut savoir que la végétation synthétise de la matière organique à partir du CO_2 contenu dans l'atmosphère. La matière organique ainsi stockée dans le sol finit par se minéraliser, processus qui restitue du CO_2 dans l'atmosphère. Le stockage est donc temporaire. Il peut toutefois être important parce que les sols de la planète contiennent deux fois plus de carbone que l'atmosphère. Les études dans la région de Paris ont montré que l'on pouvait accroître le carbone dans le sol de 3 à 5 millions de tonnes de carbone par année pendant 20 ans. Les experts estiment toutefois qu'il est plus réaliste d'évaluer les gains de 1 à 3 millions de tonnes pour l'ensemble du territoire métropolitain. La température et la quantité d'eau disponible peuvent influer grandement sur les résultats finaux. Les pratiques les plus efficaces pour stocker du carbone dans le sol sont la plantation d'arbres ou la conversion en prairie de terres labourées. La suppression du labour, l'implantation d'engrais verts, l'enherbement permanent des vignobles et vergers et l'implantation de haies peuvent aussi contribuer.

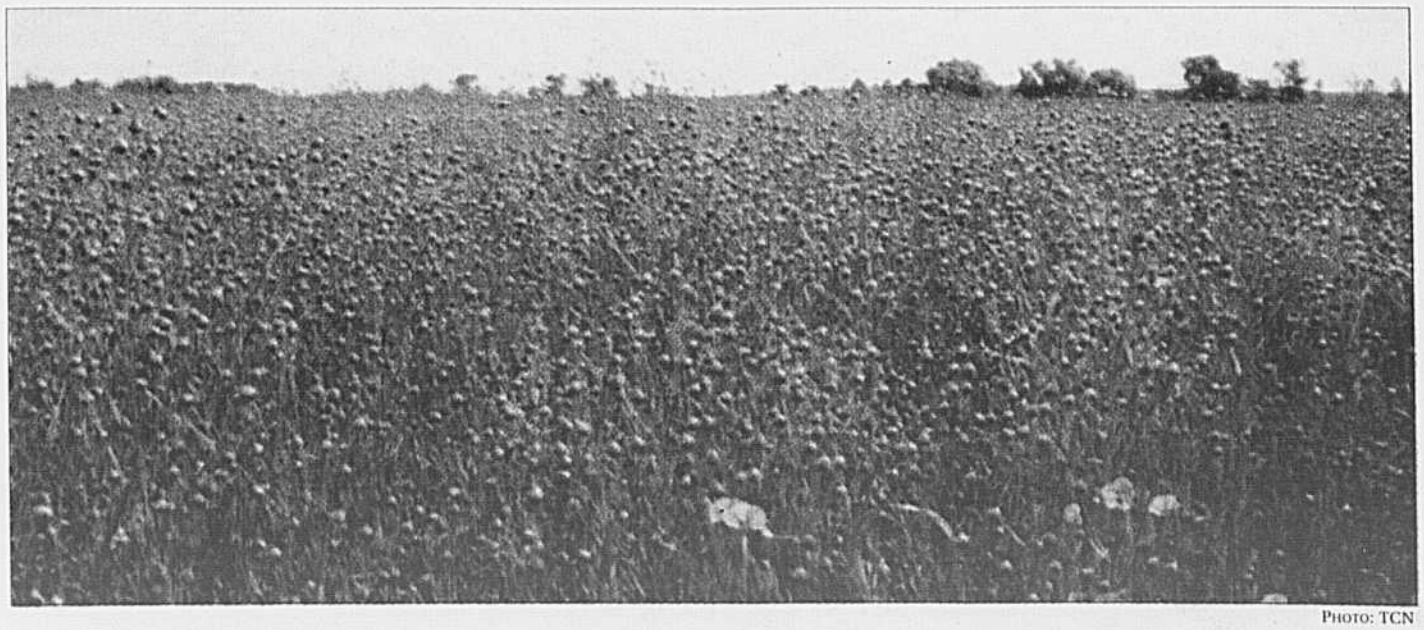


PHOTO: TCN

UNIVERT

THIERRY LARIVIÈRE

Du saumon dans l'Etchemin

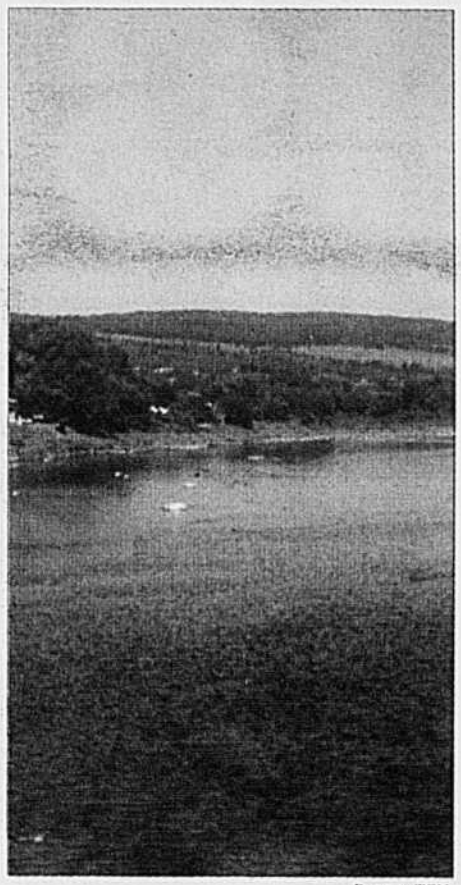


PHOTO : TCN

Après 200 ans d'absence, des pêcheurs ont signalé la présence de saumons dans la rivière Etchemin qui puise sont eau dans la région de Chaudière-Appalaches. « Mère Nature nous a fait un clin d'œil l'été passé puisqu'un saumon pêché dans la rivière Etchemin a été officiellement identifié et que d'autres prises nous ont été rapportées », a indiqué André Bélisle, président du Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE), qui lançait récemment sa campagne de financement à Saint-Léon-de-Standon. Des projets sont prévus pour redonner aux citoyens un accès à la rivière. Un circuit de pêche à l'omble fontaine (truite mouchetée) est prévu dans le secteur du mont Orignal et un circuit de canot dans les méandres des environs de Saint-Léon-de-Standon. On étudie également la création d'un parc sur l'Etchemin entre l'embouchure, à Lévis, et les chutes Etchemin. « La rivière Etchemin sera au cœur de notre stratégie nature au cours des prochaines années », a déclaré Jean Garon, maire de Lévis, lors du lancement de la campagne du CRRE.

Réduire les odeurs en Beauce

Les producteurs de porcs de la Beauce tentent de réduire le niveau d'odeurs désagréables des résidents de Sainte-Marie. Les résidents de la municipalité rempliront un bulletin d'odeurs où seront consignés la météo et le niveau d'odeurs (faible, moyen, fort). Les producteurs du rang Saint-Étienne Nord seront particulièrement mis à contribution puisque les vents dominants se dirigent de cet endroit jusqu'à Sainte-Marie. Les rampes basses seront de rigueur et les épandages d'été se feront du lundi au jeudi inclusivement à moins que la météo ne l'empêche. Des enzymes dans l'alimentation des porcs seront également testés. Le ministère de l'Agriculture compilera les données comprises dans les bulletins à l'automne. Rappelons qu'un projet semblable, les bulletins d'odeur en moins, est déjà en place à Coaticook.

Milliers de puits identifiés

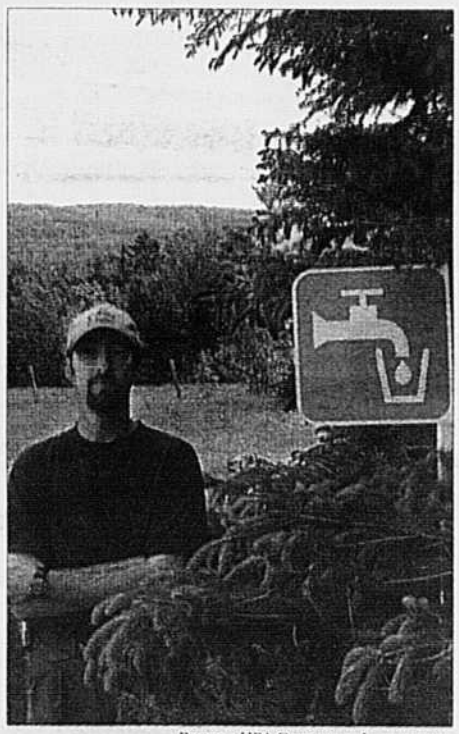


PHOTO : UPA OUTAOUAIS-LAURENTIDES

Le producteur agricole Mario Allen a installé un panneau signalant la présence d'un puits à moins de 30 mètres d'un champ cultivé de façon à protéger la qualité de l'eau potable.

Le projet d'identification volontaire des puits, amorcé l'année dernière en Estrie, continue de faire des petits. Dans les trois fédérations de la région de Québec, l'UPA souhaite identifier près de 3000 puits cette année. « Nous souhaitons, en plus de protéger les puits d'eau potable, créer des relations harmonieuses entre les citoyens et les producteurs agricoles », a déclaré Martin Brochu, président du Syndicat de l'UPA de Centre-Rivière-Bécancour. Pas moins de 411 panneaux de signalisation sont maintenant installés en Outaouais-Laurentides. En Outaouais seulement, 240 puits seront clairement localisés.

Coup de filet

Un réseau de 50 braconneurs de perchaudes et de dorés a été démantelé dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Venise-en-Québec. Pas moins de 90 agents de la faune ont enquêté pendant deux ans pour réussir ce coup de filet inusité. Environ 200 000 poissons (perchaudes, dorés, mariganes noires) étaient vendus entre 15 $ et 19 $ le kilo. La Société de la faune portera donc 300 chefs d'accusation contre les vendeurs et les acheteurs. La Société estime que cette pêche illégale avait « des répercussions négatives considérables sur la santé de la population de perchaudes de même que sur la qualité de la pêche ».

Loi sur les espèces en péril

Ottawa a finalement voté la Loi sur les espèces en péril (LEP) au début juin. « Cette loi protège la nature tout en invitant les Canadiens, surtout ceux qui tirent leurs revenus de la nature, à participer par l'intendance », a déclaré David Anderson, ministre fédéral de l'Environnement lors de la promulgation de la loi. La nouvelle législation prévoit une étape d'évaluation, d'inscription et de rétablissement de toutes les espèces en péril. La protection de l'habitat de ces espèces est bien entendu un facteur clé de la réussite. Dans cette optique, le gouvernement fédéral investira 9 M$ dans 164 projets au Canada dans le cadre du Programme d'intendance de l'habitat. Le budget 2003 prévoit 33 M$ pour la mise en œuvre de la LEP, sans compter les 180 M$ sur cinq ans votés en l'an 2000 pour la Stratégie nationale de protection des espèces en péril. Une partie importante de cette somme est consacrée à l'intendance des habitats. Actuellement, 364 espèces sont considérées en péril au Canada comme le caribou des bois ou le blaireau d'Amérique. Pour plus d'information, consultez le site Internet *www.registrelep.gc.ca* ou le *www.especesenperil.gc.ca*.

Une rivière sous la loupe

La rivière des Envies, en Mauricie, est scrutée à la loupe par deux universités. Il s'agit d'un vaste projet de réduction de la pollution diffuse qui vise 120 producteurs agricoles sur 500 kilomètres carrés. Le professeur Stéphane Campeau de l'Université du Québec à Trois-Rivières analyse l'écoulement de l'eau, l'érosion des sols et le transport des sédiments depuis l'an dernier et jusqu'en 2004. À terme, il sera donc possible de mesurer l'impact des efforts de réduction de la pollution dans ce cours d'eau tributaire de la Batiscan. L'UPA de la Mauricie, la Société d'aménagement et de mise en valeur de la rivière Batiscan, l'Université Laval, le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Environnement participent tous au projet. Ces ministères prévoient l'établissement d'un « cadre écologique de référence » qui pourrait servir de comparaison dans d'autres bassins agricoles du Québec. Les principales bonnes pratiques mises en place sont les clôtures pour empêcher les animaux de s'abreuver directement dans la rivière et les bandes riveraines.

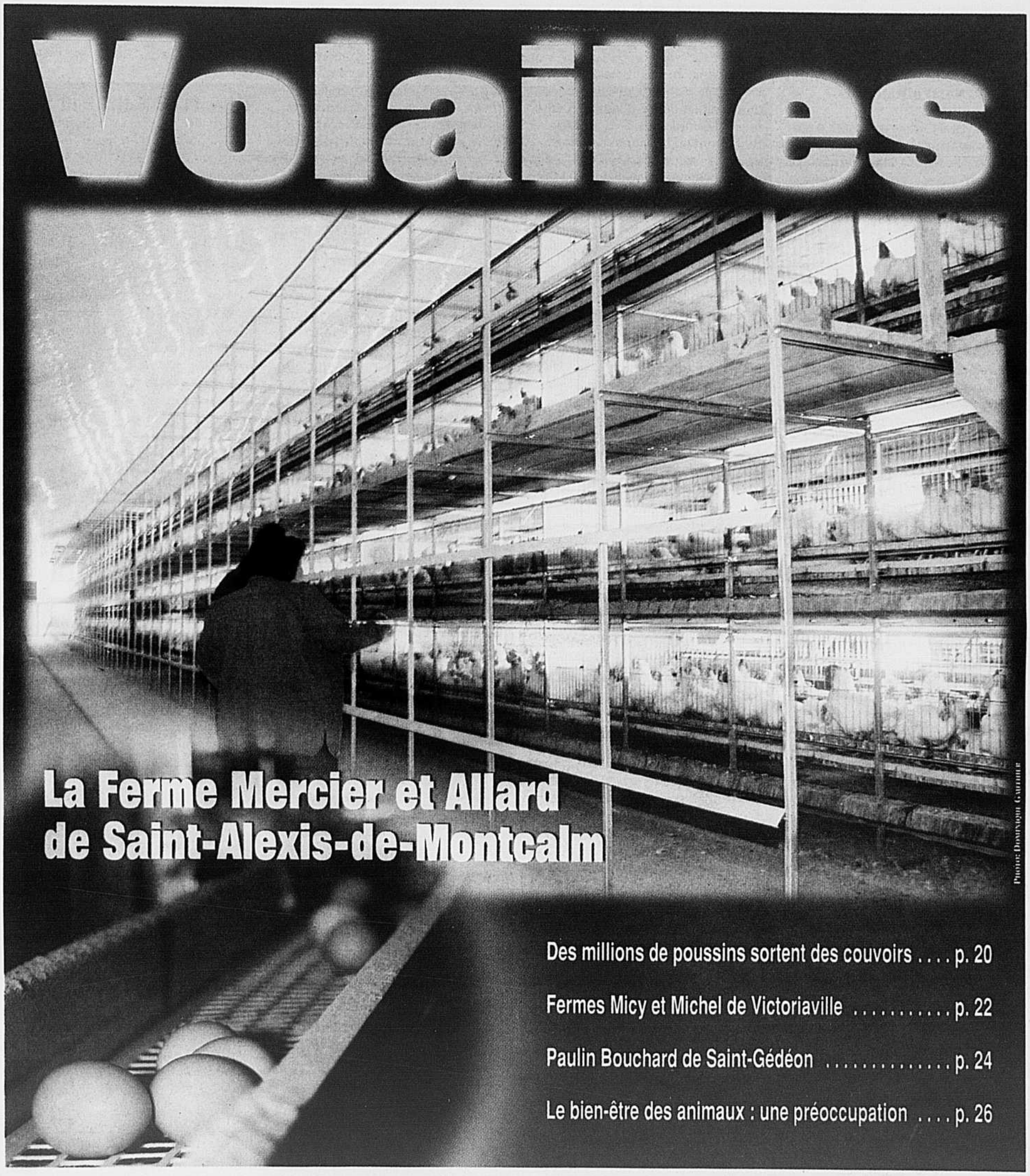
Du mercure dans la pluie

Une étude menée aux États-Unis confirme la présence de mercure dans l'eau de pluie à des niveaux excédant la limite acceptable. L'étude de la National Wildlife Federation se portait sur la pluie de 12 États de l'Est américain, dont celui de New York. L'eau de pluie des 12 États dépasse donc les normes sur le mercure fixées par l'*Environmental Protection Agency* (EPA). Rappelons que le mercure est une neurotoxine qui peut causer des dommages à ceux qui le consomment et notamment aux fœtus en gestation. Le mercure entrave également le cycle reproductif d'espèces comme le huard, la loutre et le vison.Or, le mercure se retrouve dans la chaîne alimentaire par le biais des poissons et de l'eau. Les principales sources de mercure sont les émissions des centrales thermiques au charbon et les incinérateurs.

L'UTILI-TERRE
Le nouveau répertoire de machinerie agricole
Retrouvez toutes nos annonces de l'Utili-Terre sur Internet
Visitez www.agricom.ca et cliquez sur l'Utili-Terre
Photo : Dominic Gauthier
En quelques clics,
trouvez la machinerie qui vous convient !!!

Avis public
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
La Régie évaluera les interventions du Syndicat des producteurs de lapins du Québec dans la mise en marché du produit visé par le plan conjoint au cours d'une séance publique qu'elle tiendra le 10 juillet 2003 à 10h00 à l'Hôtel Le Dauphin, salle Versailles, 600 boulevard Saint-Joseph Ouest, Drummondville.
Les personnes intéressées à faire des représentations doivent en aviser préalablement monsieur Jean-Claude Blanchette au (514) 873-4024.
Montréal, 16 juin 2003
Me Claude Régnier, Secrétaire
Québec

Volailles



La Ferme Mercier et Allard de Saint-Alexis-de-Montcalm

Photos Dominique Garneau

Des millions de poussins sortent des couvoirs .... p. 20

Fermes Micy et Michel de Victoriaville ..... p. 22

Paulin Bouchard de Saint-Gédéon ..... p. 24

Le bien-être des animaux : une préoccupation .... p. 26

CO-OP

Le réseau et ses experts-conseils
toujours présents depuis 1922



en production avicole

LE COUVOIR PROVINCIAL

Des millions de poussins

RÉNALD BOURGEOIS

La Coopérative Fédérée de Québec possède trois couvoirs qui produisent quelque 38 millions de poussins et 1,5 M de poussins qui deviendront des poules pondeuses chaque année. Le plus important est à Victoriaville et produit 30 M de poussins pour le poulet à griller. Un autre à Saint-Félix-de-Valois dans la région de Lanaudière produit huit millions de poussins. Les poussins de pondeuses sont produits à Saint-Jude, près de Saint-Hyacinthe.

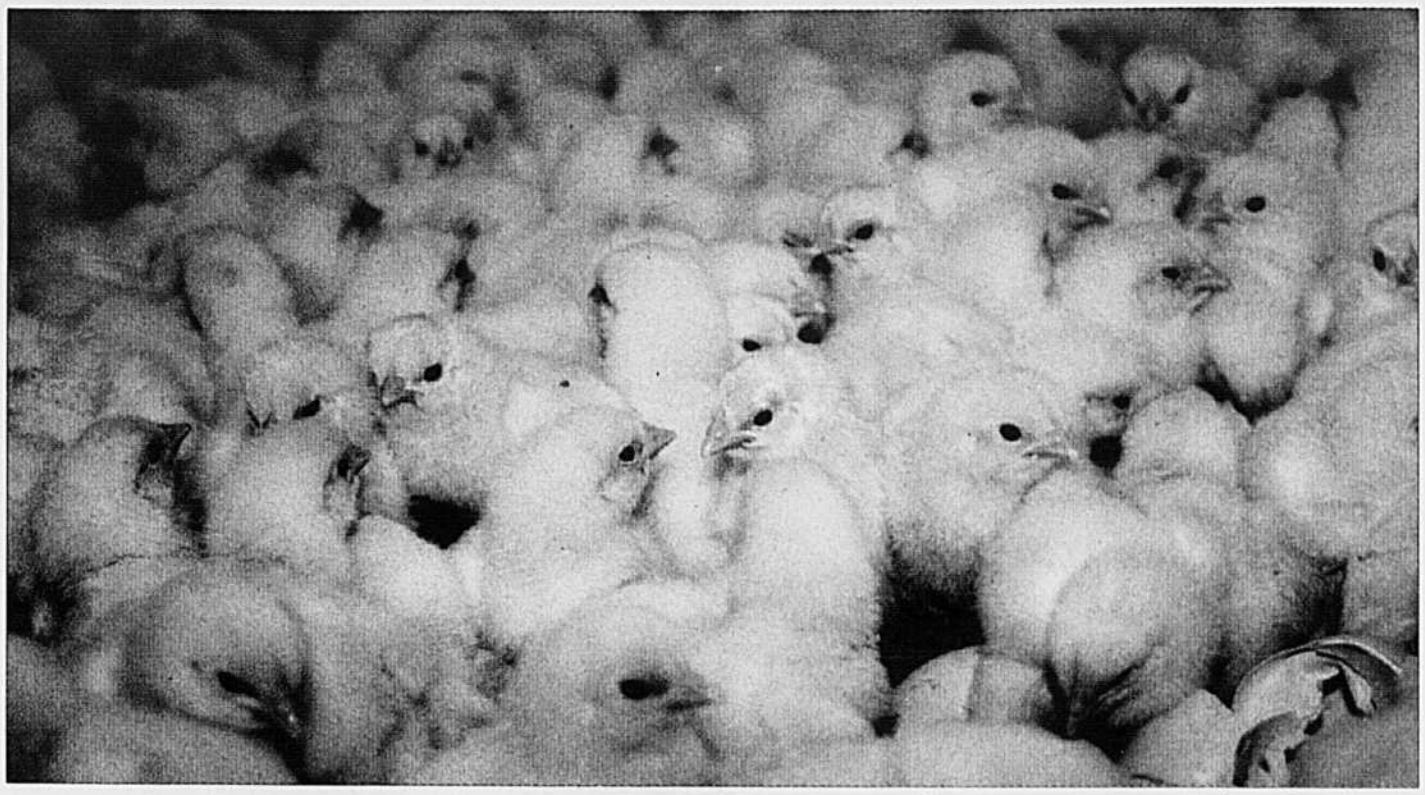
Le couvoir provincial de Victoriaville a été complètement rénové en 1999, il y a plus de trois ans. À cette occasion, la capacité d'incubation a été doublée. Le couvoir compte maintenant 20 incubateurs d'une capacité de 90 720 œufs. Il s'agit donc d'un couvoir à la pointe de la technologie où des mesures sanitaires strictes sont en place pour assurer la bonne santé des oiseaux qui seront envoyés en élevage chez les producteurs.

Les œufs arrivent des fermes d'élevage des producteurs et sont gardés au frais à 65 degrés Fahrenheit et 75 % d'humidité. On attend quatre à six jours après la réception avant l'incubation. Les œufs, même ceux importés des États-Unis, sont de toute façon mis en incubation avant le septième jour d'âge. À partir du dixième jour, la qualité et la viabilité de l'œuf fécondé diminuent rapidement.

Les œufs passent 18 jours dans les incubateurs Jamesway d'une capacité de 90 720 œufs et trois jours dans l'éclosoir d'une capacité de 15 120 oeufs. Ils sont auparavant placés sur des étagères mobiles et entrés une ou deux fois par semaine. L'environnement est contrôlé en fonction de l'âge de l'œuf afin que ceux-ci reçoivent exactement la chaleur, l'humidité et le bioxyde de carbone dont ils ont besoin. La température d'incubation est de 99 degrés F et 85 % d'humidité. La vaccination contre la maladie de Marek est réalisée à travers la coquille à la sortie de l'incubateur et celles contre la bronchite et la coccidiose se font par vaporisation des poussins. En moyenne dans les couvoirs, quelque 83 % des œufs mis en incubation deviennent des poulets commercialisables.

Le sexage qui se faisait auparavant à l'anus se fait maintenant à l'aile. Les deux rangées de plumes de l'aile des mâles ont la même longueur tandis que celles des femelles sont inégales. Il s'agit d'une sélection génétique qui a permis de faciliter la séparation des sexes des poulets.

Il va sans dire que l'une des tâches les plus importantes au Couvoir provincial est de respecter les règles de la biosécurité. Le nettoyage et la désinfection des équipements sont des tâches répétitives et nécessaires entre chaque mise en incubation.



Photos: Rénald Bourgeois

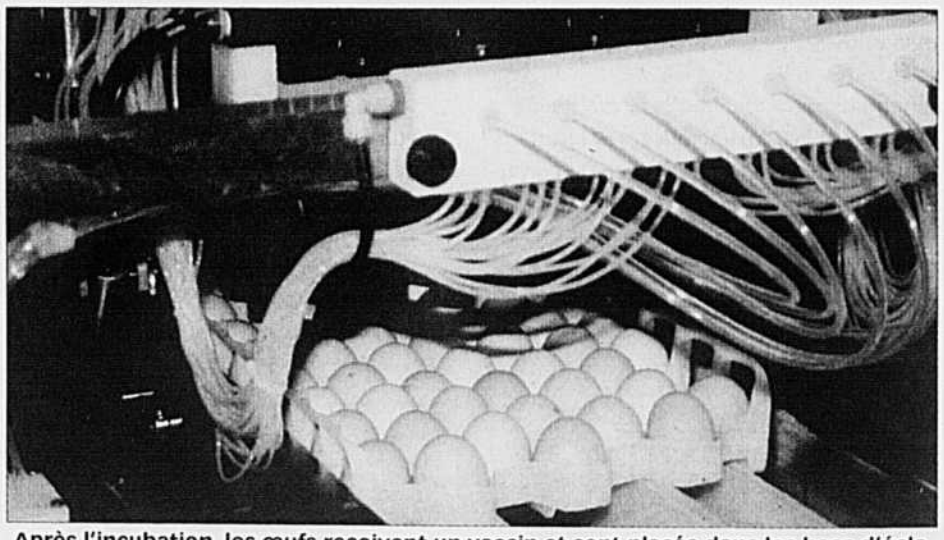
Il y a foule à la sortie des coquilles.

Fermes d'élevage

La Coopérative Fédérée de Québec dispose de deux fermes d'élevage, la Ferme Colibri à Wickham et une autre à Saint-Jude se spécialisent dans la production de poulet de chair. Les bâtiments ont été rénovés au cours des dernières années. On a notamment installé des systèmes d'alimentation et de cueillette automatisés des œufs et des systèmes de contrôle de l'environnement intérieur pour améliorer l'efficacité de la production et le bien-être des oiseaux. La ponte est gérée grâce à un programme lumineux. L'éclairage est près de murs extérieurs pour créer une zone moins éclairée au centre où se trouvent les nids de ponte.

Les fermes de Warwick et de Saint-Jude hébergent 120 000 pondeuses et 20 000 poules pour la production d'œufs de pondeuses, qui alimentent les couvoirs coopératifs. Il faut cependant au total 300 à 330 000 pondeuses pour répondre aux besoins de l'entreprise. Les poules commencent à pondre à 24 semaines poursuivent jusqu'à 60 à 65 semaines.

La ferme Colibri a commencé l'élevage de poulettes rouges. Elle a présentement trois troupeaux pour un total de 22 000 pondeuses de race Red Bro. Ces poussins sont élevés pour approvisionner les éleveurs de gros poulets dont la demande est en croissance. Ils sont en demande pour les produits de spécialité. Une partie est vendue vivante aux États-Unis, dans la région de New York. Ces oiseaux venus d'Europe sont mieux équilibrés plus rustiques et plus résistants aux maladies que les oiseaux développés par les sélectionneurs américains.



Après l'incubation, les œufs reçoivent un vaccin et sont placés dans les bacs d'éclosion.



Les poussins sont sexés avant d'être expédiés aux fermes d'élevage.

Offrez-vous la Plus-Value Purina!



Pour plus d'information concernant nos produits et services, n'hésitez pas à communiquer avec nous au numéro suivant:
(450) 676-8607
Purina
www.agribrands.com





LA FERME MERCIER ET ALLARD

Des pondeuses d'oeufs d'incubation en cages et en étages

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Martine Mercier, première femme à atteindre la vice-présidence de l'UPA, n'a pas froid aux yeux. Tous en conviennent. Son audace ne se limite pas au syndicalisme agricole et colore aussi sa façon d'exercer sa profession. Et ici, on ne parle pas de ses cheveux rouges teints par sa fille Catherine ! Copropriétaire, avec son fils Clément Allard, de la Ferme Mercier et Allard, Martine exploite depuis le début de l'année un poulailler tout neuf qui abrite quelque 10 000 pondeuses d'œufs d'incubation réparties en unités parentales et juchées sur quatre étages. Cette ferme avicole, localisée à Saint-Alexis-de-Montcalm, est la première au Québec à implanter cette nouvelle technologie qui contraste avec les élevages au sol habituels.



PHOTOS: DOMINIC GAUTHIER

Martine Mercier et son fils Clément Allard, des éleveurs de volailles audacieux.



Laver et classer les œufs repose Martine du stress des activités syndicales.

Il ne s'agit pas pour autant d'un saut dans le vide. La Ferme Mercier et Allard avait été la première en Amérique, il y a déjà 16 ans, à faire confiance à la technologie développée par la compagnie hollandaise Vencomatic. Martine ne projetait aucunement de changer ses techniques d'élevage. Mais le feu qui a ravagé deux poulaillers, en janvier 2001, bien qu'éprouvant, a donné l'opportunité de moderniser les installations. « Je n'ai jamais envisagé de ne pas reconstruire, explique-t-elle, avec son assurance habituelle. En production d'œufs depuis 1979 et au tout début de la quarantaine, je voulais continuer à gagner ma vie. Je sais très bien que les activités syndicales, ça ne dure qu'un temps. Et avec un fils de 22 ans prêt à s'associer, ça facilite la décision, prise le jour même de l'incendie ! »

L'association a eu lieu en septembre 2002, un mois avant la construction du poulailler. Clément, responsable de la gestion du troupeau et de l'informatique du poulailler, détient une attestation d'études collégiales en gestion informatique du Cégep de Joliette. Ce solide gaillard est revenu à la ferme maternelle depuis quatre ans après avoir notamment installé des systèmes Vencomatic !

Et tant qu'à rebâtir, aussi bien donner de bonnes conditions aux éleveurs et aux volailles. Arrivées à un jour des États-Unis, les poules Ross demeurent en élevage jusqu'à la 21e semaine. Elles commencent à pondre environ trois semaines plus tard et leurs œufs quittent pour le couvoir à la 26e semaine. L'abattage survient à la 62e semaine.

Unités parentales

Martine avait eu un bref aperçu du système Vencomatic Véranda en cages lors d'une visite à une exposition avicole, aux États-Unis, en 1996. Mais la vidéo a ses limites ! Voulant être sûre du bien-être des oiseaux, elle a fait une visite éclair d'une fin de semaine, à Saskatoon, chez les Létourneau, les premiers au Canada à faire appel à cette technique d'élevage. Un voyage en Hollande l'a définitivement convaincue.

Le poulailler, qui coûte plus d'un million de dollars, renferme trois lignes de production de quatre étages totalisant 168 unités parentales, les plus hautes étant à 15 pieds du sol. Chaque unité parentale peut recevoir 66 têtes. Elles logent actuellement 60 têtes, soit 55 poules et cinq coqs. « Les oiseaux disposent ainsi de plus d'espace et de plus d'air et ne s'en portent que mieux.

QUALITÉ
BOIRE &FRÈRES INC.
SERVICE
532, rang 9,
WICKHAM (Qc) J0C 1S0
Tél.: (819) 398-6807
Fax : (819) 398-7171

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES BOIS-FRANCS
S.C.A. Bois-Francs
5, avenue Pie X
Case postale 776
Victoriaville (Québec) G6P 7W7
Téléphone
Bur.: (819) 758-0671
Rés.: (819) 398-7073
Télécopieur: Bur.: (819) 758-5743
Guy Massé, t.p.
RÉSPONSABLE DES PRODUCTIONS AVICOLES
CO-OP
La S.C.A. des Bois-Francs: *Votre partenaire de confiance!*

Comment combattre la coccidiose
STRATÉGIE Nº 1 : CLINACOX*
Frappez un grand coup!
Expulsez la coccidiose de vos poulaillers avec **Clinacox*** !
Approuvé pour le poulet de chair et la dinde, l'anticoccidien Clinacox tue les coccidies, « nettoie » les fermes et redonne du punch à vos programmes anticoccidiens.
Pour gagner le combat contre la coccidiose, communiquez avec nous sans tarder! 1 800 605-2584
Schering-Plough Santé Animale
Division de SCHERING CANADA INC.
SAVOIR-FAIRE...ENGAGEMENT...VALEUR
Pointe-Claire (Québec) H9R 1B4
* Marque de commerce déposée



FERMES MICY ET MICHEL

Des élevages avicoles en avance de plusieurs crêtes !

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Les plus gros producteurs québécois d'œufs d'incubation de poulet à chair, non couvoiriers, vivent à Victoriaville. Et la grosseur de leur entreprise est loin d'être le seul facteur qui les place en avant du peloton. Qu'il suffise de rappeler que la Ferme Micy et la Ferme Yves Michel ont remporté le prix du producteur d'œufs d'incubation à l'échelle canadienne, en 2001, pour avoir une idée de la trempe de leurs propriétaires, Irja Taskinen et Yves Michel.

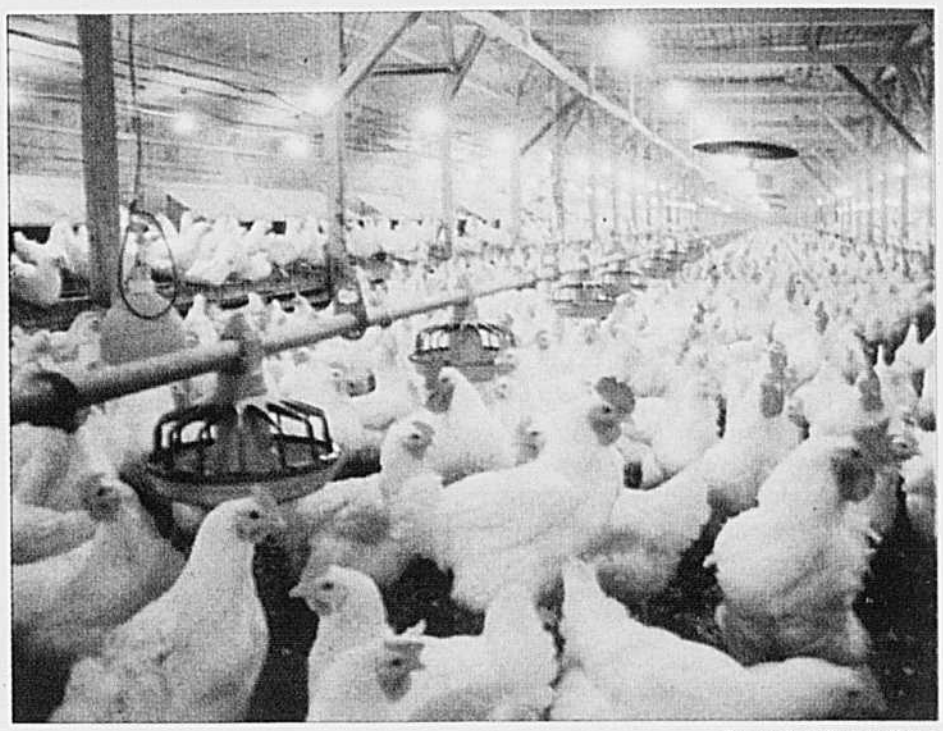
À chaque jour, environ 17 000 œufs produits par quelque 40 000 pondeuses quittent cette entreprise, qui vaut plusieurs millions de dollars, en direction de trois couvoirs. « Je n'achète pas leurs poussins, car je n'élève pas de poulet à chair. La seule façon de demeurer leur fournisseur, c'est d'être le meilleur producteur dans chaque couvoir », a dit M. Michel, en entrevue, le 7 mai dernier.

Mais l'entreprise n'a pas toujours eu ce panache. En 1979, Irja et Yves rêvaient d'une ferme avicole. Le père d'Yves, un meunier, a vainement tenté de décourager son fils de se lancer en aviculture. Irja achète alors un bâtiment capable de loger 5000 pondeuses servant en même temps à l'élevage et à la ponte. Le couple a opté pour les œufs d'incubation, un peu plus payants à l'époque. Au fil des ans, le couple a racheté ou construit des poulaillers, le dernier érigé en 1988 avec 20 000 pieds carrés, pour atteindre 40 000 pondeuses en 1991.

Insémination artificielle

De 1984 à 1996, Yves et Irja ont mené un projet d'insémination artificielle, une expérience inédite au Canada dans le domaine des œufs d'incubation. Ils voulaient ainsi hausser le taux d'éclosion des poussins. Grâce à des cages superposées sur trois étages, ils ont triplé la capacité d'un poulailler et pu inséminer 15 000 pondeuses à toutes les semaines. Ils ont ainsi majoré de 6 % le taux d'éclosion, le portant à 84 %. Ils ont cessé cette opération avec la mise au

Suite à la page 23



PHOTOS: JEAN-CHARLES GAGNÉ

Les poules pondeuses des Fermes Micy et Yves Michel sont de retour au sol, après un épisode en cage pour insémination articifielle.

Suite de la page 21

Le taux de ponte se situe à 86 %. Il n'y a plus d'oeufs par terre ou impropres à l'incubation.

Ça ne sert à rien de surcharger un poulailler », indique Clément. Chaque unité comporte un panneau séparateur qui l'isole des autres et qui contrecarre la répercussion en chaîne du stress d'un bout à l'autre du poulailler.

Au premier abord, la hauteur des cages frappe. Les poules peuvent s'étirer le cou autant qu'elles veulent. « Le coq a besoin d'espace pour faire son travail », explique Martine, sourire en coin. Les unités sont construites en angle ce qui permet aux œufs produits en dehors des pondoirs de se retrouver sur le collecteur d'œufs automatique. Douze courroies charrient les œufs, à la vitesse désirée, vers trois élévateurs. Ils se retrouvent sur un convoyeur qui les amène à la table à œufs où ils sont lavés et classés. Une tâche que Martine affectionne particulièrement et qui la repose du stress syndical. Le bâtiment est conçu pour recevoir une autre ligne de production.

Mieux aéré et plus productif

Les poules respirent un air toujours frais grâce à la qualité du système de ventilation, expose Clément. Neuf ventilateurs, d'une capacité suffisante pour 14 000 oiseaux, sortent la chaleur du bâtiment. Un gros conducteur («dock») alimenté par un échangeur d'air distribue l'air par le centre fournissant ainsi une meilleure poussée. Des bouches d'air soufflent des deux côtés de chaque unité parentale. Un tel système a fortement réduit les émanations d'ammoniaque et a de plus diminué les coûts de propane.

Chaque étage est muni d'un tapis mobile qui achemine les fientes des volailles vers une fosse abritée. « Le système de ventilation permet de sécher le fumier à 90 %. On n'a pas de misère à convaincre nos voisins, dont trois sont producteurs de légumes, à venir chercher cette matière première riche en azote », note Clément. Chaque étage possède sa ligne à eau. « Les poules consomment une eau toujours propre, sans gaspillage, grâce aux huit abreuvoirs avec tétines présents dans chaque unité parentale », dit Martine.

Le système permet d'économiser 5 % de moulée entre autres parce que les volailles se déplacent moins et qu'un ajustement quotidien tient compte du nombre exact d'oiseaux vivants. Quand des oiseaux consomment une tonne et demi par jour, ça paraît ! « Le taux de mortalité est plus faible parce que les poules, sûres d'avoir leur ration, ne se bousculent pas », avance Clément. « Au sol, les oiseaux plus faibles demeurent plus faibles. Avec notre approche, le troupeau évolue de façon plus uniforme », ajoute Martine. Les rations composées de maïs, de soya et d'orge ne contiennent ni farines animales ni antibiotiques. Commandées par ordinateur, elles sont pesées électroniquement et varient selon qu'elles s'adressent aux coqs ou aux poules, selon leurs besoins. Les oiseaux sont nourris une fois par jour, à raison de sept coups de soigneur d'affilée, séparés d'un intervalle de trois minutes. L'opération dure 48 minutes.

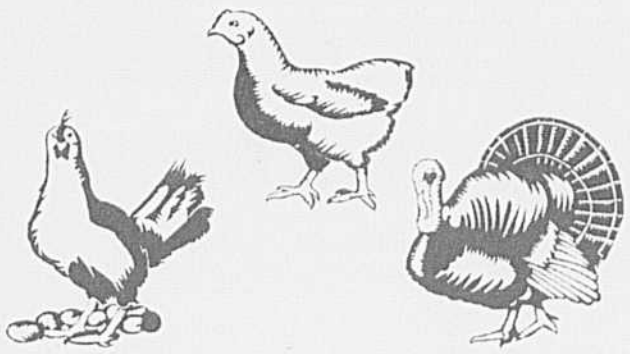
« Nous sommes très satisfaits de notre courbe de productivité », disent la mère et le fils. Le taux de ponte se situe à 86 %. Il n'y a plus d'œufs par terre ou impropres à l'incubation. Le taux d'éclosion, en hausse, frise les 83 %, une bonne performance quand on considère que les coqs ont eu des infections aux pattes à la suite du transfert des bâtiments d'élevage, à – 40 degrés Celsius, en février. À cheptel équivalent, quelque 700 œufs de plus par jour partent vers le Couvoir Ramsay, à Saint-Félix-de-Valois. Après huit heures de noirceur, l'éclairage redémarre au matin et prend une vingtaine de minutes avant d'atteindre sa pleine luminosité.

Le meilleur est à venir

Et le meilleur est à venir, croit Martine. « Je ne suis pas une maniaque de la productivité. Mais avec les outils en place et la contribution de Clément, nous établirons peut-être des records de performance quand nous maîtriserons vraiment le nouveau système. » On n'a donc pas fini d'entendre parler de La Ferme Mercier et Allard...

La puissance de la recherche à votre portée

SHUR-GAIN



#1 dans l'alimentation de la volaille

Suite de la page 22

À son meilleur, une poule pond un oeuf par jour. En fin de cycle, elle fournir six oeufs en 10 jours. Un troupeau est considéré comme excellent s'il affiche un taux de ponte de 87 %.

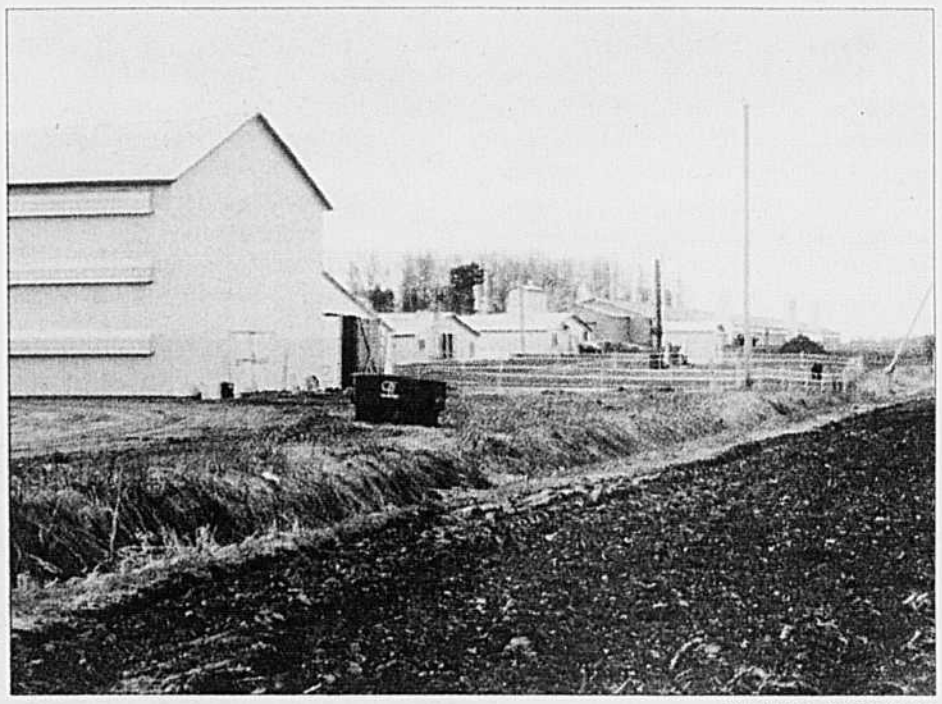
point, par un chercheur américain, d'une alimentation au sol séparée pour les mâles et les femelles. Une approche qui a annulé, à toutes fins utiles, l'écart qui justifiait le recours à l'insémination artificielle.

« Des Formule 1 »

M. Michel compare les poules pondeuses de reproduction à des « Formule 1 ». « Ce sont des oiseaux à grand potentiel laissant peu de marge d'erreur à l'éleveur », dit-il. D'où l'obligation d'une régie très serrée. Les poulaillers sont équipés de balances automatiques afin d'assurer une grande précision dans la distribution alimentaire. Les oiseaux ont droit à un nombre déterminé de rations calibrées en fonction de leur lignée et de leur âge. Ils bouffent quelque 2500 tonnes de moulée par an composée de maïs, d'orge, de blé et de protéines.

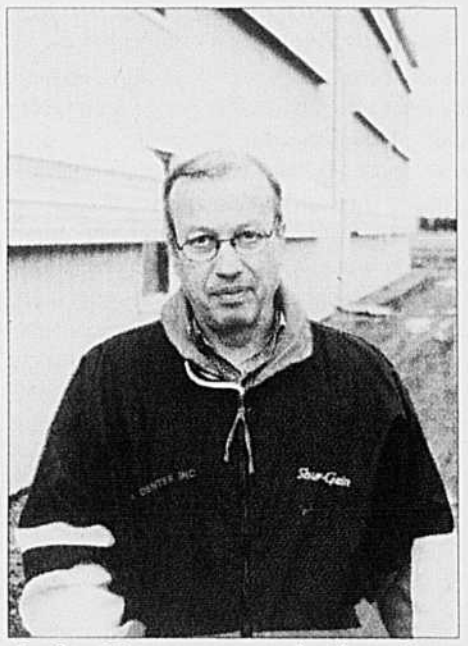
Les poules arrivent des États-Unis à un jour, pondent durant 40 semaines environ et quittent pour l'abattoir à 62 semaines. Le grand défi est de les faire entrer en production en même temps, autour de la 20e semaine. « Les oiseaux n'entrent en ponte que si 85 % du cheptel est uniforme et a atteint le poids cible », signale Yves. Les oiseaux sont pesés à toutes les semaines. « Entre la 22e et la 32e semaine, une période critique, l'éleveur doit ajuster la moulée au moins trois fois par semaine pour satisfaire le plus exactement possible les besoins des oiseaux. Trop alimentée, une pondeuse va engraisser trop vite et son cycle de ponte va être raccourci de beaucoup. Or, c'est durant les huit dernières semaines qu'un éleveur va chercher son profit. » L'expédition des œufs aux couvoirs débute vers la 26e semaine. Ça prend donc sept mois avant qu'un éleveur reçoive sa première paye. À son meilleur, une poule pond un œuf par jour. En fin de cycle, elle fournit six œufs en 10 jours. Un troupeau est considéré comme excellent s'il affiche un taux de ponte de 87 %, précise M. Michel. « C'était notre cas en 2001, notre meilleure année, lorsque nous avons gagné le prix du producteur d'œufs d'incubation. » Les fermes Micy et Michel ont été parmi les premières à s'équiper de nids automatiques.

Les coqs, séparés des femelles jusqu'à l'âge de 20 semaines, doivent aussi être alimentés adéquatement. Autrement, leur développement testiculaire peut être affecté ou un poids trop élevé les empêchera de s'accoupler. Le couple Taskinen/Michel a été dans les premiers éleveurs à installer des soigneurs distincts pour les coqs. Le nombre de mâles varie selon les lignées sans dépasser 10 % du cheptel, sinon gare aux batailles de coqs ! Après 40 semaines, on retire les coqs inefficaces, car les poules leur demeurent fidèles et ne sont plus fécondées.



Photos: Jean-Charles Gagné

Les fermes Micy et Yves Michel comptent plusieurs bâtiments d'élevage et de ponte.



Après 25 ans en production, Yves Michel, un homme très déterminé, est le plus gros producteur québécois d'œufs d'incubation de poulet à chair non couvoirier.

Des enjeux

Yves Michel répète qu'il faut « penser national » en cette période de négociations à l'OMC et que les chicanes internes doivent passer au second plan. « Si nous n'avons plus de plan national, on n'aura plus de problème du tout ! »

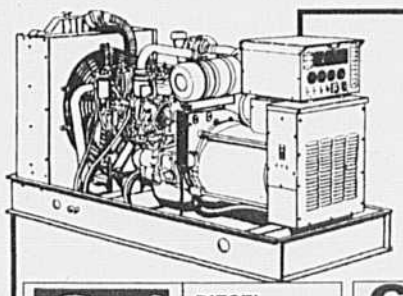
Il s'inquiète du fait que le nombre de producteurs diminue sans cesse malgré une progression de la production. Le coût des quotas va selon lui tuer la relève. Seuls les enfants d'éleveurs peuvent prendre la ferme grâce à un cadeau des parents. « Ils subissent toutefois une pression énorme, se disant : nous privons nos parents de revenus importants. Nous n'avons pas le droit de manquer notre coup ! »

M. Michel voit venir un problème majeur en environnement. Il doute de pouvoir renouveler toutes les ententes qu'il détient avec des producteurs laitiers si bien qu'il risque de se retrouver à court de superficies d'épandage. « Nous avons pris de l'expansion pendant 20 ans sans être obligés d'acheter des terres pour l'épandage. Et du jour au lendemain, on nous oblige, sans alternative valable, à les posséder. Dans mon cas, cela représente un investissement de 2,5 M$. Il faut qu'on nous fournisse une méthode de traitement alternative. En Hollande, les éleveurs brûlent le fumier pour en faire de l'électricité ou du méthane pour chauffer leurs bâtisses. »

Les poulaillers renferment des races différentes (Cobb, Ross, Harbour Acre et Hubbard) afin de répondre aux commandes des couvoirs qui veulent des oiseaux à poitrines ou à cuisses plus développées. « Nous visons une moyenne de 120 poussins par poule entrée. Sauf qu'une lignée est nettement moins performante et entraîne une perte de 2,30 $ par poule. Sur 10 000 poules, c'est 23 000 $ à absorber sur 40 semaines. Il faudra trouver un moyen d'éviter que l'éleveur soit le seul à absorber cette perte », a expliqué M. Michel.

Une affaire de famille

En plus d'Irja, technologiste agricole, qui s'occupe de la production, et d'Yves, bachelier en administration, qui voit à la gestion, six employés à temps plein et trois à temps partiel travaillent sur ces fermes. C'est leur fille Natacha qui verra à instaurer les normes HACCP à la ferme. Elle y possède déjà un élevage de poulet de reproduction. Tanja, détentrice d'une maîtrise en administration, devrait se joindre à l'équipe dès l'été 2003.



GENERAC®
POWER SYSTEMS INC.

Gamme complète
d'alternateur
motorisé
de 10kw à 1000kw

GM INC.
DIESEL
ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRATRICE
MINI-MOTEUR

Groupe Maska inc.
550 Vaudreuil,
St-Hyacinthe (Qc) J2S 4H2
Tél.: (450) 773-7471
Sans frais 1 800 363-0114
Montréal (514) 861-5046
Fax: (450) 773-9375

Comment combattre la coccidiose
STRATÉGIE Nº 2 : COCCIVAC®-B

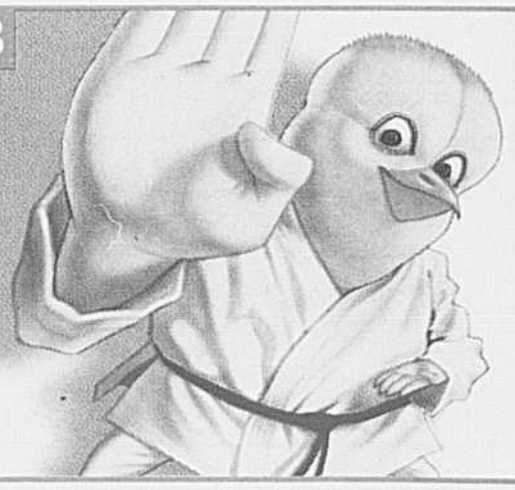
Prévenez les coups!

Faites les premiers pas pour prévenir la coccidiose. Avec le vaccin **Coccivac®-B**, vous maîtrisez la situation. Administré au couvoir, Coccivac-B protège vos poussins contre la coccidiose dès le premier jour, et pour la vie.

Pour gagner le combat contre la coccidiose, communiquez avec nous sans tarder! 1 800 605-2584

Schering-Plough Santé Animale
Division de SCHERING CANADA INC.
SAVOIR-FAIRE...ENGAGEMENT...VALEUR
Pointe-Claire (Québec) H9R 1B4

® Marque de commerce déposée de Schering Canada inc.



OEUFS DE CONSOMMATION

Une technologie en rapide évolution

RÉNALD BOURGEOIS

La production d'œufs de consommation a beaucoup évolué depuis 1965 et continue de changer pour le mieux-être des poules pondeuses, des producteurs et des consommateurs. Il s'agit d'un processus qui profite aux oiseaux comme aux humains puisque plus les poules sont confortables plus elles produisent et plus l'efficacité s'améliore. La qualité des œufs s'améliore aussi si on maintient un milieu sain.

Paulin Bouchard de Saint-Gédéon en Beauce a pris la relève de son père Ludger en 1987. Depuis, il a poursuivi les efforts entrepris en 1965 alors que la famille construisait le premier poulailler qui devait héberger 5000 pondeuses. L'élevage en cages se propageait alors et devait rapidement devenir la norme pour la production commerciale d'oeufs.

Compte tenu de sa localisation géographique, l'entreprise faisait également le classement et la mise en marché. La situation n'a pas changé depuis bien que le troupeau se soit accru à 17 300 pondeuses. La distribution s'effectue des environs de Saint-Gédéon jusqu'au Lac-Mégantic, les deux municipalités étant reliées par la route 204.

Quand il a pris la relève, le troupeau atteignait 11 000 pondeuses et le poulailler avait été agrandi pour loger plus d'oiseaux. Depuis, constate Paulin Bouchard, les améliorations se sont succédé d'année en année. L'observation de plans ou de photos de quelques années surprend par les différences qu'on y remarque. La ferme ne cesse d'évoluer pour adopter les innovations qui permettent d'améliorer la production.

En 1991, Paulin Bouchard ajoute un bâtiment pour l'élevage des poulettes. L'élevage se fait en cages, ce qui facilite l'adaptation aux cages de ponte. Les pondeuses sont élevées en deux troupeaux et le remplacement se fait à six mois d'intervalle pour pouvoir disposer de poules d'âges différents et des diverses grosseurs d'œufs en demande sur le marché.

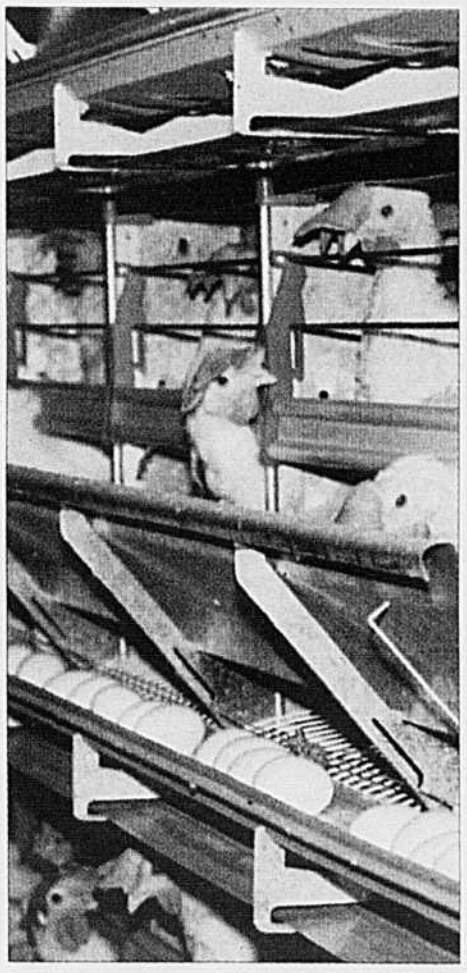
Les cages de ponte ont été renouvelées en 1997 car elles avaient terminé leur vie utile. Cela a permis une modernisation de la régie, incluant une plus grande mécanisation de l'évacuation du fumier et de la cueillette des œufs. Le fumier est évacué deux fois par semaine par une courroie placée sous les cages et jusqu'à la fosse par une autre courroie.

Les poules ont actuellement 76 pouces carré chacune de surface alors que le code de bonnes pratiques, qui vient d'être amendé, recommande un minimum de 67 pouces carré pour 2005. Avec les infrastructures actuelles et en ajoutant une quatrième rangée de cages sur les trois déjà en place, une croissance à 21 500 poules sera possible. Mais, Paulin Bouchard n'entend pas pour autant se presser pour acheter du quota. Il attendra les occasions qui se présenteront au cours des prochains mois.

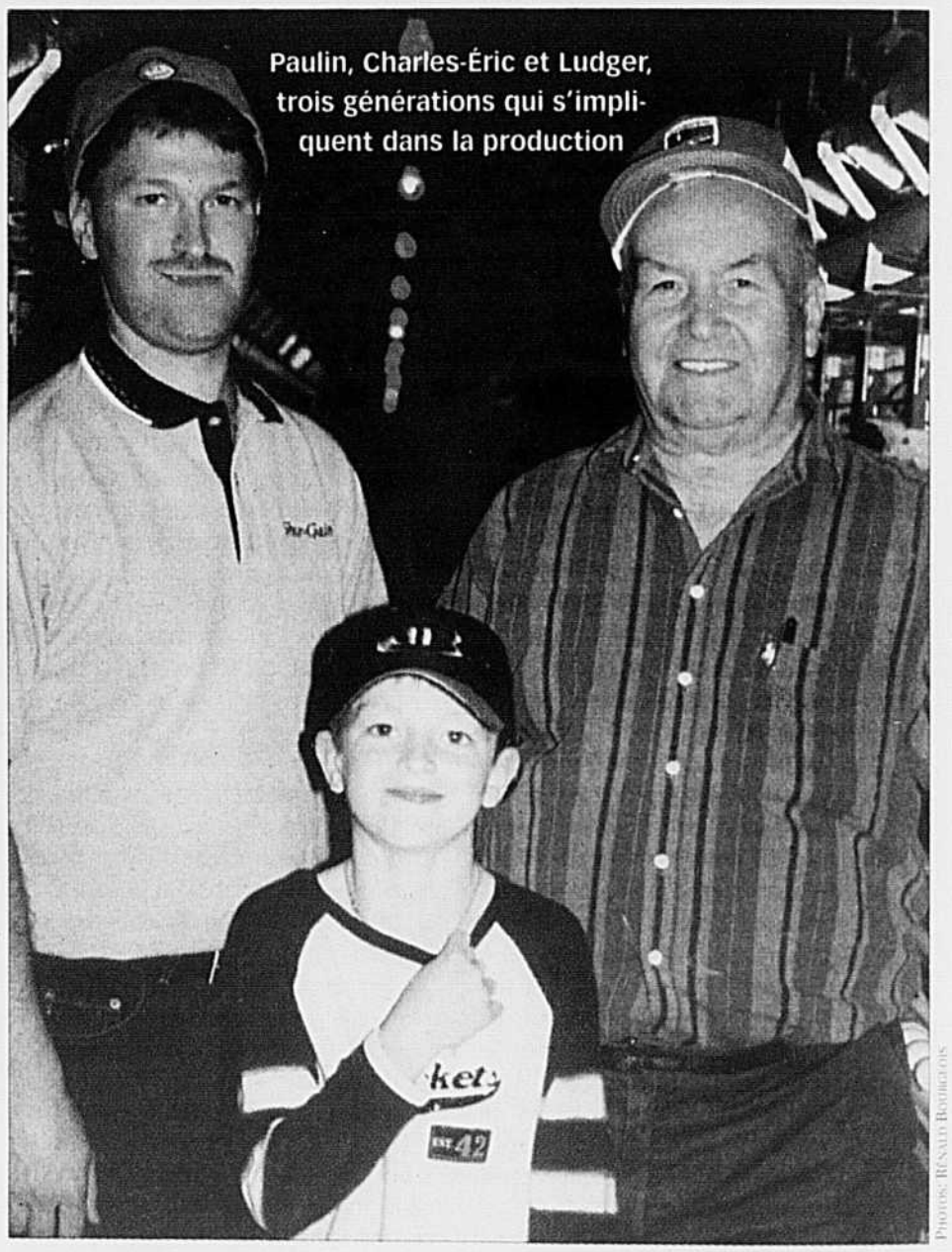
Pour lui, la priorité va aux améliorations qui permettent d'augmenter la productivité en augmentant le bien-être des animaux. Des contrôles électroniques sophistiqués permettent de maintenir une température et une qualité de l'air qui rencontrent les meilleurs standards. Une génératrice d'urgence peut prendre la relève dans les secondes qui suivent une interruption de courant.

L'entreprise dispose des superficies pour épandre le fumier. Celui-ci est entreposé dans une fosse fermée avec un plancher en pente pour permettre la reprise avec un tracteur équipé d'un chargeur. Les terres

VOIR **TECHNOLOGIE** À LA PAGE 25



Les poules pondeuses disposent chacune de 76 pouces carré dans les cages.



Paulin, Charles-Éric et Ludger, trois générations qui s'impliquent dans la production

Photos: RÉNALD BOURGEOIS

La Société Coopérative Agricole de St-Damase et son réseau d'experts conseils, une Référence dans l'atteinte des objectifs des producteurs avicoles.

Succès, Fierté, Continuité CO-OP®

CO-OP

Société Coopérative Agricole de St-Damase

79, rue Principale, St-Damase, QC JOH 1JO
Tél.: Bureau (450) 797-3322 / Centre d'engrais (450) 797-3338

Aviculteurs

POUR DES POUSSINS DE QUALITÉ

Contactez

Normand Rochefort | Alphonse Parent | Daniel Venne D.M.V.

COUVOIR SCOTT LTÉE

Tél.: (418) 387-2323
Fax: (418) 387-2695
1798, route Kennedy, SCOTT (Qc) G0S 3G0

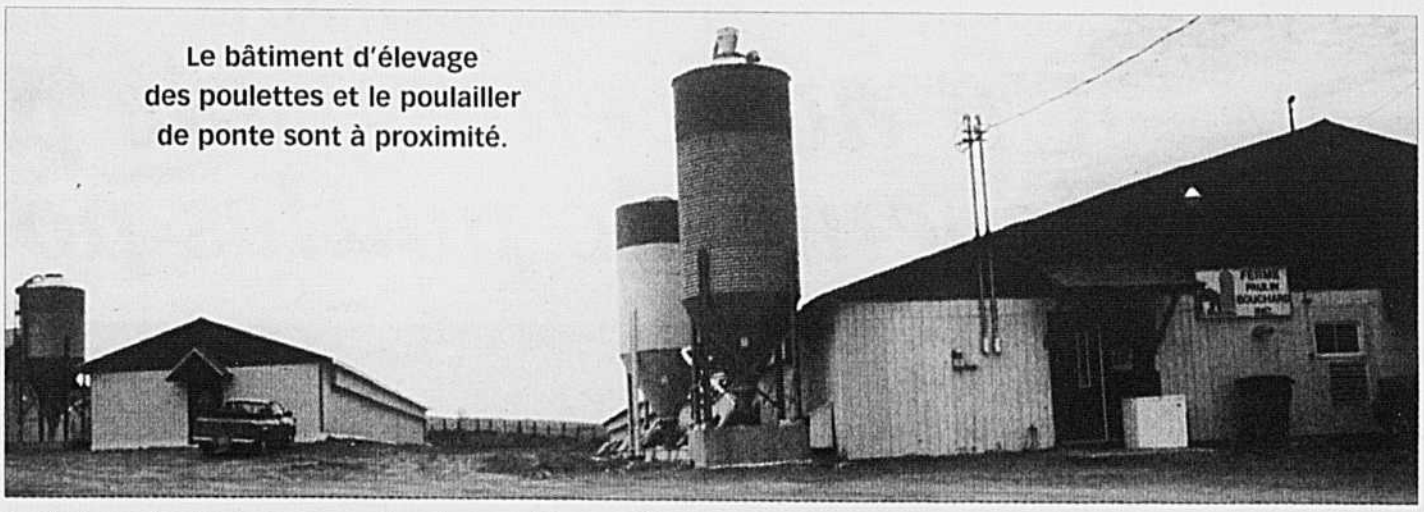
TECHNOLOGIE

SUITE DE LA PAGE 24

s'étendent sur 350 acres dont seulement 150 en culture et le reste en boisé. L'exploitation des cultures est donnée à forfait. Le boisé sert à la récolte du bois et aux loisirs de la famille.

Michèle Nadeau, l'épouse de Paulin, n'est pas impliquée dans l'entreprise. Elle a préféré conserver son emploi à Saint-Gédéon. C'est plus facile ainsi de s'absenter pour des vacances, explique Paulin. L'employé permanent, qui connaît très bien le fonctionnement de l'entreprise, prend la relève. Le couple trouve important de prendre du temps pour eux et les trois enfants, Émilie, 11 ans, Anne-Josée, 9 ans et Charles-Éric, 7 ans. Outre l'entreprise avicole, Paulin est président, depuis un an, du Syndicat des producteurs d'œufs de consommation de Québec-Beauce qui regroupe 35 des 109 producteurs d'œufs du Québec. Il siège aussi à l'exécutif de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation. C'est une expérience qu'il trouve stimulante. Elle lui permet de s'informer et d'informer sur les sujets de préoccupation des producteurs d'œufs.

Pour Paulin Bouchard, la production d'œufs est une belle production où ceux qui ont précédé ont construit une organisation efficace. Mais, il y a encore des défis à relever et c'est ce qui rend cette production intéressante.



Le bâtiment d'élevage des poulettes et le poulailler de ponte sont à proximité.

FOIE DE GRAS

La production française en difficulté

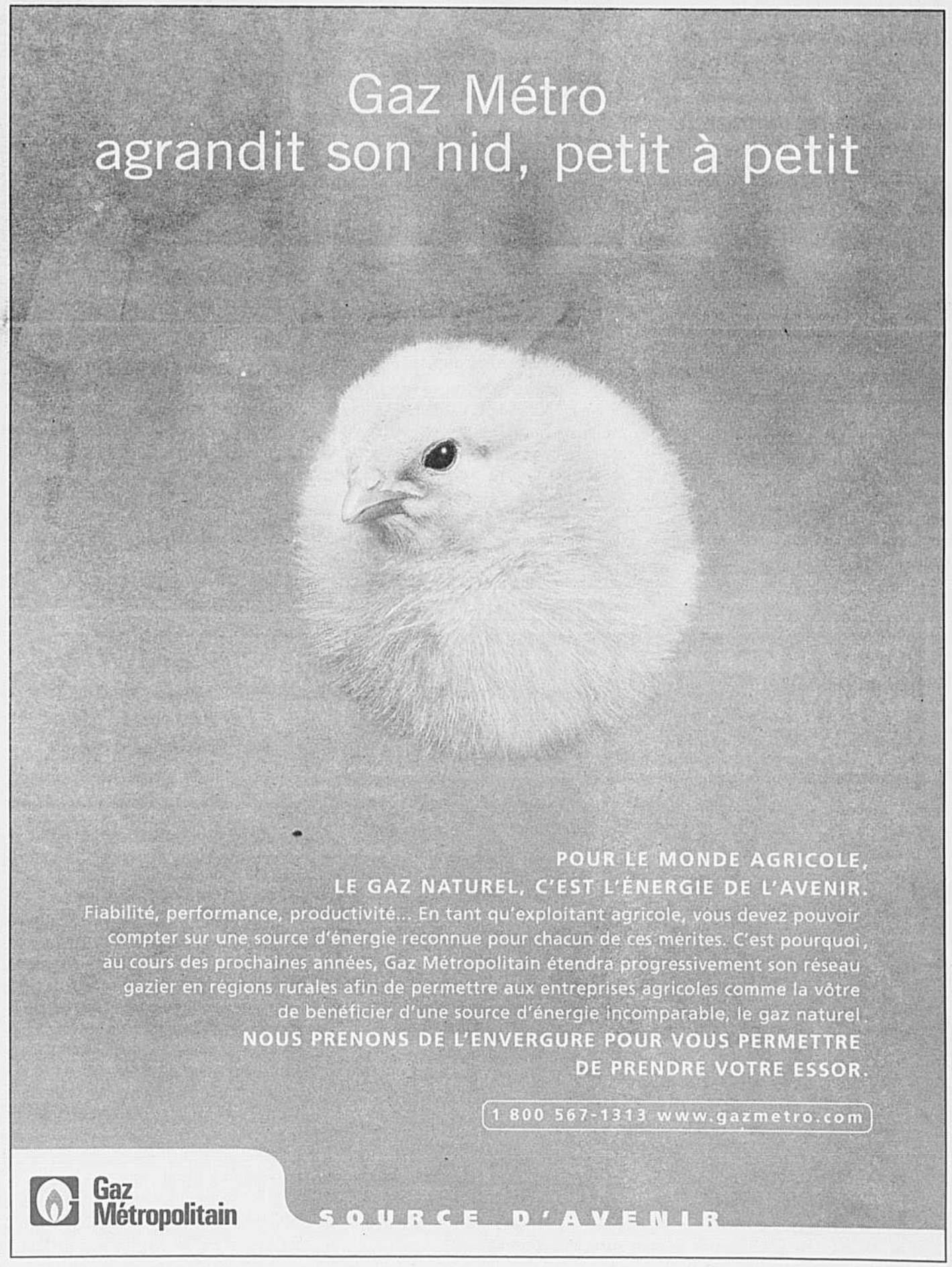
RÉNALD BOURGEOIS

La gestion des risques sanitaires, la diminution de la pollution par les effluents d'élevage, les techniques d'élevage, le développement des marchés et la rentabilité des élevages sont autant de sujets qui préoccupent les éleveurs de canards destinés au foie gras. Alors que les coûts de production augmentent, le prix du foie gras a chuté de 12 % en 2002, par rapport à 2001. On s'est alors retrouvé en situation de surproduction.

Après deux années où la production avait connu une croissance poussée par les déboires de la production bovine, il faut maintenant mettre le frein. L'organisation interprofessionnelle du secteur a décidé d'une diminution de la production de 5 % en 2003 pour s'adapter au ralentissement de la consommation. L'offre a progressé de 1,5 % en 2002 et de 3 % en 2001. La France produit 80 % du foie gras mondial, soit 16 420 tonnes dont 520 tonnes de foie gras d'oie et le reste de canard. Un foie gras pèse autour de 500 grammes. Le prix moyen en a été de 19,32 euros le kilogramme en 2002, après avoir atteint 21,99 euros en 2001. Le magret se détaillait à 7,91 euros en moyenne, en baisse de 8 % par rapport à 2001.

Les exportations pourraient compenser. Elles ont effectivement crû en 2002. Mais, le boycott américain des produits français, qui s'est intensifié avec le différend sur l'invasion de l'Irak par les États-Unis, risque d'affecter les ventes. Déjà plusieurs groupes ont adopté une politique de réduction du poids du foie de 530 à 550 grammes à 480 à 500 grammes. Cela a pour effet de réduire le volume de foie produit et de maintenir le volume de production de viande. Le taux de fonte est également inférieur ce qui fait du foie gras de qualité supérieure.

Malgré ce contexte difficile, les éleveurs doivent continuer d'investir dans la régie et les équipements pour améliorer le statut sanitaire et pour se conformer aux normes environnementales. L'amélioration de l'efficacité s'impose également pour réduire les coûts de production. L'exportation semble l'avenue à explorer pour poursuivre le développement.



BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Un nouveau guide pour les éleveurs de poules pondeuses

Le bien-être des animaux d'élevage est une préoccupation croissante de la population. Pour y répondre convenablement, le Conseil de recherches agroalimentaires du Canada coordonne depuis le début de la décennie 1980, les travaux d'experts et de gens de l'industrie pour la rédaction de codes de pratiques recommandées à l'intention de ceux qui sont en charge d'animaux d'élevage.

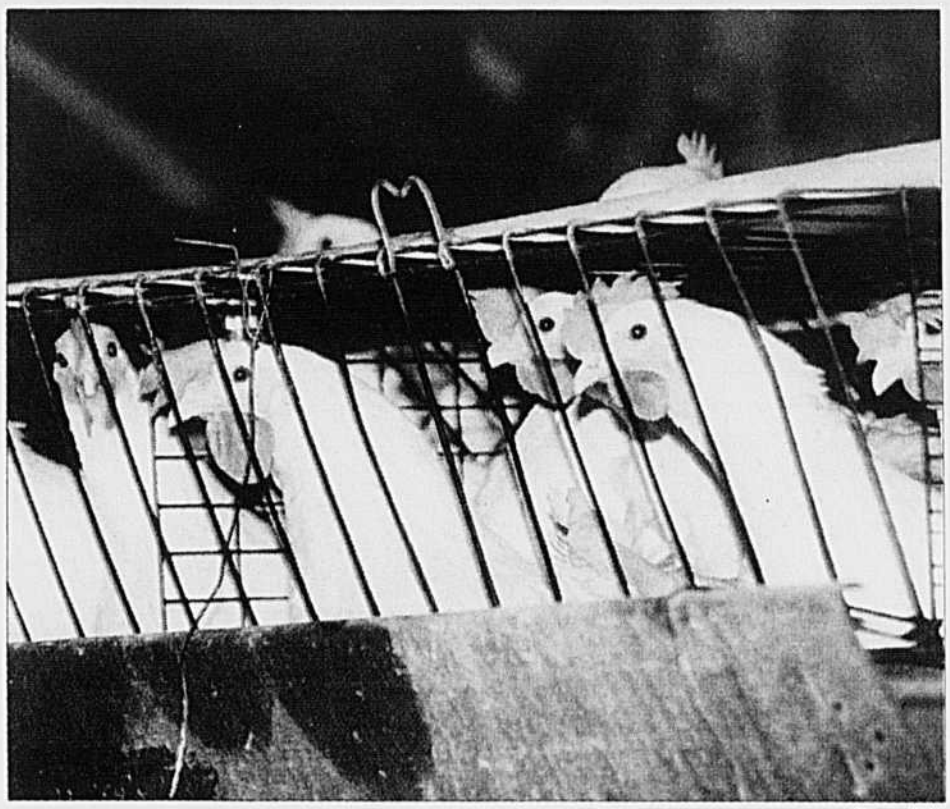


PHOTO: TCN

Le premier, publié en 1983, traitait des soins à apporter aux volailles. Un autre abordait le tràitement des poules pondeuses et un des poulets et dindons. Cette année, le Conseil vient de publier le Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des poulettes, pondeuses et poules de réforme. D'application facultative, ces lignes directrices encouragent les producteurs d'œufs à adopter les meilleures pratiques d'élevage et de protection des animaux.

Les personnes élevant des animaux ont une responsabilité morale de les garder dans des conditions qui leur évitent des souffrances inutiles. La domestication a rendu les animaux de ferme dépendants des humains. Ceux-ci doivent donc assurer leur protection et leur bien-être aux différentes étapes de leur vie.

Éviter le stress aux animaux

Les restrictions imposées par l'élevage peuvent causer de l'inconfort et de la détresse en empêchant les animaux, dans le cas qui nous intéresse les poules, de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Il faut donc leur assurer confort et abri, un accès facile à de l'eau fraîche et à des aliments, leur offrir la possibilité de se mouvoir, leur fournir de la compagnie, leur donner la possibilité d'afficher la plupart de leurs comportements normaux, assurer un éclairage convenable, prévoir un plancher confortable, prévenir et traiter les comportements anormaux, la maladie et les infestations parasitaires, prévenir les attaques par les prédateurs, adopter des mesures de biosécurité, éviter les blessures, prévoir des mesures d'urgence pour diverses situations comme les incendies, les pannes, les ruptures de stocks, etc.

L'éleveur doit faire une priorité de l'amélioration du bien-être des animaux en changeant les méthodes d'élevage. Les coûts financiers ne sont pas une bonne raison de négliger cet aspect car l'amélioration des conditions de l'environnement et de la qualité de vie des poules a un effet positif sur le rendement.

L'éleveur doit faire une priorité de l'amélioration du bien-être des animaux

Employés formés

Les préposés et les visiteurs sont invités à adopter un comportement qui ne soit pas perturbateur. Il faut s'assurer qu'ils respectent les consignes pour maintenir la biosécurité. Ceux qui travaillent avec les poules doivent être formés sur les besoins fondamentaux des oiseaux. Ils doivent parler et se déplacer doucement et calmement. On recommande de porter des vêtements d'apparence uniforme et d'adopter des horaires réguliers. Les travaux à l'intérieur des poulaillers devraient être effectués quand les bâtiments sont vides.

Le guide recommande une observation des oiseaux deux fois par jour pour détecter les problèmes. Les poules malades ou blessées doivent être traitées sans délai. Si elles doivent être abattues, il faut le faire sans cruauté et en disposer selon la réglementation environnementale en vigueur. Il faut faire des inspections pour détecter les parasites internes et externes et traiter selon les besoins. Si on perçoit des signes cliniques de maladie ou un taux de mortalité plus élevé que la normale, il faut demander un examen vétérinaire pour déterminer le traitement approprié.

Des génératrices d'urgence sont nécessaires pour assurer le fonctionnement des systèmes mécaniques en cas de panne d'électricité. Il faut aussi protéger les poules contre les prédateurs qui ne doivent pas avoir accès aux volailles. Il faut aussi réduire au minimum la présence d'oiseaux sauvages à l'intérieur et autour des installations. Les oiseaux sauvages peuvent être porteurs de maladies infectieuses. L'élimination des ravageurs, sur une base régulière et avec des méthodes appropriées, est aussi une pratique recommandée.

Le rognage du bec peut s'avérer nécessaire pour éviter le cannibalisme qui peut prendre des proportions inquiétantes chez les pondeuses et les poulettes plus âgées. Le rognage du bec réduit les blessures et les mortalités causées par ces comportements. Une alimentation équilibrée est un impératif pour permettre une baisse de l'agressivité. L'avenir pourrait apporter des solutions puisque les sélectionneurs travaillent au développement de lignées passives. Il ne serait plus alors nécessaire de couper le bec des poules.

Le rognage du bec doit être réalisé par des personnes compétentes et entraînées. Idéalement, il faut y procéder avant l'âge de 14 jours. La douleur est alors minime et le rétablissement rapide. Bien exécutée ce traitement offre une protection permanente contre le cannibalisme. Pendant les trois jours qui précèdent et qui suivent l'opération, on recommande d'ajouter à l'eau des électrolytes et des vitamines pour faciliter la coagulation du sang et réduire le stress et la déshydratation. Une surveillance attentive de la consommation est aussi de mise après l'opération afin d'intervenir si nécessaire.

Accueil et logement des oiseaux

Les bâtiments doivent être propres, désinfectés et prêts au moment de la réception des oiseaux. Les divers équipements doivent aussi avoir été inspectés et réparés si nécessaires. Le matériel de chauffage doit être en opération depuis suffisamment longtemps avant l'arrivée des poulettes pour stabiliser la température et réchauffer la litière.

Les oiseaux doivent être manipulés avec soin. Il ne faut pas serrer les poussins à la main, mais plutôt utiliser les deux mains en forme de cuvette pour les retirer de la boîte. On peut aussi les pousser délicatement en inclinant la boîte. Il ne faut pas les lais-

VOIR **BIEN-ÊTRE** À LA PAGE 27



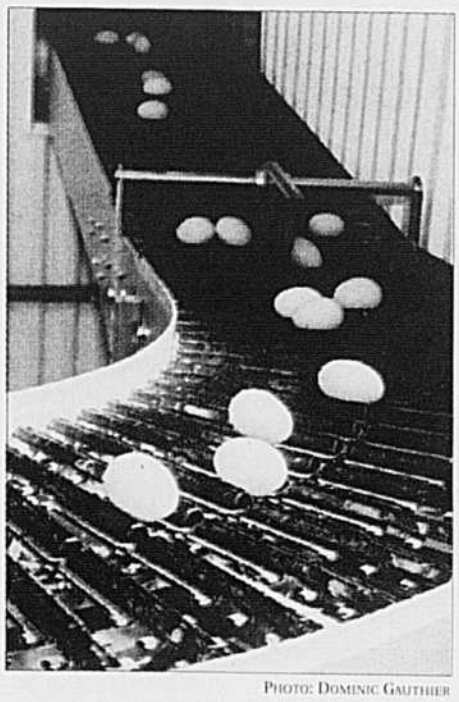


PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

BIEN-ÊTRE

SUITE DE LA PAGE 26

ser tomber d'une distance de plus de 15 ou 30 cm selon que le plancher est dur ou mou. Il faut éviter de perturber les oiseaux par des bruits soudains et inhabituels.

La bonne conception et bonne gestion du système de logement sont essentielles au bien-être des poules. En période de ponte, celles-ci sont gardées en cage et de plus en plus dès le début de l'élevage. La cage offre une protection contre les prédateurs, contre les grands groupes, contre les maladies et facilite l'accès équitable aux aliments et à l'eau. Il faut pourvoir l'espace minimal en fonction de l'âge. Pour les pondeuses blanches typiques, atteignant 1,7 kg à maturité, on recommande 432 centimètres carré ou 67 pouces carré. Il ne faut pas garder des oiseaux seuls dans une cage, ni plus de sept poules par cage.

Les bâtiments devraient être équipés pour maintenir un climat sain par le contrôle de la température, de la ventilation, du taux d'humidité et des concentrations de poussière, d'ammoniac et de dioxyde de carbone. Le système doit être suffisamment performant pour éviter les changements trop brusques de température. Il faut maintenir l'humidité relative en dessous de 80 % en tout temps et spécialement lorsque les températures dépassent 30 degrés Celsius. L'intensité lumineuse doit aussi être appropriée pour permettre aux poules de se nourrir et de s'abreuver normalement et de vaquer à leurs activités.

Alimentation

Les volailles peuvent présenter des comportements agressifs lorsqu'elles sont forcées de rivaliser entre elles pour des aliments insuffisants. Il faut donc prévoir une surface d'alimentation et d'abreuvement suffisante et fournir les volumes adéquats pour correspondre aux besoins de chacune des poules.

L'eau est l'élément le plus important de l'alimentation. Les oiseaux doivent donc avoir un accès constant à de l'eau. Celle-ci doit être fraîche, particulièrement par temps chaud. Il faut la faire analyser régulièrement pour en connaître la teneur en minéraux et sa qualité microbiologique. Un suivi de la consommation et une vérification du bon fonctionnement des abreuvoirs devraient être effectué régulièrement. La tenue d'un registre de consommation journalière permet d'identifier des problèmes de disponibilité. Les besoins en eau varient en fonction du poids, de l'âge et de la température. La consommation d'eau des poules pondeuses double quand la température passe de 20 à 30 degrés Celsius.

Toutes les poulettes et les pondeuses devraient recevoir des aliments à volonté. Ceux-ci doivent être sains et sans contaminant. Les systèmes d'alimentation doivent permettre une alimentation uniforme pour tous les oiseaux tout en évitant une accumulation susceptible de moisir. Pour y parvenir, il faut assurer un nettoyage et un entretien réguliers du matériel. Un registre de la consommation quotidienne permet de détecter des problèmes de façon précoce.

La mue contrôlée, qui n'est pas une pratique courante, devrait être éliminée d'ici 2005. Cette pratique fait appel à la restriction alimentaire pour favoriser le remplacement des plumes après une période de ponte. Des études ont démontré que cette pratique causerait du stress aux volailles. Ceux qui pratiquent la mue devraient fournir de l'eau à volonté aux oiseaux que l'on prépare à cette pratique.

Manipulation et transport

Le transport vers l'abattoir est une opération complexe qui, pour être réussie, demande une bonne coordination entre tous les intervenants. Pour respecter les règles de traitement sans cruauté, la capture, le transport et le confinement doivent être aussi courtes que possible. Le calcul du temps de confinement doit se faire à partir du moment où la première cage est chargée sur le camion jusqu'à ce que le dernier oiseau du chargement soit suspendu aux étriers de l'abattoir. Si la durée du transport est de plus de 36 heures, il faut envisager d'autres solutions d'abattage. Les volailles réformées doivent être traitées avec plus de précautions que les jeunes car elles sont plus fragiles.

Les équipes de capture et de transport doivent connaître les règles régissant la manutention pour assurer le bien-être. Elles doivent être encadrées. Le producteur et propriétaire a l'obligation de s'assurer du respect des pratiques recommandées.

Ces quelques lignes donnent une idée des pratiques recommandées qui sont plus détaillées encore dans le guide. Leur respect démontre l'intérêt de l'industrie avicole pour la bonne réputation de l'ensemble des producteurs qui assument la responsabilité de faire servir les oiseaux à la satisfaction des besoins alimentaires des humains.

COUVOIR
RAMSAY
La marque de l'excellence
SHUR-GAIN
390 chemin Joliette
St-Félix-de-Valois (Québec)
J0K 2M0
1-800-363-2765
Tél. : (450) 889-5541
(450) 889-5824
Fax : (450) 889-8245



ÉNERGIE

Chauffage solaire des poulaillers

RÉNALD BOURGEOIS

Énerconcept, solutions énergétiques, vient d'installer un système de chauffage d'appoint solaire sur un nouveau poulailler à Saint-Jean-Chrysostome, au sud de Québec. La face sud-ouest du poulailler est recouverte d'une tôle perforée dont l'air réchauffé, entre la tôle et le mur, est distribué dans le poulailler à deux étages, pendant le temps froid. Par temps chaud, le système ne fonctionne pas et l'air réchauffé n'entre pas à l'intérieur du poulailler.

Ce poulailler, propriété du couvoir Scott de Scott, sert à l'élevage des poulettes de reproduction pour le poulet à chair. Un incendie avait détruit le poulailler précédent. Il fallait donc reconstruire. Léandre Morin, directeur général, affirme qu'on avait adopté cette technique pour assurer un meilleur confort des poules.

Des ventilateurs aspirent l'air en haut de chaque étage et le distribuent dans le bâtiment de 230 pieds de longueur par 43 pieds de largeur.

L'été, l'air entre par des trappes ouvertes en bas de chaque étage, sans qu'il y ait augmentation de la température interne du bâtiment. Ce système est contrôlé par des mécanismes automatisés. Cette technique de chauffage d'appoint solaire a d'abord été appliquée en élevage porcin. Réal Savaria de Énerconcept dont le siège est à Sherbrooke, a travaillé deux ans au développement d'un prototype pour les élevages de volailles et le poulailler de Saint-Jean-Chrysostome est la première application sur une entreprise commerciale. Trois autres murs seront prochainement installés sur des poulaillers en construction en Montérégie.

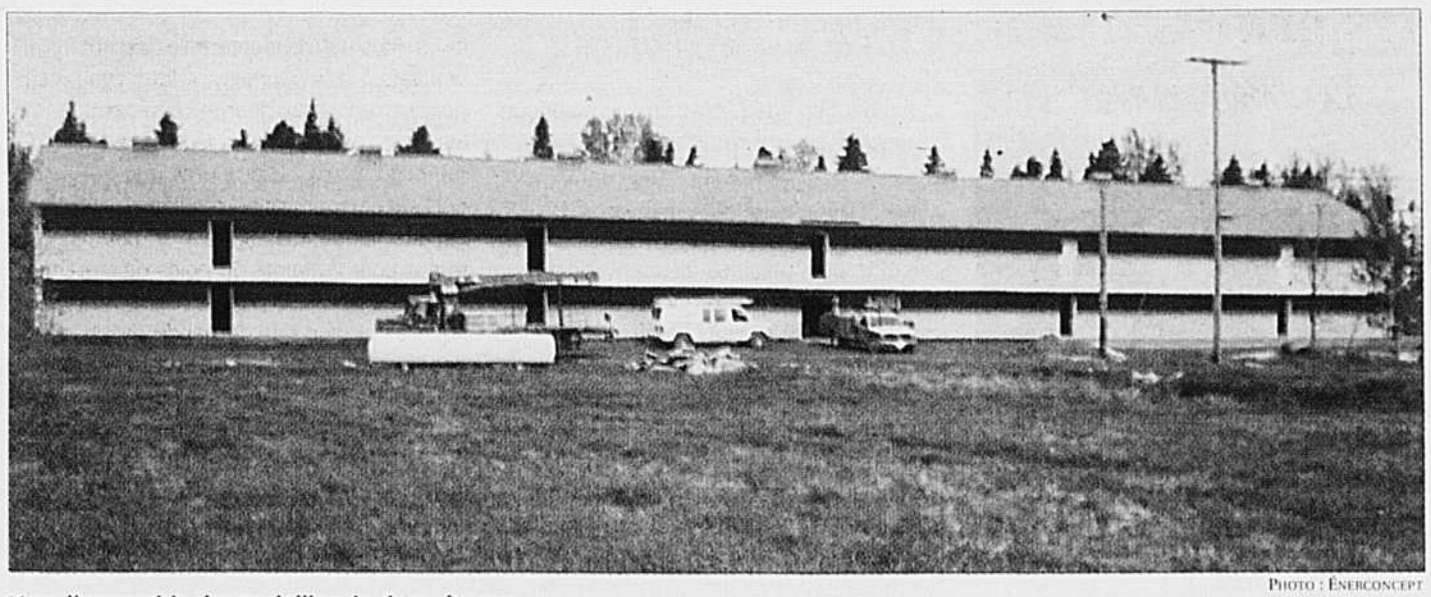


Photo : Énerconcept

Vue d'ensemble du poulailler de deux étages.

Les calculs théoriques indiquent que le mur fournit, d'octobre à avril, en moyenne 2916 $ d'énergie récupérable pour le chauffage. Il se peut qu'on n'ait pas besoin de toute cette chaleur si l'hiver n'est pas très froid. Toutefois, cette énergie peut servir à augmenter la ventilation et ainsi augmenter le confort des poules.

Le Couvoir Scott est la propriété de la famille Grégoire et de Maple Leaf Foods. Il produit annuellement entre 28 et 30 millions de poussins de poulets de chair. Il est équipé de 23 incubateurs Jamesway d'une capacité de 90 720 œufs.

Le couvoir possède également des fermes d'élevage abritant quelque 120 000 poules. Le bâtiment solaire abrite quant à lui 8000 poules et 900 coqs.

L'UNIQUE PIPETTE QUI DISTRIBUE LA QUANTITE D'EAU VOULUE DU PREMIER AU DERNIER JOUR.

ZIGGITY SYSTEMS INC.
www.ziggity.com

Aval environ 211 ml d'eau par jour.

Consomme environ 96 ml d'eau par jour.

Boit environ 30 ml d'eau par jour.

C'est la technologie interne qui fait la différence.



Comment obtenir le poids sans gaspillage! La pipette à débit variable exclusive à Ziggity augmente automatiquement le débit d'eau à mesure que le poulet grandit. C'est la seule pipette qui garde les litières sèches et produit des résultats techniques exceptionnels. Amélioration des poids constatée, réduction constatée des indices de consommation et de la mortalité ainsi que des saisies et des frais vétérinaires.

© 2003 Ziggity Systems, Inc.

contactez-nous ou composez le : 1 800 361-1003
pour obtenir de la documentation gratuite

JOLCO ÉQUIPEMENTS
Division de J.O. Lévesque Ltée

170, Laguë
Ange-Gardien de Rouville, (Qc)
J0E 1E0
Tél.: (450) 293-0001
Fax: (450) 293-6984
1-800-361-1003

4061, rue Principale
C.P. 479, St-Félix-de-Valois, (Qc)
J0K 2M0
Tél.: (450) 889-4644
Fax: (450) 889-2765
1-800-363-1767

E-mail: equipement@jolevesque.ca
Internet: www.jolevesque.ca



REDRESSEMENT DE POULAILLERS ET AUTRES BÂTIMENTS

HILAIRE GAGNÉ INC. ♦ (819) 397-2333

TRAVAUX EN TOUTES SAISONS

C.P. 129, 805, rue St-Louis,
St-Cyrille, comté Drummond (Québec) J1Z 1S2

Comptoir Agricole de St-Hyacinthe

Associez-vous à des gens de confiance

Avec vous depuis plus de 35 ans

1◦800◦363◦1005

Paiements anticipés pour les grains autoconsommés

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec émet des prêts sur les récoltes entreposées pour fins de commercialisation ou pour fins d'autoconsommation dans le cadre du programme fédéral de paiement anticipé. Le prêt sans intérêt peut atteindre un maximum de 50 000$ (en fonction de la quantité de grains).

Ce prêt permet de financer l'entreposage de la récolte en vue de l'écoulement graduel au fil des mois pour l'alimentation des animaux. Des frais d'administration, s'élevant à 1 % du montant du prêt, avec un minimum de 100 $, seront facturés lors de l'émission du prêt.

En ce qui concerne les producteurs de volailles, mentionnons que la portion du programme liée aux grains autoconsommés est en pleine croissance et répond bien aux besoins des producteurs qui entreposent leur récolte pour consommation à la ferme.

Les producteurs sont donc invités à évaluer les bénéfices de participer à ce programme qui a démontré au cours des ans un avantage financier très intéressant pour les producteurs de cultures commerciales et pour les producteurs qui utilisent leur récolte pour consommation à la ferme.

Pour participer au programme, procurez-vous une fiche d'inscription auprès du syndicat de producteurs de cultures commerciales de votre région vers la fin du mois d'août prochain ou communiquez directement avec la Fédération au (450) 679-0530, poste 8588. La fiche d'inscription sera également disponible sur le site Internet de la Fédération au http://www.fpccq.qc.ca vers la même date.

Marc Labelle, CA
Directeur administratif, FPCCQ



PHOTO: TCN

Pour produire du poulet sans antibiotique

RÉNALD BOURGEOIS

La production de poulet sans antibiotique représente un défi important pour l'industrie avicole. Il signifie qu'il faut fournir aux oiseaux des conditions sanitaires telles qu'ils pourront croître jusqu'à leur maturité sans que des maladies viennent les affecter, explique Nicolas Tremblay, représentant pharmaceutique pour la division volaille de Schering-Plough.

L'expérience européenne le montre, le retrait des ionophores et des facteurs de croissance ou modulateurs de flore implique une augmentation des maladies intestinales. Il faut alors traiter régulièrement avec de la pénicilline, ce qui est permis dans la Communauté européenne. Mais ce poulet ne peut se qualifier de sans antibiotique mais seulement de sans facteurs de croissance, ce qui est très différent.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments, de son côté, souhaite le retrait complet de l'utilisation des antibiotiques. Cette exigence plus stricte représente un plus grand défi pour l'industrie canadienne. Il ne faudrait ni d'utilisation préventive ni d'utilisation curative de produits antibiotiques.

Parmi les modifications à envisager, il y a une réduction de la densité, une vaccination contre la coccidiose, un contrôle strict des conditions environnementales du poulailler, ventilation et chauffage. Il faut également nettoyer en profondeur les bâtiments entre les élevages, assurer un vide sanitaire minimum de 14 jours, procurer une litière de bois sèche, fournir une moulée moins énergétique qui peut demander un peu plus de temps pour l'atteinte du poids de marché.

Rappelons que la production sans antibiotique est venue à la demande des Rôtisseries Saint-Hubert. Dans une première étape, réalisée l'an dernier, les éleveurs fournisseurs de la chaîne de restaurants ont procédé au retrait des gras et farines animales des moulées servant à l'alimentation des poulets.

L'étape suivante devait être le retrait des facteurs de croissance. Il s'agit cependant d'une tâche plus difficile, donc plus coûteuse. La chaîne utilise plus de 100 000 poulets par semaine, donc plus de 5 M annuellement. Pour obtenir ce nombre de carcasses dans la strate de poids très précise exigée, soit de 2,35 à 2,40 kg, il faut en produire quatre fois plus.

Qui absorbera ce coût supplémentaire? Le marché est-il prêt à absorber cette quantité de poulet. Il s'agit environ d'un poulet sur huit produits au Québec. La recherche se poursuit pour une adaptation de la régie en fonction de ces changements. Il reste encore un bout de chemin à faire avant que cette régie puisse être adoptée en production commerciale.

Couvoir Réal Côté Inc.
329 rue St-Georges
ANGE-GARDIEN
Cté Iberville J0E 1E0
Réal Côté, président
Christine Côté, gérante
France Côté, comptabilité
TÉL.: (450) 293-3191 • FAX: (450) 293-2026

Coup de chaleur?
En une semaine, en 2002, 500 000 poulets sont morts dû à un coup de chaleur *
Passez à la solution Nutrapro
Nutrox Compak C
*Source de Terre de chez nous
nutrapro
1-888-744-5315
5695, Lamoureux, bureau 202, St-Hyacinthe
(Québec) J2R 1S3

COCCIDIOSE

Une alternative aux facteurs de croissance

RÉNALD BOURGEOIS

Il y a présentement sur le marché un vaccin contre la coccidiose qui s'ajoute aux moyens conventionnels que sont l'ajout d'antibiotiques dans les moulées. Cette alternative peut être intéressante dans les cas où une résistance s'est développée ou si on veut produire sans facteurs de croissance. Il faut cependant adapter la régie de l'élevage pour assurer l'efficacité de la vaccination contre ce parasite intestinal.

Les études de la compagnie productrice, Schering-Plough, démontrent que le coût du vaccin s'amortit pour des oiseaux lourds de plus de 40 jours. Il peut aussi être intéressant pour combattre la résistance dans le cadre d'un programme de rotation des moyens de lutte contre ce parasite endémique dans les élevages.

La compagnie pharmaceutique Schering-Plough tenait une rencontre d'information le 15 avril dernier à Drummondville. Elle voulait faire connaître ce produit nouveau qui a été mis à l'essai dans plusieurs élevages au Québec. Depuis qu'on parle de résistance et d'élevage sans antibiotique, la vaccination est une alternative. Les avantages sont moins évidents pour le poulet à griller. La réaction vaccinale dure trois semaines et il peut y avoir des retards de croissance chez certains oiseaux. Le vaccin est donné en trois cycles, à intervalles de sept jours. Un lot de poulets moins homogène entraîne des pertes à l'abattage.

Il faut donc adapter la régie des bâtiments à ce nouvel outil en assurant une bonne hygiène. Le lavage et la désinfection des lieux d'élevage et des équipements, combiné à un vide sanitaire de 10 à 14 jours, sont des pratiques à respecter. Il faut assurer au minimum de 0,8 à un pied carré par oiseau et une bonne litière de 7,5 cm de copeaux de bois. Celle-ci doit rester sèche en tout temps.

La température recommandée à l'entrée des oiseaux est de 31 degrés Celsius ou 88 degrés Fahrenheit. Après 12 jours, les oiseaux ont accès au plancher complet. On recommande aussi d'éviter toute restriction alimentaire pour ne pas inciter les volailles à la consommation de litière.

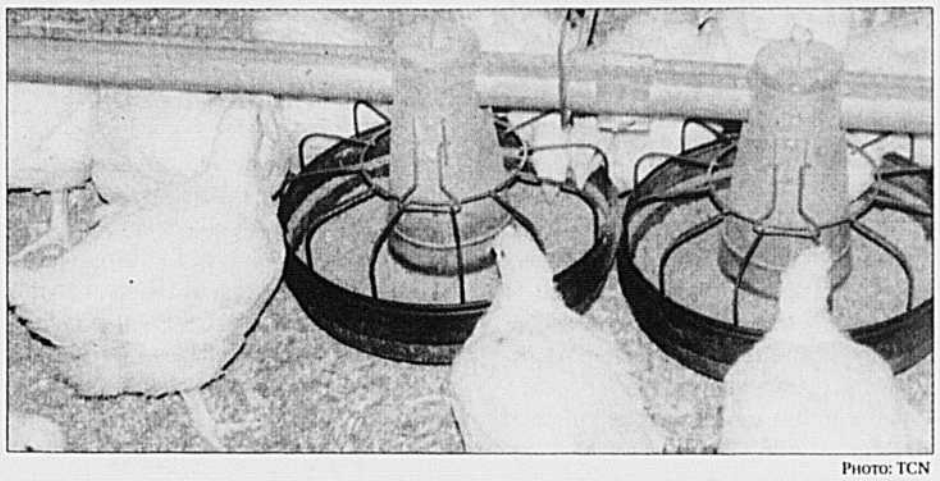


PHOTO: TCN

Une assurance de qualité des oeufs

Pour rassurer les consommateurs sur la qualité des œufs qui leurs sont offerts, la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec a mis en œuvre un programme d'assurance qualité. Pour y parvenir, elle a fourni un cadre d'accompagnement qui facilite l'application à la ferme. Le programme a été conçu pour s'adapter aux contraintes de la production avicole. Les frais ont été inclus dans le coût de production.

Cette démarche a été rendue nécessaire à la suite d'intoxications alimentaires qui ont été causée par la salmonelle qui avait contaminé des œufs. Ces crises de santé publique ont touché notamment les États-Unis et la Grande-Bretagne. Le Québec a été touché au printemps 1996. Cette contamination a démontré que les producteurs du Québec devaient s'attaquer de front à ce problème pour rétablir la confiance des consommateurs.

La Fédération a donc élaboré un plan d'action qui se voulait simple, précis, abordable, obligatoire et convaincant. Les partenaires en amont (sélectionneurs, reproducteurs, couvoirs, élevage des poulettes, pondoirs et postes de classement) et des intervenants en santé publique ont été impliqués dans l'élaboration du programme.

Celui-ci a pour objet la prévention de la contamination par la salmonelle, le dépistage rapide des contaminations et un plan d'action d'urgence. Un volet a été ajouté en 2002. Il vise à s'assurer que les œufs produits ne contiennent aucun résidu d'antimicrobiens et que les producteurs ne contribuent pas à l'antibiorésistance.

Le programme a donné des résultats très satisfaisants selon la Fédération. La confiance est revenue. **R. B.**



Ah! que se prolonge le temps des lilas!

Bien qu'ils fassent partie de notre paysage depuis longtemps, les lilas ne sont pas des arbustes indigènes. Originaires de Perse, puis implantés en Europe, les lilas vulgaris traversent l'océan en compagnie des premiers colons français. Aujourd'hui, grâce aux travaux d'hybridation, il est possible d'être entourés de lilas parfumés, de mai à juillet.



FLEURS ET POTAGERS

Françoise Charette

Un arbuste robuste et facile d'entretien

Les exigences du lilas relèvent presque de la simplicité volontaire. Un ensoleillement de 6 heures par jour, un sol alcalin bien drainé (pas de sols lourds), riche en matière organique et un pH autour de 7. Une terre trop acide peut compromettre la floraison ; aussi faut-il corriger le tout en ajoutant de la chaux dolomitique. Afin de s'assurer que le lilas n'ait pas les pieds dans l'eau, Frank Moro, de la Pépinière Select Plus Internationale, conseille de vérifier l'égouttement du sol, car il en va de la qualité de l'odeur et de la coloration des fleurs. On creuse un trou de 20 cm de diamètre par 30 cm de profondeur et on le remplit d'eau. S'il reste de l'eau au bout de 15-20 minutes, c'est qu'il faut butter de 30 cm pour planter le lilas. Une bonne fertilisation de super-phosphate ainsi que la taille des fleurs fanées, de préférence 15 jours après leur fanage, assurent santé et longue vie aux lilas.

Des floraisons multiples pendant plus de deux mois

Il existe plusieurs espèces de lilas fleurissant à des moments différents. On parle donc de floraison hâtive au début mai (lilas hyacinthiflora), de floraison mi-saison - 25 mai au 4 juin (lilas vulgaris incluant le lilas français), de floraison tardive en juin (lilas Preston et lilas nains) et de floraison plus tardive en juillet comme le lilas Reticulata et le lilas nain X 'Josée. Il suffit donc de choisir quelques cultivars de chaque espèce pour avoir une floraison continue. La Pépinière Select Plus Internationale, située à Mascouche (tél et fax : 450-477-3797) produit plus de 950 cultivars de lilas et son site web (*www.spi.8m.com*) contient une description détaillée + photo des cultivars. Voici donc un choix de cultivars et ainsi que les préférences de M. Frank Moro.

Lilas hyacinthiflora : (hauteur 8-12 pieds).

Maiden's Blush : fleurs simples rose clair - très parfumé - choix M.Moro).

Clark's giant : couleur lavande argentée - plus gros pétales de tous les lilas.

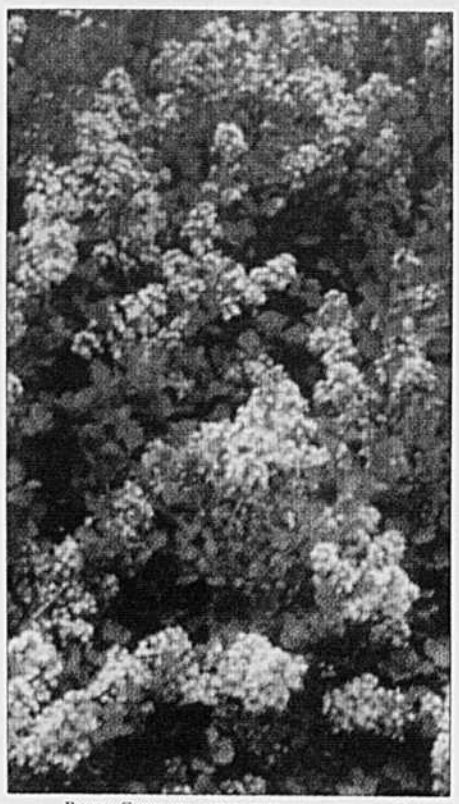


PHOTO: GUIDE DES FLEURS POUR LES JARDINS DU QUÉBEC

Syringa meyerii

Royal Purple fleurs doubles pourpres - parfum sucré.

Lilas vulgaris (hauteur 8-12 pieds).

Krasavista Moskvy : fleurettes triples blanches et roses ressemblant au rosier polyantha - très parfumé - choix de M.Moro.

Michel Buchner : très parfumé et très florifère - fleurs lavandes avec des marges délavées.

Lilas nains

X Josée : floraison continue 2-4-fois par an, parfois jusqu'en octobre, selon la température - fleurs odorantes et roses- 4-5 pieds- choix M.Moro.



PHOTO: FLEURS PLANTES JARDINS

Krasavista Moskvy

Patula Miss Kim : fleurs pourpres tournant au rose puis au blanc-feuillage automnal rouge vin - 4 pieds.

Lilas Preston

Nike fleurs de couleur violet foncé avec des teintes de lavande- 9-12 pieds- choix M.Moro.

Coral : fleurs rose clair et une odeur de cannelle brûlée.

IMAGE DU PASSÉ

L'arrosage à la bouillie soufrée

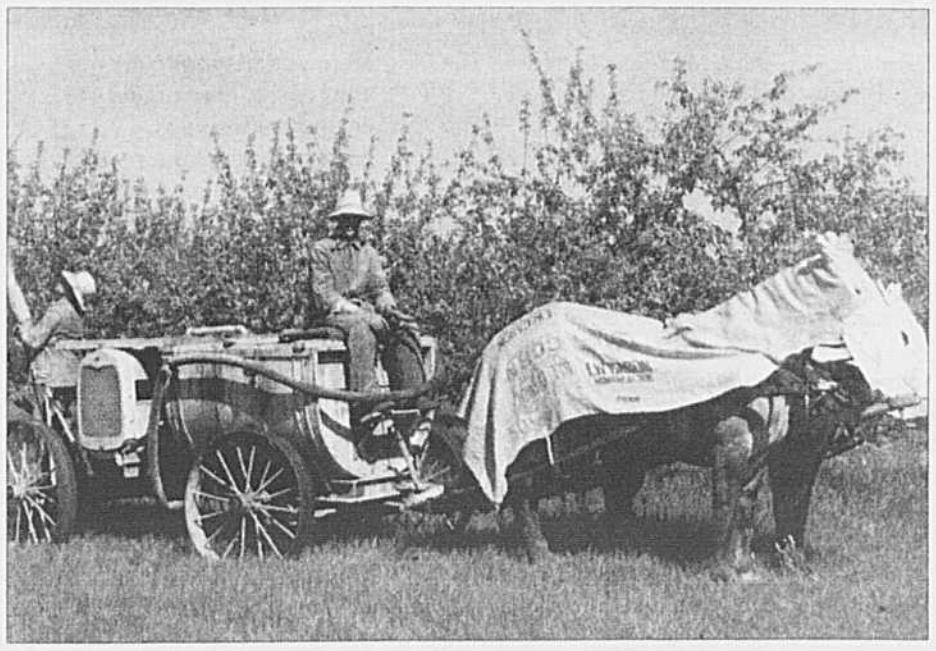


PHOTO: PAUL CARPENTIER, 1941. CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC, E6, S7, P3644.

Les vergers du Québec sont ravagés par plusieurs maladies. La plus répandue est la taverlure qui s'attaque aux feuilles et aux fruits durant les étés froids et humides. Pour la combattre, on commence à arroser les arbres de bouillie soufrée à l'apparition des feuilles. On répère ensuite l'opération à deux reprises, soit lorsque les bourgeons à fruits sont roses et après la chute des pétales des fleurs. On couvre les chevaux parce que l'arrosage comporte certains riques.

Source : La vie rurale 1866-1953



LE COURRIER DE *Marie-Josée*

Un fin texte de Giono

Je suis une lectrice assidue de *La Terre de chez nous,* votre courrier inclus. Dans *La Terre de chez-nous* du 1er mai, Mme Thérèse Romer répondait à une demande sous le titre «Cenelles et cenelliers». En lisant sa réponse, je me suis souvenue d'un passage dans un merveilleux livre de Jean Giono intitulé *Que ma joie demeure* où il est aussi question d'aubépines.

Me permettriez-vous de le partager avec vos lectrices si vous le jugez bon évidemment.

Le passage commence au moment où un inconnu se présente dans la ferme de Jourdan et de Marthe, nous sommes en Provence.

«Il n'y a pas de haies, dit-il.

Pardon? demanda Jourdan.

Il faut planter des aubépines, dit l'homme. Des haies d'aubépines autour des maisons, et des bosquets d'aubépines à l'angle des champs. C'est très utile.

[....] Vous avez peut-être un peu trop employé la terre de borne à borne. L'homme fait bien, je ne dis pas le contraire, mais le monde ne fait pas mal, remarquez.» Il dressa son doigt en l'air.

«Il faudrait de l'aubépine, des haies, border les champs non pas pour la barrière, mais vous prenez trop de terre pour le labour. Laissez-en un peu pour le reste. C'est assez difficile à faire comprendre hé?»

Jourdan se frottait les joues.

«J'écoute, dit-il.

Voilà, dit l'homme, que l'aubépine est inutile et puis qu'avec son ombre, tu me diras, elle mange d'un côté le bon des graines et que de l'autre côté, côté soleil, elle mange aussi le bon des graines avec son abri. Car, l'abri de l'aubépine est sec et souple et c'est beaucoup aimé pour un tas de bêtes fouineuses, je sais. Mais, justement, ça serait trop long à dire. Une chose seulement, pour te faire comprendre. Si tu comprends ça, tu comprends tout. Avec de l'aubépine, il y a des oiseaux. Ah!»

Et le texte continue ...

J'ai lu et relu ce livre avec tellement de plaisir, pourrait-il en être autant de vos lecteurs et lectrices?

Je me présente, je suis une femme dans la soixantaine, sur le point de prendre ma retraite. Je travaille comme documentaliste. ***Marthe***

CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter : âge, sexe, situation – Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels – pas plus de 3 pages – Pseudonyme court et original – Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent. Adressez vos lettres à : « Le Courrier de Marie-Josée », La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9
Courriel : tcn@upa.qc.ca

Tache et concombres

Je lis chaque semaine le Courrier de Marie-Josée. Voici mes demandes :

- J'ai une tache brune sur la joue droite. Je veux la faire disparaître par un moyen naturel.

- Je veux saler des concombres. Comment procéder pour les saler et les garder longtemps? La recette pour la mise en pot et enlever le goût du sel. J'en ai mangé dans une cabane à sucre. J'ai trouvé cela bon au goût.

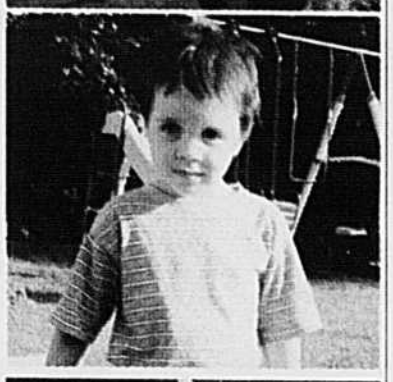
- Comment faire de la gelée d'érable avec du sirop d'érable? ***L.J.***

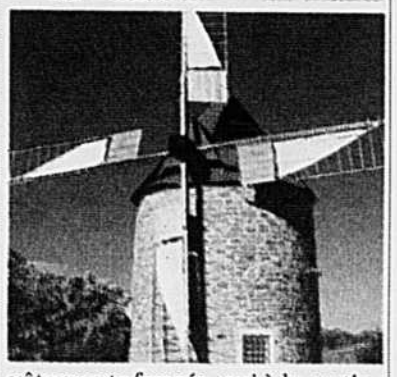
Merci à ceux qui voudront vous aider.

Trucs de lavage

Je voudrais avoir un truc pour les brassées de







vêtements foncés, qui à la sortie de la laveuse ont des traces de savon ou de mousse blanche. Chaque fois nous devons les essuyer avec un linge humide.

J'aimerais aussi savoir s'il y a une façon de faire tenir plus longtemps la «teinture Tintex» aux vêtements. J'attends de vos nouvelles. ***Une lectrice***

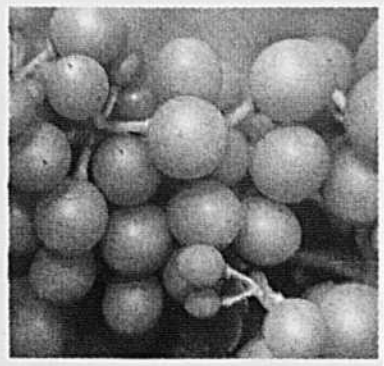
Devra-t-on tous les tuer?

Je suis une jeune femme de 23 ans, je suis la relève d'un petit troupeau de bovins de boucherie que mes parents élevaient déjà bien avant ma naissance.

Depuis la crise des dernières semaines, je redoute le puissant outil dont s'est dotée l'agriculture : la traçabilité. Bien sûr c'est utile de pouvoir retracer rapidement un animal, surtout dans le cas de maladie contagieuse qui pourrait mettre le cheptel existant en danger.

Mais dernièrement, j'ai l'impression qu'il y a une psychose dans la population. Est-ce que la solution à la crise de la vache folle était vraiment de décimer des troupeaux au complet pour se rendre compte qu'il n'y avait pas d'autres animaux infectés ou était-ce un moyen de calmer l'opinion publique?

Est-ce qu'un animal né sur ma ferme mais infecté par une maladie quelconque dans un autre troupeau plus tard dans sa vie causera automatiquement la perte de mon troupeau?





J'espère que mes craintes sont sans fondement et erronées. ***L'amoureuse de l'agriculture***

Une bonne question à laquelle les spécialistes devraient pouvoir répondre. Ils sont nombreux à lire notre journal...et peut-être notre courrier.

Fabrication de fromage

Je voudrais savoir s'il y aura un cours de fabrication de fromage de chèvre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue à domicile? Je voudrais démarrer en fromage de chèvre mais il me manque quelques informations pour réussir comme il se doit. J'aimerais avoir une réponse favorable ou une adresse pour m'informer où faire du fromage. ***Jeannine***

Madeleine, il faut agir

Ce message est pour «Une vraie Madeleine» dont la fille est abusée par son père.

En lisant votre lettre, je me suis revue, dans le passé, au même stade que vous. Vivre avec un abuseur et avoir des enfants de lui.

On ne pense pas qu'une telle chose puisse nous arriver. Quand on réalise seulement qu'il peut être dommageable pour des enfants, on doit remonter nos manches et retenir le plus important, nos enfants; les autres on ne s'en occupe pas; tout se tasse malgré les grandes difficultés.

Nous avons en nous, chère madame, des forces qu'on n'aurait jamais soupçonnées. Il faudra être déterminée. Vous êtes le terrain de cette situation. Gardez confiance en vous. J'ai dû aller en justice après une étude psychosociale. J'ai été bien reçue et toutes mes



demandes ont été accordées. Ne gardez plus ce secret. Les enfants comprendront un jour et ils vous seront reconnaissants de les avoir protégés. Ni vous, ni vos enfants êtes obligés d'endurer cela. Je pense à vous. ***Mariko***

Faire son beurre

Dans ma fermette maintenant j'ai deux chèvres qui produisent du lait. Je voudrais faire du fromage et du beurre, mais je ne sais pas comment faire. Qui pourrait bien me faire parvenir une recette. Merci pour ça et pour votre courrier. ***Jackye***

Des *Terre* pour vous

Je suis âgée de 77 ans et suis la mère de quatre filles qui m'ont donné huit petits-enfants dont je suis bien fière. J'aime bien mes gendres aussi. Nous formons une belle famille unie.

Je suis une agricultrice à la retraite. J'aime bien le jardin et les champs avec la belle nature (dans le passé j'ai cueilli beaucoup de champignons comestibles dans les champs où se nourrissaient les moutons). C'est mon gendre et ma fille qui cultivent les terres où j'ai été élevée, où j'ai toujours demeuré.

Je tiens à vous remercier pour votre beau courrier. Vous mettez de la chaleur dans mon cœur et dans tous ceux qui vous lisent. Je remercie également tous vos correspondants qui mettent la main à la pâte de différentes façons. Nous sommes tous ensemble comme une très grande famille. J'aurais tant de belles choses à dire. Mais je me reprendrai plus tard. J'en profite en passant pour offrir des *Terre de chez nous* que je suis prête à donner. On peut venir les chercher chez moi au Lac-Saint-Jean ou payer le transport. Je donne mon adresse à Marie-Josée. J'en ai plusieurs boîtes 1994 à 2003.

Le journal *La Terre de chez nous* est très intéressant, merci à tous ceux qui le composent. J'aimerais que des grands-mamans vous écrivent l'abrégé de leur vie, les mamans ainsi que leurs hommes.
Marie May

Interdit aux moins de 40 ans



Marie-Stéphane

Cette chronique n'intéressera pas les moins de 40 ans, à moins que ces derniers n'aient fait un brin d'histoire du cinéma. Je veux aujourd'hui vous entretenir d'un groupe d'hommes qui ont compté et comptent encore parmi les plus beaux spécimens de l'humanité, parmi les plus talentueux, les plus incisifs, ceux qui ont le plus hanté les rêves de millions de femmes cohabitant auprès de conjoints moins impressionnants...

Ce qui m'entraîne sur ce terrain glissant, c'est la mort récente du plus célèbre de ces géants de l'écran : l'inimitable Gregory Peck. Il demeura longtemps la tête d'affiche de ses contemporains du cinéma : Clark Gable, Gary Cooper, Henry Fonda, Burt Lancaster, Ronald Reagan (mais oui, le président qui ne fut pas un acteur de premier plan mais qui ne réussit quand même pas trop mal sa carrière).

Ce qui m'a ramenée en mémoire cette grande époque du cinéma hollywoodien des géants c'est le document présenté samedi dernier, à Radio-Québec, où l'on vivait les grandes heures de la vie de Gregory Peck et de sa famille. Peck qui portait à la naissance le nom de Eldred a pour des raisons évidentes choisi le nom de son père Gregory. Fils de l'Irlande, il en a accentué les qualités les plus évidentes : pommettes saillantes, front dégagé, chevelure fournie, stature impressionnante, et surtout une très grande dignité. Il n'avait qu'à paraître pour plaire. Il fut à la hauteur de tous ses rôles la plupart du temps, ceux d'avocat sensible dans *Atticus Finch*, le sudiste défendant l'indéfendable noir, et aussi dans le prêtre (ô combien irrésistible) dans les *Clefs du Royaume, le* roman d'A.J. Cronin. Rien n'était plus attirant à l'époque que ces hommes désirables engoncés dans une soutane...Vous vous rappelez Richard Chamberlain, ses grandes bottes sous la robe noire dans «*Les oiseaux se cachent...*» sans parler de Jeremy Iron en Jésuite intense dans *Mission*.

De nos jours, on croit que plus l'homme est nu, plus il attire. Quelle erreur. On se rappelle le fameux attrait de l'uniforme, symbole de puissance et de gloire. Le plus grand aphrodisiaque c'est le pouvoir. Gregory Peck n'a exercé officiellement ce pouvoir qu'avec deux épouses. De la première, il eut trois fils. Le film de samedi dernier nous montrait Peck, âgé de 81 ans, auprès de sa deuxième famille, on assistait presque à la naissance de son petit-fils. Ces scènes de vie familiale étaient entrecoupées d'entrevues que donnait sur scène le célèbre acteur devant un auditoire médusé. Peck jouait de l'ironie fine, de la subtilité irlandaise, rien des longs épanchements des Français qui discourent quinze minutes sur une question de quinze secondes.

Peck a raconté finement comment il avait rencontré sa deuxième épouse, une journaliste parisienne. Cette dernière avait obtenu une entrevue du grand acteur avant qu'il ne parte en Italie pour jouer «*Vacances romaines*» auprès d'Audrey Hepburn . De retour à Paris, éprouvant quelque nostalgie, il appelle au journal *France Soir* pour contacter à nouveau celle qu'il n'avait pas oubliée, la belle Virginia Pasani.

C'est ainsi qu'elle devint l'épouse qui l'accompagna jusqu'à sa mort, la semaine dernière.Le fils et la fille du deuxième mariage étaient auprès du vieux patriarche de 82 ans. La vie ne lui avait quand même pas toujours été dorée. En prime jeunesse, ses parents divorcés le confièrent à la grand-mère et il a dû voir son troisième fils mourir suicidé. Peck avouait en avoir ressenti une profonde culpabilité.

Ces générations d'hommes, grands dans tous les sens du terme, ont été remplacées par des comédiens eux aussi de grande valeur mais qui n'atteignent pas le charisme des Cooper, Lancaster et Peck. À chacun ses idoles. Remarquez qu'ensuite Harrison Ford, Denzel Washington et Tom Hanks, c'est pas mal non plus. Mais ils n'atteignent pas la grandeur mythique des dizaines de surhommes qui ont imprégné à jamais les écrans du monde pour y faire rêver des millions de femmes. Je sens que j'ai pu agacer les quelques lecteurs qui ont eu le courage de me lire jusqu'au bout. Pour ceux-là, venez donc me parler des belles blondes ou brunes pulpeuses qui ont accompagné vos rêves les plus secrets. Ne vous confinez pas comme je l'ai fait, mais explorez à votre tour la beauté et le talent des grandes actrices du monde. Le Québec en fait de plus en plus partie. Au plaisir de vous lire.

DE LA TERRE À LA TABLE

La radio agricole du dimanche

La prochaine émission sera diffusée à la mi-juillet

Dimanche :- 105,5 Lévis-Beauce 7h45
- 103,9 Montmagny-Bellechasse 7h45
- 103,1 Montérégie 7h15
- 97,3 Laurentides-Outaouais 8h30
- 95,6 Estrie 7h45
- 99,1 Lanaudière-Mauricie 9h30
- 106,7 Appalaches 6h30
- 94,3 Bas Saint-Laurent 7h30
- CIBO-FM - Senneterre 6h30
- CFGT - Alma 7h00
- CKMN-FM - Rimouski 6h30

Mercredi: 99,3 Bois-Francs 5h45
94,7 Bas Saint-Laurent 6h45

LA SEMAINE VERTE

LA SEMAINE VERTE
DIMANCHE 29 juin 2003 À 12 H 30

LES PUITS OPHHELINS... OU QUAND L'OR NOIR ENGENDRE LE DÉSERT !

Dans l'Ouest canadien, au tournant des années 50, fut découvert sous les très riches cultures céréalières un nouveau trésor : l'or noir ! Espérant devenir millionnaires, les fermiers acceptèrent facilement de voir les prospecteurs forer leurs terres. Mais mal leur en prit car dans bien des cas, les nappes de pétrole s'avérèrent de véritables mers d'eau salée, déversées dans les champs jusqu'à les rendre infertiles. On compte aujourd'hui des milliers de puits abandonnés, au milieu de terres désolées. Peut-on décontaminer ces terres ? À quel prix ? Qui paiera la note ? Les fermiers des Prairies ont peu d'espoir d'y revoir ondoyer un jour les blonds épis de céréales.

Aussi à l'émission :

Une ferme ultra-moderne : Des producteurs de Tingwick ont importé de Hollande un large troupeau de vaches laitières et un modèle d'étable hautement automatisée.

La flore arctique: Il n'y a ni agriculture, ni élevage dans le Grand-Nord mais la région n'est pas désolée pour autant. Le jour quasi-continuel qui y règne durant l'été favorise la croissance d'une grande variété de plantes...

La canneberge blanche : La canneberge est une baie rouge? Pas nécessairement. En Colombie-Britannique, on cueille aussi la canneberge encore blanche donnant un jus suret qui ne tache pas. Un nouveau produit.

CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ

Lundi 30 juin 2003 à 20h30 à Télé-Québec *(émission en reprise)*
(Rediffusion : mardi 23 h 30, mercredi 14 h 30 et dimanche 13 h 30)

- **Jocelyne Ravenelle, femme agricultrice.** Jocelyne Ravenelle élève des canards de Barbarie sur sa ferme de Saint-Pie. Élue agricultrice de l'année pour la région de Saint-Hyacinthe en 2001, elle est la preuve que la relève au féminin est possible. En 1992, elle décide de racheter avec son conjoint la ferme de son père, producteur de grandes cultures. Elle retourne aux études, s'installe à Saint-Pie, élève 4 enfants et devient agricultrice à temps plein. Son titre d'agricultrice de l'année lui a donné envie de s'impliquer davantage dans les instances décisionnelles en agriculture.
- **Mistelle de prune.** Michel Pedneault appartient à la 8e génération de Pedneault à vivre sur ces terres de l'île aux Coudres, converties en vergers en 1918. Il transforme une bonne partie de sa production (pommes, prunes et poires) en alcool dont des cidres et des mistelles. Sa mistelle de prune est distribuée dans les SAQ. La mistelle est un jus de fruits, en l'occurrence celui de la prune, mélangé à de l'alcool qui macère ensuite de trois à quatre mois en cuve.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

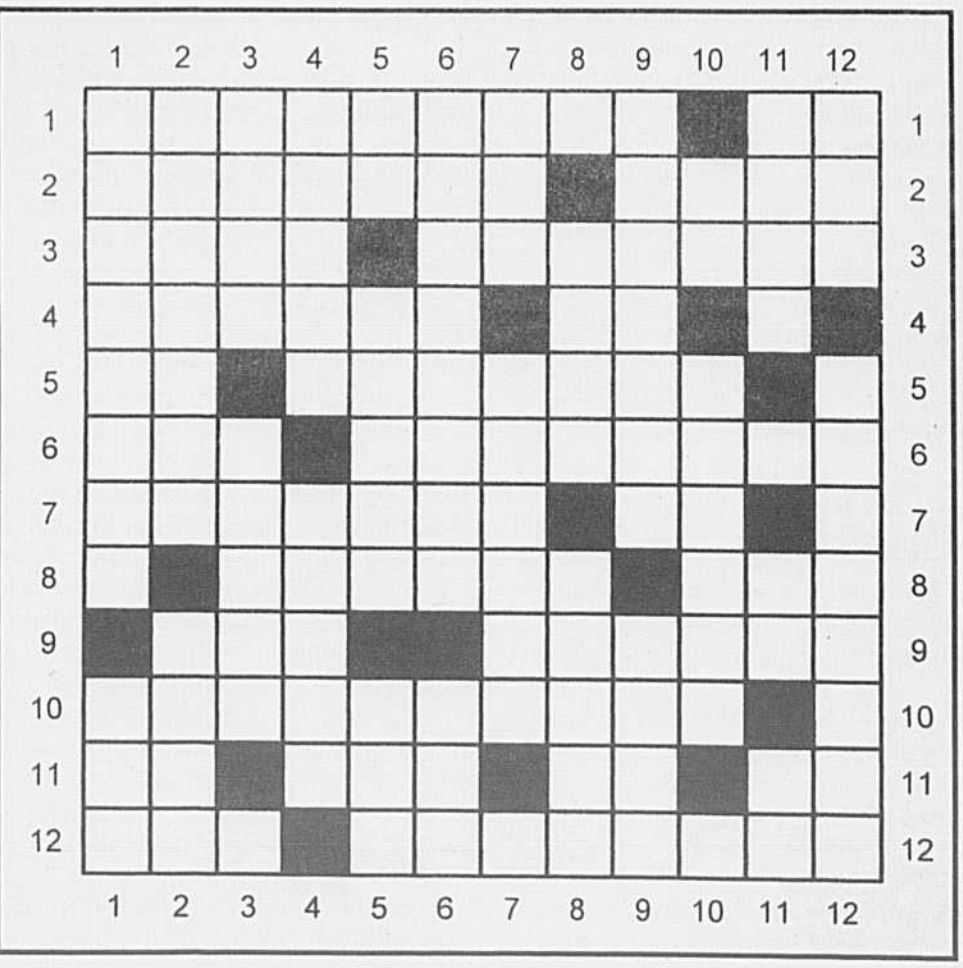
1-Pacage sur un terrain communal.- Rubidium.
2-Fougère des lieux humides.- Porcherie.
3-Son latex est utilisé pour empoisonner les flèches.- Crustacé au corps aplati.
4-Se retira, en parlant du gibier.- Série de coups de baguettes.
5-Chrome.- Groupe de neuf personnes.
6-« Moi ». - Étude de l'oreille.
7-Avion. -Drame.
8-Mangeoire pour la volaille.- Particule.
9-Monnaie du Laos.- Différence légère.
10-Les produits récoltés.
11-Richesse. – Désavoué.- Erbium.- Il vaut 3,1416.
12-Pronom relatif.- Aveline.

VERTICALEMENT

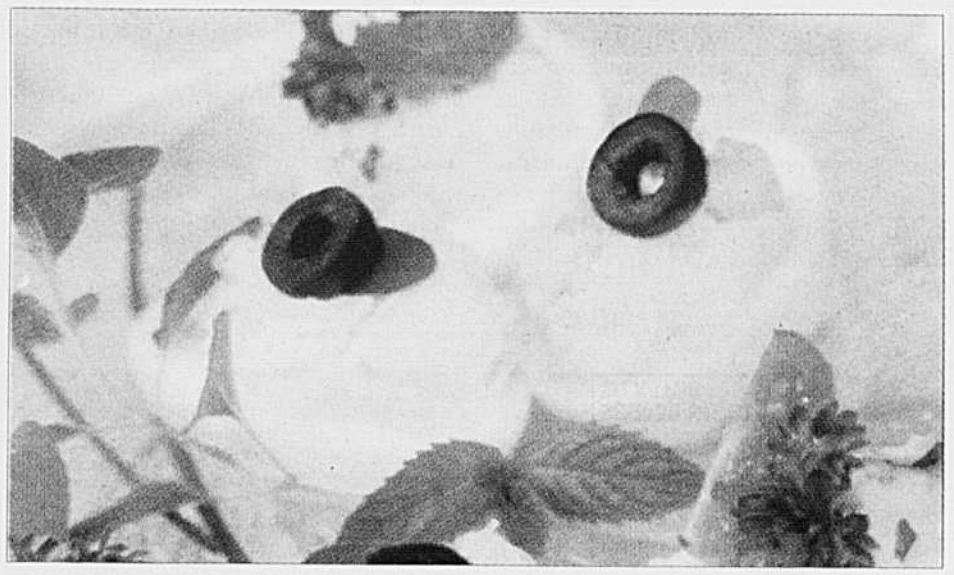
1-Porc. – Chapon.
2-Plante dont on mange les turions. –Encéphalite.
3-Chef musulman. – Herbe dangereuse.
4-Personne qui ressemble parfaitement à une autre.- Sédum.
5-Étain. – Traite quelqu'un avec mépris. – Plante textile.
6-Fougère d'origine tropicale.- Prénom masculin.
7-Venus au monde. – Matière colorante.
8-Verbal. – Possédâtes.
9-Poisson des mers chaudes et tempérées. – Foyer.
10-Lac pyrénéen. – Scie.
11-Rugueux. -Vieux oui.- Platine.
12-Largement ouverte. – Usine pour la transformation des grains.

Solution de la semaine dernière

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	H	E	R	B	I	C	I	D	E	■	C	D	1
2	A	R	A	I	R	E	■	R	U	C	H	E	2
3	M	A	G	N	O	L	I	A	■	O	O	■	3
4	A	D	R	E	N	E	R	G	I	Q	U	E	4
5	M	I	E	■	I	R	I	E	Z	■	X	C	5
6	E	C	A	L	E	■	S	O	M	A	■	R	6
7	L	A	■	I	■	G	E	N	I	S	S	E	7
8	I	T	A	L	I	E	N	■	T	H	Y	M	8
9	S	I	S	A	L	■	T	A	■	A	R	E	9
10	■	O	I	S	O	N	■	V	E	N	I	R	10
11	A	N	E	■	T	■	P	E	R	T	E	■	11
12	U	S	■	M	E	L	O	N	G	I	N	E	12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	



J'craque encore pour toi



Les œufs demeurent toujours l'une des sources de protéines les moins chères et les plus immédiatement utilisables. Surtout en cette période où le travail commande autant dans le champ que dans la cuisine, avoir sous la main un «petit quelque chose qui requinque » est fort appréciable.

Œufs marinés

Donne 6 œufs marinés
Préparation : 10 minutes
Cuisson : 10 minutes
6 œufs durs, écalés
125 ml (1/2 tasse) vinaigre blanc
250 ml (1 tasse) eau
5 ml (1 c. à thé) sucre
3 ml (3/4 c. à thé) sel
2 ml (1/2 c. à thé) grains de poivre
5 clous de girofle entiers
1/2 feuille de laurier
1 piment chili séché

Mettre 6 œufs durs dans un bocal. Dans une petite casserole, mélanger tous les autres ingrédients.

Couvrir et porter à ébullition. Laisser mijoter 10 minutes, à feu doux.

Filtrer le liquide et le laisser refroidir à la température ambiante.

Verser le liquide refroidi sur les œufs. Fermer le bocal et laisser reposer au réfrigérateur au moins deux jours avant l'utilisation.

Conseil : les œufs marinés se conserveront plusieurs mois sans réfrigération si le bocal n'est pas ouvert. Dès qu'il est ouvert, le garder au réfrigérateur et consommer les œufs dans les 30 jours qui suivent.

Salade aux œufs

Donne 4 portions
Préparation : 10 minutes
6 œufs durs, écalés et hachés grossièrement
30 ml (2 c. à s.) mayonnaise ordinaire ou légère, ou yogourt
50 ml (1/4 tasse) oignons verts hachés
10 ml (2 c. à thé) moutarde forte (ou autre, si désiré)
ail en poudre, sauce aux piments forts, et sel au goût

Dans un bol, mélanger les œufs, la mayonnaise, les oignons verts et la moutarde. Ajouter de l'ail en poudre, de la sauce aux piments forts et du sel.

Utiliser avec l'une des variantes.

Conseils : pour préparer une salade aux œufs en grande quantité, hacher les œufs avec un coupe-pâte, un pilon à pommes de terre ou une moulinette.

S'il vous faut rapidement des œufs durs pour préparer une salade, casser les œufs dans une pocheuse et les faire cuire jusqu'au degré de cuisson désiré. Les plonger ensuite dans l'eau froide pour les faire refroidir.

Œufs farcis

Donne 24 hors-d'œuvre
Préparation : 10 minutes
12 œufs durs, écalés
50 ml (1/4 tasse) mayonnaise ordinaire ou légère
10 ml (2 c. à thé) moutarde forte
sel et poivre, au goût

Couper les œufs en deux dans le sens de la longueur. Retirer les jaunes, les mettre dans un bol et les écraser avec une fourchette. Ajouter la mayonnaise, la moutarde, le sel et le poivre.

Diviser la préparation aux jaunes d'œufs en deux. À chacune des moitiés, incorporer les ingrédients de l'une des variantes.

Farcir les moitiés d'œufs de cette préparation et garnir au goût. Servir immédiatement ou couvrir et réfrigérer. Utiliser dans les trois jours qui suivent.

Conseil : pour un pique-nique, mettre les moitiés d'œufs dans un contenant de plastique et la préparation aux jaunes d'œufs dans un sac de plastique. Les transporter dans une glacière. Au moment de servir, couper un coin du sac de plastique et presser la préparation aux jaunes d'œufs dans les moitiés d'œufs.

Variante : Aux crevettes et aux olives- À la moitié de la préparation aux jaunes d'œufs, incorporer 50 ml (1/4 tasse) de crevettes cuites écrasées, 50 ml (1/4 tasse) d'olives noires hachées, 15 ml (1 c. à s.) de persil frais haché, du raifort égoutté et du jus de citron, au goût. Garnir de mayonnaise, de petites crevettes cuites et de tranches d'olives noires.

Extraits de J'craque pour toi mon coco!

COUTURE

Jeannette Hamel-Bellefeuille

Agneau charmeur

Voici un coussin très facile pour toute débutante qui désire se familiariser avec la couture.

Ce qu'il faut

Papier et crayon pour agrandir le patron

Tissu imprimé aux motifs de votre choix (un morceau pour le corps, un autre pour la face et les oreilles de l'agneau)

Fil à broder brun et aiguille

Ciseaux et machine à coudre

Reste de laine tressé d'environ 6 à 10 cm maximum pour la queue

Un sac de bourre polyester

Exécution

1. Agrandir le patron du corps du mouton, sa face et ses oreilles sur papier (le photocopieur peut vous faciliter la tâche).

2. Découper les contours du patron sur le papier.

3. Poser les tissus prévus pour l'agneau, endroit sur endroit. Vérifier le droit fil du tissu avec celui du patron (flèche verticale), épingler ou faufiler les tissus, puis tracer avec un crayon à mine grasse le contour du patron sur l'envers du tissu. NE TAILLER PAS IMMÉDIATEMENT. Indiquer les points de repère. Ne couper qu'à partir du point 1 en passant par le point 2 jusqu'au point 3 en conservant une valeur de couture.

4. Dans le tissu prévu pour la face de l'agneau (broder les yeux et le bec de l'agneau aux points de tige), poser les tissus, endroit sur endroit, reporter les contours du patron, les repères pour exécuter la broderie, de même que le droit fil. Tailler tout autour en conservant les valeurs de couture.

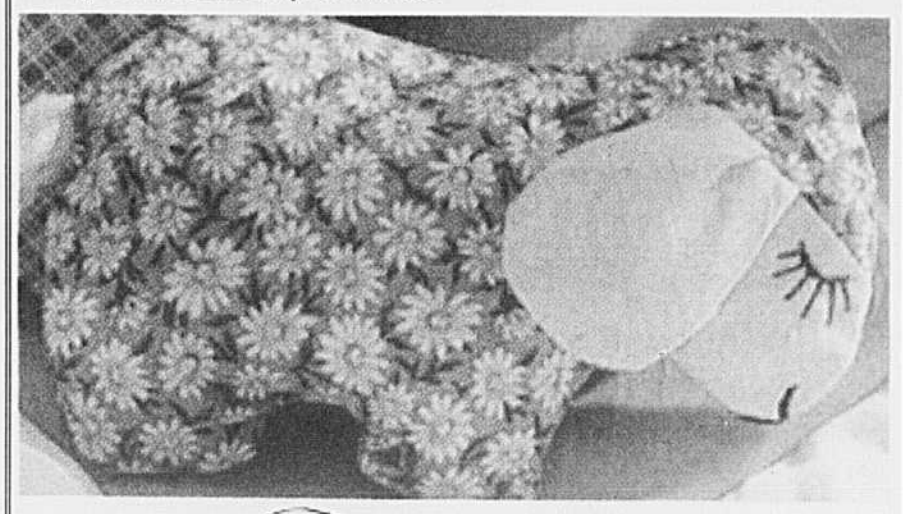
5. Assembler au corps la partie de la face que l'on vient de préparer. Épingler les deux parties ajoutées. Puis coudre sur la ligne de contour le reste de l'agneau qui n'est pas taillé. Garder un espace pour pouvoir retourner le travail à l'endroit (pour la queue). Découper ensuite le contour du corps.

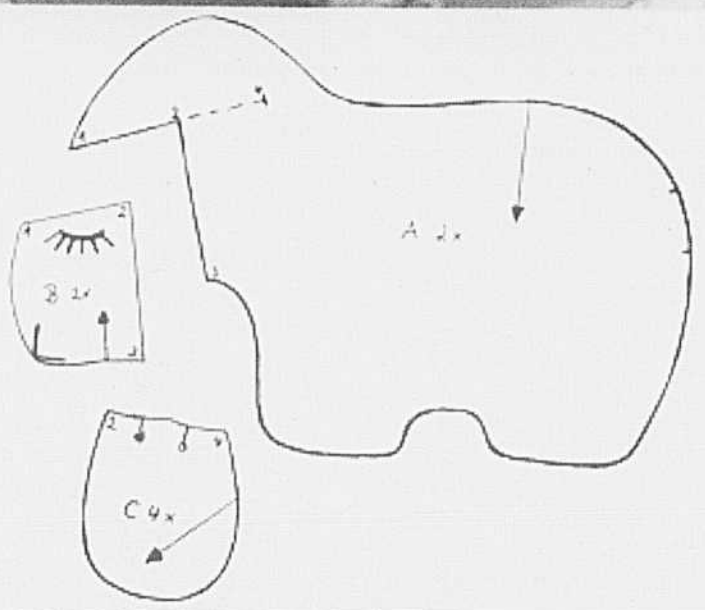
6. Pour les oreilles, placer les tissus, endroit sur endroit, vérifier le droit fil, tracer le contour avec un crayon, et passer une couture sur le tracé, puis découper par la suite. Retourner les oreilles à l'endroit, et appliquer à la main avec un point de surjet.

7. Par l'espace laissé en attente, insérer la bourre de polyester, lorsque la résultat obtenu nous satisfait, insérer la queue (brins de laine tressés) et fermer à points cachés ou de surjet très courts pour la rendre solide.

Voici de quoi reposer sa tête et se laisser bercer tout en comptant les moutons.

Bon travail !





ANNONCES CLASSÉES



ANNONCES CLASSÉES (450) 679-7809

1 À 4 INSERTIONS OU INSERTIONS NON-CONSÉCUTIVES

- Prix minimum (20 mots et moins) : 13,00$ la parution
- Annonce sans cadre : 0,65$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 5,55$ plus 0,65$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans : 4,30$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce: 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 9,75$ la parution

5 INSERTIONS CONSÉCUTIVES ET PLUS, D'UN MÊME TEXTE
RABAIS DE 20%

- Prix minimum (20 mots et moins): 10,40$ la parution.
- Annonce sans cadre: 0,52$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,45$ plus 0,52$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans: 3,45$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce: 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 7,80$ la parution

DANS TOUS LES CANTONS (450) 679-7809

Membres de l'UPA – numéro de producteur requis (7 chiffres)
- Prix minimum (20 mots et moins) : 5,00$ la parution
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 5,55$ plus 0,25$ le mot, la parution.

Non-membres de l'UPA – une annonce dans les rubriques classées est obligatoire
- Prix minimum (20 mots et moins) : 6,50$ la parution
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 5,55$ plus 0,33$ le mot, la parution

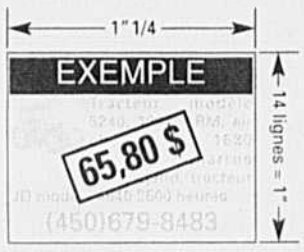
Courrier électronique:
sdeveault@tcn.upa.qc.ca mmarcil@tcn.upa.qc.ca

CLASSÉES COMMERCIALES (annonces comprenant logo, cadre, photo) (450) 679-8483

Christian Guinard (poste 7271) Sylvain Lalonde (poste7576)
Sylvain Joubert (poste 7272) Chantal Rainville (poste 7432)

1 À 4 INSERTIONS OU INSERTIONS NON-CONSÉCUTIVES
4,70$ la ligne agate

5 INSERTIONS CONSÉCUTIVES ET PLUS, D'UN MÊME TEXTE
RABAIS DE 20%



INSTRUCTIONS & MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12 h (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Téléc. : (450) 670-4788

Indiquer CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

VISA MasterCard ACCEPTÉES

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) et une autre de 7,5 % (TVQ) sont applicables à tous les prix ci-dessus mentionnés.

A LOUER DIVERS

TRACTEUR À LOUER
Case IH MX 200, idéal pour presse à grosses balles carrées. Information: (819)388-0729.

Tracteurs J.D. 7710, 7210, 6320
À louer à la semaine ou au mois. Pour information: 1-877-878-4404.

ANIMAUX DEMANDES

Al BESOIN de bons troupeaux Holstein pur sang ou croisés ainsi que des TAURES ouvertes ou gestantes. (450)779-2018, (450)793-4902

ATTENTION! Besoin de troupeau laitier Holstein, taures ouvertes ou saillies. Inf.: cellulaire (613)678-7085 cellulaire (519) 272-9119

AVONS BESOIN de taures Holstein ouvertes et gestantes, service rapide partout au Québec. Yvon Hamel, Saint-Étienne (Qc). (418) 836-1119. Cellulaire: (418) 670-1930.

AVONS BESOIN troupeau Holstein pur sang ou croisé, taures saillies ou ouvertes; aussi recherche FERME laitière. Téléphone: (819) 879-7366, (819) 571-0078.

VIANDE BIOLOGIQUE. Achèterais viande biologique: volaille, ovine, porcine, bovine et veau. Informations, tél.: (450) 836-2590

ANIMAUX A VENDRE

ACHETEUR - VENDEUR
VACHES et TAURES Holstein croisées ou pur sang fraiches vélées ou vêlant sous peu; TAURES gestantes 3 mois et+ et troupeau complet. DONALD JOYAL INC. (450)794-2863.

AGNELLES (80) croisées, pour abattage ou élevage, de 60 à 90 lb, 125$ chacune, transport disponible. (450)299-2557

AGNELLES, BÉLIERS Arcott Rideau enregistrés ou non, hybrides Dorset/ Rideau, troupeau exempt meadi-visna, contrôle Genovis. Ferme Amki, Québec. (418)842-2637

AGNELLES, BREBIS et béliers Katahdin de race pure, enregistrés de l'Association canadienne du mouton Katahdin. Tél.: (819)336-4228.

AGNELLES et béliers Arcott Rideau p.s.e. ou non enregistrés, contrôle génovis. Exempts de maedi visna statut argent. Réservez Bergerie Lavallée. (418)277-2175

ALPAGAS. Lamas. Poneys. Chevaux miniatures. Cochons miniatures. Chèvres miniatures. Ânes. Vaches Brahma. Cochons d'Inde. Pigeons. Moutons miniatures. Moutons Jacob. (819)336-3817

ANGUS
À vendre, bon choix de taureaux Angus noir, pur sang enregistrés, avec papier bleu. Information: Jocelyn Autotte: (819)397-2972.

ANGUS NOIR
Choix de (8) taureaux 1 an et (3) 2 ans, avec papier bleu et or. JD Farms: (450)539-1862

ANIMAUX divers: vache Suisse Brune, p.s.e. en lactation; couple LAMAS; 60 CHÈVRES; 3 ÉMEUX; couple SANGLIERS et jeunes; CHEVAL Canadien. (819)623-2105

ANIMAUX Simmental à vendre à Chesterville. Tél.: (819) 382-2266 ou (450) 655-5353

ARCOTT OUTAOUAIS: 30 agnelles nées 2-3-4-5 et 1 bélier à vendre. Tél.: (819) 663-0089.

ASSOCIATION ANGUS DU QUÉBEC. Trudy Beaton, 3 North Hill Rd, Gould, Qc, J0B 2Z0. Téléphone: (819) 877-5461, fax (819) 877-3845 www.quebecangus.com

Association Hereford du Québec
Information: André Beaumont prés. (418)875-3031, Jean Tétreault vice-prés. (450)535-6606, Louise Joyal sec.-trés. **(819)336-3385.**
www.herefordquebec.ca

ANIMAUX A VENDRE

ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUÉBEC
Brigitte Bergeron, 144 Grande Barbue, Saint-Césaire, J0L 1T0
www.charolaisquebec.qc.ca
email: acqcharolais@sympatico.ca
Tél./fax: (450)469-2775

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC, Jérôme Poirier. Téléphone: (450) 799-4073, télécopieur: (450) 799-4007.

BÉLIERS et BREBIS pur sang Suffolk, béliers et agnelles pur sang Arcott Rideau. (STATUT ARGENT MAEDI-VISNA) (418)495-5555



VEAUX DE GRAIN SEVRÉS
Garantis 200 lbs, Holstein seulement
2 implants, vermifugés, vaccinés, tag certifié.
Réservez à l'avance
PRIX TRÈS TRÈS COMPÉTITIFS
(819) 367-3641 • Cell.: 1-819-357-0630

BÉLIERS RP Dorset, Finnois, Suffolk, demi-British, femelles RP Dorset et hybrides prolifiques (FN x DP) gestantes, saillies, entretiens, agnelles remplacement. (819)227-1256 bergerie.chouette@infoteck.qc.ca

BREBIS (100) croisées à vendre ou à échanger contre vaches à boeuf ; BÉLIER Romanov pour sang quintuplet. (819) 888-2311

BREBIS = 150 à 125$, à vendre. L'Isle-Verte: (418) 898-3246.

BREBIS East Friesian en lactation, 10 à 66% de 1 an, 10 à 50% de 2 ans, vente rapide. (819)336-2543

BREBIS Suffolk (40); AGNEAUX (15); CHÈVRES (10); BOUCS (2). Race pure, prix à discuter. Téléphone: (450) 661-8715.

BREBIS: troupeau de 415 brebis, peut être vendu au total ou en petits lots. Sayabec, vallée de la Matapédia. (418)536-3300.

CERFS adultes 38 femelles, 22 bébés, 6 mâles, avec enclos et équipement. Tél.: (819) 382-2358

CERFS ROUGES
Programme d'élevage. Soutien financier. Achat de vos petits. Ranch du cervidé D.J.
Tél.: (819) 396-2612

CERFS ROUGES. Troupeau de cerfs rouges à très bon prix, excellente génétique. Pour informations, tél.: (819) 362-6594

CHAROLAIS
15 bons taureaux Charolais 12-15 mois, avec attestation pour A.S.R.A. certains sans cornes, possibilité de livraison. Information: Ferme Dubuc: (819)225-4298.

CHEVAL Canadien p.s.e. #9221, 15.1 mains, noir (un peu de blanc), dompté simple, double et selle, 1,250 lb, 5 ans, caractère exceptionnel, 5,000$. Cell.: (819)560-1969, rés.: (819)828-3323

CHEVAUX (2) CLYDESDALE
"Gelding" 2 ans et 5 ans, enregistrés. St-Antoine-sur-Richelieu. Tél.: (450)787-2735, (450)782-2903.

CHEVAUX Belge: juments, étalon, pouliches, juments gestantes, à vendre ou à échanger pour vaches laitières. Soir (450) 258-2041

CHEVAUX de 34" à 16 mains, de 400$ à 2,500$. Aussi pension pour chevaux disponible, réservez tôt. Isabelle: (450)267-4819.

CHÈVRES laitières Nubienne, Toggenbourg et Saanen, p.s.e. et croisées vaccinées. Également CHEVRETTES et CHEVREAUX castrés. Estrie, (819)884-1117.

ANIMAUX A VENDRE

CHEVAUX pur sang Belge avec papiers, 2 étalons: l'un 15 ans et l'autre 1 an, 1,200$ chacun; aussi JUMENTS avec progéniture. Information: Renaud Baril, 1975 Marie-Victorin, Deschaillons, C. Lotbinière, G0S 1G0.

CHÈVRES (40), chevrettes (12) et boucs (3) Boer p.s.e. et croisés. Troupeau au complet ou séparé. Tél.: (418)774-6249, (418)226-9508

CHÈVRES, chevrettes de race Nubienne, Alpine et Saanen. Téléphone: (450)793-4831.

CHÈVRES et chevrettes de race Alpine et Saanen, à vendre. Téléphone: (450) 246-0088

CHÈVRES laitières (30) et SYSTÈME de traite chèvres Alfa Laval. Information: demander Jacques, jour: (418)563-3653, soir: (418)873-2024.

CHÈVRES pure race Nubienne enregistrées, femelles et boucs, bonne lignée laitière, bonne lignée d'exposition, nourris aux grains bio. Téléphone: (450)533-6392

CHEVRETTES (24) en gestation, 3 boucs 1.1/2 an: Nubien, Alpin, Saanen, avec enregistrement; aussi ÉQUIPEMENT de traite au complet en bonne condition. (819)378-4618, (819)691-3229

ÉLEVAGE DE CHEVAUX Canadien enregistrés. Choix entre 5 juments gestantes, 5 poulains, 1 pouliche, 2 étalons. Tél.: (418) 364-6816

ÉTALON pur sang Belge, 10 ans, dompté double, très doux, 1,200$. Tél.: (819)336-3058, après 17h00.

FAUT VENDRE! Troupeau CHÈVRES Alpine, Nubienne, environ 28 sujets, 1 bouc Toggenbourg. Faites une offre. Après 20h (450)455-3057

GALLOWAY
Vaches de boucherie Belted, rustiques, viande maigre, sans hormones, idéal pour viande santé et naturelle. Information, demander René, soir: (418)325-1644.

GÉNISSES pur sang classifiées de tous âges, aussi taures vêlant à l'automne, troupeau officiel P.A.T.L.Q. de 10,600 kg. Acheteur sérieux seulement. Demander Annie. Téléphone: (450)759-9208

HAFLINGER: étalon Haflinger de 3 ans, père Adanac, mère Ternura importée d'Autriche; pouliche de 2 ans; pouliche 1 an; pouliche de 2003; poulain 2003. Tous enregistrés. Tél.: (819)263-1010.

HEREFORD pur sang: 3 taureaux avec papier bleu, 15 vaches et veaux, 8 génisses. Information, tél.: (819) 889-2597

Animaux à vendre?
Vaches, génisses, taures, veaux et embryons
Affichez gratuitement leurs descriptions avec photos sur...
www.AgriBid.ca
1 877-669-2474

HOLSTEIN premier veau, fraîche vêlée. Pour information, téléphone: (819)389-2171

HOLSTEIN pur sang de qualité, bon potentiel génétique, fraîches et dues de juillet à septembre. Téléphone: (450)469-2165.

HOLSTEIN ROCHALAIN: Taureaux prêts pour service, garantis fertiles, habitués en groupe. Mères T.B. plus 10,000 kg. J.Alain Laroche, St-Albert. (819)353-2910.

ANIMAUX A VENDRE

HOLSTEIN
Taures et vaches fraîches vêlées ou vêlant sous peu. ACHAT - VENTE. Tél.: (418) 833-6563.

JUMENT Belge 6 ans enregistrée 17.1 mains, cendrée, 2,100 lb, domptée simple et double. Téléphone: (819)983-4961.

JUMENT Canadienne 9 ans, noire, très grande crinière, #7718, dompté selle et voiture, superbe allure, pour personne d'expérience, 3,400$; POULICHE Canadienne noire, pas de blanc, #9511, née février 2002, très très belle, 3,200$. Téléphone: (450)796-5988.

JUMENT Paint avec poulain rouge et blanc, 4 ans; ÉTALON 26 mois rouge et blanc; ÉTALON 17 mois noir et blanc. (418)733-4553

JUMENT Q.H. 12 ans enr., hauteur 14.2, bonne poulinière et selle pour personne avec expérience. Suzanne (450)456-3573.

JUMENT Quarter Horse Appaloosa 3 ans; POULAIN Noir croisé de 9 mois; ÉTALON Paint très bien coloré, 14 mains, selle anglaise combinée, 400$. (819)359-3550

LAMAS
Dociles, excellents pour petit élevage ou pour diversifier élevage existant. Animaux enregistrés, prix très très compétitifs. Éleveurs depuis 20 ans, suivi assuré (entrainement, nutrition). Près de Lévis, téléphone/ fax: (418)833-4833, G. Fassett et C. Boucher.

LIMOUSIN
10 beaux choix taureaux pur sang avec papier bleu, de 14 mois à 2.1/2 ans. Ferme Huronne, téléphone: (418)796-2987.

MAGNIFIQUES POULAINS Paint, 2 femelles, 1 mâle; QUARTER HORSE 1 femelle. Tous p.s.e. 800$ à 1,000$. CHEVAUX randonnée fiables. (450)836-2923

PERCHERON Canadien noir, 17 mains, 7 ans, très doux et sociable, inclus attelage nylon neuf, 2,600$. Abitibi, (819)797-2217.

POULAIN 1 an croisé Canadien et Paint; 5 sortes de CANARDS; VOITURE à chevaux pour 10 personnes; ÉOLIENNE Électro-Vent. Téléphone: (450)429-6315

POULAIN Canadien, pure race, tout noir, né mai 2002; POULICHE Canadienne, pure race, noire, née mai 2002. Les deux disponibles en septembre, 2,500$ chaque. Téléphone: (450)796-5988.

QUARTER HORSE: 6 chevaux 2 ans, lignée Doc's Wichory, Zippo PatBar, Dual Pep. Un mois d'entraînement professionnel, prix: 3,000$/ 3,500$. Aussi 7 Yearlings, mêmes lignées, prix: 2,000$/ 2,500$. Information, français: (613)524-1187, anglais: (613)679-4151.

RENARD
Partez votre ferme de renards. Pour information: (450) 782-2951.

TAUREAU Limousin "fullblood", à cornes, deux ans avec papier bleu. Choix de plusieurs taureaux Limousin "fullblood", 12 à 16 mois, avec ou sans papier bleu, à cornes ou "polled". (450)375-2284

TAUREAU Limousin pur sang, avec papier de génétique supérieure. Information: (450) 789-2600.

TAUREAUX Hereford génétique supérieure, excellente musculature, fortes qualités maternelles. Ferme Claude Isabel, St-Romain, téléphone: (418)486-7786.

TAUREAUX HOLSTEIN: pur sang enregistrés, excellent choix, de 2 mois à prêts pour service, haut potentiel génétique. Possibilité de livraison: (418)259-7459.

TAUREAUX Limousin avec feuille bleue, entre 13 et 20 mois d'âge. Certains sont "polled" et "double polled", "full blood". (450)799-4073



ANIMAUX A VENDRE

TAUREAUX prêts pour le service, fils de Igniter, Red Marker, etc. FERME Stanfold Holstein Inc, Princeville, (819)364-5789.

TAUREAUX Simmental (2), âgés de 15 mois, un "full" Fleckvieh et l'autre sans cornes de type "Red Baldie", avec papier bleu. (819)288-5005

TAURES (40) de choix Holstein, fraîches ou dues sous peu. Information: (450)783-6662.

TRÈS BEAU taureau Charolais 10 mois, fils d'Impair (France); DÉBROUSSAILLEUSE J.D. va en arrière d'un tracteur (coupe côté droit). (418)495-2432

TROUPEAU de boucherie Simmental croisé gestant, à vendre en blocs; 13 VACHES dont 6 avec veau; BOEUF Saler. 14,000$. Après 19h: (418)268-5816.

TROUPEAU DE CHOIX Char.-Sim., 65 têtes dont 43 jeunes vaches 1,400 à 1,800 livres, saillies Charolais et 22 taures de 1,200 à 1,500 livres, saillies Limousin. La plupart vêleront en nov., déc. ou janv. 76,000$. Estrie. Tél.:(819)844-2305.

TROUPEAU de vaches Hereford, 10 vaches avec veau. Pour information: (819)336-4985.

TROUPEAU JERSEY PUR SANG
32 Têtes enregistrées, excellente famille de vache. Ferme Des Acres Royales. Demander Dany. Téléphone: (450) 460-4829

VACHES (10) Charolais p.s.e., vêlées ou vêlant sous peu. Information: (450)264-5509, (450)601-3359.

VACHES (20) à boeuf Charolais, Simmental, Hereford, plusieurs avec veau, 40,000$ avec assurance stabilisation transférable. Téléphone: (450)299-2557.

VACHES (30) VÊLÉES
Ou vêlant sous peu; 14 taures 1 an Simmental, Angus, Charolais; 1 taureau Simmental. Tous sont enregistrés. St-Antoine-sur-Richelieu. (450)787-2735, (450)782-2903.

VACHES CANADIENNES: (3) vaches adultes, 3 taures environ 20 mois, saillies, (1) 2Ω ans (embryon implanté) + 2 de moins d'un an, + embryons. Tél.: (418)886-2011.

A VENDRE DIVERS

À BAS PRIX! Matériaux imparfaits... prix parfaits! Plancher flottant Clic 0,99$ pi.ca. Épinette 2"x3"x8': 0,69$, 2"x4"x8': 1,29$, 2"x6"x8': 1,79$, 2"x8"x14': 3,79$, 2"x10"x14': 6,99$. Contreplaqué 1/2": 13,99$, 5/8": 16,99$. Bois traité: barotin 2"x2": 0,29¢, 1"x6"x6': 1,15$, 2"x4"x8': 2,69$, 2"x6"x8': 4,09$. Valide du 22 au 28 juin 2003. Matériaux à Bas Prix: (450)562-8501.

ABRIS POUR VEAUX
Spécial avril, mai, juin à 375$
Problèmes de diarrhée, de pneumonie, manque de place: les huches Agri-Plastic rectangulaires, aussi extra grandes. Recommandés par les vétérinaires. Livraison partout au Québec. URGENT BESOIN de huches seconde main. (450)263-5829, cell. (450)776-0114.

ACHAT - VENTE de perches de cèdre (vieux pieux) et vieilles planches de grange, en bonne condition. Téléphone: (418) 661-0085

EXCAVATEURS KELLEY



Les petits excavateurs bâtis comme les gros
5 modèles disponibles
Profondeur de creusage 6'6" à 12'6"
Portée de 8' à 14'6"
Attache 3 points
Bennes de 9" à 36" et fourche à fumier
Achetez directement du distributeur et économisez
Les Distributions Payeur 5379, rue King Est Ascot-Corner (Sherbrooke) Québec J0B 1A0
Tél.: 1-888-821-2015
Fax: (819) 820-0490

À VENDRE: 5 serres avec équipement fournaise, réservoir à l'huile, ventilateur, thermostat, etc. Mario: (450)224-7560.

BASSIN refroidisseur Dari Kool 1,000 gallons, avec récupérateur d'eau chaude et 2 unités refroidissantes. Tél.: (418) 347-5781.

CAISSES POUR FRUITS ET LÉGUMES
Palettes Laviolette 1990 inc. St-Tite, fabriquant de palettes et caisses en bois de toute sorte. 1-800-550-6125.

A VENDRE DIVERS

BULK TANK
Distributeur MUELLER neuf et usagé. Grand choix d'inventaire de toutes marques. Livraison et installation partout en province. Distribution E.P.S. Sainte-Cécile-de-Milton. Tél.: (450)378-9381

Chaîne d'écureur d'étable
Fabriquons 2 modèles, mêmes spécifications que Idéale ou Houle, s'adapte à tout écureur existant. Neuve (testée par des ingénieurs), fait d'acier gradé de 1ère qualité, directement de l'usine, 6,95$/ pi., palette 2". Clients très satisfaits. Comptant. Granby, 600 Moeller, Parc industriel. Informations: (450)372-6459, soir (450)372-8664.

CLASSEUR à oeufs Aqua Magic, 30 caisses à l'heure, parfait état. Téléphone: (418) 639-2746.

CLASSEUSES (2) à pommes, tomates et piments. Tél.: (514)825-1381 ou (450)293-6470.

COMPRESSEURS portatifs Sullair, Leroi, Gardner Denver 185 cfm, 190 cfm, 250 cfm, moteur Perkins et John Deere, peu d'heures, boyaux disponibles. Mario (450)455-5035, (514)892-5839

CONTENANTS DE PLASTIQUE
BARILS acier, carton, plastique, de différentes grandeurs; CHAUDIÈRES plastique toute utilité; RESERVOIRS 220 gallons, en plastique. Téléphone (450)792-3386.

GÉNÉRATRICE ESSENCE
Moteur Inter 120-240 volts, 85 kW, 3,500$. (450)796-4749.

GÉNÉRATRICE Onan PTO alternateur, sur roues, 30,000 watts; GÉNÉRATRICE Winco generator 55,000 watts, sur roues. Information, tél.: (450) 839-6253

GÉNÉRATRICES DIESEL neuves avec moteur Perkins 240 ou 600 volts de 12 kW à 135 kW. Information, tél.: (418) 837-6722.

ÉQUIPEMENTS USAGÉS
Évaporateurs
- 6x14 à l'huile à l'argon Darveau
- 5x14 à l'huile à l'argon Dallaire
- 5x14 D. Grimm à l'argon à l'huile
- Turbo 4x14 Waterloo
- Fournaise 6x16 à l'huile Dallaire
- 2x6 au bois Dallaire
- 2 pannes à eau 4x10 à l'argon
- Plusieurs brûleurs à l'huile Corlin 601-701
- Divers évaporateurs au bois (4x14 - 4x16 - 5x12 - 5x14 - 6x14)
- Enfer 2000 5x16 1 an d'usure.

Osmoses
- Airablo 600 gals modulaire 2000
- Airablo 1600 gals modulaire 2000 (une saison d'usure)
- Airablo 1200 gals modulaire 2000
- Lapierre 1200 Turbo
- Turbo compact 600 gals Darveau
- Lapierre 1200 gals avec pompe 39 (2 modèles disponibles)
- Lapierre 1200 gals avec 3 turbines 5 hp
- Waterloo small 1800 gals (3 saisons d'usure)

Info : 1 800 361-5158 ou votre représentant LES ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE C.D.L.

GÉNÉRATRICE WINCO 20,000 watts; COMPRESSEUR à l'air pour système évacuair 3 forces; grosse TANK. Téléphone: (418) 227-8772, (418) 228-5794

GROS ENCLOS pour capturer les bisons ou tout autre gros bétail, de marque Hi-Hog, 2 ans d'usage, prix: 30,000$. (450)834-2537

IRRIGATION
22 T-valves 5", 18 ouvre-valves 4"x3", 4 ouvre-valves 4"x4" Miller avec crochet. Pompe irrigation B6, avec moteur Cummins 250, capacité 3,500 gallons/ minute. Téléphone: (450)586-3222.

LIQUIDATION DE PÈCES DE REMORQUE, essieux de 2,000 à 8,000 lb de capacité. Pour information, téléphone: (450)278-5031.

MATÉRIEL apicole à vendre: 100 hausses standard, 150 hausses à 9 cadres, plateaux, couvercles de ruche, réservoirs à miel. Information: (819)288-5499.

PEINTURE grise idéale pour bâtiments, planchers de ciment ou autre, 35$/ 5 gallons, possibilité de livraison. Tél.: (819) 846-6919

PISTON Magnum Houle avec unité hydraulique 7.1/2 hp, en bon état, prix: 4,000$. (418)486-7246

REMORQUE LA CHEVAUCHÉE
Achat, vente, échange. Le plus grand inventaire au Canada, neuves ou usagées: animaux, utilitaires, plate-forme, dompeur, tapis caoutchouc. Granby. Pour informations: (450) 375-2203, 1(877) 375-2203 www.lachevauchee.com

POMPE Surge 200 plus (moteur 9.5 hp avec 2 pompes de chaque côté), 2 récupérateurs d'huile. Information: (819)371-8527.



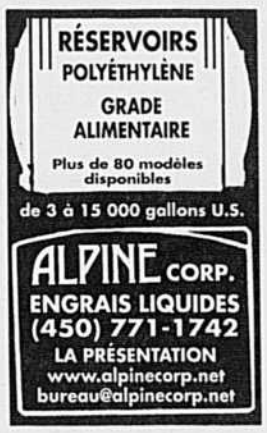
A VENDRE DIVERS

REMORQUE L.BROUILLETTE
Dépositaire **EBY** pour aluminium, Corn Pro pour acier. La qualité de notre produit plus notre expertise égalent votre investissement le plus avisé. Venez comparer la différence. Téléphone: (450)539-1499, télécopieur: (450)539-0899.



RAILS à fumier en T, droits et diverses courbes, 1$/ pieds; CHARIOT à rails, 70$; TRANSFERTS à rails, 20$. (819)828-2739

POMPE goutte-à-goutte Honda 2"; LAVEUSE Tew pour courges et piments. Téléphone: (450)588-2141



POLYBOARD, les feuilles de plastique recyclé durables et résistantes. Elles ne pourrissent pas, se travaillent très facilement et se peinturent. Le temps des rénovations, réparations et du bricolage est arrivé. Nous avons en stock plusieurs milliers de feuilles de différentes épaisseurs et des spéciaux sur plusieurs épaisseurs et qualité, tant qu'il y en aura. Profitez-en maintenant. Entrepôt au 1188, 8e rang, St-Théodore-d'Acton. (450)546-3411. Pour plus d'informations ou pour connaître la route pour vous rendre visitez notre site web: www.clementlariviere.com

REMORQUE à chevaux (1999), "fifth wheel", 20' x 6'4", en excellente condition, 6,200$. (418)534-2325

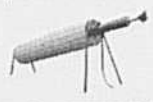
REMORQUE LEBLANC INC.
Agriculteurs, commerçants, venez comparer. Dépositaire remorque Jamco tout aluminium garantie 20 ans. Aussi nouveau dépositaire de la marque Featherlite. La qualité et notre service: voilà notre devise. Sortie 204 autoroute 20. Téléphone: (819) 225-4866
Page web: remorqueleblanc.com

RETRAITS (5) automatiques Westfalia Stimopulse MA 2001, complet avec griffes orbite 2000, 1,400$/ chacun. Tél.: (450) 759-9208

ROBOT Rovibec 4442 RTM PLUS, panneau de contrôle pour 3 videurs, 2 silos à grain, 500' rail, 22,000$ discutable; aussi 3 CONVOYEURS à courroie; TRAYEUSES Westfalia Autopulse C; MANGEOIRES et divers articles de laiterie. Pierre, (450)346-3389.

ROULEAUX (2) de grillage à gibier 6 pieds haut, neufs, prix 200$ chacun. Saint-Bruno-de-Montarville. Information, tél.: (514) 581-2576

NOUVEAU
Rôtisseur à Soya
Fabriqué au Québec
- Très économique
- Électrique
- Autonome
- Haut taux de protéine non dégradable
- Aucune fève brûlée
- Torréfaction quotidienne



TORRÉFACTION LG INC.
2635, ch. Grenier
Stanstead, Qué J0B 3E0
Tél. : (819) 876-5966
Téléc. : (819) 876-5300

A VENDRE DIVERS

SALLE de traite Boumatic double 4, déjà démontée, prête à installer, 1 an d'usage. Tél.: (418) 347-5781.

SALLE DE TRAITE double 18 parallèles Boumatic, avec système d'identification. (819)362-1128

SALON de traite Westfalia double 4, autotandem avec système informatique DairyPlan, 4 ans de service. (418)856-2883

SERRE Harnois Ovaltech I, 100x27', complète avec structure, toile et pieux, possibilité de livraison, prix: 4,500$. (450)803-4111

SERRES (4): 2 de 18'x90', 2 de 21'x90', 4 fournaises gaz naturel. Serres avec toit ouvrant, ventilateurs. Téléphone: (450)446-6478.

SIÈGE pour tracteur, suspension mécanique; 5 "CIBI" AM avec ant. k40, ant. 25' pour maison; 2 BOÎTES à grain avec wagon, 8 et 10 tonnes, Normand; TRAILER dompeur 8'x16', avec pneus flottaison tandem; FORD 700 dompeur, boîte 14'; PNEUS riz avec rim 18.4x26, pour batteuse. (450)756-2557

SILO acier peint 8 tonnes avec vis à moteur, 400$; BULK TANK DeLaval 800 gallons, refroidisseur et récupérateur de chaleur, 5,000$; PIPELINE DeLaval pyrex 2" complet, 2,000$; ROULEUSE Agri-Métal avec vis flexible, 2,000$; ROBOT à balles rondes Rovibec, avec rail et aiguillage, 5,000$; 2 CHARIOTS à moulée Rovibec avec ordinateur dont 1 motorisé: 2,500$, 1,500$; RÂTEAUX à foin Claas 4.3 mètres, état neuf, 3,500$; FAUCHEUSE Vicon KM281, 3,000$; MONTE-BALLES Idéale chaîne double 32', parfaite condition, 2,500$; STALLE; VENTILATION; NETTOYEUR. Tél.: (819)228-3066, (819)228-5947

SILO à moulée 4 tonnes (acier galvanisé) avec vis et moteur (1 an d'usage), 1,400$; CHARIOT moulée mini Rovibec sur roues, motorisé (5 aliments), 2,800$; ROULEUSE Rovibec (maïs, orge), 1,800$; 6 VENTILATEURS 24", haut débit, thermostat électronique, 350$ chacun; 4 VENTILATEURS 16", vitesse variable, 175$ chacun. (819)228-2170 ou (819)228-5943.

SYSTÈME DE TRAITE
Distributeur robot de traite LELY. Système de traite de toute marque neuf et usagé. Grand choix d'inventaire. Livraison partout en province. Achat et vente de vos équipements. Distribution E.P.S., Sainte-Cécile-de-Milton, (450)378-9381



SYSTÈME RTM à partir de la balle ronde, hachoir plus mélangeur, plus convoyeur, marque Rovibec, 1 an d'usage. Tél.: (418)347-5781

TUYAUX (120) d'irrigation 5"x30' en aluminium; ARROSEUSE Hardy 400 litres, hydraulique; ÉPANDEUR à fumier Inter, environ 125 minots; 35 TRÉMIES sèches Godro 5 places. Ste-Hélène-de-Bagot. Information: (450)791-2985.

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS
Ciment unique au Québec, grand choix de plastique, métal, ponceaux, réservoirs. Tél: (450)258-3984. Sans frais 1-877-258-3984

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS
Plastique, métal, ciment. Réservoirs de 1" à 12" diamètre. SPÉCIALISTES DU PONCEAU ENR. Informations, tél.: (819)394-2490

VENTILATEUR tunnel 48", circulateur plafonnier 36", quantité limitée. Information, Équipements G.D.L.: www.equipementsgdl.com, téléphone: (418)475-6900.

WAGON à foin Normand 20', avec côtés de métal, impeccable, 2,150$. Téléphone: (418)661-0085.

BATIMENTS

À DONNER pour démolition: une grange/ étable de 35x150, complètement recouverte de tôle émaillée rouge, dépôt de 1,500$ exigé avant le début des travaux. Information: (450)346-5818, (450)357-3215.

A VENDRE DIVERS

Le seul producteur de CHAUX DOLOMITIQUE au sud du Saint-Laurent
LES CARRIÈRES ST-FERDINAND INC.
+ Certifié BNQ
+ Un fertilisant hors pair
+ Équilibre le pH de vos sols
Téléphone sans frais
1 (888) 428-9511
PRODUIT 100% NATUREL
Plus de 25% de magnésium
www.lescarrieresst-ferdinand.com



BATIMENTS

CASSAGE de béton, plus mini-excavation de tout genre. Téléphone: (450)791-2013.

REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT BATIMENTS
Travaux en toutes saisons. HILAIRE GAGNÉ INC., Saint-Cyrille, comté Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél.: (819)397-2333.







BATIMENTS





BOIS-MATERIAUX

TUYAUX POUR PONTS
Distributeur autorisé: plastique et acier ondulé. Centre du Ponceau Courval Inc., St-Zéphirin, comté Nicolet. Informations: (450) 564-2130, 1-877-PONCEAU sans frais.

CAMIONS

CAMION 10 roues Ford 8000 (1974), moteur 3208 Cat., avec système "roll-off" plus tank à purin et boîte à gravier, bonne condition. (819)389-5675

CAMION Ford 1 tonne (1990), diesel, boîte animaux 13 pieds, 110,000 kilomètres. Laisser message: (418)596-2688.

CAMION Inter 1969, dompeur, 6 roues, bonne condition, 1,500$; PONEY Massey Harris 1946, prix à discuter. (450)836-2135

BATIMENTS



CORRESPONDANCE

AGRICULTEUR Beauce, 59 ans, 5'6", 170 lb, non fumeur, aime les fleurs, jardinage, vélo, camping. Recherche femme qui vit en campagne (fermette), but sérieux, 45 à 60 ans. (418)935-0041.

HOMME 45 ans non fumeur aimant l'agriculture aimerait rencontrer compagne 40-45 ans environ, mince, jolie, pour but sérieux. Cellulaire: (514)821-6306

HOMME 60 ans recherche femme jolie entre 50-60 ans. Vous avez un jardin d'amour à découvrir, j'ai les outils pour l'entretenir. Écrire à Jacques, 161 Sainte-Rose, Saint-Jude, J0H 1P0

HOMME de 35 ans, de belle apparence, aimant la campagne, aimerait rencontrer compagne entre 25 et 35 ans, région Rive-Sud. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 759, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec, J4H3Y9

JEUNE FEMME de 34 ans, cultivée, responsable, impliquée dans l'agriculture, aimerait connaître homme sérieux, travaillant, autonome, responsable, réussite professionnelle dans son métier, but amitié ou ? Écrire à La Terre de chez nous, CASE 765, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE

ÉVAPORATEUR 2.1/2'x7', panne à sirop en "stainless", 1 an d'usure, feu, pannes, tuyau et chapeau à peinture. (418)774-6357

ÉVAPORATEUR au bois Waterloo 5'x15' à l'état de neuf, à vendre. Information, tél.: (418) 789-2299

ÉVAPORATEUR Small Brothers 4'x 14' complet, plus plat avant de rechange, aussi évaporateur à finir 24"x50", le tout en bonne condition pour 2,200$ nég. (450)263-6825

ÉVAPORATEUR Tecnick au bois 5'x16' à plis, pannes "stainless", dôme aluminium, 500$; plus de 400 bobines pour ramasser tubes 5/16" avec cuve de lavage double en fibre de verre, 200$. (819)828-2739

ÉVAPORATEUR Waterloo 6' x 12' "stainless" soudé à l'étain; PRESSE à sirop marque Airablo cylindrée. Téléphone: (418) 833-6203



SÉPARATEUR à eau d'érable Dominion Grimm 600 gallons, 1996; ÉVAPORATEUR 4'x14' au bois, 3 PANNES 2'x4', PANNE 4'x10', "stainless" Waterloo. Situé à Saint-Malachi. (418)423-7718

FOIN-GRAIN-PAILLE

A BEAUPORT
Achat, vente de foin, paille, ripe en sac, perches de cèdre (vieux pieux), monte-balles et convoyeurs. Pour chevaux, laitières, boeufs, moutons, en balles carrées 40 lb et rondes, sec et humide, sans poussière. 1re et 2e coupe. Gilles Perron. Téléphone: (418)661-0085

ACHAT DE FOIN À CHEVAUX
Bédard Farm
St-Sébastien
Voyages de van
Tél.: (450) 244-5463

ACHAT de foin à chevaux et paille incluant VENTE de balles rondes, carrées, petites, grosses. Transport inclus Québec, Ontario, États-Unis (450)792-3165, cell.: (450)778-4080.
TRANSPORT SERGE POTVIN INC.

ACHAT DE MAÏS HUMIDE
Et VENTE à l'année. Livraison partout au Québec. P.E.D. Rainville Inc. St-Thomas d'Aquin. (450)796-5050, cell.: (450)261-7777.

ACHAT et VENTE de FOIN balles carrées ou rondes. Pour informations, téléléphone: (450) 794-2434.

ACHAT et vente de foin et paille, ripe de bois. La Plaine. Pour informations: téléphone: (450)478-1526, (450)477-2213, cell.: (514)771-5566.
RICHARD VILLENEUVE

ACHAT et VENTE de foin et paille. Transport inclus Québec et États-Unis. Saint-Ours, comté Richelieu. Raynald Ouellet Transport Inc. Téléphone: (450)785-5559

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Donald Joyal Inc. Tél.: (450) 794-2863.

ACHAT et VENTE de foin et paille. TRANSPORT D. POTVIN INC., St-Bernard-de-Michaudville, comté de St-Hyacinthe. Tél.: (450) 792-3155.

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Yvan Blanchard & Fils, Saint-Hyacinthe. Grosses balles paille 3'x4'x8'. Téléphone: (450)773-1741

ACHAT et vente FOIN et PAILLE, grosses balles carrées et rondes et enrobées. Philippe SIMARD, tél.: (450)478-1516, cell.: (514)951-7023.

ACHAT et VENTE. Foin, paille, ripe en sac, balles rondes, carrées, petites, grosses. Livrées. R. Gosselin, Bellechasse. Tél.: (418) 883-3608

FOIN-GRAIN-PAILLE

ACHAT et VENTE FOIN première et deuxième coupe, 40 lb et+, sans poussière. PIQUETS de cèdre. Payons sur place. 1-877-682-5999

ACHÈTE et VENDS foin, paille et ripe.
RENÉ NORMANDIN
Tél: (450) 347-7714
Fax: (450) 347-5541

À VENDRE 1,000 balles beau foin mil et luzerne, 1re coupe grosses carrées 34"x34"x8'; 35$/balle, paille/20$, et balles rondes et enrobées. Livraison disponible. (450)478-1516.

BALLES (46) rondes enrobées 4x4 trèfle, trèfle 1re et 2e coupe, 20$ la balle. Région Québec, téléphone: (418)839-6124.

COUPE DE FOIN à vendre à Rougemont, 50 arpents. Pour informations, tél.: (450) 469-5034

FOIN de mil (trèfle) petites balles et balles rondes 4 x 5. À Mirabel, tél.: (450)436-7178, cell.: (450)436-0660.

FOIN de très bonne qualité pour chevaux, vaches laitières, boeufs, moutons, FOIN ou PAILLE en balles carrées ou rondes; aussi ENSILAGE balles rondes. Livraison si désiré. Donald Caron (418)898-2273.

FOIN et PAILLE. Achat et vente. Service de livraison. Pour information: (450)472-3665.

FOIN grosses balles carrées sec, 3x3x8, 40 à 60$. Balles rondes 4x5 sec, 45$. Balles carrées paille, 40$, livrées. (450)299-2557

FOIN sur le champ, luzerne, mil, environ 70 arpents. Région Mirabel, laisser message: (450)473-7732.

FUMIER DE POULET GRANULÉ
NPK 4.1/2-3-2, matière organique 80%, disponibilité en vrac ou en sacs de 1,000-600-40-10 kg.
VIPRO INC WICKHAM: téléphone: (819)388-1028, fax: (819)398-1028.

GASTON HÉBERT, St-Jean Chrysostôme, comté Lévis. Commerçant de FOIN et PAILLE. Achat et vente. Informations, tél.: (418) 839-1565

GRAINS mélangés (50% avoine, 50% orge) à vendre ± 22,000 tm. Information, Sylvain: (450)794-2413.

ORGE, MAÏS sec, maïs humide. Transport partout au Québec.
FERME VAL ST-FRANÇOIS
Tél.: (819) 348-6992

PAILLE: 8,000 balles de paille à vendre. Pour informations, téléphone: (450) 836-3034, (450) 836-3701

PAILLE de blé dorée, 1,800 balles de 38" de longueur en moyenne. Ste-Victoire-de-Sorel, (450)782-2096.

PAILLE de seigle à vendre, 57 balles de 8 pi. Pour information, téléphone: (450) 584-1331

PAILLE d'orge, 1,500 balles. Information, demander Jacques, jour: (418)563-3653, soir: (418)873-2024.

MACHINES-OUTILLAGE

100 CHARRUES EN STOCK
De toutes sortes. 10 Sous-soleuses. 50 Vibros. 50 Semoirs. 5 Fourragères. 25 Sarcleurs. 10 Chisels; 8 Planteurs à maïs. 10 Picoteuses. 40 Herses à disques. 8 Faucheuses rotatives. 5 Faneurs de toutes sortes et plusieurs autres machineries.
Machinerie Y et C Vincent Inc.
Tél.: (819)395-4624, (819)395-5142

140 avec sarcleur et boîte d'engrais. (450) 454-3534, (514) 779-3534

225 BATTEUSES EN SPÉCIAL
Choix inégalé de batteuses, tables, d'équipements de batteuses, garanties (un an minimum), financement, etc... Prix défiant toute compétition. N.B.: Grande variété de pièces... LES ENTREPRISES GRÉGOIRE. (450)836-4596, (450)836-6589

ABANDON DE CULTURE: roulant de ferme complet, TRACTEUR 105 forces, TRACTEUR 40 forces, etc. (450)439-5522

MACHINES-OUTILLAGE

ANDAINEUSES À CANOLA ou à grain, traînées ou motorisées; RAMASSEURS d'andains; BATTEUSES motorisées ou traînées; SEMOIRS, TRACTEURS, etc. Informations, tél.: (418) 485-6502.

ANDAINEUSES: J.D. 2120 18'; N.H. 1495 12'; IH 10', table Versatile 15'; FAUX de bout Sabre pour canola; RAMASSEUR d'andain pour canola à une toile "UNIQUE". Information: (418)247-3773, (418)247-5955.

ANDAINEUSE Versatile 4400, 15' avec cabine air climatisé, couteaux côté canola, très propre, à voir, prix à discuter. Inf.: (418)873-2354, (418)569-7517.

ATTENTION! LIQUIDATION: pièces M&W roues doubles; pièces de faucheuse rotative; pièces de houes rotative et turbo; pièces Krone. Gestion Gérard Garand, Drummondville. Téléphone: (819)472-6000.

PNEUS FAUCHER INC.
145, route 138, Deschambault G0A 1S0
GOODYEAR
Vente & service de pneus
Gros & détails
Roues doubles & pneus agricoles
Service routier
RAYNALD FAUCHER PROP.
Tél. gar.: (418) 286-6703
Fax: (418) 286-4979
S/F.: 1-800-531-6703

ARRACHEUSES À PATATES
(2) Lockwood, Marquette et Mark VI, Grimme. Empocheur automatique. Crible. Virole. Renchausseur. Boîtes de vrac 14'-20'. Convoyeur. Herse Lely 9' et 11'. Planteur 2 rangs. Boîtes de bois 48"x42"x46". Information: (450)649-7525

ARROSEUSE MS 750 gallons, rampe 50', autonivelante, avec correcteur de niveau, marqueur à mousse, jet antigouttes, pneus 11L15 tandem, 1,500 acres d'utilisation, prix: 10,500$ négociable. (450)783-6129, cellulaire: (819)293-9123.

AUTOCHARGEUSE N.H. 1034 (105 balles): 6,900$; PRESSE balles carrées M.F. 224, 3,300$. Ensemble: 9,000$; série Woodmizer LT15. Buckingham: (819)281-5300.

À VENDRE: TRACTEUR Fordson Major, moteur reconditionné avec pelle, très propre. Pour information, s'adresser au (819)365-4419.

BATTEUSE "AUBAINE" Case 1680 4x4, tout équipée, comme neuve, 59,500$; choix de TABLES; TRACTEURS J.D. 7400, 4x4, 1,180 heures, chargeur 740 SL, comme neuf, 66,900$, J.D. 7410, 2000, 4x4, 1,080 heures, 18x42, 40 km, A1, 76,900$. Autres machineries disponibles au 156 Notre-Dame, Saint-Rémi-de-Napierville, (514)239-6748.

BATTEUSE GLEANER L3 1987, 4x4, tablier 15', 6 rangs, refait à neuf. Parfaite condition, très propre. Un propriétaire. Lanaudière. Tél.: (450)759-8767.

BATTEUSE International modèle 615 à vendre. Pour information, téléphone: (819) 752-4143

BATTEUSE J.D. 9610, seulement 900 heures (état neuf) (1999), 4x4, roues doubles; J.D. 9600 (1992) exceptionnelle!; 2 batteuses J.D. 9500, 4x4, (1-1989) (1-1997); J.D. 7720 Titan II, 4x4, 1988, J.D. 7720, 4x4; J.D. 6620, 4x4; 9 NEZ de batteuse, 1-#925, 2-#920, 1-918, 2 tables à grain, 1-#216, 1-#215; NEZ à maïs Geringhoff "chopper" 6 rangs, 1-#843 8 rangs, 1-#643 plastic et "chopper" 6 rangs, 4-#643 6 rangs. Prendrais échange. Équipement Benoit Beauchesne: (819)364-7041 (bureau), (819)357-6412 (cellulaire).

BATTEUSE N.H. TR86 moteur CAT, table à maïs 6 rangs, table à soya 16' flexible, refaite à neuf intérieur. Téléphone: (450)269-2612.

MACHINES-OUTILLAGE

BATTEUSES
Batteuse Inter 1680, 4x4, moteur Cummins, 3,176 heures, 55,000$; batteuse A.C. M2, 2,733 heures, avec table 18' céréale, 15,000$; batteuse J.D. 4400, D., 2,875 heures, avec table 15', 9,000$; batteuse J.D. avec table, 28,000$.
SEMOIRS À GRAIN
J.D. 8300, 4,000$; INTER 5100, 5,000$.
HERSE À ROULETTES
J.D. TO 235, 72 disques, 8,500$; BUSH HOG 48 disques, 5,500$.
VIBROS
Vibro Inter 4500, rouleaux Bervac arrière 29', 5,500$; vibro Kewanee 24', peigne arrière, comme neuf, 8,000$; vibro Glencoe 25', excellent, 4,000$.
ROULEAU BRILLION
MC Farlane 20', neuf, reprise de faillite, 7,500$.
TRACTEUR
FORD 8160, 4x4, cab., A.C., 2,615 heures, 40,000$.
SOUS-SOLEUSES
5-7-9 pattes
BOÎTES À GRAIN
280, 350, 450 minots.
"GRAIN CAR"
J.D. modèle 400, 6,500$; J.D. modèle 500, 8,000$.
BOÎTES À LÉGUMES
Boîte à légumes dompeur 9x7, 1,500$; boîte à légumes dompeur 6x8x8, 2,750$.
ROUES DOUBLES
Ensemble de roues doubles 20x42, 1,500$.
Entreprises Jocelyn Houle Inc.
705, Joseph-Arthur
Joliette (Québec) J6E 8T4
(450)756-0501 ou 1-800-756-0514
10/07

CAUSE DÉCÈS: FOURRAGÈRE traînante John Deere, équipée d'un ramasse andain 5.5' et nez à maïs 2 rangs. Information: (819)455-9365, (819)455-2782.

CHARGEURS (divers) frontals; CABINE Sims, ailes, pelles, pesées; CHARRUES 2 et 3 rangs; ROUES doubles; HERSE à pacage 3 points; GRATTE; DÉBROUSSAILLEUSES (418)247-3773/5955

CHARGEUR sur 3 points avec 3 cylindres, lève 6' de terre; GÉNÉRATRICE 20,000 watts; PICK et PINCE à balles rondes, peut aussi dérouler les balles; CAGE de contention pour bovins. (819)269-2633

CHARGEUSE à bois 12 pieds, avec trailer peu d'usure; CAMION Ford F150 (1989). (418)428-3832

CHOPPER à foin New Holland 33 en parfaite condition, prix 1,200$. Estrie. Tél.: (819) 845-5934

CONVOYEUR de grange à courroie Camir 200', déviateur à palettes, tension de courroie, sur transmission; MOULANGE Farmatic avec proportionneur; RESERVE À GRAIN avec agitateur; FAN à foin Wic moteur 5 hp avec tunnel et plancher; VOITURE à foin Lemay 24' tout en métal. (819)358-2358

DIRECTEMENT DU FABRICANT: BENNE de toutes dimensions; PIC à balles rondes; "BROCK" à fumier; FOURCHE à palette; GRAPPIN pour fumier. À très bon prix. CHARGEUR frontal neuf avec pelle de 7', pour tracteur de 100-130 hp, 7,000$. Cotech inc.: (418)898-4444.

Directement du propriétaire: BATTEUSE J.Deere 9600, 2,600 heures au batteur, 4x4, roues doubles, 20.8x42, vis 20', NEZ à maïs 6 rgs J.D. 693 plastique, couteau chopper ajustable; TABLE J.D. 920 flexible avec teflon; ENSACHEUSE balles rondes 4' en boudin à l'état de neuf. (418)885-4550

ÉLÉVATEUR à grain Mix Mill 30 tonnes/ heure, 1,500$; SILOS à grain: (1)40 tonnes: 800$, (1)50 tonnes: 1,000$, (1)100 tonnes: 2,000$. Téléphone: (819)835-1079

ENROBEUSE Anderson 2002, panneau hydraulique, avec moteur Honda "starter" électrique avec télécommande. Information: Origène Gilbert, Distributeur Majaco. (418)459-3124.

MACHINES-OUTILLAGE

ÉPANDEUR à fumier I-H 540, 2 batteurs, à vendre. Pour informations, téléphone: (450) 460-3566

ÉPANDEUR à fumier latéral New Holland 3110, pneus flottaison, 1 an d'usure, 15,500$; ENSACHEUSE Pronovost P-6200, très propre, 8,500$. (450)264-4632

ÉPANDEUR à fumier liquide Bodco, 4,300 gallons, directionnel, pneus 28x26, freins, lumières, P.T.O. C.V., "jet" à baisser, très propre, seulement 3 ans d'usure. (819)398-7112

ÉPANDEUR à fumier New Idea, 180 minots; CHARRUE 3 points Ford, 4 raies, 14". En très bon état. Lanaudière, (450)586-1964.



ÉPANDEUR N.H. 185, essieux (2), portes arrières, 2 batteurs; VIBRO 15' repliable Kongskilde, rouleaux doubles, porté; CHARRUE 3 raies Kongskilde, portée; SEMOIR New Idea 4 rangs avec moniteur, boîte d'engrais rehaussée et tasse-résidus; VIS à grain 851 Westfield; SOUFFLEUR à neige 7"; FAUCHEUSE M.F.; TRACTEUR N.H. 5030, 750 heures avec pelle; TRACTEUR N.H. TS90 1,200 heures. Téléphone: (450)293-3448.

FAN à foin Delhi 922, 14,000 c.f.m. 7.5 hp, silencieux, 1,200$; ASPIRATEUR industriel pour copeaux de bois, entrée vacuum 6", moteur 3 hp, 1,000$. (418)796-2336

FAUCHEUSE à foin Hesston 1120, 9' 9" à faux, rouleau conditionneur, peu utilisée et très propre, 2,300$. Daniel: (819)697-6743.

FAUCHEUSE-conditionneuse New Holland, modèle 411, rouleau conditionneur neuf, très propre, 1,000 RPM. (819)609-3727

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE N.H. 495, hydrostatique, diesel, air climatisé, en parfait état, toujours été remisée; "BLOWER" Case Inter 600, comme neuf. (450)798-2182

FAUCHEUSE Hesston conditionneuse en bonne condition, prix 300$ Téléphone: (514) 725-7455, cellulaire (514) 895-3736

FAUCHEUSE JOHN DEERE #1470, 12' largeur; Pulvérisateur Vicon 300 gallons; Râteau New Holland 258; Tracteur Inter 8445. Téléphone: (418)365-4050.

FAUCHEUSE New Idea 5212, 12', rotative, 3 ans; FOURRAGÈRE N.H. 900, avec nez à foin et détecteur de métal, 3 ans; SOUFFLEUR ensilage Inter 600; 3 BOÎTES ensilage Dion avec wagon; MONTE-balles à courroie Val-Métal, pour foin, grain et ensilage 60', 2 ans. Le tout en très bon ordre. (418)285-3435

FAUCHEUSE rotative Vicon 9'9" #281 à rouleaux conditionneurs, toujours entreposée, en excellente condition, 6,000$. Daniel (819)697-6743

FERTILISATEUR réservoir en "stain less", capacité 3.1/2 tonnes, avec planteur J.D. 7000, 3 points, prix: 16,500$ négociable, peut vendre séparément. (450)783-6129, cellulaire: (819)293-9123.

MACHINES-OUTILLAGE

FILEUR New Holland 256, 600$. Pour information: (450) 658-8618.

FOURRAGÈRE 782 New Holland, 12 couteaux, avec pick-up à foin 770, tête à maïs 2 rangs 826. Inf.: (450)796-5781, (450)779-0966.

FOURRAGÈRE automotrice N.Holland 300 hp, avec rouleau craqueur MetalAlert, nez à maïs 4 rangs, nez à foin, 2,800 heures, 52,000$. Tél: (819)835-5696, (819)835-0078.

FOURRAGÈRE International 720 avec pick-up à foin, 1,200$, en bonne condition, pick-up à blé d'Inde 2 rangs disponible. (450)427-3809

FOURRAGÈRE J.D. 35, pick-up à foin et nez à maïs 2 rangs, bonne condition. Pour information, téléphone: (418)325-3302, (418)325-2751.

FOURRAGÈRE
J.D. 5830, 4x4, détecteur métal, A/C: 52,000$; J.D. 5830, 4x4, détecteur métal, A/C: 55,000$; J.D. 6710, détecteur métal, éclateur à maïs: 98,000$; J.D. 5400, 4x4, excellente condition: 25,000$; Plusieurs "pick-up" J.D. de 7' à 16'; Bec à maïs CLAAS et J.D. de 4 à 6 rangs. Tél.: (613)675-2347 ou (819)629-7625.

FOURRAGÈRE New Holland 770 avec ramasseur de foin 6 pieds; ÉPANDEUR à fumier M.F. 205. Téléphone: (450) 478-2056.

FOURRAGÈRE New Holland 782, ramasseur d'andain 6', modèle 790, nez maïs 2 rangs; PÔLE hydraulique, excellente, 9,000$ négociable. (450)584-3416

FOURRAGÈRE N.H. 790, pick-up à foin 6' nez à maïs 2 rgs modèle 822, couteaux et barres de coupe neufs, bonne condition. (450)258-2581

Grosse FOURRAGÈRE Hesston 7165, Case Inter 8730 avec pick-up large, nez 3 rangs, alimentation complètement neuve. Pour information: (418)736-4231.

HERSE J.D. 34 disques 620, comme neuve, très peu utilisée, 3,000$; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Inter 1190, bon état, 3,000$; TRACTEUR Inter 624, freins et pneus neufs, 8,000$. (819)352-3732

JOCELYN CARBONNEAU et Filles Inc.: Kubota L35 1996 4x4, avec backoe, comme neuf; COMPACT Kubota B 5100, 4x4, avec gratte avant pour nettoyer; PÉPINE Case 580SL 97, 4x4, extension; PÉPINE Case 580K 88, 4x4 extension; PÉPINE Case 580SE 1986, 4x4; PÉPINE J.D. 510B 4x4, 84, extension; PÉPINE J.D. 710B, 83, 4x4. Téléphone: (819)535-5194.

LOADER Case industriel double action, avec pompe indépendante, pelle 6' et TRACTEUR Case, 40 hp, diesel, 2,500$. (450)785-2884

MAGNUM 7220; JOHN DEERE 2950; PRESSE à foin International 440, avec lance-balles. Téléphone: (450)264-5085, (450)370-9235.

MARAÎCHER
IRRIGATION: 3,000 barres 3" Miller 30', 500 barres 4" Miller 30'; plusieurs adapteurs Miller; 4" Miller 15' long; 2,000 rallonges gicleurs; 2,000 Webster 3/4; 100 bouchons 3" Miller; 3,500 gicleurs.
MACHINERIE AGRICOLE: Semoir à betteraves 12 rangs. Stationnaire 6 cylindres Perkins. 150 Boîtes à carottes. 5 Fans à séchoir pour oignons. Stéphane Verner. Téléphone: (514)968-8409

MÉLANGEUR R.T.M. fixe Knight #2250 avec balance electronique, comme neuf. Tél.: (450) 375-9900.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Massey 35, automotrice au gaz, 600$. Information demander Jacques, jour: (418)563-3653, soir: (418)873-2024.

PATATE
Deux coupeuses Wetzel. Sarcleur. Renchausseur. Emballeuse 10 têtes Weight-o-Matic. Attacheuse Hamer pour 10 lb, 20 lb. Boîtes en vrac 14' et 16'. Attacheuse à Polythène. Charrue 4 raies. Transpalette électrique. St-Amable, (450)649-0710.

MACHINES-OUTILLAGE

MOISSONNEUSES-BATTEUSES
"NOTRE SPÉCIALITÉ"
On offre beaucoup plus...Comparez!
- Entreprise d'envergure spécialisée
- Plus de 20 professionnels qualifiés
- Conseiller neutre (pas d'agence)
- Impressionnant choix de qualité
- Toute marque, modèle disponible
- Options: 4x4, moniteur(s), etc.
- Ajustement aux champs et garantie

-Nous répondons à tous vos besoins
-Nous sommes uniques au Québec
"Prenez rendez-vous! Venez voir!"
LAVOIE EQUIP. AGRICOLE INC.
Tél.: (418)247-3773, (418)247-5955

MOTEUR diesel pour International 434 ou 444; MOULIN à faucher M.F. ou Inter, aussi pièces de moulin à faucher. Avant 9h00 am, téléphone: (450)784-2486.

MOTEUR STATIONNAIRE FORD: cylindres (6) diesel, 120 hp, complet avec embrayage, radiateur, contrôles, peut servir pour pompe, génératrice, scie, etc., 4,200$; CONVOYEUR 24"x35' pour terre, sable, gravier, facile à déplacer, monté sur deux essieux, 4,200$; LOADER SUR CHAÎNE ALLIS-CHALMERS (1962), 1 3/4 verge, 4 cylindres, diesel, transmission 4 vitesses man., 24,000 lb, "winch", bonne condition, état de marche, 5,200$.+ Un set de chaîne et pièces vendues séparément; PIÈCES DIVERSES: cylindre hydraulique 5"x36"; BANCS à air, 100$; MACHINE à graisser à air, 100$; "WINCH" pour "bull"; travers de chaîne à glace 3/8"; Bull Allis-Chalmers HD6 complet ou pièces. Téléphone: (418)877-0007.

NDE Mélangeur vertical RTM
Le plus vendu au Québec!
Spécifications en français
www.ndeco.com
- Balles rondes, rectangulaires
- Modèles neufs et usagés

Vente - Service conseil
Renaud Lachance
Tél./Fax : (418) 459-6329
1-888-336-3127

NEZ À MAÏS Hesston 2 rangs; FOURRAGÈRE Hesston 7145, 2 nez; FOURRAGÈRE Hesston 7155, 2 nez; FOURRAGÈRE Inter 781, 2 nez; FOURRAGÈRES N.H. 790, 1 nez, 990, 1 nez; 3 BOÎTES Dion 16', wagon; BOÎTE Arts Way 16', wagon; SOUFFLEUR ensilage Case 600; ROULEUSES N.H. 648 (4x5), 644 (4x5), 640 (4x5), 853 (5x5); ROULEUSES Welger rp 15, rp 12 (4x4); FAUCHEUSES N.H. 411, pz 275, Taarup 337 et 307; FANEURS Fransguard 16', N.H. 158, Hesston 3760; ENROBEUSE Zambelli 20"; DÉBROUSSAILLEUSE Rousseau lp 2300. Information: Unicoop St-Agapit, téléphone: (418)888-5111, (418)654-5572.

PIÈCES usagées de FAUCHEUSES Taarup 307 et B206; PRESSE à foin M.F. 124; LANCE-BALLES M.F. 22; pièces TRACTEURS Zetor 52 à 7745. (418)483-5321

PLUMEUSE avec accessoires à vendre, prix 325$. Pour informations, tél.: (450) 649-7611

POMPE Bodco 12' plus kit de transport (avec ou séparément); TRACTEURS: Inter 5288, 2 RM; DX140 Deutz; 7120 Deutz. (418)588-3357 soir

PRESSE à balles rondes, 4x4 , N.H. 634, 3 ans d'usure, moins de 1,500 balles, comme neuve, fonctionne sur tracteur 60 hp et plus, 9,700$. Thurso, (819)985-1556

PÔLE pour attacher 2 fileurs New Holland, 750$; PINCE à balles rondes Couture de 5', 1,250$. Information: (450)655-7049

PRÉ-NETTOYEUR Sukup 4 pieds de baril avec moteurs électriques, prix 4,000$; SÉCHOIR à grain continu M & W. Tél.: (450)836-3861

PRESSE à balles carrées M.F. 228, en très bon état. Pour information: (819)336-4972.

MACHINES-OUTILLAGE

PLUSIEURS AUTRES EN INVENTAIRE: J.D. 6410, 4x4, cabine, 2,600 hres, 1999; J.D. 2350 "roll bar"; J.D. 3130, pelle; J.D. 1840 pelle; J.D. 855, 4x4, pelle, 380 hres; FORD 8240, 4x4, cabine; FORD 7710, 4x4, cabine; FORD 5030, 4x4, cabine; FORD 5610 (1988), 2,000 heures, "roll bar"; CASE 5250 4x4 cabine; CASE MX100C 4x4, cabine, 1998, 3,000 hres; CASE 5220, 2 roues; CASE 5220 4x4, cabine; INTER 584, cabine, SIM (1984); M.F. 135, 1972; FIAT 85-90, 4x4, cabine, air, turbo, Hi-Lo, 2,900 heures; FIAT 80-90, 4x4, pelle, cabine; WHITE 2-85 cabine; WHITE 1370 "roll bar"; KUBOTA M. 9000, 4x4, 1,600 heures, (1999). SEMOIR Brillion; DÉBROUSSAILLEUSE comme neuve, 5' 6"; PRESSE balles rondes Welger RP 120 comme neuve; RAMASSE roches Degelman très propre; SEMOIR Inter 5300 18 disques doubles mil; FANEUR Kuhn et Farh 17'. Ventes. Achats. Locations. Machinerie agricole YVON ROUSSIN INC. Laurier-Station, 1 mille au sud de l'autoroute 20 sortie 278. Tél.: (418)728-2092, (418)728-4666.

POMPE à fumier Bodco, pour fosse de 12 pieds, 3,500$. (418)285-1277

PRESSE à balles rondes 5 pieds, M.W. 1500, très bonne condition, peu d'usure, meilleure offre. Information: (418)596-2706.

PRESSE à balles rondes 630 N.Holland, 4x4, 7,200$; PRESSE à balles carrées Inter 435 avec lance-balles à l'huile, 650$. (418)459-6986

PRESSE à balles rondes GP 2.50 (1990); FAUCHEUSE 3 points N.H. 450; "CHOPPER" N.H. 38; RÂTEAUX 256 et 254, rotatifs N.H.; BOÎTE à grain. (819)289-2633

PRESSE à balles rondes J.D. 335, bonne condition; FANEUSE Kuhn; FAUCHEUSE-conditionneuse N.H. 479; WAGON pour 17 balles rondes. (418)449-3653

PRESSE à balles rondes Krone 130 à vendre. Pour information, téléphone: (450) 793-4831

PRESSE à balles rondes N.H. 644, 2,000 balles, spécial ensilage; VOITURE à balles rondes 24'; TRAIN Normand 6 roues. (418)884-2636

PRESSE à foin #124 Massey Ferguson, 2,500$; TONDEUSE Hesston 18 hp, 5' de coupe, 1,500$. Terrebonne. Tél.: (450) 477-9467

PRESSE à foin M.F. 224, lance-balles; CONDITIONNEUR 492 N.H.; FANEUR Kuhn, 4 toupies; RÂTEAU Kuhn; ÉPANDEUR 679 "sperry" N.H.; 2 WAGONS Normand, montant en fer. (450)471-8358

PRESSE à lance-balles N.Holland 273; VOITURE à ensilage tandem N.H. avec toit; ENSILEUSE N.H. 717; SOUFFLEUR à ensilage; ÉPANDEUR à fumier N.H. 275 minots; BOÎTE à grain. Le tout en bon état et bon prix. (819)395-2132

PRESSE foin International 420, bonne condition; TRACTEUR International 1984, 2 roues, #254, pelle, 1,800 heures, 3 cylindres, diesel, P.T.O. (819)382-2273

PRESSE M.F. 128 avec lance-balles hydraulique, très propre, 3,500$; ROULEUSE Farmatic, moteur 3.1/2 hp, 1,500$; CONVOYEUR Kewanee 50', sur roues, 1,500$; VOITURE lance-balles Pronovost 24', 4,000$. (418)887-6336

PRESSE New Holland 320 avec lance-balles, excellente condition. Tél.: (819)629-7625, (819)785-2304

PRESSES N.H. (2) à vendre: #273 avec lance-balles et #68; Un fileur; Rouleau 3 sections en bois; Épandeur à fumier Inter #55. Téléphone: (450)782-2040, cell.: (450)746-9795.

RAMASSEUSE À ROCHES
et branches pour faire terre neuve. Pour information: (450)588-4434, (514)605-4434.

REMORQUE citerne Houle 3,000 gallons, (1996), avec rampe à maïs 6 rangs, très propre, prix: 13,200$; TRACTEUR Case 1370, avec roues doubles, (1978), prix: 11,900$. Information: (450)784-2598.



Qui disent en souriant : J'en ai pour mon argent

BAS-SAINT-LAURENT

CAGE DE CONTENTION avec balance, porte automatique marque Subway (2001). 2,100$, un an d'usage. Rino Caron ou Chantal Godin, région Bas St-Laurent. Téléphone: (418)854-1584.

RÉGION RIMOUSKI. 500 brebis, machinerie, bâtiments, 2 silos ensilage, 2 silos grain, maison, 432 acres. Conforme aux normes environnementales. Commerçants s'abstenir. Téléphone: (418)798-4696.

TRACTEUR Kubota M110 (2000), 850 heures; ENROBEUSE tubulaire Pronovost (2000), avec télécommande; HERSE à disques Ford 36 disques; WAGON ensilage Dion; ÉVACUAIR Côté (1996); ROULEUSE à grains Rovibec (1997); POMPE vacuum 5 hp (1998); BULK TANK Mueller 600 gallons; PULSATION Surge; 20 BOIS à eau Idéal; TRAILER à vaches. Demander René: (418)963-5220.

BEAUCE

CHARGEUSE à bois Nokka 2551, 16.5', tandem, gros pneus, environ 50 heures d'ouvrage, 11,000$ négociable. (418)253-5771

HOLSTEIN: vaches 1er et 2e veau, fraîches vêlées ou sous peu. Testées leucose, néospora, stass demandé. Mario (418)387-8289, Régis (418)241-8969

CENTRE-DU-QUÉBEC

À VENDRE: HONDA Shadok (1984) 750 cc, 1,500$; Plusieurs TABLES, LITS, HARMONIUMS; FOURNAISE à l'huile Roy, 2 ans d'usage; TRAILER à grain maison; "WINCH" 381 Nose; HARNAIS double; AILES à tracteur neuves Renault; PIPELINE 2"; TANK à diesel 250 gallons; SCIE ronde à table; AUTO antique année 60. Information: (819)362-7595.

CRIBLE à grain Forano #150 avec passes, très bonne condition. Information, tél.: (819) 364-3590

FOURRAGÈRE N.H. 900 avec éclateur à maïs et MétalAlert, nez à maïs 2 rangs, pick-up à foin; STALLES de stabulation libre Houle; SALON de traite Surge double 12, avec pompe à vide 10 forces. Information: (819)358-6468.

TROUPEAU DE BREBIS (200) à vendre en bloc avec transfert d'assurance stabilisation. Race de tête Dorset et croisement F1-F2. Beaux sujets prolifiques, faciles à désaisonner. 150 brebis gestantes dues pour juillet, août, octobre. (819)359-2339

CÔTE-DU-SUD

ARCOTT OUTAOUAIS
100 Agnelles p.s.e. issues d'un troupeau sélectionné, prix selon l'âge et le travail effectué sur la bête (tonte, ergots, vaccins, etc.). Après 19h00 (418)246-3613

CÔTE-DU-SUD

À VENDRE: PRESSE à balles rondes 4x5, modèle MW Krone, remontée à neuf, en bonne condition, prix: 6,000$. (418)259-7556

ESTRIE

FOURRAGÈRE Inter 781, nez à maïs 2 rangs, tête à foin. Information, tél.: (819) 876-5250

GÉRANT de troupeau demandé, salon de traite, possibilité d'association. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 762, 555 boulevard Roland-Therrien, Longueuil, Qué., J4H 3Y9.

VACHES à boeuf (10), au choix Simmental ou Simmental/ Limousin, avec veau de 1 mois, tous vaccinés. Soir: (819)835-5554.

LANAUDIÈRE

ÉPANDEUR à fumier de poulet ou compost Chandler, presque neuf; HERSE à disques "off set", 14'; GÉNÉRATRICE 50 kW. En excellente condition. (450)887-2532

TERRE de grandes cultures, 123 arpents drainés, bien située à l'Assomption: (514)880-3499.

TRAILER-DOMPEUR 9'x7', 1,500$; REMORQUE à foin pour pick-up 17'x8', essieux tandem, frein électrique, 1,500$; SOUFFLEUR d'ensilage Dion éléphant, 500$. Téléphone: (450)835-5030

LÉVIS-BELLECHASSE

TRACTEUR Inter 484, (1981), 3,300 heures. Téléphone: (418) 884-4175.

LOTBINIÈRE-MÉGANTIC

FAUCHEUSE Kverneland à disques sur 3 points no 227, prix 4,400$. Information, tél.: (418) 888-4504

Presse à foin M.F. 224, lance-balles 212, très propre, excellente condition. Toute offre raisonnable sera acceptée. 400' de chaîne à écureur Bodco, palettes 16", 3 coins, sortie à gauche. (418)424-3246

SAINT-FERDINAND: tracteur Landini 8880, 4RM, a/c, 2,900 heures (1996), 24,000$; PRESSE à balles rondes Deutz-Fahr, 4x4, 5,000 balles (1999), 18,000$; FAUCHEUSE-conditionneuse J.D. 1360 rotative, 4,000$; RÂTEAU rotatif Jober (1999), 5,000$. Inf.: cellulaire (418)334-6754, soir (418)428-9746.

MAURICIE

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE TAARUP 307-R, pour pièces. Téléphone: (819)376-6861 ou cellulaire: (819)696-8296.

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

ÉRABLIÈRE (Hautes-Laurentides) environ 22,000 entailles sur terre publique, moderne, tubulure. Si intéressé, venez visiter et faites une offre. Tél.: (819) 275-1817.

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

TRACTEUR N.Holland 7610, 2 roues, 165 heures, (1998); PULVÉRISATEUR Hardy (1992), 400 litres, horizontal/ vertical, 1,450$; POMPE d'irrigation Monarch 4"; 2 VIS à grain 5"-24'; 4 FANS 20x20; GICLEURS 48"; CARLON 1.3/8", 1.3/4", 2". (450)475-7366

RIVE-NORD

FAUCHEUSE 479 New Holland; PRESSE Massey Ferguson 124 avec lance-balles à l'huile 212. Bonne condition. Tél.: (418) 339-2409

FAUCHEUSES New Holland 1411 et 411; ENROBEUSE Kverneland 7510; ARROSOIR MS, 425 litres; FANEUR New Idea, avec cylindres. Soir: (418)872-7558.

PRESSE M.F. 124 avec lance-balles. Pour information, téléphone: (418)286-3988.

SAINT-HYACINTHE

BLONDE D'AQUITAINE: 3 taureaux p.s. "fullblood" 15-18 mois à vendre avec papier bleu, éligibles à l'ASRA. Roxton Falls. (450)548-2333

CHARRUE Inter 720, 4 versoirs, déclencheur automatique, semi-portée, haut dégagement, condition A-1, roue de portée, spécial 1,700$. Téléphone: (450)785-2884

COMPRESSEUR à air pour "compri-mair" Houle, moteur 3 forces, très propre, 950$; ÉVIER "stainless" Boumatic, 180$. (450) 791-2007

SAINT-HYACINTHE

CHARRUE Overum 4 versoirs 12" à 18", semi-portée, bonne condition, 1,500$; LANCE-BALLES M.F. 22 complet avec cylindre. 200$. Téléphone: (450)785-2884

ÉPANDEUR à fumier semi-liquide latéral Knight 8024, pneus 21.5 x16.1, comme neuf, 5 ans. Téléphone: (450) 549-4088

POLISSEUSE-CIREUSE à pommes; TRANSPALETTE manuel; ÉPANDEUR à engrais sur roues; vieux TOUR; BACKOE Caterpillar #26; "BOOM" extensible 2,250 heures, 1990. (450)372-5273

PRÈS DE SANAIR
Terre de 164 arpents cultivables, drainés, bien situé, beaucoup de potentiel. St-Pie-de-Bagot. Téléphone après 18h00: (450)778-3041.

PULVÉRISATEUR Alloway 800 gallons 50' de rampe, hydraulique; POMPE à diaphragme P.T.O., essieux tandem; MONITEUR RAVEN digital, 7,800$. Information, pagette: (450)778-6210.

RAMPE d'arroseuse Hardy, 52' de largeur avec triple jet, cylindre pour ajustement. Inf.: (450) 773-5629 et (450) 792-2090.

RÂTEAU à roches Degelman 14'; "CHOPPER" N.H. 38; CONVOYEUR Val-Métal 22'. (450)799-4493

TERRE de grandes cultures 155 arpents, 135 cultivables, 100% drainée, 20 arpents boisés. Téléphone: (450)299-9719.

SAINT-HYACINTHE

SARCLEUR billonneur Hiniker 1994, modèle 5000, 8 rangs, repliable; TUYAUX pour azote, 2 hochets pour "grooves" avec rimes, pneus "single rib" 11.25x28, 10,800$. Pagette: (450)778-6210.

SPÉCIAL SANGLIER
Un mâle reproducteur de 5 ans Santiago U.S.A. prix: 500$; 4 Santiago, 9 mois, pur-sang, prix: 250$ chacun; Autre sangliers pour chasse. Téléphone: (450)460-4154, jfreniere@videotron.ca

TRACTEUR J.D. 2755 (1992), 3,200 heures, 2RM, roues doubles avec toit, inspection hiver 2003, très propre, 23,900$. Information, pagette: (450)778-6210.

SAINT-JEAN-VALLEYFIELD

TRACTEUR Zetor 1996, 1,800 heures, avec souffleur, cabine, 2 roues motrices, 17,000$ négociable. Contactez Hélène: jour (450) 826-3118, soir (514) 602-6658

MACHINES-OUTILLAGE

ROBOT ROVIBEC DEC 367
Usagé, 500 pi. de rail, 2 aiguillages, 2 panneaux de contrôle. Téléphone: (819) 427-5661

ROBOT ROVIBEC RTM Dec Plus
4442, 300' de rails, un aiguillage, servi 2 ans, comme neuf. Tél.: (819)838-5562.

ROULEAU à gazon 8'; SEMOIR Brillion 10', pour gazon et luzerne; SARCLEUR à maïs; WAGON 6 roues à balles rondes 32"; PULVÉRISATEUR 300 gallons; PINCE à balles rondes; FANEUR 17'; TARIÈRE à piquets. (450)756-2764

ROULEUSES Fort 21 (4x4), N.H. 644 t2598, 640, 648, J.D. 456; ENROBEUSE Welger 600, 20"; FAUCHEUSES Hesston 1050, N.H. 411, N.H. 415; FANEUR N.H. 163 pz 400; RÂTEAU/ FANEUR N.H. 254, 3 boîtes Dion droite, wagon, boîte Dion gauche, wagon; FOURRAGÈRES N.H. 782, nez, Hesston 7145, 2 nez; SOUFFLEUR ensilage Gehl 1580. Unicoop Sainte-Marie, inf.: 1-866-387-5387, (418)387-5387.

RÂTEAU à foin M.F. 37, dents de caoutchouc actionnées par les roues, 400$ négociable. Téléphone: (450)373-9765.

RÂTEAU à foin N.H. 256; FOURRAGÈRES: J.D. 35 et I.H. 550, avec 3 attachements; PALETTE en aluminium de lance-balles J.D. hydraulique; TRAILER à grain dompeur "fifth wheel". (418)247-3773

RÂTEAU à foin N.Holland 258, 1,800$; SOUFFLEUR ensilage Dion 3060, 1,400$; VOITURE ensilage Dion 1016SE, 7,000$; 2 VOITURES ensilage Dion 1016SE, 6,500$/ch. (514)910-0892, (450)245-7030

RÂTEAU hydraulique Borello 13.5' de largeur, en excellent état, raison vente: change pour râteau double, 3,000$. Téléphone: (418) 329-2262, (418)329-2129

RÂTEAUX à foin (gyro-andaineurs) et faneurs à foin (gyro-faneurs repliage vertical), plusieurs largeurs de travail. Neufs. Disponibles de notre entrepôt au Québec. Détails et conditions de vente: tél. (514)941-5255. Courriel: cazcorp@canada.com

SARCLEUR 6 rangs; PICOTEUSE largeur 6 rangs; FOURRAGÈRE trainante Gehl 1265; DÉTECTEUR de métal, "pick-up" 3 rangs à maïs, ayant servi 2 saisons, en très bon état. (450)756-8130, (450)757-0111

SCIERIE MOBILE GILBERT INC.
La scierie la plus populaire fabriquée à Québec pour scier votre bois de construction, comme vous le voulez, quand vous le voulez,13 hp: 4,895$, 20 hp base et chariot soudés prête à scier: 7,495$. Déligneuse 13 hp cadrage soudé, prête à opérer, prix de lancement: 4,500$.
ABITIBI: (819)768-2804
ESTRIE: (450)263-6403
OUTAOUAIS: (450)562-0678
SAG-LAC-ST-JEAN: (418)548-7280
QUÉBEC: (418)871-2248
2485 boul. Hamel, suite 170, G1P 2H9
www.gilbert-sawmill.ca

SCIERIE PORTATIVE 4,995$
Sciez des bûches et obtenez des planches, des madriers et des poutres. Capacité large. La scierie la plus avantageuse n'importe où. Les Industries Norwood Inc., fabricant de scieries portatives, de déligneuses et de skidders pour VTT. Renseignements gratuits: 1-800-408-9995
www.norwoodindustries.com

SÉCHOIR SUPER B #750 (1999), 1,400 heures, 550 volts, stainless steal, AMC contrôle, propane ou gaz naturel. Téléphone: (450)478-0957 ou 1-888-891-0957.

SOUFFLEUR ensilage HS 860 même fabrication Case 600; TRANSPORTEUR à balles rondes High Line, 9 balles, neuf; ENROBEUSE à balles rondes Majaco, à l'état neuf. Origène Gilbert, distribution Majaco: (418)459-3124.

SOUFFLEURS (2) à ensilage Case Inter 600, un neuf jamais servi, un usagé 1 an et demi (6,500$); PULVÉRISATEUR Technoma 3 points, 400 litres, 450$; Information: (418)486-2855, (418)486-2698.

TOURNEUR d'andain New Holland 144. Pour information, téléphone: (450)785-2722, (450)561-8614.

TRACTEUR 698 Massey 82 hp, 2x4, cab. air, bons pneus radiale, 3,800 heures, 15,000$. Téléphone: (819)396-2419

TRACTEUR Allis 8030 (1983), roues doubles arrière, 13,700$ négociable; MASSEY 1085 (1976), très propre, 9,200$ négociable. Information, soir: (418)873-2017.

TRACTEUR Belarus 500, 2 roues motorices, 60 hp, 3,100 heures, en très bon état, propre, 2,500$. Téléphone: (450) 469-2780

TRACTEUR Case 1070, 6,000 heures; CHISEL White 7 dents + disques (état neuf); PULVÉRISATEUR Hardy 600 gallons, 55' de rampe et marqueur à mousse; CHARRUE Allis Chalmers (5 versoirs) avec déclencheur; ANDAINEUSE M.F. 655; GÉNÉRATRICE Winco 25,000 watts (418)285-7833

TRACTEUR Case 970 avec cabine, nouveaux pneus à riz, prix 9,500$. Tél.: (819)629-7625, 819)785-2304

TRACTEUR Case-Inter (1988) 585 2x4, 2,800 hres, loader 1850, 540 et 1,000 tours TA, "canopy", 12,500$ négociable. (819)396-2419

TRACTEUR Case-Inter 5140, 1992, 4x4, 100 hp P.T.O., pneus neufs, peinture neuve, superbe condition, 38,500$ nég. Tél.: (450) 759-9208

TRACTEUR CASE-INTER MX110 (1999), 3,000 hres, chargeur L300, "quick attach", pince à balles rondes, 62,000$; FAUCHEUSE rotative N.H. 411; VIBRO. (819)227-4736

TRACTEUR Fiat 1380, 4RM, cabine 135 hp, lance-balles M.F. 22, 200$; POULIE tracteur Fiat Oliver, 150$. (450)785-2884

MACHINES-OUTILLAGE

TRACTEUR Fiat F130 Winner, 1992 4RM, diesel, 2,260 heures, PTO 540, 750, 1,000 tours, 132 hp PTO, transmission 32/16 hi-lo, avec renverse, siège électrique air, air climatisé, bonne condition; set ROUES doubles 18.4x38 avec attache. Plessisville. (819)362-3192

TRACTEUR Ford 6600 avec pelle, 70 forces, (1979) prix demandé à discuter, très propre, bonne condition. (450)882-4560

TRACTEUR Ford N.Holland 8340, 4x4, avec chargeur; TRACTEUR Deutz-Allis 9190, 4x4, roues doubles aux 4 roues; PLANTEUR Monosem 6 rangs; VIBRO Inter 4600 tandem 15'; CHARRUE Kongskilde 4 rangs; HERSE à disques Massey 520, 32 disques. (450)922-2958

TRACTEUR Inter 685 (1991), 4RM, avec chargeur, cabine de compagnie et TA, prendrais en échange Inter 574 ou 684. (450)377-5188

TRACTEUR Inter hydro 86, 80 hp, avec cabine; PRESSE à foin Inter 435 avec lance-balles; BATTEUSE Inter 715 hydro, nez à maïs 4 rangs et barre de coupe 15'; 3 SILOS à grain; RTM avec balance électronique; MONTE-BALLES 42'; CONVOYEUR 125' suspendu; MOULANGE mobile Inter. Le tout en bonne condition. (418)728-3871

TRACTEUR International 574, bonne condition, pneus 80%, P.T.O. 1,000 et 540, 5,600 heures, prix demandé: 6,000$. (819)275-5820

TRACTEUR International 966, 2RM, pas de cabine; TRACTEUR Oliver 1450; PICOTEUSE J.D. 15'; RÂTEAU N.H. 258; FAUCHEUSE J.D. 1360. (418)365-4050

TRACTEUR J.D. 4650, 4x4, cabine, a.c., 3 sorties d'huile, prix spécial: 37,500$. Information: (450)756-0501 1-800-756-0514.

TRACTEUR J.D. 4850, 4x4; TRACTEUR J.D. 4230; CHARRUE Grégoire Besson 7 raies; SOUFFLEUR à neige Couture 9'2" avec "gear box" 1,000 tours, neuf; ÉPANDEUR Inter 595. Tél.: (450)296-4700, cellulaire: (514)220-9909

TRACTEUR John Deere 3140, cabine, 4RM, très bon état; TRACTEUR Universal 550, avec chargeur frontal, 4RM. (450)792-6284, cellulaire: (450)223-0762.

TRACTEUR John Deere #4560 et John Deere #1830; POMPE Houle 12'; SOUS-SOLEUSE J.D. "off set" Bush-Hog; SOUFFLEUR ensilage Dion. (819)336-3693

TRACTEUR Massey Ferguson 1030, 4 roues motrices, 960 heures, avec loader "quick-attach". Téléphone: (450)436-9418.

TRACTEUR Massey Ferguson 1100 sans cabine, 1967, "multi-power", 2 sorties d'huile, moteur 354, 4,446 heures, bonne condition, 5,500$. Tél.: (450)785-2884

TRACTEUR M.F. 255 avec pelle; RÂTEAU N.H. 258; TRAILER dompeur 5x10 Lépine; ÉPANDEUR tandem N.H. 679; SARCLEUR J.D. 6 rangs; MANGEOIRE ensilage Lépine 24'; ROULETTE White 36 disques. (450)783-6662

TRACTEUR N.H. TS 110 (2002), 4x4, cabine, transmission 16x16, 40 km/h, renverse au volant, 200 heures, garantie octobre 2004. Information: (819)477-2700.

TRACTEURS
FORD Versatile 9030, loader; N.H. TL100, 4RM, cabine, 100 heures; WHITE Agco 6410, 4RM, cab., neuf; WHITE 2-85, 4RM, cab., pneus neufs; M.F. 3120, 4RM, cabine, loader; OLIVER 1855; BELARUS 425, 4RM, cab, loader; M.F. 50A loader, cab; ZETOR 6045, 4RM, cab, loader; J.DEERE 4040, cab.

BATTEUSES 2RM, 4RM,
(6) J.D. 9400,9500,9600, aussi J.D. 4400, 6600, 7700, 4420, "6620, 7720, 8820, 4425 et 4435; N.H. TR86, TR96; M.F. 550, 850. Tables de batteuse toute marque et largeur.

SEMOIRS
J.D. 455, 25' et 30' "min. till; Case-IH 5400 15' et 20'; Case-IH 5200 20'; Case-IH 620; Great Plains "m.t." 15'-30'

PLANTEUR À MAÏS
J.D. 7200 6 rangs à l'air

DIVERS
VIBRO J.D. 960, 33', tandem; PICOTEUSES 15' à 30'; SOUS-SOLEUSES J.D. CASE IH, autres 3-11 pattes avec ou sans déclencheur; CHISELS, CASE IH, GLENCOE, HINIKER et autres de 7 à 18 dents; ROULEAU Brillion 12'-34'; BOÎTES à grain; TERRA-GATOR 3 roues V8-3208; BOÎTES à chaux et engrais.

Équipement M.Touchette Inc.
16265, Montée Guénette, Mirabel
Téléphone: (450)438-4233
Cellulaire: (514)497-9956

TRACTEURS: Inter 5088, cab., Inter 454 pelle, Inter B275, M.F. Super 90, M.F. 35; PRESSES N.H. 316, 311, 315, 320 toutes avec lance-balles; FAUCHEUSES à disques J.D. modèle 1360, H.H. 408, Vicon 281; RÂTEAU N.H. 256; CHOPPER N.H. 36; VOITURE Nutri-Vache 20' en acier; POMPE à fumier Houle modèle P-A20. Toujours acheteur de tracteurs et machinerie agricole. Les Équipements Gaétan Chouinard (450)293-0990, (450)293-1806

TRACTEUR Universel 4 RM, 65 hp, diesel, cabine; PRESSE Massey 124 lance-balles; FAUCHEUSE-conditionneuse Newton; FANEUR Kuhn 13'; MONTE-BALLES sur roues 40'; REMORQUE pour 4 chevaux 19'. (450)652-7156

TRACTEUR White 1270 (1974), 2RM, pelle, une sortie d'huile, vitesses rampantes, 2,220 heures, prix: 9,000$. Téléphone: (418) 386-2405, soir, message.

TRACTEUR White 2-180, 5,000 heures, en bonne condition, prix 20,000$. Tél.: (450) 299-9719

VOITURES (2) à foin, une Normand une Cockshutt, 6 roues, plancher en bois; FANEUR Kuhn, 4 toupies. (819)298-2768

MACHINES-OUTILLAGE

TRACTEUR Zetor 9540, 4x4 (1993), cabine, loader H105, 2,700 heures, 25,000$; ROULEUSE Fort F21 Junior, rouleau 4x4, très bon état, 5,000$; FAUCHEUSE p.t.10, 500$; BÉLIERS Arcott Rideau, pur sang. Entre 20h et 22h: (418)963-3838.

VIBRO 12' Georges White, 2 rouleaux plus planche 7", 1,150$; CHARRUE semi-portée Allis Chalmers 3x16', 500$; SOUFFLEUR à neige 80x40; ; GÉNÉRATRICE Winco 15,000 watts; TRAILER 3 essieux 8'x20' frein électrique + montée. Propres, remisés. (450)581-5213

VOITURE ensilage Dion avec toiture, 4 roues (droite), très propre. Information: (450)375-7590.

WAGONS (3) à foin avec ridelles; "BUSH HOG" "flair mower" modèle FH188; PRESSE à foin 276, lance-balles; SEMOIR 510 Inter 1810; FORD 15' débroussailleuse 957; VIBRO Bervac 10' large, 3 points; VIS à grain Allied 17" diamètre; TRACTEUR Ford 5640 avec loader. (450)461-0293

OCCASIONS D'AFFAIRES

AMÉLIORER étonnament votre santé, celle de vos animaux et plantes et surtout votre santé financière.
TAHITIAN NONI
(SOURCES DE VIE!)
MARIO: 1-800-823-6962
marihou@tahitiannoni.com
#distributeur 1644306.

OFFRE D'EMPLOI

ATTENTION cultivateurs, éleveurs. Je suis travailleur autonome, si vous avez besoin d'aide 1 journée/ mois, par année, peu importe ou plus, entre lundi et vendredi, je demeure ville St-Hubert, je peux voyager jusqu'à 40 minutes vers St-Hyacinthe. J'ai 39 ans désire 10$/ heure. Mario: (450)656-5153, (514)769-1105.

EMPLOI temps plein, maternité à sevrage hâtif, autour de 40 heures/ semaine, avec expérience ou formation. Estrie: (450)539-2713.

EMPLOYÉ DEMANDÉ sur ferme laitière et céréalière, maison fournie. Téléphone: (819)295-3001.

FERME BOVINE (région Victoriaville) recherche homme sérieux et fiable, références. Pour information: (819)382-2266, (450)655-5353.

GÉRANT pour ferme porcine, naisseur-finisseur. Informations: (819)849-2162.

OFFRE D'EMPLOI
Nous sommes à la recherche d'une personne responsable pour aider à la conduite d'un troupeau laitier (stabulation libre, salle de traite). Exigences: diplôme en agriculture d'une institution collégiale ou équivalent d'expérience dans la gérance d'un troupeau d'animaux. Salaire de 26,000$ à 34,000$ par année selon l'expérience. Envoyez votre curriculum vitae au numéro de fax suivant: (613)835-3936 ou téléphonez au: (613)835-3240.

VACHER D'EXPÉRIENCE demandé pour travail dans une salle de traite, très bonnes conditions de travail. St-Albert: (819)353-2617.

ON DEMANDE

ACHAT alternateurs; presses N.H. 311, 316, 326, 570, 575; RÂTEAUX N.H. 256, 258; FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES N.H. 472, 477; AUSSI tracteurs de ferme. Téléphone: (450)293-0990.

ACHÈTERAIS anciens tracteurs Allis Chalmers et faucheuse. Soir après 18h00, Mario: (450)455-5035.

ACHÈTERAIS coupe de bois à blanc ou sélective, ramassons jusqu'à 2". Contactez Roland Coutu, téléphone: (450)263-4070.

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes, brûlés, ou accidentés, pour pièces. ENTREPRISE URGEL PALIN & FILLES, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (450)478-1311.

ACHÈTERAIS transplanteur d'arbres, 30" de motte; DÉBROUSSAILLEUSE "King Cutter" 6'; DÉCHIQUETEUSE à branches; "WINCH" électrique 100' de longueur. Tél.: (819)562-2797.

ACHETONS gomme de sapin. S'il vous plaît, appelez avant la cueillette. Les Huiles Renaissance, le jour: (819)692-2092, soir: (418)328-3309.

ACHETONS tracteurs pour pièces.
Vendons pièces tracteurs
Allis-Chalmers, M.F., J.D., Inter, Oliver, Case, Fiat, David Brown.
Équipements St-Pierre Inc.
St-Louis-de-Gonzague, cté Beauharnois. Téléphone: (450)371-0920, (450)371-4363.
Sans frais: 1-888-699-0678.

AVONS besoin de tracteurs usagés, de toutes marques, de toutes grosseurs. Payons comptant. Appeler aux: ENTREPRISES JOCELYN HOULE, téléphone 1-800-756-0514, (450)756-0501.

JEUNE APICULTEUR recherche ruches, paquets d'abeilles et "nuclier". Après 18 h 00: (418)886-2207.

MOULANGE
PETITE MOULANGE à couteaux de marque Nuhn ou l'équivalent et rouleuse à plusieurs rouleaux superposés. Téléphone: (450)796-1313.

PIÈCES USAGÉES TRACTEURS modèles Inter 414, 434, 444, 574, 674, 6-7-824, 844, 633, série 84, 66 et 86, 3388, 4210, 5140, 685 (4x4); Farmall Cub-A-C-M-W4, etc...; Case D.B. 950, 990, 995, 1210, 1494, 1594, 1690, 2470; A.C. 6080; J.D. 710, 1120, 2120, 2550, 2140, 4020; Ford 5000, 6600, 6640, TW20-30; Fiat F115, 4x4; pièces batteuses Inter usagées 715, 815, 915, 1440, 1460 axiales, J.D. 8820, 4x4; A.C. N6; N.H. TR95, 4x4. ACHÈTERAIS TRACTEURS usagés de toutes marques. DANIEL MESSIER, tél.: (450)248-4119, fax: (450) 248-7478, 1-877-448-4119.

RECHERCHE tracteur Ford 2000, 3000 ou 4000. Tél.: (514) 968-0512.

POUSSINS-POULETTES

CARFIO LE COUVOIR INC.
POUSSINS, FAISANS: à collier, chinois à collier; DINDONS SAUVAGES, PERDRIX, COLIN, CANARDS: BARBARIE, MULARD; OIES: Blanches, Toulouses, Africaines, Dewlap. Pour informations: 1113 boul. Salaberry, Mercier, J6R 2L1, sans frais: 1-877-441-0368, tél.: (450) 691-0368
courriel: carfio@videotron.ca

COUVOIR SIMETIN
POUSSINS À CHAIR, race à PONTE rouges, noires et grises, CANARDS de Barbarie, CAILLES. Et en saison, DINDES, PINTADES, FAISANS, PERDRIX, OIES, CANARDS de Pekin et de Rouen. 8960 boul. St-Canut, MIRABEL, J7N1P3. (450)258-2404, fax: (450)258-2932. simetin@couvoir.com, site Web: couvoir.com

SEMENCES

SARRASIN pour semer, 30$ le sac de 80 lb. À St-Placide, Deux-Montagnes. (450)258-4415, laisser message.

SEMENCE de sarrasin à vendre, variété Manisoba, 92% de germination. (450)427-7171

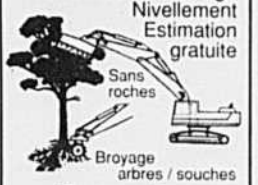
SERVICES

Construction Dannick Chaput
DC
Bureau : (450) 549-2187
Construction et rénovation de bâtiments agricoles, coffrage agricole
- Porcherie
- Vacherie
- Étable
- Étable à veaux
- Garage
- Silos-fosses
- Parc à bœuf

990, chemin Milton, Saint-Valérien (Québec) J0H 2B0
PARTOUT AU QUÉBEC

GROUPE ALCO INC.
Les meilleurs choisissent... Les meilleurs...!!!
- BILAN DE PHOSPHORE
- AVIS DE PROJET
- PLAN DE FOSSES
- SURVEILLANCE DE FOSSES «INDÉPENDANTES»
- PLANS DE BÂTIMENT COMPLETS
- GÉRANCE DE PROJET

Tél.: (819) 621-2474

DÉBOISEMENT
Terre neuve / drainage
Nivellement
Estimation gratuite


Excavation Michel Plante
Tél.cell : 1 (819) 697-5999
www3.sympatico.ca/michel.plante

Fondations Provinciales inc.
#1 au Québec pour le meilleur rapport qualité/prix

- FOSSE À PURIN
- PLATE-FORME
- FONDATIONS DE PORCHERIE

N.B. Nous allons partout au Québec
MARCEL MÉTHOT, chantier
Cell.: (819) 362-5386
Bernard Vigneault, ventes
Tél.: (819) 362-6939
jour et soir
Fax: (819) 362-9430

COFFRAGES MB 10"
Vous satisfaire c'est notre affaire
- Fosses à purin
- Plates-formes
- Porcheries
- Fondations de tout genre
- Étables
- Mur de béton isolé

BERNARD PULFER
Tél.: (819) 398-6365
Fax: (819) 398-5168
R.B.Q. #30930036-82

SERVICES

ENTREPRISE DE PEINTURE CLÉMENT ROBILLARD INC.
SPÉCIALITÉS
- Peinture de bâtiments de ferme, intérieur et extérieur Voco
- Vissage de toiture
- Ouvrage garanti

30 ans d'expérience
Information gratuite
Tél.: (450) 756-6305

D.F. COFFRAGES INC.
Tél.: (819) 396-4236
COFFRAGE T.B.
Tél.: (450) 546-7595
RÉNOVATION JEAN VADNAIS
Tél.: (450) 791-2487
- **Spécialisé** en construction et rénovation de **bâtiments** agricoles.
- **Fondation** de tous genres: dalle de plancher, solage, plate-forme, etc.
- Silos horizontale (Bunker).
- Salle de traite.
- Charpente
- Structure
- Service **clé en main**.

Gilles Robillard PEINTURE
- COUVERTURE
- VISSAGE DE TOITURE

(LAVAGE, VOCO, FERME BLANCHE)
LICENCE #2310-7360-39
LANAUDIÈRE
1-800-265-7749

MCI
INGÉNIERIE - CONSTRUCTION
Les consultants Mario Cossette inc.
STRUCTURES D'ENTREPOSAGE DES FUMIERS
SANS FRAIS 1-800-852-7971
www.cossette.qc.ca

SILOS

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
240 Route 235
ANGE-GARDIEN
Tél.: (450)293-1443
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction, rehaussement, réparation, finition intérieure.
Distributeurs
Val Métal, Houle
Mach. Bois-Francs
Silo Supérieur
P.F.B., Suevia, I.E.L.

SILO 20x65 bloc usagé, marque Supérieur, démonté, prêt à livrer; videur Val-Métal très propre, complètement rafraîchi. Bon prix. Informations, téléphone: (450)446-7756, cell.: (514)702-3841.

SILO À GRAIN Victoria capacité 100 tonnes, plancher perforé en croix. Ste-Hélène-de-Bagot. Téléphone: (450)791-2985.

les fondations André Lemaire
- FOSSE À PURIN
- PLATE-FORME À FUMIER
- SILO-FOSSE


PORCHERIE-ÉTABLE
MUR SANDWICH
COFFRAGE INDUSTRIEL
1650, ST-PIERRE
ST-ZÉPHIRIN, QC J0G 1V0
Cellulaire
(514) 386-3079
LICENCE RBQ: 1812-9627-32
(450) 564-2030

Silo J.M. Lambert
- Silos hermétiques
- Silos en douves de béton neufs et usagés
- Vous pouvez convertir votre silo **HARVESTORE** en silo **CONVENTIONNEL** qui se vide par le haut
- Achat, vente
- Extension
- Déménagement
- Videurs neufs et usagés en stock
- Entretien silos, videurs

MÉLANGEURS RTM
- Pour tous vos besoins

SELON VOS NUTRIMENTS
4250, rue Vachon
Drummondville J2B 6V4
(819) 474-6989

SILOS

Silo Expert inc.
- Silos Neufs et Usagés
- Déménagement, Rehaussement
- Réparation Générale
Robert Bahl: Tél.: (819) 478-1252
Fax: (819) 478-8858
95, Lemaire, St-Nicéphore, Drummond

SILOS ROY-LAROUCHE INC.
* Silo en béton coulé *
* Conventionnel *
* Hermétique *
Chute double disponible
L'expérience de notre main d'oeuvre fait de nous une équipe GAGNANTE !
1695 rue Skiroule, Wickham
Pour plus amples informations
(819) 398-7333

AGRI-SILO INC.
Pour être bien informé !!!
- Construction silo neuf et usagé.
- Rehaussement, déménagement.
- Réparation intérieur & extérieur.

Harold Pulfer
111, 8e rang St-Germain de Grantham
Tél.: (819) 395-2154

NOUVEAU
Financement disponible
Maintenant le seul dépositaire Harvestore autorisé au Québec
Structures neuves & usagées remises à neuf
- Videur alliance
- Système d'échange de videur
- Fosse à fumier Slurrystore
- Pièce d'origine

SILOS BLEUS DU QUÉBEC
ÉTIENNE LEDUC
(418) 325-2312

À VOTRE SERVICE DEPUIS 24 ANS
"La fiabilité a un nom"
CONSTRUCTION B.R.N. inc.
516, 7e Rang, St-Dominique
Bruno Bousquet (prop.)
Fosse à purin • plate-forme à fumier • mur isolé en béton • silos horizontales
Service d'excavation complet
Selon vos plans d'ingénieur
Partout au Québec
TÉL.: (450) 773-0064
(450) 773-5930
Tél.: 1 (800) 265-0064
Fax: (450) 773-9743

AGRIVISION 2000
VENTE & RÉPARATION
LE SEUL CONCESSIONNAIRE E.S.P.R. AUTORISÉ AU QUÉBEC
HARVESTORE
Usagé et remis à neuf
- Pièces de qualité supérieure
- Toutes grandeurs disponibles
- Toit neuf
- Service à la ferme

715, rue Aragon,
Beloeil
Tél.: (450) 446-7756
Cell.: (514) 702-3841
GILLES LAPLANTE

SILOS

NOUVEAU CHUTE DOUBLE
Système de vraie chute double pour silo de douves ou coulé.
- Silo en douves de béton préfabriquées.
- Silo conventionnel coulé.
- Silo hermétique et videur de silo.
- Videur de silo VALMÉTAL.

ACHAT • VENTE • RÉPARATION
DÉMÉNAGEMENT • EXTENSION
ENTRETIEN DE SILOS USAGÉS
(418) 839-8808
SILO SUPÉRIEUR
St-Romuald (Québec)

SILOS à grain neufs ou usagés; vis à grain sur roues Westfield 7"x51' de long, usagée; 8"x51' de long, usagée. Téléphone: (450)478-0957, 1-888-891-0957

TERRES À LOUER

NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE: terre neuve à louer, prête à être travaillée et cultivée. Téléphone: (450)296-8244.

TERRE À LOUER de 156 acres en culture et la moitié drainée, bâtiments laitiers, y compris l'équipement laitier: bulk tank 1,000 gallons, fréon 22 refroidi à l'eau; compresseur avec récupérateur d'huile #78, moteur 5 forces; 6 retraits automatiques Westfalia 2 ans d'usage; chariot en stainless de traite pour mettre les retraits; pipeline 2" en pyrex avec pulsation Westfalia; soigneur à moulée Rovibec 4 compartiments; soigneur à balles rondes Rovibec, automatique, 2 ans d'usage; séchoir à foin moteur 5 forces avec tambour; en très bonne condition. À LOUER ou À VENDRE l'équipement. Téléphone: (418)397-6674.

TERRES DEMANDÉES

1A- A ABSOLUMENT BESOIN URGENT!
Fermes, fermettes, domaines, maisons de campagne, ranchs, camping, vergers, commerces, etc...
1B- Clientèle montréalaise, européenne, asiatique.
1C- (Sans frais) estimation, mise en marché, Internet, publicité, ceci jusqu'à la vente.
1D- "Un seul nom à retenir". YVON A. MORIN
Groupe Sutton-Action, Brossard
(450)462-4414
sans-frais: 1-888-670-5490
e-mail: yvon_a.morin@sympatico.ca

ATTENTION! Recherche: fermes, terres de tous genres, boisés, domaines. Clientèle privilégiée, montréalaise, québécoise, étrangère... (internet gratuit). Demandez:
JEAN-GUY MONETTE
SUTTON-ACTION COURTIER. Tél.: (514)990-6445.

RECHERCHE ferme laitière équipée. Tél.: (819)879-7366, cell.: (819)571-0078.

SPÉCIALISTE dans la vente de fermes, évaluation sans frais et sans obligation. AGRI-IMMEUBLES PROVINCIAL COURTIER, GÉRARD CHASSÉ, SERGE FONTAINE. Sans frais: 1-866-771-4799.

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Alors contactez
LES INVESTISSEMENTS
CEGO LTÉE
COURTIER AGRÉÉ: (514)453-6742
Pierre Violet, agent Agréé
(514)453-2876

TERRES À VENDRE

239 ARPENTS drainés avec permis de production 300 truies, maternité et pouponnière.
FERMETTE de 5.1 arpents avec lac de 175x150x20' de profondeur, installé pour élevage (truites, volailles, lapins, etc...) beaucoup de possibilités.
FERMETTE de veaux de grain avec permis 118 veaux, maison, bâtiments, silo, etc...
Aussi disponible, érablières, terres à bois de 50 à 1,000 arpents, fermes porcines, fermes à boeufs, fermes équestres. Trans-Action Multi-Services Inc., Michel Bouchard, sans frais: 1-866-773-8424.

247 ARPENTS (belle terre drainée environ 175, 210 cultivables). Région Joliette. Tél.: (450)754-4523, cell.: (450)757-0632.

À AMQUI: ferme bovine, ovine et laitière. Étable neuve 100 attaches. Autres étables pour 85 têtes, 2 bergeries pour 400 têtes, garage neuf 30x50, garage 20x40, bâtisse 30x60, fosse neuve, 200 acres + 150 en location. 2 maisons, pas de roches, impeccable. Possibilité d'acheter d'autres acres si désiré. 450,000$. Tél.: (418)629-6955.

ALFRED ONTARIO: ferme agricole de 100 acres incluant boisé de 15 acres, maison de 13 ans, grange en excellente condition avec équipement, silo 18x55 et autres bâtiments. GILLES BARRETTE, Exit Premier Realty: (613)632-9303
www.gillesbarrette.com

TERRES À VENDRE

9.5 ACRES BOISÉES. Estrie, domaine aménagé dans une érablière. Grande maison, garage, verrière, piscine creusée, bâtiments, sucrerie.
317 ACRES (MRC Drummond), prairie, boisé, ruisseau, étang, grande remise, atelier, serre, superbe maison.
LACHUTE, 294 acres, cultures 125, érablière 6,300 entailles (potentiel 10,000/ 20,000), grange/étable, silo, maison centenaire, près du golf.
NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN, 345 acres boisées. Zone blanche, lac, ruisseaux, chemins. Convient pour exploitation forestière, activités récréotouristiques, développement, investissement...
POUR VENDRE OU ACHETER, demandez JEAN-GUY MONETTE, (514)990-6445, SUTTON-ACTION COURTIER.

À JOLY: fermette 46,000 pi.ca., maison construction 1994, 4 c.c., plus verrière, grange-étable. Téléphone: (418)728-3871.

BAS ST-LAURENT:- 450 arpents, équipement complet, grande étable, maison de 6 chambres, vue sur le fleuve. M. Bélanger: (418)867-8671.

CANTONS-DE-L'EST: 175 acres, table champêtre, lac, rivière, érablière, étable et garage; faucheuse Fort 7', faneur Kuhn, presse ronde 5'. Tél.: (819)877-3204.

CARIGNAN: terre à vendre de 400 arpents drainés, avec grange et remise. Gilles Prairie, téléphone: (450) 658-8132.

DOMAINE POMICOLE de 50 acres, grande maison, frigidaires, espace pour transformation des produits, garage. Très belle vue sur les montagnes, 10 minutes de la ville de Granby, possibilité autre culture, agrotouristique. Le prix: évaluation agréée. Téléphone: (450)372-5273.

ÉCURIE 20 boxes, 90 arpents manèges intérieur/extérieur: 490,000$; MANÈGE intérieur/extérieur, écurie, 199,500$; PIÈCE SUR PIÈCE, 6 arpents, 219,000$. F.GÉLINAS, FORMULE-1: (514)262-8482.

EN ESTRIE, St-Claude, 282 acres, étable laitière 1982, silo, érablière, hangar, cottage, prix: 475,000$. Téléphone: (819) 845-1143.

ESTRIE

RACINE: ferme opérationnelle boeuf, 155 acres (60 drainées). Idéal pour culture végétale ou petits fruits, cul de sac avec point de vue.
VALCOURT: domaine de loisir 60 acres avec petite érablière opérationnelle, bâtiment construction 2000 à 2003, cottage haut de gamme, cul de sac, clé en mains.
DANVILLE: domaine 100 acres, zoné blanc avec érablière (8,000 entailles), piscine creusée et bien d'autres services, cul de sac en montagnes, point de vue et quiétude.
ST-MALO: érablière de loisir 3,400 entailles sur tubulures, sur route asphaltée.
KATEVALE (Magog): cul de sac, 130 acres de boisés et prairies, bâtiment et cottage construction 1910, point de vue.

MÉGANTIC

FERME PORCINE conforme à l'environnement sur 2 sites. Idéal pour sevrage hâtif. Vendeur très motivé.

CENTRE-DU-QUÉBEC

NORBERTVILLE: 185 acres drainées (275 total) stabilisation libre 260'x45'; construction 2000, plus autres bâtiments, terre avec analyse de sol et 225 u.a. Le tout en excellent état opérationnel. Idéal pour parc d'engraissement et vache veau. DONALD ROBERGE, a.i.a., RE/MAX D'ABORD, téléphone: 1-877-313-4214.

FERME À VENDRE à Maskinongé, 230 arpents cultivables, idéale pour ferme laitière ou grandes cultures. Après 18h00: (819) 227-4856.

FERME à vendre, Sayabec. Vallée de la Matapédia. Bâtiments de 22,500 pi.ca. Terre de 140 acres cultivées et 10 acres boisées. Maison 2 étages + cave finie en neuf. Troupeau de 415 brebis pouvant être vendu séparément de la ferme et en petits lots. **Téléphone: (418)536-3300.**

FERME de 80 acres avec maison et bâtiments. À Danville. Téléphone: (819)839-3088.

FERME DE BISONS à vendre, 265 acres avec maison, 21 têtes, plus équipement: balance, contention, clôture. (418)798-4300.

FERME FRUITIÈRE au Témiscamingue, 3,000 arbres et arbustes fruitiers, maison ancestrale restaurée et bâtiment neuf pour l'entreposage et la transformation des fruits. Produits du terroir en épiceries et boutiques. Tél.: (819)622-0609.

FERMETTE À VENDRE 105,00$. Laurierville, endroit tranquille, 11 acres, maison ancestrale, grange-étable, entrepôt. Téléphone: répondeur: (819)365-4788.

FERMETTE région Trois-Rivières construction 1996, 105,000$. Téléphone: (819) 374-3718.

LOT À BOIS 100 acres, boisé au complet avec maison de campagne habitable 4 saisons. Bas St-Laurent. Téléphone: (450) 678-6628.

RÉGION MASCOUCHE: domaine de 165 arpents, 35 minutes de Montréal, 65 bisons, maison ancestrale en bordure d'une rivière, petit verger, lac artificiel, terrain boisé et terre agricole, garage, bâtiments et équipement de ferme, piscine creusée. Vue exceptionnelle sur Montréal, 1,250,000$. Francine Leblanc courtier, Roger Rhéaume a.i.a.: (514)736-3039.
courrier@francineleblanc.com

RÉGION TÉMISCAMINGUE (Lorrainville), 400 acres, 310 en culture. Téléphone: (819)625-3345.

TERRES À VENDRE

ROXTON POND: ferme de veaux de lait, capacité 220 veaux, fosse conforme, verger 2,300 pommiers semi-nains, terre 175 acres, maison ancestrale, vendu avec tracteurs et tout l'équipement nécessaire à l'opération, 595,000$.
ST-FÉLIX-DE-KINGSEY: maternité 200 places + pouponnière, prix et conditions à discuter.
WICKHAM: entreprise porcine de type maternité hâtive, 230 truies, terrain 14 acres avec maison. Démarré en affaire avec comptant minime.
À L'AVENIR: ferme bovine de 168 arpents dont 148 en culture et pacage, et 19 en érables, étable avec 45 attaches, 4 boxes, écurie froide, hangar à machinerie, résidence rénovée et très propre, animaux et machinerie inclus, le tout pour 575,000$.
NICOLET: terre de 93 arpents dont 83 en culture et 10 en boisé mature avec écurie de 32'x108', garage, prix et conditions à discuter.
ST-GUILLAUME (près Drummondville), entreprise porcine (maternité), maison récente, prix: 425,000$. (Possibilité d'acheter 200 arpents en culture, prix: 3,850$/ arpent.
ST-EUGÈNE-DE-GRANTHAM (15 minutes Drummondville), ferme de 126 arpents dont 80 en culture, étable, stabulation libre, garage, remise, très bonne maison avec grand lac privé, prix: 290,000$. (Possibilité d'acheter terre seulement pour 195,000$).
ST-JULIEN: érablière de 9,100 entailles, tout équipée en neuf, superficie 205 acres approx., prix 475,000$.
TINGWICK: idéal pour construire votre maison de rêve, superficie 176 acres, dont 145 en culture drainées, et 30 en érablière, cabane à sucre et équipement, vue imprenable sur la région, (voisin Mont Gleason): 285,000$.
ACTON VALE: 85 acres, cottage construction 1997, 22 acres en culture, le reste boisé, sablière, 275,000$.
CENTRE-DU-QUÉBEC: ferme équestre de 500 acres, avec magnifique maison pièce-sur-pièce de 3 appartements, écurie pour 100 chevaux, manège intérieur, enclos et appartement pour employé, prix demandé 1,450,000$ (possibilité d'acheter actions 1,700,000$ de perte accumulée).
BÉCANCOUR: maison et bâtiments, 325 arpents, 1/2 culture, 1/2 boisé, possibilité d'érablière, 285,000$.
BÉCANCOUR: 99 arpents, 70 culture, 29 boisés, avec vieux chalet directement face au fleuve, prix et conditions à discuter.
BÉCANCOUR: 237 arpents, ferme pour culture de cèdres, directement face au fleuve, 3 maisons. Prix à discuter.
ST-CALIXTE: 25 arpents en chêne et érable mature, vue panoramique sur lac Siesta.
ST-ROSAIRE: ferme bovine, 300 acres, prix demandé: 415,000$.
ERABLIÈRE de 65,000 entailles, prix: 1,250,000$.
ST-RÉMI-DE-TINGWICK: ferme de 145 acres dont 110 en culture, 35 boisées, bâtiments de ferme idéal pour production de boeufs, moutons, ou veaux de grain, toute stabilisation libre, sans maison, prix: 194,000$.
ACHÈTE IMMÉDIATEMENT, terres, coupes de bois, fermes avec ou sans roulant.
Plusieurs autres terres disponibles.
MAXXUM 100 CENTRE CRTR, Sylvain Trépanier, tél.: (819)839-3133, cell.: (514)239-7520.
Visitez notre site:
www.maxxum100.com

SAG.-LAC-ST-JEAN

FERMES D'ÉLEVAGES porcine, bovine, et cerfs, de même que de production céréalière. PIERRE TROTTIER, B. sc. agronomique, courtier immobilier, tél.: (418)543-5410
www.courtieragricole.net

SAINT-MAJORIQUE, Drummondville: terre sans bâtiment de 243 arpents à 2,850$ l'arpent. Téléphone: (819)364-7041.

SORTIE 220 Transcanadienne, Daveluyville, 295 acres, 149 cultivables, le reste boisé, maison et bâtiments. (819)364-5474

ST-AMBROISE-DE-KILDARE à 10 minutes de Joliette, ferme de 114 acres, 70 arpents cultivables, 50 arpents boisés dont érablière comprenant bungalow impeccable, immense entrepôt, étable attenante, 2 garages, à noter que les bâtiments ont moins de 15 ans, zoné agricole à caractère commercial, en haut de la terre érablière avec 2 bâtiments dont une cabane à sucre rustique, beau potentiel, plusieurs secteurs d'activités. JOHANNE ST-LOUIS, Sutton: 1-800-783-8933.

STANSTEAD environ 8 acres, bonne grange, maison centenaire, rénovée, ruisseau. Prix pour vendre.
STE-PERPÉTUE: environ 65 acres culture, avec P.A.E.F. pour 420 veaux. Prendrais échange.
STE-BRIGITTE-DES-SAULTS: environ 60 acres P.A.E.F. pour 450 veaux grange 1993, très belle remise, garage, maison 1999 autre grange.
WATERVILLE: environ 50 acres, ancienne bergerie, grange neuve, maison centenaire rénovée, vue superbe.
À 5 MINUTES de Sherbrooke, vignoble, maison neuve, grange, environ 10,500 plants, machinerie inventaire.
DOSQUET, environ 51 hectares, érablière, plantation, maison 1980, 2 granges, chalet, ferme opérationnelle, 200 veaux de lait. RE/MAX D'ABORD INC., L. CHANTAL BURCHETTE: (819)822-2222.

STE-ANNE DES PLAINES, 355 rang Lapage: ferme à vendre, grange, maison, terrain 191 arpents. Téléphone: (514) 321-2344.

STE-CHRISTINE: ferme de 220 veaux de lait, terre 80 acres, maison. AGRI-IMMEUBLES PROVINCIAL, DAVID CHASSÉ, agent. Téléphone: (450)778-0343.

ST-LOUIS-DE-BLANDFORD: coin de paradis, 21/2 acres, bord de rivière Bécancour, calme, retiré, domaine superbe, bungalow à aire ouverte, foyer, 2 c.c., piscine, etc..: 192,000$. Tél.: (819)364-7862.

TERRES À VENDRE

STE-CLOTHILDE-DE-HORTON

317 acres, 210 en érablière, 90 en bon sol, 17 avec grande bâtisse 3 étages, 2 garages, grange, hangar, résidence 5 c.c., tracteur avec souffleuse et d'autres accessoires. Belle propriété. Venez voir! Téléphone: (450)651-5222, ext. 26

STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON: 275 acres, ferme équipée pour vaches laitières, capacité de 100 têtes de bétail. Les terres produisent foin et ensilage pour 100 têtes. Les bâtiments sont en excellente condition, 54 attaches reliées au lactoduc, possibilité de plus. Érablière de 1,500 entailles. INFORMEZ-VOUS!!! SIA: 041836.
FERMETTE avec magnifique résidence, style victorien sur plus de 21 acres de terrain valloné avec grange et garage, construction de 2 ans, luminosité extraordinaire. Très grandes pièces, armoires en merisier. Beaucoup d'extras incluant un autre terrain de 10 acres boisées. Petite finition intérieure à terminer. Info agents inscripteurs. GAÉTAN LAFLÈCHE: (819)563-7080, LISE GAGNON: (819)571-9955, Immeubles Rénald Fournier enr., courtier immobilier agréé.

STE-MARGUERITE, BEAUCE, 123 arpents en culture avec excellente remise à machinerie. Téléphone: (418)241-6459.

ST-NAZAIRE-BELLECHASSE, 45 minutes de Québec, maison avec plusieurs bâtiments, terre 110 arpents, érablière, porcherie. Josée Lachance, Century 21 Prestige: (418)627-5517.

ST-PAULIN en Mauricie, bâtiments avec 200 arpents cultivables. Téléphone: (418)259-7086.

ST-PROSPER-DE-CHAMPLAIN: 152 arpents, moitié cultivée, érablière, 6,000 plants de vigne, bâtiments pour ovins ou bovins, silo, hangar, maison: 299,000$.
L'ANGE-GARDIEN: fermette avec grande maison de campagne, étable pour 100 veaux de grain, 53,819 p.c.: 150,000$.
MONT ST-GRÉGOIRE: mini ferme avec maison à rénover et bâtisses sur 3 arpents: 115,000$. KARL GOLA, a.i.a.: (450)346-1822, Trans-Action Immeubles Vendex inc. c.i.a.

TERRE AGRICOLE drainée, arpentée 8,5 arpents (5 hectares) à St-Liboire. Téléphoner à Saint-Hubert: (450)656-5066.

TINGWICK: 230 acres, 120 boisées, culture petits fruits, champs drainé, maison, bâtiments. (819) 359-2820 info: http://www.geocities.com/micheltowsey.

WOTTON: 160 acres, maison, grange, étable, garage, érablière 2,500 entailles. La terre peut être vendue sans maison.
www.directduproprio.com
code d'accès: 8282. Téléphone: (819)828-2739.

ÉRABLIÈRE

2 TRÈS BELLES ÉRABLIÈRES, peuvent être vendues séparément. 11,000 entailles près des lignes américaines, excellent site de chasse, l'autre 7,000 entailles, équipement neuf. Après 18h00: (418)878-0870.

À St-Pierre-de-Broughton: érablière +/- 3,000 entailles + résineux, cabane-chalet, prairie, 92 acres. PAUL GAGNON COURTIER, sans frais: 1-877-424-3811.

ÉRABLIÈRE 10,000 entailles, terre publique, génératrice, chalet, route 232, Squatec, Bas-St-Laurent. Prix négociable. Raison de la vente: travail extérieur: (418)855-2686.

ÉRABLIÈRE (Hautes-Laurentides) environ 22,000 entailles sur terre publique, moderne, tubulure. Si intéressé, venez visiter et faites une offre. Tél.: (819) 275-1817.

RÉGION QUÉBEC: érablière 13,900 entailles, possibilité 22,000 (terre publique) installation 4 ans. Cause: santé. Téléphone après 18 h 00: (418)520-2555.

TERRE 450 acres, 2 érablières, 7,500 entailles chacune (séparables), reconnues C.P.T.A.Q., cabane tout équipée, chalumeaux santé, bordure chemin, possibilité vendre terrain. (819)268-2080, soir: (819)268-2786

FERME BOVINE

BEAUCE: ferme bovine 350 acres, 170 en culture, 180 en boisé, 2 maisons, grange 45x112, hangar à machinerie 40x100 avec ou sans machinerie. Téléphone: (418)597-3706.

FERMETTE troupeau Charolais avec équipement, tracteur J.D. 5500, M.F. 184-4, avec chargeur, presse à balles rondes, râteau rotatif N.H. Téléphone: (819)289-2633.

FERME VEAUX DE LAIT (250) possibilité 340, équipement complet, bonne condition. Téléphone: (819)336-4149.

WINDSOR, Estrie: ferme bovine, 63 vaches, 227 acres dont 156 en culture, 32 en érablière, 39 boisées, maison, étable, hangars, fosse. Tél.: (819)845-3351.

FERME LAITIÈRE

ACHETERAIS petite ou grosse entreprise laitière pour continuer la production. Tél.: (819)571-8164.

SASKATOON, Nord Saskatchewan, grande ferme laitière moderne, 480 acres, 74,470 k.g. BF annuellement ou 5,620 k.g. quota par jour; 400 Holstein enregistrées; salle de traite (10 doubles parallèles); réservoir 400 gallons, surface de 216' pour couchette de génisses, avec portes qui barrent; 2 tracteurs Bobcat Supreme Mixer, très bonne qualité d'eau. Ferme laitière en bonne condition. Rosterns Agencies, téléphone: (306)232-5525 ou Wes Lehman: (306)232-4951, cell.: (306)232-7725.

FERME LAITIÈRE

CANTONS-DE-L'EST: quota 27 kilos/ jour, environ 80 Holstein, bonne machinerie, excellents bâtiments, environ 228 acres. Prendrais échange.
TÉMISCAMINGUE: quota 23 kilos/ jour, troupeau Holstein, environ 610 acres, bâtiments, machinerie: 1,300,000$.
STE-BRIGITTE-DES-SAULTS: ferme laitière, grange neuve dernière technologie d'une rare beauté, tout équipée, réservoir neuf 1,500 gallons, très bonne maison, hangar, fosse, environ 330 acres.
ST-FÉLIX-DE-KINGSEY: quota 47 kilos/ jour, environ 100 Holstein p.s., machinerie, 2 maisons, 2 granges.
CANTONS-DE-L'EST: environ 200 kilos/ jour, stabulation libre, environ 400 Holstein, beaucoup de machinerie, 3 maisons, environ 700 acres.
ST-CASIMIR: ferme laitière, environ 82 hectares dont 68 en culture, excellente maison et bâtiments, prix négociable 360,000$. Prendrais échange.
SUIS À LA RECHERCHE de fermes laitières partout au Québec pour clients qualifiés qui sont en attentes.
RE/MAX D'ABORD INC., L.CHANTAL BURCHETTE: (819)822-2222.

FERME À VENDRE région Joliette: 247 arpents (210 cultivables), 75 têtes Holstein pur sang, quota 33,3 kg/jour en opération et en très bonne condition, RTM, maison neuve. 10 km du centre-ville de Joliette. (450)754-4523, cell.: (450)757-0632.

RÉGION PORTNEUF: ferme laitière complète incluant grange-étable, 75 attaches, 3 silos, 2 silos à grain, fosse règlementaire, 208 arpents de terre, garage 36x60, isolé, maison construction 1999. Le tout fonctionnel. (450)836-3701.

FERME PORCINE

COOKSHIRE: naisseur-finisseur, 310 truies, inventaire 3,200 porcs, P.A.E.F. conforme, excellents bâtiments, résidence 4 c.c., 88 acres de terrain. Téléphone: (819)872-3394.

DISPONIBLE avec ou sans maison Roxton-Falls, ferme porcine engraissement 2,300 places, 2,000 places rénovées en 1996, maison rénovée en 2000, génératrice automatique, garage, terrain 50 acres dont 45 boisées. (450)548-2203.

MATERNITÉ 625 truies, ventilation naturelle, bien équipée, P.A.E.F. et entente d'épandage, belle maison, beau secteur, Roxton-Falls. Téléphone: (450)548-2038.

NAISSEUR-FINISSEUR: 190 truies avec pouponnière et engraissement, P.A.E.F. complet, "haccep" statut sanitaire contrôlé, 107 arpents, St-Henri: téléphone: (418)882-5309, fax: (418)882-6053.

RÉGION FARNHAM: engraissements 2,600 porcs, maternité 130 truies. Garages, moulange et silos à grain, P.A.E.F. et ententes d'épandage. Téléphone: (450)293-3002, (450)293-2052.

ST-LIN-LAURENTIDES

Maternité 175 truies et engraissement de 1,150 porcs, extraction basse, construite en 1997, 74 arpents de terre drainée, belle maison rénovée en 2000 sur très beau site, garage 100x50, atelier chauffé. Voir site: www.st-lin.com/larose.
Téléphone: (450)439-3152.

ST-LUCIEN: naisseur-finisseur, 185 truies, avec pouponnière et engraissement, moulange, garage et 2 maisons, PAEF et HACCEP, 260 acres cultivables, 40 acres boisées. Tél.: (819)848-2412, fax: (819)848-1035.

TERRE À BOIS

EN ESTRIE: 30 acres zoné blanc à St-Adrien-de-Ham. Feuillus matures. 40,000$. Téléphone: (819)565-5415.

STORNOWAY EN ESTRIE: boisé 105 acres, partiellement aménagé, rivière, excellent pour la chasse, endroit isolé: 65,000$. Téléphone: (450)887-0269.

APPEL D'OFFRES

Municipalité Saint-Marc-des-Carrières
965 boul. Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières (Québec) G0A 4B0
Tel.: 418-268-3862 Fax: 418-268-8776

DEMANDE DE PROPOSITIONS : VENTE D'IMMEUBLES

1- La municipalité de Saint-Marc-des-Carrières demande des propositions pour l'achat d'une terre faisant partie de sa réserve foncière et située sur les lots 46-47-48 au cadastre de la paroisse de St-Alban d'Alton.
2- La superficie de cette terre vouée à des fins agricoles et mise en vente est d'environ cent cinquante (150) arpents carrés.
3- Toute information sur la qualité du sol est la responsabilité du proposant acheteur.
4- Toute personne peut déposer une offre d'achat par écrit en indiquant le prix qu'elle est disposée à payer, lequel prix devra être majoré des taxes applicables, au moment de la vente, si la municipalité accepte la proposition. De plus, le proposant acheteur devra assumer les frais de notaire et, si requis, d'arpentage pour réaliser la transaction.
5- Toute proposition d'achat sera valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de réception des propositions, c'est-à-dire à partir du 11 juillet 2003.
6- Les propositions cachetées, adressées au bureau du Secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Marc-des-Carrières, 965, boulevard Bona-Dussault, seront reçues au plus tard, le 11 juillet 2003 à 11h00.
7- **Toute proposition devra être acheminée à la municipalité sur le formulaire disponible à l'Hôtel de ville. Vous pouvez en obtenir une copie par télécopieur ou directement au bureau du secrétaire-trésorier au numéro 418-268-3862, poste 5, télécopieur : 418-268-8776.**
8- La municipalité de Saint-Marc des Carrières ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des propositions reçues.

DONNÉ À SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES, CE 18 JUIN 2003

Maryon Leclerc, secrétaire-trésorier

ENCANS

ENCANS

Leo's & Embrun Livestock Exchange Ltd.
Greely, Ontario
Encans tous les lundis et jeudis, dès 10 heures
Vous pouvez compter sur notre expérience afin de vous appuyer en ces temps difficiles
Pour de plus amples informations téléphonez au:
613-821-2634 - Bureau
819-983-1056 - Charles J Ménard
613-822-1351 - Steven Spratt
819-595-2103 - Léo Ménard
Les rapports du marché sont disponibles en ligne à l'adresse suivante: www.cattle.guelph.on.ca/markets/reports_db/leos01.htm *ou* _db/embrun01.htm

---

ENCAN
À la ferme de
CLÉMENT DROUIN
45 rang 11 sud
ST-ÉPHREM, cté Beauce
Dimanche le 29 juin à 12 h 30
SERA VENDU: tracteur Massey Ferguson diesel 135; tracteur Massey Ferguson au gaz 35 avec pneus neufs; souffleur à neige Pronovost P800 avec chute à l'huile à l'état neuf; presse à foin Massey Ferguson 9; râteau New Holland 256 avec dents de caoutchouc; râteau faneur Kuhn; faucheuse-conditionneuse John Deere 1207 doigts courts, 7'; faucheuse Massey Ferguson att. 3 pts; wagon à foin 4 roues, 18'; épandeur d'engrais chimique att. 3 pts; charrue Massey Ferguson à 2 versoirs, trailer tandem; herse à disques hydraulique Massey Ferguson; herse à ressort hydraulique Massey Ferguson att. 3 pts; gratte arrière à tracteur 6' att. 3 pts; épandeur d'engrais Massey Ferguson; monte-balles Lessard 42', fan à foin Turgeon 7 palettes; rouleau de fer; charrue à patates; charrue à chevaux; sleigh et harnais à chevaux; bois de sciage à l'intérieur; outillage de hangar et bien d'autres articles trop long à énumérer.
CAUSE DE LA VENTE:
terre vendue
CONDITION: comptant
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations s'adresser **au propriétaire, tél.: (418) 484-5310** ou à
CLERMONT VEILLEUX
ENCANTEUR
690, 14e AVENUE
LA GUADELOUPE
(418)459-3332

ENCAN
Pour
DOMINIQUE BRIN
1861 Chemin Roxton
ST-VALÉRIEN-DE-MILTON
Jeudi le 3 juillet à 13 h 00
SERA VENDU: tracteur Fiat F110, 1993, 4 x 4 avec air climatisé, power shift, pneus 18.4 x 34, très propre, 4,090 heures, set de roues doubles 18.4 x 34 et autres 18.4 x 38 T-rail; charrue 4 raies Grégoire Besson et autre 3 raies Inter; charrue à rigole, boîte à grain avec wagon; gratte à fossé hydraulique 8'; vibro 20' avec extension; gratte 7'; vis à grain 6-51.
SYSTÈME D'IRRIGATION COMPLET: système d'irrigation avec pompe pour brasser de marque Proulx, rampe d'irrigation Houle 50', 250 tuyaux d'aluminium; 2 voitures à tuyaux; tuyaux de chargement Pro-Jet à l'état neuf; buster de ligne; pompe avec moteur 318 au gaz; boîte de camion fermée Roll-off; réservoir 2,275 litres avec pompe gazboy, autre réservoir 150 gallons électrique pour pick-up; 5 pesées J.D. quick attache pour tracteur Inter série Magnum, 2 miroirs, gyrophare, 2 coffres, baril d'huile 15/40, fourche à palette.
CONDITION: COMPTANT
Pour informations **propriétaire, téléphone: (450)549-2594.**
ANDRÉ CHAMPIGNY
ENCANTEUR
51 Chemin Granby
ROXTON FALLS
Tél. : (450)548-5549
Fax : (450)548-5548
Visitez notre site au
www.tribus.qc.ca/champigny

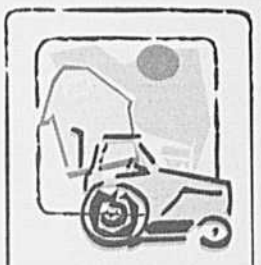
ENCAN
Pour
BENOÎT GUENETTE
À l'est de l'intersection du
5e rang & chemin St-Valérien
STE-CÉCILE-DE-MILTON
Jeudi le 10 juillet à 13 h 00
SERA VENDU: "SANS RÉSERVE"
Un roulant de ferme comprenant 6 tracteurs et moissonneuse-batteuse.
6 tracteurs dont 2 ARTICULÉS; Case no. 2670, 220 h.p., pneus 28L-26, roues doubles aux 4 roues (1978) avec 3,600 heures; Inter no. 4156, 150 h.p. avec turbo et roues doubles (1975), 8,000 heures; White 2-150, 147 h.p. avec cabine; M.F. 2805, 195 h.p., cabine climatisée, pneus radiaux 20.8R38 (1982), (transmission défectueuse) et roues doubles; Zétor no. 12111, 108 h.p., cabine (1980), 2,229 heures (nécessite réparation à la prise de pouvoir); Bélarus no. 611, 60 h.p., cabine, modèle 1984, 2,000 heures; essieu arrière et pièces d'un tracteur D.B. 1200; moissonneuse-batteuse A.C. Gleaner N-6, diesel, cabine, roues doubles, nez à maïs 8 rangs, modèle 1984, 2,800 heures au moteur, 2,200 heures de travail; 2 charrues semi-portées dont une Kongskilde 6 raies, déclencheur à cylindre, modèle traînant et une Kvernerland à déclencheur à lame à 4 raies modèle semi-porté; vibroculteur Bush-Hog 22' à extension hydraulique avec herse de finition "tooth pick" modèle semi-porté; semeuse Inter no. 510, 16 disques, boîte à emmilage sur pneus; planteur à maïs A.C. 6 rangs avec moniteur modèle semi-porté; pompe agitateur à fumier de 12' sur roues (fabrication artisanale); citerne à fumier liquide Rovibec, 3,000 gallons sur remorque tandem à pneus ballons; 2 moulanges sur roues dont une N.H. 358 avec balance et une Inter no. 1150; vis à grain Brant 6 pièces x 40' sur roues avec moteur électrique; remorque à animaux tandem sur pneus de 20", 30'; génératrice Fidelity 20,000 watts; laveuse à pression Neroline.
N.B.: Soyez présents pour l'heure précise, nous n'avons pas d'articles de hangar à vendre et tout doit être vendu.
Cause de l'encan: terre vendue
Cantine sur les lieux.
Pour informations, s'adresser au propriétaire: **tél.: (450)375-3236** ou à l'encanteur
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE
Tél.: (450) 773-5660
http://www.paul-hus.com

ENCAN
sur l'ancienne ferme de
CAMILLE DUFOUR
375 rang 3 Est
St-Octave-de-Métis, cté Matane
Samedi le 12 juillet à midi
SERA VENDU:
80 têtes d'animaux Limousin de bonne qualité, provenant d'animaux pursang, comprenant: **40** vaches dont 7 dues sous peu et 25 avec de beaux veaux; 4 taures d'un an; 2 bouvillons; 2 gros taureaux bon reproducteur dont un pur sang et qualifié par l'A.S.R.A. (papier bleu).
MACHINERIE: tracteur Landini 9880 Power-Flow, 4 x 4, 95 hp, diesel, 6 sorties hyd., chargeur frontal double action muni de pelle à neige, fourche à fumier et pic à balles rondes, cab/air, **TRÈS PROPRE**; tracteur Massey Ferguson 3165, 53 hp, diesel, servodirection, barrage de roues, pneus neufs 16X28, **TRÈS PROPRE;** camion Ford F-250, 4 x 4, moteur V8- 351 au gaz, **TRÈS PROPRE;** tracteur à gazon White moteur 20 hp; presse MF 128 avec lance-balles MF 212; faucheuse-conditionneuse New Idea 5212; 3 voitures dont une Normand avec paniers Couture 1 x 20 et 2 x 19; faucheuse-conditionneuse motorisée MF 775, moteur au gaz, 12' de coupe; épandeur à fumier MF 160, 2 rouleaux; remorque Pronovost avec boîte domp., roues tandem; herse à roulettes Inter 350, 14 x 28 tr. sur roues; semoir à grain Inter 10 combiné engrais chimique; charrue Fiskars 3 versoirs décl. att. 3 pts; herse à ressort 12' att. 3 pts; souffleur à neige Ber Vac, att. 3 pts; rouleau de fer 3 sections; vis à grain 6 x 40 sur roues; arroseuse Hardy att. 3 pts; charrue défonceuse 1 versoir, att. 3 pts; perforeuse à piquets, att. 3 pts; fendeuse à bois, att. 3 pts; 2 bancs de scie; cage de détention avec 5 barrières de 12'; hache-paille Wic avec moteur; 2 mangeoires à balles rondes; 150 balles de foin rondes 4 x 4; et d'autres articles trop long à énumérer.
Pour information (418) 775-3102 ou à l'encanteur.
Cause de l'encan: terre vendue
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
ENCANS JULES COTE INC.
1274, rue Sud
Cowansville
Tel.: (450)266-0670
ou cell.: 450/531-0450
Page web: http://pages.infinit.net/cowans/encan.htm

ENCANS

VENTE DE PRODUCTION DE VACHES LAITIÈRES
Au local de l'encan de St-Hyacinthe, sortie 133, Rte. Trans-Canadienne, St-Hyacinthe Qc.
Vendredi le 18 juillet à 13h00
Nous vous suggérons de consigner tôt (au moins le vendredi avant la vente).
Réseau Encans Québec
Renseignements:
Réseau Encans Québec S.E.C.
C.P. 570, 140 Martineau
St-Thomas d'Aquin, Qué.
J0H 2A0
Tél.: (450) 796-2612
Fax: (450) 796-2298

ENCAN
CLAUDE HENDERSON
660, Chemin Cowan
Havelock, QC
SAMEDI, 5 JUILLET À 9H30
Équipement d'abattoir : Plumeuse «Johnson» 2000-4000 à l'heure grandeur variable; plumeuse «Stork Canada D-16» 4000-6000 poulets à l'heure; plumeuse manuel portative 100-300 par jour;ébouillanteuse double (pour Stork) 15' avec agitateur d'eau; ébouillanteuse simple 16' pompe pour circulation de 4"; drive avec crochets à abattage 150' de chaînes 2 ensembles de crochets, dinde et poulet; drive de vidage avec 150' de chaînes, trois crochets, pour tous oiseaux à plume; dalles d'évacuation pour 20 employés; pompe à vacuum, 10 hp avec réservoir de 300 gal; bassin de 700 gal acier inoxydable; bassins à refroidissement, balances électroniques «Tolido» avec imprimante #8202; balances électroniques #8203 pas d'imprimante; tables en acier inoxydable; tablettes en acier; machine à attendrir la viande «Kasco»; stérilisateur pour couteaux; supports pour couteaux en acier inoxydable; scie à viande «Biro modèle 22"»; couteau électrique; hache-viande «Butcher-Boy»; évier triple en acier inoxydable; chaufferette 220 volts; chauffe-eau électrique 90gals; chauffe-eau au gaz propane; réservoir à eau en acier inoxydable; chariots en aluminium 3'x6'; ventilateurs industriels; portes pour les réfrigérateurs «Walk-in»; compresseur «Gilano» 5 hp; compresseur 5 hp; unité de réfrigération 2 hp.
Divers : quai de chargement ajustable et hydraulique; chaufferette pour quai de débarquement; fournaise au propane 90 000 BTU; fournaise «Lennox»; acier de construction; bois de construction; réservoir 8000 gal.; système de refroidissement pour camion (Reefer); débrousailleur 6' «Pronovost»; portes de garage 12' et 14' de large; campeur pour 3/4 ton; (Punch Clock) «Acropoint»; coil pour un Thermo Pompe; marches en acier; poêle à sirop d'érable 5'x16'; 3 soigneurs pour poulets automatiques; soigneurs et abreuvoirs à poulets; fenêtres neuves.
Maison mobile 12'x45'; maison et grange pour être déménagées.
Plusieurs autres items non énumérés
Cantine sur les lieux
Conditions : comptant, Visa, Master Card, Chèques
www.theauctionfever.com
SERVICE D'ENCHÈRES CLAUDE QUENNEVILLE
591, Rte. 132, Ste-Barbe, Qc.
Clément Quenneville,
Assistant Encanteur
(450) 373-8458 ou
(450) 264-2360


Les petites annonces de la TCN
L'hypermarché du monde agricole québécois

100E D'HÉBERTVILLE-STATION AU LAC-SAINT-JEAN

Défilé agricole le samedi 28 juin

HÉBERTVILLE-STATION— Le comité agricole rattaché au comité organisateur des fêtes du 100e anniversaire des fêtes d'Hébertville-Station, au Lac-Saint-Jean, attend bien des agriculteurs de toute la région, et peut-être de l'extérieur, lors du défilé de machinerie agricole du samedi 28 juin.

Le président de ce comité, Yvan Morin, rappelle que cette paroisse a été très teintée par l'agriculture depuis ses débuts de sorte qu'on jugeait important que cette activité se démarque. Ainsi, en collaboration avec les Cercles d'amélioration du bétail de la région, on organise ce défilé en après-midi puis un méchoui en soirée.

Le défilé permettra de voir plus de 50 instruments aratoires et autres, tous liés à l'agriculture. Certaines pièces datent de la fin du XIXe siècle, soit des faux à main. On y verra aussi un vieux moulin à battre, des moissonneuses et batteuses d'autrefois, ainsi que des appareils modernes, pour bien faire mesurer aux gens l'évolution des instruments de l'agriculture au fil des décennies. Certaines machines seront montées sur des remorques de ferme mais la plupart rouleront directement dans le défilé. Quelques-unes seront tirées par des chevaux.

«Hébertville-Station s'est construite en plein milieu d'un domaine agricole, à cause du chemin de fer. L'agriculture y a toujours été très présente. La moitié des emplois y sont du domaine agricole, rapporte M. Morin, quatrième génération d'agriculteurs. Les agriculteurs, il y a des choses qu'on fait bien. Nous allons saisir l'occasion de démontrer aux gens, sans prétention, que nous sommes là pour cohabiter avec tous...» **P.-É. T.**

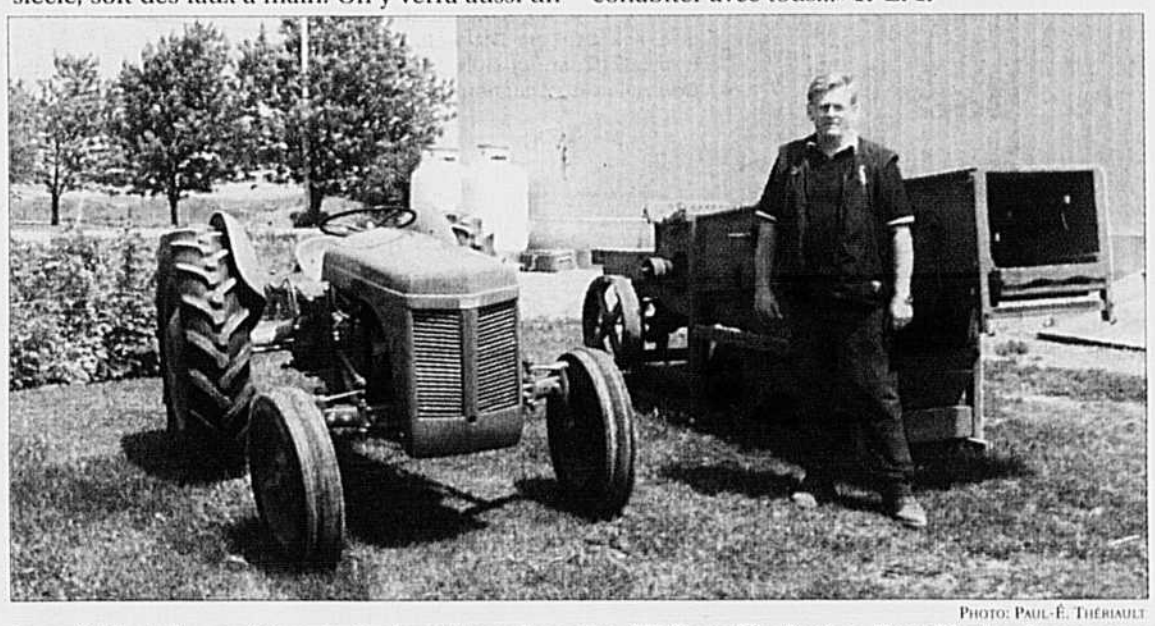


PHOTO: PAUL-É. THÉRIAULT

Le président du comité agricole du 100e anniversaire d'Hébertville-Station, Yvan Morin, devant une machine à battre des débuts du siècle passé (construite à Saint-André de Kamouraska) et d'un vieux tracteur qu'on verra samedi, lors du défilé agricole.

ENCANS

PRÉAVIS D'ENCAN
À la
FERME CLAUDE PINARD & FILS S.E.N.C.
(Florent, Angèle, Patrick Pinard, prop.)
258 rang 2
WOTTON
Jeudi le 17 juillet à 10 h 30
Dispersion complète "Florick"
SERA VENDU: UN TRÈS BON troupeau de 90 têtes d'animaux Holstein pur sang ou à pourcentage, classifiées, contrôlées et provenant d'insémination artificielle.
3 TRACTEURS Ford dont un no. 7710, série II, 4 x 4 de 110 h.p., avec cabine et chargeur; un no. 6640, 4 x 4, avec attache de chargeur frontal et un no. 4100.
Roulant de ferme complet.
Surveillez tous les détails dans votre édition du 10 juillet ou visitez notre site web.
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE
Tél.: (450) 773-5660
http://www.paul-hus.com

Y AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ!
La culture céréalière du Lac-St-Jean est une très bonne façon de diminuer le coût de production en augmentant vos profits nets!
Nous avons des terres de très grande qualité (planches, pas de roche). Donc faciles à cultiver. En grande partie drainées.
La production d'avoine, d'orge, de canola et de soya sont très facile à faire.
Nous disposons de surface de plus de 400 acres dans un même tenant.
Contactez-nous!
André : (819) 371-8527
Gisèle : (418) 241-6459

VENTE DE BOVINS D'ÉLEVAGE DE TYPE BOUCHERIE
Au local de l'encan de St-Hyacinthe, sortie 133, Rte. Trans-Canadienne, St-Hyacinthe Qc.
Mercredi le 2 juillet à 18h00
Taures ouvertes et gestantes, vaches gestantes de toutes races, dont quelques pur-sang et veaux d'embouche.
Les réceptions pour cette vente se font jusqu'à l'heure de la vente le mercredi, pour les taureaux et les veaux d'embouche. Pour les vaches nous vous demandons d'arriver pour 17h00 afin de les faire examiner par le vétérinaire.
Réseau Encans Québec
Renseignements:
Réseau Encans Québec S.E.C.
C.P. 570, 140 Martineau
St-Thomas d'Aquin, Qué.
J0H 2A0
Tél.: (450) 796-2612
Fax: (450) 796-2298

VENTE D'UN TROUPEAU HOLSTIEN
Au local de l'encan de St-Hyacinthe, sortie 133, Rte. Trans-Canadienne, St-Hyacinthe Qc.
Vendredi le 4 juillet à 19h30
Serons vendues : 40 Holsteins croisées dont 5 fraîches de mai et juin et 35 vêlant de juillet à janvier 2004. Moyenne de production 7660 kg, 3,9, 3,0, moyenne de leuc. 186 000.
Seront aussi vendues 35 bonnes Holstein dont plusieurs pur-sang, 1re, 2e et 3e veau, fraîches ou dues en juillet. Production jusqu'à 45 kg de lait par jour.
Un excellent groupe de laitières Holstein.
Réseau Encans Québec
Renseignements:
Réseau Encans Québec S.E.C.
C.P. 570, 140 Martineau
St-Thomas d'Aquin, Qué.
J0H 2A0
Tél.: (450) 796-2612
Fax: (450) 796-2298

ENCANS

ENCAN DE CONSIGNATION
Samedi, 2 août 2003
à 11h00
POUR
Les entreprises Dominic Bruneau enr.
580, rang St-Rock, St-Barnabé Sud, sortie 130 nord de la 20
Seront vendus plusieurs machineries de tout genre et de toute marque comprenant : tracteurs, équipements à semis, à récolte, à foin, à ensilage, à épandage de purin et articles divers.
Pour plus d'informations, concernant les conditions et l'inscription de vos machineries à vendre, téléphonez le plus tôt possible
Dominic Bruneau
tél.: (450) 792-3321
cell.: (450) 223-4135
Marc Graveline
Encanteur
479, St-Amable
St-Barnabé Sud
co St-Hyacinthe
Tél.: (450) 792-6284
www.marcgraveline.qc.ca

10e Édition Expo Vente de St-Anselme
Vendredi le 4 juillet à 13 hres sur le terrain de l'exposition
Seront vendues 40 vaches et génisses Holstein et 10 Jersey sélectionnées parmis les meilleurs troupeaux de la région. Entre autres :
• Une Super 2 ans récemment classifiée TB, proj.: 252-251-249
• Une Fred fraîche vêlée 2e veau, 10 000 kg 1e veau, 2e veau proj.: 12 000 kg. 6 gén. TB, EX
• Une James BP, 84, vêlée le 2 juin 2e veau Mère TB, 87, 1ere lact. 245-267-263 et sa génisses par Stormatic
• Une Outside BP, 83, fraîche 2e veau, 1e contrôle 56 kg 1ere lact. 12 300 kg 308-319-295, 6 gén. TB
• Une Gibson née juillet 2002, mère BP 84, 17 500 kg à 2 ans
• Une Stormatic née avril 2003, mère Broker EX, 2e mère EX, 15*
• Une Leduc née sept 2002, 7 gén. TBou EX, mère 23 000 kg en en 305 jours
Info : Éric Laliberté, gérant (418) 885-8460
Nicolas Laflamme
(418) 883-3202

ENCANTEURS

Les Enchères René Houde inc.
Vous planifiez vendre privément ou par encan, nous vous offrons un service complet: évaluation, préparation à un prix compétitif.
«Laissez mon expérience travailler pour vous»
495, Boul. St-François
Bromptonville (Québec) J0B 1H0
Tél.: (819) 846-6267
Cell.: (819) 820-4013
(418) 774-3171
WEB: www.encanshoude.com

ENCANS BRETON
Encanteur bilingue
Vous souhaitez une réussite ! Nous vous offrons un service complet au meilleur coût sur le marché avec une équipe qualifiée, soucieuse de votre satisfaction
Luc BRETON : (418) 453-2271
Fax : (418) 453-2281
Cell : (418) 334-4366
Internet : www.encansbreton.com
Courriel : info@encansbreton.com
À VOTRE DISPOSITION POUR TOUS GENRES DE VENTES PAR ENCAN TOUJOURS ACHETEUR DE TERRES, ROULANT DE FERME AU COMPLET, DE TROUPEAU LAITIER ET DE BOUCHERIE

ENCANTEURS

BONJOUR
Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contactez-moi, il me fera plaisir de vous servir.
André Parenteau
encanteur
St-Germain
(819) 395-4150

LAFAILLE & fils (1975) ltée
512, Principale O., Coaticook, QC
(819) 849-3606 • Fax (819) 849-3047
EXPERT BILINGUE
Depuis plus de 40 ans à votre service pour vendre par encan ou privément
ACHETEUR DE:
• Fermes complètes.
• Troupeaux, Équipement de ferme
• Coupe de bois, Terrains
N'hésitez pas à nous appeler, nos conseils pourraient vous être très utiles.

À votre disposition pour tous genres d'encans
Plus de 30 ans d'expérience
MICHEL BERNARD
Encanteur bilingue diplômé
322 rue Arthur Tétreault
St-Pie, QC J0H 1W0
Tél. : (450) 772-2997

ATTENTION CULTIVATEUR
Je suis acheteur de ferme au complet, de troupeau, roulant ou si vous voulez faire encan, je suis à votre disposition. Appelez-moi il me fera plaisir de vous rencontrer.
BERTRAND PELLETIER
St-Octave-de-Métis, Cté. Matane
(418) 775-4966
Cell.: (418) 725-9013

À votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.
Contactez
MARC GRAVELINE
Encanteur
St-Barnabé-Sud
(450) 792-6284
Cell.: (450) 223-0762
www.marcgraveline.qc.ca

Le bon choix
Pour faire encan
LES ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Pour vendre privément ou par encan et obtenir le juste prix. Contactez-nous.
Roulant de ferme, animaux, machineries,
C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ
NOUVEAU PAGE WEB
Http://pages.infinit.net/cowans/encan.htm
E-mail: da.cote@videotron.ca
1274, rue Sud, Cowansville, Québec
Tél.: (450) 266-0670
(450) 263-4480
Cell.: (450) 531-0450
ou Fax: (450) 263-8448

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément? Consultez-moi!
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
Acheteur de :
• Troupeau
• Roulant
• Ferme complète
(450) 773-5660
Cell. (450) 701-5660
Fax: (450) 773-3744
Nos encans sur Internet
web: http://www.paul-hus.com
e-mail: daniel.paulhus@hy.cgocable.ca
635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

CARRIÈRES & PROFESSIONS

CIPQ
Centre d'insémination porcine du Québec inc.
Le Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc., le plus important centre d'insémination porcine du Canada, opère cinq (5) centres d'une capacité totale de 1040 verrats.

REPRÉSENTANT(E)
Pour notre centre de Roxton Falls
Le Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc., entreprise spécialisée dans la production et la distribution de semence porcine est à la recherche d'un(e) représentant(e). Notre entreprise applique les normes du programme canadien d'assurance qualité AQC MC, basé sur les normes HACCP et ISO 9002.
Fonctions: Sous la direction du responsable promotion et suivi technique, le/la candidat(e) devra assurer le suivi technique et le service après vente auprès de la clientèle du territoire assigné, faire la promotion des produits et services du CIPQ inc., effectuer l'achat de verrats, superviser la distribution à l'intérieur de son territoire et effectuer toute autres tâches connexes désignées par son supérieur immédiat.
Exigences: Être agronome ou technologiste agricole, posséder un minimum de trois (3) années d'expérience en production porcine, être autonome, habile communicateur et aimer le travail d'équipe. Le bilinguisme sera un atout.
Conditions: Les conditions de travail sont en fonction des politiques en vigueur au CIPQ inc. et la rémunération selon l'expérience et les qualifications du/de la candidat(e). Avantages sociaux et incitatifs intéressants.
Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 18 juillet 2003 à l'attention de M. Nick Coudé, agr. M. Sc., Responsable promotion et suivi technique. Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) inc., 1485, St-Aimé, St-Lambert (Québec) G0S 2W0. Téléphone : (418) 889-9748, Télécopieur : (418) 889-8210, Courriel: nick.coude@cipq.

La SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE DISRAELI offre aux consommateurs de la région une gamme complète de services incluant l'approvisionnement à la ferme et la quincaillerie. Avec plus de 25 employés, la coopérative génère un chiffre d'affaires de l'ordre de 12 millions de dollars.



CO-OP

EXPERT-CONSEIL

PRODUCTIONS LAITIÈRE ET VÉGÉTALES

Relevant du directeur général, vous verrez à la promotion et à la mise en marché des produits de productions laitière et végétales ainsi qu'au suivi technique auprès des producteurs agricoles. Excellent communicateur, vous informerez vos clients sur les programmes, produits et services offerts par la coopérative, et collaborerez à l'amélioration et à l'expansion des services à la clientèle de votre territoire.

Vous possédez une formation en agronomie ou en technologie agricole ainsi qu'une expérience pertinente dans le domaine. Dynamique, vous vous démarquez par votre souci de la clientèle, votre détermination et votre habileté à travailler en équipe.

Si vous possédez le profil requis et que vous désirez vous joindre à une entreprise dynamique offrant des défis stimulants, veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ, avant le **11 juillet 2003,** à : **M. Yves Chagnon, directeur général, SCA de Disraeli, 815, avenue Champlain, Disraeli (Québec) G0N 1E0. Téléc. : (418) 449-4341. Courriel : yves.chagnon@coopdisraeli.ca**

Nous préconisons l'égalité des chances en matière d'emploi. Seules les personnes sélectionnées recevront un accusé de réception.

CO-OP **Société coopérative agricole de Disraeli**

Pour de plus amples renseignements sur l'entreprise et sur d'autres perspectives de carrière, visitez notre site Web au : **www.coopfed.qc.ca**

JOHN DEERE

Mécanicien pour machinerie agricole

Mécanicien pour petits moteurs et équipements

Nous recherchons deux mécaniciens d'expérience. Pour la machinerie agricole, une personne autonome, devant parfois se déplacer pour se rendre chez nos clients afin d'effectuer les réparations. Pour les petits moteurs, un mécanicien minutieux, idéalement familier avec le diesel. Nous sommes une entreprise jeune, solide et en pleine croissance offrant de nombreux avantages sociaux.

La confidentialité des candidatures est assurée. Faites immédiatement parvenir la vôtre.
**Seuls les candidates et candidats retenus pour une entrevue seront contactés.*

LES ÉQUIPEMENTS BIG JOHN inc.

Monsieur Mario Cloutier
Les Équipements Big John inc.
104, rue d'Anvers, parc Industriel
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
G3A 1S4

---

(2) REPRÉSENTANT(ES)

Les (la) canditat(es) aura comme responsabilité de développer et de conseiller en matière de machinerie agricole.

Tâches :
Sollicitation, démonstrations, suivi de la qualité du service et production de rapports.

Exigences :
Être dynamique, expérience en machinerie agricole, autonomie, ténacité, rigueur et bonne communication.

Conditions :
Selon expérience et compétence.

GÉRANT DE SERVICE

Le candidat aura comme responsabilité :

Tâches :
D'opérer le département de service de façon efficace, de la satisfaction de la clientèle, de gérer une équipe de techniciens.

Exigences :
Être dynamique, autonomie, très bonne capacité de travailler en équipe.

Conditions :
Selon expérience et compétence.

Vous vous sentez prêt(e) à relever un nouveau défi au sein d'une équipe qui n'arrête pas de se dépasser ; faites parvenir votre curriculum vitae AVANT LE 10 JUILLET :

Champoux Machineries Inc.

MASSEY FERGUSON®

1 rue Thibault, C.P. 1933, Warwick Qc J0A 1M0
Tél.: (819) 358-2217 / Fax: (819) 358-5594

UPA *L'Union des producteurs agricoles*

AGENT DE PROJET

Poste temporaire 1 an
Direction recherches et politiques agricoles

Relevant du directeur de la Direction des recherches et politiques agricoles, l'agent agit à titre de personne-ressource lors de comités et tables de travail concernant les services-conseils, en appui au responsable du dossier. Il développe, établit des liens et travaille à mettre en réseau les organisations offrant des services-conseils aux agriculteurs et agricultrices, ainsi que les centres d'expertise et de recherche. Il participe à l'identification des besoins des conseillers de ces organisations en terme de formation et d'appui. Il rédige et conçoit divers outils sur les services-conseils, de même que des propositions de projets communs et participe à l'organisation du forum annuel.

EXIGENCES :

- Formation universitaire de premier cycle en agroéconomie ou dans un discipline connexe;
- Quatre (4) années d'expérience pertinente;
- Connaissance des logiciels de bureautique dans un environnement Windows;
- Excellent esprit de synthèse, d'analyse et de vulgarisation;
- Fortes habiletés pour les communications orales, écrites et interpersonnelles;
- Bonne connaissance du milieu agricole québécois;
- Autonomie et capacité de travailler en équipe;
- Flexibilité et disponibilité pour les déplacements à l'extérieur;
- Excellente connaissance du français parlé et écrit;
- Connaissance fonctionnelle de l'anglais parlé.

Nous offrons un salaire compétitif conforme à l'application de la convention collective en vigueur.
Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 14 juillet 2003, en indiquant le numéro de recrutement : **B121.30.03.4**

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
Direction développement et gestion des ressources humaines
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec, J4H 3Y9
Télécopieur : (450) 463-5213; Courriel : emploi@upa.qc.ca

Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue.

UPA *L'Union des producteurs agricoles*

ÉCONOMISTE

Direction recherches et politiques agricoles

Relevant du directeur adjoint de la Direction des recherches et politiques agricoles, l'économiste assume la responsabilité de divers dossiers d'ordre économique, notamment, les dossiers de la fiscalité municipale et de la sécurité du revenu. Il effectue des études, des recherches et des analyses en plus de rédiger divers documents d'information et de vulgarisation reliés aux dossiers sous sa responsabilité. De plus, il agit à titre de personne-ressource lors de différents comités et tables de travail internes et externes. Il assiste et conseille les dirigeants de l'UPA ainsi que les fédérations affiliées, développe et entretient des relations avec différents groupes.

EXIGENCES :

- Formation universitaire de premier cycle en agroéconomie ou en sciences économiques jumelée à cinq (5) années d'expérience pertinente; une formation universitaire de deuxième cycle peut compenser le manque d'expérience;
- Connaissance du milieu agricole québécois, un atout;
- Fortes habiletés pour les communications écrites et orales;
- Excellent esprit de synthèse, d'analyse et de vulgarisation;
- Autonomie et capacité de travailler en équipe;
- Connaissance des logiciels de bureautique dans un environnement Windows;
- Excellente connaissance du français et bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit;
- Flexibilité et disponibilité pour les déplacements à l'extérieur.

Nous offrons un salaire compétitif conforme à l'application de la convention collective en vigueur, de même qu'une gamme complète d'avantages sociaux.
Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 14 juillet 2003, en indiquant le numéro de recrutement : **B121.30.03.3**

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
Direction développement et gestion des ressources humaines
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec, J4H 3Y9
Télécopieur : (450) 463-5213; Courriel : emploi@upa.qc.ca

Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue.

LES TENDANCES DU MARCHÉ

La hausse saisonnière estompée par la vigueur du dollar canadien

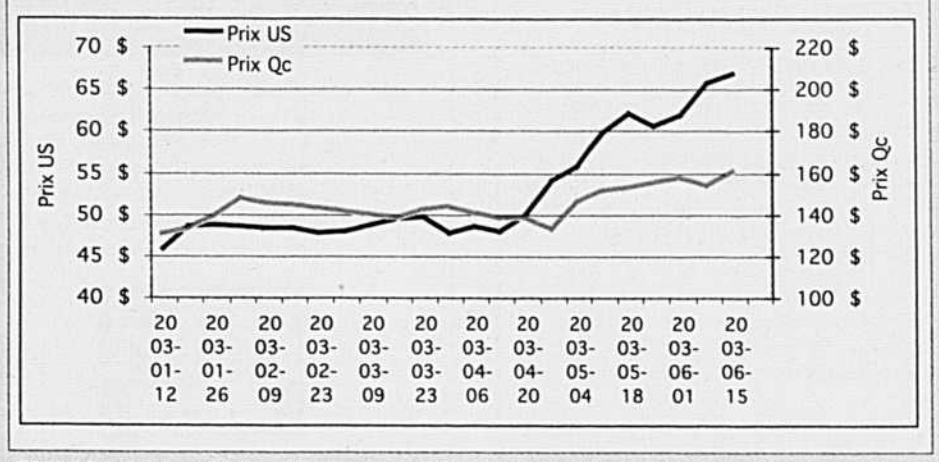
Fédération des producteurs de porcs du Québec

Stimulés par la baisse des abattages et une demande plus vigoureuse, les prix porcins américains ont amorcé, au cours du deuxième trimestre, leur hausse saisonnière avec optimisme. C'est ainsi que le prix de référence Bcost 51-52 % s'est accru de 32 % entre le début d'avril et la mi-juin, passant de moins de 50 $ US/ 100 lb à plus de 66 $ durant cette période

Du coté québécois la situation est moins rose. Au cours du deuxième trimestre de 2003, le prix moyen québécois est passé de 140 $ au début d'avril à 160 $ / 100 kg à la mi-juin. C'est une croissance du prix de seulement 14 % comparée au 32 % chez nos voisins du Sud. La vigueur du dollar canadien face à la devise américaine a grugé une bonne partie de la hausse américaine.

En effet, le taux de change canado-américain s'est fortement apprécié au cours des mois du printemps 2003, passant de 1,47 $ CAN / $ US au début d'avril à 1,34 $ CAN / $ US à la mi-juin. C'est une appréciation de près de 9 % de notre devise par rapport à celle de nos voisins du Sud.

Évolution du prix du Québec et du prix de référence Bcost 51-52% - 2003 -



Le rapport américain sur les inventaires de porc au 1er juin 2003 est attendu pour le 27 juin prochain. On s'attend à des résultats similaires à ceux de mars dernier soit un troupeau reproducteur en baisse de 4 % et des inventaires de porcs commerciaux en baisse de 2 %. C'est à suivre...

Charles Gagné, FPPQ

Un peu plus de 100 millions de livres

La récolte mondiale de sirop d'érable pour l'année 2003 sera vraisemblablement, après la confirmation des statistiques officielles de production, la deuxième plus importante de l'histoire. Selon les informations recueillies par la Fédération, il se serait produit en Amérique du Nord au printemps 2003 un peu plus de 100 millions de livres de sirop d'érable, soit un peu moins qu'au printemps 2000 où il s'était produit un volume record de plus de 110 millions de livres. À titre de comparaison pour relever l'ampleur de la récolte 2003, rappelons que les récoltes 2001 et 2002 ont été évaluées respectivement à 73 et 91 millions de livres.

Plus précisément, à la dernière réunion de la Table filière acéricole, le 18 juin dernier, ses membres ont évalué d'après les résultats de l'enquête statistiques réalisée par le Groupe AGÉCO et d'après ceux des enquêtes maison de la Fédération, du MAPAQ et de certains acheteurs, que la récolte québécoise en 2003 se situait entre 80 et 90 millions de livres. La statistique pour le Québec sera établie officiellement à l'automne après la période de classification. Du côté américain, le rapport du *New England Agricultural Statistics Service* publié le 12 juin dernier (www.nass.usda.gov) établit officiellement la production américaine en 2003 à 13,7 millions de livres comparativement à 15,3 millions de livres en 2002. En ce qui concerne les autres provinces canadiennes, aucune information n'est disponible pour l'instant. Toutefois, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario produisent bon an mal an de 5 à 8 millions de livres.

Statistiques de classement du sirop d'érable en grands contenants de la récolte 2003

Catégories	Livres (au 19 juin 2003)	%	% moyen (1998-2002)
AA	3 857 246	7,51 %	14,6 %
A	12 004 306	23,36 %	26,4 %
B	16 733 299	32,56 %	27,1 %
C	12 499 262	24,32 %	18,5 %
D	5 329 203	10,37 %	13,3 %
NC	750 640	1,46 %	-
Retenu	219 761	0,43 %	0,4 %
Total (régulier)	51 393 717		
Biologique	7 284 418		
Grand total	58 678 135		-
Défauts de saveur (VR)	9 565 418	16,30 %	8,7 %

Source : Fédération des producteurs acéricoles du Québec

Classification des grands contenants

En date du 19 juin 2003, plus de 58 millions de livres de sirop d'érable en grands contenants avaient été classées et inspectées. À la fin du mois de juin, le volume de sirop d'érable classé et inspecté atteindra plus de 60 millions de livres, soit environ 11 millions de livres de plus qu'à la même date l'an dernier et soit l'équivalent du volume total de sirop classé et inspecté au cours de l'année de commercialisation 2003. En 2002, environ 10 millions de livres de sirop d'érable avaient été classées et inspectées entre le 1er juillet et le 30 septembre, ce qui laisse entrevoir une récolte de sirop d'érable en grands contenants (vrac) d'environ 70 millions de livres. Enfin, les statistiques de classement révèlent clairement maintenant que la récolte 2003 comporte un taux élevé de défauts de saveur (VR).

Charles-Félix Ross, FPAQ



REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Volailles vivantes
Semaine se terminant le 28 juin 2003
Prix aux producteurs au Québec

POULETS(1)	
1,65 kg vivant et moins	1,203 $
1,66 kg à 1,70 kg vivant	1,223 $
1,71 kg à 1,75 kg vivant	1,233 $
1,76 kg à 1,80 kg vivant	1,238 $
1,81 kg à 1,85 kg vivant	1,228 $
1,86 kg à 2,10 kg vivant	1,198 $
2,11 kg à 2,35 kg vivant	1,218 $
	(Prix de référence)
2,36 kg à 2,50 kg vivant	1,198 $
2,51 kg à 3,00 kg vivant	1,188 $
3,01 kg vivant et plus	1,288 $
DINDON À GRILLER(1)	
Dindon à griller femelle	1,500 $
Dindon à griller mâle	1,465 $
FEMELLE LOURDE(1)	
Produite en dindon à griller	1,465 $
Produite en femelle lourde	1,415 $
MÂLE(1)	1,555 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS(1)		
1,84 à 1,95 kg		1,150 $
2,65 à 3,2 kg		1,190 $
DINDONS(1)		
Dindon à griller	A	1,53 $
	U	1,44 $
Femelle lourde	A	1,485 $
	U	1,375 $
Mâle		1,535 $

Semaine se terminant le 21 juin 2003
POULES (Ontario) (2)

	Bas	Haut	La plupart
Moins de 2,3 kg	00 ¢	00 ¢	00 ¢
2,3 kg et plus	41 ¢	41 ¢	41 ¢

POULES (Québec)

Moins de 2,3 kg (2)	00 ¢	00 ¢	00 ¢
2,3 kg et plus (3)		35 ¢	

Prix fournis par :
(1) Fédération des producteurs de volailles du Québec
(2) Agriculture et Agro-Alimentaire Canada
(3) Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec

OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)

Québec	36,99¢
Ontario	37,84¢

OEUFS

Prix des oeufs. Semaine du 23 juin 2003

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,56 $
A-Gros	1,56 $
A-Moyens	1,47 $
A-Petits	0,80 $
A-Pewee	0,24 $
B	0,50 $
C	0,30 $

LAIT

Péréquation Mai 2003 FPLQ

Prix par composant

	Matière grasse $/kg	Protéine $/kg	L.a.s. $/kg	Valeur d'un hl de référence (2) $/hl
Production intraquota(2)	6,3450	9,4039	1,3578	60,67
Production hors quota(1)	0,9900	0,9900	0,9900	12,38

PRIX HORS QUOTA INDIVIDUEL
Juin 2003

Prix par composant

	Matière grasse $/kg	Protéine $/kg	L.a.s $/kg	$/hl(2)
Production hors quota(1)	0,9900	0,9900	0,9900	12,38

(1) Prix payé pour le volume de lait produit au-delà du seuil de tolérance en surproduction.
(2) Hectolitre de référence:
Matière grasse 3,60 kg/hl
Protéine 3,20 kg/hl
L.a.s. 5,70 kg/hl

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre
Prix en vigueur à partir de février 2003:

Prix de soutien du beurre 1re catégorie selon la Commission canadienne du lait: 6,1061 $/kg.

Marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 6,88 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée. Canada 1re catégorie, sacs 5,35 $/kg. Aliments du bétail: —

Poudre de lait de beurre, animale: - Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 4,38 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisée 0,98 $/kg. Animale 0,87 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 20 juin 2003.

	($/1 000 p.m.p.)	
2 X 4 po L/A (vert)	construction/standard :	nd
utilité:		nd
2 X 4 X 8	colombage:	nd

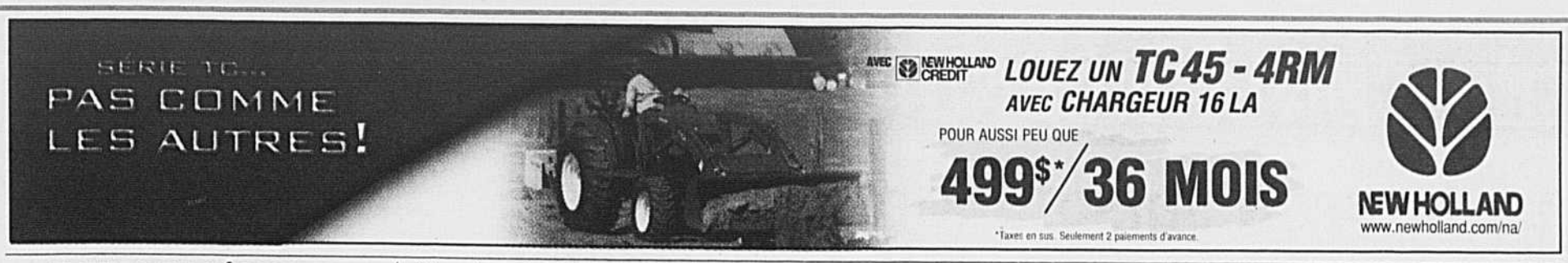
Source : Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

CHÈVRES

Vente du 23 juin 2003

	Qté	$
Chèvres	-	nd
Boucs adultes	-	nd
Chevreaux	-	nd

Source : Réseau Encans Québec.



FRUITS ET LÉGUMES

Prix vendus par les grossistes à Montréal le 20 juin 2003

ASPERGE : 31,00-45,05/20lb
BETTERAVE : 10,00/10 x 5 lb
CAROTTE : 3,75 /10 lb
CHOU : vert gros 15,00/40 lb; rouge 23,00/35 lb
CONCOMBRE : de serre : petit 15,00/12, moyen 16,00-16,90/12
ÉCHALOTE : 22,50-33,15/48
ENDIVE : 19,50-20,55/10 lb
ÉPINARD : 13,50/12 x 10 oz
LAITUE : de serre : frisée verte 16,60/24, Boston verte hydroponique 16,00-22,00/24, Boston verte 15,90-17,25/12 sous dôme, frisée rouge 16,60/24; de champ : frisée verte 15,00-17,00/24, frisée rouge 15,00-19,00/24
NAVET : 25,00-26,85/25 lb
OIGNON : à bouillir 2,25/10 lb, jaune 22,00-29,50/24 x 2 lb, 22,00-28,50/10 x 5 lb
PANAIS : 13,00/20 lb
RADIS : rouge de champ, en botte 15,25-15,90/36
RHUBARBE : de serre 22,50/12
TOMATE : de serre : rose 17,00-23,25/15 lb, rouge 23,50-26,00/15 lb

Prix de la pomme tardive destinée à la consommation à l'état frais - Récolte 2002

POMMES RÉFRIGÉRÉES

Variété	Prix minimum payé aux producteurs
Lobo	8,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter du 23 octobre 2002 (sac et cell-pack) Prix flottant à compter de l'ouverture des chambres A.C
McIntosh, Spartan	12,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres A.C (sac) 2,00 $ de rabais du prix payé aux producteurs à compter du 26 mars 2003 pour fins de commerce interprovincial ainsi que l'exportation. 15,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres A.C (cell-pack)
Empire	12,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres A.C (sac) 15,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres A.C (cell-pack) 2,00 $ de rabais du prix payé aux producteurs à compter du 17 avril 2003 pour fins de commerce interprovincial ainsi que l'exportation. (sac et cell-pack)
Cortland	14,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter du du 14 fév. 2003 (sac) 17,00 $ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres A.C (cell-pack)

Prix minimum de la pomme destinée à la consommation à l'état frais de petit calibre (2 1/4 po à 2 3/8 po) pour fins d'exportation.

Les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais ont décidé d'établir un prix minimum de 5 $ le minot pour la variété McIntosh de calibre 2 1/4 po à 2 3/8 po pour répondre à une demande pour fins d'exportations. Les emballeurs qui utiliseront ce type de produit devront payer le prix convenu minimal et retenir seulement la contribution au Plan conjoint de la pomme destinée à l'état frais de 0,36 $ le minot. Pour ce qui est du 0,16 $ le minot pour le fonds spécial de qualité et de promotion, tel qu'ultérieurement entendu par les membres du comité de gestion, ce montant ne s'applique pas pour des fins d'exportation. Donc, vous n'avez pas à le payer.

Prix minimum de la pomme tardive destinée à la transformation - récolte 2002

Le 25 avril 2003, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation ont fixé le prix pour les pommes tardives à jus opalescent et sauce à 4,62 $ e minot de 42 livres à compter du 28 avril 2003.

Le 25 avril 2003, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation ont fixé le prix pour les pommes tardives à jus standard à 0,075 $ la livre ou 3.15 $ le minot de 42 livres.

POMMES DE TERRE

Prix déterminés à compter du 27 juin 03

Récolte 2002	Blanche 2002	Rouge 2002	Jaune 2002	Longue 2002
Vrac 100 livres 2"* et +*	9,80	11,15	15,00	10,00
Master 16X3 livres	N.D.	N.D.	N.D.	12,50
Sac 5 livres	1,05	1,15	1,55	1,15
Master 5 livres	10,50	11,50	15,50	11,50
Sac 10 livres	1,60	1,75	2,40	1,60
Master 10 livres	9,00	9,75	N.D.	N.D.
Sac 15 livres	2,40	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 20 livres	3,15	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 50 livres	7,60	N.D.	N.D.	N.D.
Boite 50 livres A	13,00	14,00	N.D.	N.D.
Boite 50 livres B	13,00	14,00	N.D.	N.D.
Sac 50 lb/grosse	7,00	7,00	N.D.	N.D.

*Équivalent Canada #1. Pour la longue, la norme est de 2" et plus. Vrac livré au poste d'emballage. Emballé et livré à un entrepôt d'un grossiste-distributeur.
Pour les livraisons au détail, ces prix doivent être majorés de 15%.
Info.: 1 877 728-2837 ou http://www.fpptq.qc.ca
Attention : Ces prix serviront au calcul des compensations à l'ASRA

PROVENDES

Prix de fermeture au 20 juin 2003
Prix de vente des céréales fourragères ($/t.m.)

	Centres rég. St-Jean & St-Hyacinthe	Québec
Blé	185,46	210,03
Avoine	214,77	N/A
Orge	165,43	186,98
Maïs no 3	156,54	160,75
Fève de soya	329,46	N/A

Prix de vente des ingrédients à Montréal ($/t.m.)

Son de blé	N/A
Gru de blé	N/A
Tourteau de soya 48 %	322,54
Tourteau de canola 34 %	236,02
Luzerne désydratée	270,00

Bourse de Chicago ($US/boisseau)

		20 juin 2003 Fermeture	Variation	De la semaine haut	bas
Maïs:	juil. 03	2,43	0,02	2,45	2,42
	sept. 03	2,39	0,03	2,41	2,38
Fève	juil. 03	6,29	0,13	6,30	6,17
de soya:	sept. 03	6,29	0,14	6,04	5,90

Source : Section des études et de l'analyse de marché Agriculture + agroalimentaire Canada

Bourse de Winnipeg ($can/tm) le 21 juin 2003

	Juillet	Sept.	Nov.	Janv.
Canola :	346,20	343,50	348,20	352,80

Valeurs de remplacement ($/t.m.) le 21 juin 2003

	St-Hyacinthe/Québec
Maïs des États-Unis (bateau)	171,55
Blé	185,00
Orge	169,00
Avoine à Minneapolis	171,35

Prix de la fève soya livrée aux élévateurs portuaires du St-Laurent Livraison immédiate : 323,05
Source : FPCCQ Livraison à la récolte : 282,40

Options
Fermeture en date du 13 juin 2003 ($US/boisseau)

Maïs	Chicago	Calls	Puts
N3 - 2,30		0,12625	0,00125
N3 - 2,40	2,4275	0,02625	0,00125
N3 - 2,50		0,00125	0,0725
N3 - 2,60		0,00125	0,1725
N3 - 2,70		0,00125	0,2725
N3 - 2,80		0,00125	0,3725
U3 - 2,30		0,165	0,0825
U3 - 2,40	2,385	0,125	0,1375
U3 - 2,50		0,08875	0,205
U3 - 2,60		0,065	0,2775
Z3 - 2,30		0,21	0,115
Z3 - 2,40	2,3975	0,16375	0,16625
Z3 - 2,50		0,13	0,23
Z3 - 2,60		0,1025	0,3025
H4 - 2,30		0,2575	0,1025
H4 - 2,40		0,2075	0,1525
H4 - 2,50	2,4575	0,16375	0,20625
Fève de soja	**Chicago**	**Calls**	**Puts**
N3 - 5,40		0,8925	0,00125
N3 - 5,60		0,6925	0,00125
N3 - 5,80		0,4925	0,00125
N3 - 6,00		0,2925	0,00125
N3 - 6,10		0,1925	0,00125
N3 - 6,20	6,2925	0,0925	0,00125
U3 - 5,00		0,9975	0,0145
U3 - 5,20		0,81	0,0275
U3 - 5,40		0,6375	0,055
U3 - 5,60		0,485	0,1025
U3 - 5,80	5,985	0,3625	0,1775
X3 - 5,00		0,755	0,08
X3 - 5,20		0,6125	0,1325
X3 - 5,40	5,685	0,495	0,2125
F4 - 5,40		0,525	0,24
F4 - 5,80	5,69	0,34	0,45
F4 - 6,00		0,27	N.A.

Janvier ' F	Avril ' J	Juillet ' N	Octobre ' V
Février ' G	Mai ' K	Août ' Q	Novembre ' X
Mars ' H	Juin ' M	Septembre ' U	Décembre ' Z

Source : FPCCQ

BOVINS

Vaches de réforme

	Lundi 23 juin 03	Semaine 16 juin 03	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de vaches (têtes)	-	755	880
ENCANS VIVANTS (1)			
Bonnes (2A, 4A)	-	39,26	45,40
Moyennes (4B, 5A, 5B)	-	33,67	38,78
Autres (4C, 5C, 9, 10)	-	25,16	32,11
Toutes catégories	-	34,04	39,47
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE (2)			
Bonnes (2A, 4A)	-	-	-
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
PRIX CIBLE (É.-U. ET ONTARIO) (1)			
(éq. $CA/100 lb vif))	-	47,15	49,30

(1) Unité : $CAN/100 lb vif, (2) Unité : $CAN/100 lb carcasse
Sources : FPBQ, USDA, OCA

Taureaux de réforme

	Lundi 23 juin 03	Semaine 16 juin 03	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
ENCANS VIVANTS			
Bons - Laitier	-	56,18	54,61
Bons - Boucherie	-	63,94	69,89

Unité : $CAN/100 lb vif *Source : FPBQ*

Prix du boeuf désossé

	Semaine 16 juin 03	Semaine précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR		
BOEUF DÉSOSSÉ US		
85 % maigre (éq. $CA/100 lb	125,09	124,09

Unité : $CAN/100 lb vif *Source : FPBQ*

Veaux laitiers

	Lundi 23 juin 03	Semaine 16 juin 03	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de veaux (têtes)	-	2 562	2 658
ENCANS VIVANTS			
Mâles - Bons (90-120 lb) - (B)	-	1,78	2,53
Mâles - Bons (121-140 lb) - (B)	-	1,68	2,30
Mâles - Moyens (90-140 lb) - (M)	-	1,49	2,12
Femelles - Bonnes (90-120 lb) - (B)	-	3,24	3,89
Divers (tous poids)	-	0,94	1,30
MARCHÉS EXTÉRIEURS			
ENCANS VIVANTS É.-U.			
Mâles - Bons (100-120 lb) - (B)		2,11	2,14
Femelles - Bonnes (100-120 lb) - (B)		5,07	5,86
Abattage		0,27	0,38

Unité : $CAN/lb vif *Sources : FPBQ, USDA*

Ligne info prix pour les vaches de réforme et veaux laitiers (0,75 $ par appel) 1 900 451-8328

Veaux de grain

	Semaine 16 juin 03	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC		
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE		
Volume	2 083	1 995
Écart	140,00-141,00	140,00-141,50
Prix moyen	140,26	140,21

	Semaine 30 juin 03	Semaine 23 juin 03	Semaine 16 juin 03	Semaine précédente
PRIX OPTIMAL				
Veau de grain du Québec	-	203,03	199,98	195,49

Unité : $Can / 100 lb carcasse chaude sans peau, 54,5% rendement - *Source : FPBQ*

Veaux lourds de l'Ontario

	Lundi 23 juin 03	Semaine 16 juin 03	Semaine précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
ENCANS VIVANTS DE L'ONTARIO			
Total / Moyenne			
Volume	-	214	408
Écart	-	97,14-164,96	115,80-199,78
Prix moyen	-	115,21	142,50

Unité : $CAN/100 lb ; carcasse chaude sans peau, 54,5 % rendement *Source : OCA*

Veaux de lait[1]

	Semaine 23 juin 03 (prévision)	Semaine 16 juin 03	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS			
($/lb carcasse sans peau)	-	-	244,00
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
PRIX DES VEAUX ABATTUS			
Côte Est des É.-U.			
(ventes directes aux abattoirs)	-	281,51	277,02
Centre Nord des É.-U.			
(veaux produits à contrat)	-	265,50	260,29
Prix moyen	-	277,99	-
PRIX DES NOUVEAUX CONTRATS D'ÉLEVAGE			
(Pour abattage dans 120 jours)	-	268,36	271,56

Pour obtenir le prix avec peau : 88 %
Unité : $CAN/100 lb carcasse chaude sans peau
Sources : USDA et FPBQ

Veaux d'embouche

Semaine du 16 juin 03	MARCHÉ DU QUÉBEC ENCANS RÉGULIERS	ENCANS SPÉCIALISÉS	MARCHÉS EXTÉRIEURS ENCANS RÉGULIERS ET SPÉCIALISÉS EN SAISON ONTARIO	ALBERTA
Volume total de veaux	38	-	3 110	6 927
Mâles - Catégories G et M				
400-500 lb	93,00	-	116,66	133,63
500-600 lb	73,00	-	117,17	127,89
600-700 lb	62,00	-	107,32	119,41
700-800 lb	-	-	102,95	111,10
800-900 lb	-	-	95,91	96,98
Taures - Catégories G et M				
400-500 lb	-	-	114,28	127,58
500-600 lb	-	-	109,22	116,94
600-700 lb	83,00	-	100,87	111,50
700-800 lb	-	-	97,40	98,81
800-900 lb	-	-	92,33	96,94

Unité : $CAN/100 lb vif *Source : FPBQ, CANFAX*

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Feeder Cattle»	Lundi 23 juin 03	Lundi 16 juin 03	Année précédente
Août 2003	-	83,850	76,200
Sept. 2003	-	84,300	76,100
Oct. 2003	-	84,350	76,200
Nov. 2003	-	84,600	76,600
Janv. 2004	-	82,875	76,000

Unité : $US/100 lb vif
Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Bouvillons d'abattage

MARCHÉ DU QUÉBEC

BOUVILLONS ET TAURES ABATTUS	Semaine 16 juin 03 Volume	Écart	Semaine précédente Prix moyen	Prix moyen
Bouvillons et taures de toute catégorie	2 010	-	-	-
Chargements complets de bouvillons A1-A2	1 718	-	-	-

ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE	Jeudi 19 juin 03 Volume	Écart	Jeudi précédent Prix moyen	Prix moyen
Chargements complets de bouvillons A1-A2	-	-	-	-

(1) Ces écarts de prix peuvent inclure des lots dont l'abattage a été retardé.

Unité : $CAN/100 lb carc. Transport aux frais de l'abattoir.
Source : FPBQ

Ligne Info prix pour les bouvillons d'abattage : 1 450 679-3882

MARCHÉS CANADIENS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ONTARIO

	Semaine 16 juin 03	Semaine précédente
Bouvillons A1-A2	138,00-143,00	-
Taures A1-A2	137,00-142,00	-

Unité : $CAN/100 lb carc., FAB abattoir *Source : CANFAX*

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ALBERTA

Bouvillons A1-A2	84,50-127,00	123,65-131,00

Unité : $CAN/100 lb car., FAB abattoir. Poids vif moins 4 % (freinte)
Source : CANFAX

MARCHÉ ÉTATS-UNIS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS

Bouvillons lots «50 % Choice et 50 % Select»	74,00-76,00	75,00-78,50

Unité : $US/100 lb vif *Source : USDA*

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Live Cattle»	Lundi 23 juin 03	Lundi 16 juin 03	Année précédente
Juin 2003	-	72,775	63,500
Août 2003	-	67,050	63,325
Oct. 2003	-	68,525	64,925
Déc. 2003	-	71,850	66,450
Fév. 2004	-	73,650	67,800

Unité : $US/100 lb vif
Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Prix de gros du boeuf A1 à Montréal

(estimé)	Semaine 16 juin 03	Semaine précédente	Année précédente
($/100 lb carcasse froide)	-	-	159,50

Unité : $CAN/lb carcasse froide *Source : CANFAX*

Prix des abats dans l'est du Canada

(estimé)	Semaine 16 juin 03	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons ($/tête)	101,76	104,70	126,34

Unité : $CAN/bouvillon *Source : CANFAX*

Taux de change

Semaine 16 juin 03	Semaine précédente	Année précédente
0,7439	0,7396	0,6505

Répondeur Agriculture Canada: (514) 496-4872
Information sur les marchés - FPBQ : www.bovin.qc.ca

PORCS

Prix de pool
Semaine se terminant le 21 juin 2003

	Québec	Ontario	É-U. LH 51-52%
POOL ($/100 kg)	159,46	167,17	
POOL ($/100 lb)	72,33	75,83	
an. préc. ($/100 kg)	136,81	141,12	
an. préc. ($/100 lb)	62,06	64,01	
Ind.de classement[1]	109,66	N.D.	
ann. préc.	110,33	N.D.	
Revenu de vente ($/100 kg) à l'indice	174,86	N.D.	181,55
année précédente	150,94	N.D.	155,68

Source : Encan électronique du porc

Volume de porcs abattus (Têtes)
Semaine se terminant le 14 juin 2003

	Québec	Ontario	É.-U.
Abattages	131 001	101 137	1 849 00
an. préc.	125 857	96 616	1 801 00

Source : Encan électronique du porc

Prix du porcelet et truie de réforme par région au 20 juin 2003

	Prime du porcelet	Poids de base (lb)	Prix des livres supplémentaires (% du pool)	Prix des truies de réforme [1]vivants (c/livre)
Bas-St-Laurent	n/d	n/d	n/d	n/d
Côte-du-Sud	n/d	n/d	n/d	n/d
Beauce	n/d	n/d	n/d	n/d
Québec	n/d	n/d	n/d	n/d
Saguenay	n/d	n/d	n/d	n/d
Mauricie	n/d	n/d	n/d	n/d
Centre-du-Québec	n/d	n/d	n/d	n/d
Lanaudière	n/d	n/d	n/d	n/d
St-Hyacinthe	n/d	n/d	n/d	n/d
Estrie	n/d	n/d	n/d	n/d
St-Jean Valleyfield	n/d	n/d	n/d	n/d
Laurentides	n/d	n/d	n/d	n/d

[1] *Prix vivant/0.74 = Prix carcasse*

Prix du porcelet selon la grille de prix.
Semaine se terminant le 21 juin 2003
Prix du porcelet à 33 1/2 lb : 51,19 $
Prix des kg supplémentaires : 1,05 $/kg
Porcelet issu d'un troupeau moyen (truies F1, verrats pur sang, troupeau de 150 truies).
Reste à négocier les primes pour: la génétique ; le statut sanitaire ; le volume ; les conditions de marché.
Prime suggérée pour les porcelets issus de site AQC : 0,56 $/tête

Suggestion des prix des reproducteurs du Québec (sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage).

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	Base 100	450 $
Verrats de race pure	Base 100	750 $
Truies hybrides	contrôlées	300 $

Source : Société des éleveurs de porcs du Québec.
TOUS LES ACHETEURS SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE ET LE CERTIFICAT D'ÉPREUVE OFFICIELLE DU CDPQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.
(kg de poids supplémentaires, indice de classement supérieur, vaccins & transport en sus)

Prix de fermeture des contrats du SGRM de la FPPQ

Période du CLD	Prix ($CA/100 kg à l'indice 100) semaine se terminant le vendredi 6 juin	13 juin	20 juin	Var. (en $) par rapport sem. précédente
Juil. 03	$163,47	$159,42	$158,46	-$0,96
Août 03	$174,32	$166,51	$164,93	-$1,58
Sept. 03	$160,98	$155,32	$156,16	$0,84
Oct. 03	$150,08	$144,59	$145,23	$0,64
Nov. 03	$137,95	$134,53	$137,17	$2,64
Déc. 03	$133,49	$130,15	$132,71	$2,56
Janv. 04	$133,61	$128,99	$131,79	$2,80
Fév. 04	$143,50	$138,70	$141,69	$2,99
Mars 04	$142,65	$137,80	$140,91	$3,11
Avr. 04	$148,47	$143,50	146,73	-$0,74

Sources : Service de Gestion du Risque du Marché (FPPQ)
Note importante : La formule de prix des CLD utilise la base et l'indice de classement pour chaque période de livraison.

AGNEAUX

Encan de St-Hyacinthe du 23 juin 2003

Catégorie	Nombre	Écart de prix	Prix moyen ($/lb)
lait moins de 49 lb			
lait 50 lb et plus légers79 lb et moins		Prix non disponibles	
lourds de 80 à 95 lb			
lourds 95 lb et plus			
brebis et béliers			

Source : F.P.A.M.Q.

Marchés publics de l'Ontario le 16 juin 2003

Catégorie	Écart de prix ($/100 lb)
50 lb et moins	128,06-140,85
50 à 64 lb	117,87-157,36
65 à 79 lb	128,40-148,12
80 à 94 lb	129,97-142,60
95 à 109 lb	132,91-141,63
110 lb et plus	123,00-129,00

Source : Agriculture Canada (514) 496-4872.

LAPINS

Lapins vivants livrés à l'abattoir
Prix en vigueur

-2,3 à 2.49 kg	3,37 $/kg (1,53 $/lb)
2,5 kg et plus	3,43 $/kg (1,56 $/lb)
Animaux de réforme	2,20 $/kg (1,00 $/lb)

Source : Syndicat des producteurs de lapins du Québec (SPLQ)
Convention de mise en marché du lapin de chair 1996

SIROP D'ÉRABLE

Pour la récolte 2003, les prix du sirop décrétés par la Régie des marchés agricoles sont les suivants : 2,40 $/lb, 2,30 $/lb, 2,20 $/lb, 1,75 $/lb, 1,20 $/lb et 1,00 $/lb respectivement pour les catégories AA, A, B, C, D et NC. Un montant de 0,15 $/lb doit s'ajouter pour les catégories certifiées biologiques.
Pour juin 2003, les acheteurs peuvent acheter du sirop d'érable de la récolte 2003 reçue par la Fédération à ses entrepôts aux prix minimums décrétés par la Régie et auxquels s'ajoutent des frais de mise en marché de 0,10 $/livre.
Les inventaires de sirop d'érable en grands contenants de la récolte 2003 détenus par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec au 30 avril 2003 sont les suivants: AA: 96 292 lb; A: 387 522; B: 443 007; C: 751 678; D 282 037; NC: 75 590; Biologique: 56 923; Total: 2 102 156.

MIEL

Prix aux producteurs à Montréal le 20 juin 2003:
Crémeux blanc: 51,00/12 x 750 g ;
Liquide blanc: 57,00/12 x 750 g *Source: Agriculture Canada*

LES FÉDÉRATIONS D'EST EN OUEST

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHÈVRES DU QUÉBEC

Décisions RMAAQ lait de chèvre

Trois audiences ont eu lieu le 30 avril dernier : 1) l'interprétation de l'article 15 de la convention de mise en marché du lait de chèvre ; 2) l'obligation de reconduire les volumes d'année en année pour l'acheteur Tournevent ; 3) le transfert des volumes de référence d'une région à une autre. La décision sur la 2ème cause, de loin la plus importante, n'est toujours pas rendue. La Régie réserve sa compétence jusqu'à ce que les liens entre les groupes de transport et les producteurs soient clarifiés. Les négociations pour des conventions de transport et de paie sont presque terminées et pourront alors être soumises à la Régie pour homologation.

1) Les parties se sont entendues sur un nouveau libellé de l'article 15 : le producteur s'engage à offrir d'une année à l'autre sa part en pourcentage du volume annuel déterminé à l'acheteur avec lequel il a un contrat et ce dernier s'engage à l'accepter.

3) Pour la dernière cause, le volume de référence a été transféré d'une région à une autre, car le producteur livre son lait chez le même acheteur et il a acheté toutes les unités de production (les chèvres) de l'entreprise ayant fermé ses portes. Vous pouvez voir les détails des décisions sur le site de la Régie au *www.rmaaq.gouv.qc.ca*.

Assemblée spéciale demandée

La prochaine assemblée se tiendra dans la semaine du 7 juillet. Surveillez votre courrier. Les sujets demandés : démission du conseil d'administration et du comité lait, élections s'il y a lieu et modifications au règlement 13 du Syndicat (mode d'élections du CA). En après-midi, une assemblée d'information sur la traçabilité se tiendra et des conférenciers seront invités.

Les élus ne sont pas tenus de démissionner même s'ils font face à un vote de blâme. La décision de terminer ou non leur mandat leur appartient et ils peuvent prendre un certain temps pour y penser. Les résultats du vote pourront certainement influencer leur décision. Le Syndicat devra tenir des élections s'il n'a plus quorum, sinon les élections pour combler des postes vacants auront lieu à l'assemblée générale annuelle à l'automne prochain. Pour modifier les règlements du Syndicat, il faut que les 2/3 des producteurs soient favorables à la modification. La modification doit aussi être conforme à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles et doit être homologuée par la Régie avant d'entrer en vigueur. Par exemple, une représentation au conseil d'administration par des représentants des groupes de transport n'est pas reconnue par la Loi. Toutefois, un mode de représentation par des régions différentes de celles déjà dans le Règlement serait opportun.

Assemblée spéciale 28 mai

Lors de cette assemblée des producteurs de lait de chèvre visés par le plan conjoint, les acheteurs ont été invités à présenter une proposition afin de régler les conflits et diminuer les surplus. Ils ont proposé de diminuer le prix à 0,82$/l pour 25 % des volumes et d'inclure dans la convention la possibilité de contrats pour le lait de développement. Le prix du lait de chèvre a été arbitré en juillet dernier par la RMAAQ, qui l'a fixé à 91,31$/l avec les composantes. Pour la prochaine convention (qui sera négociée cet automne), les acheteurs proposaient de diminuer le prix du lait à 0,82$/l pour 50 % des contrats ; l'autre 50 % serait du lait de développement sans prix minimum. Les acheteurs ne pouvaient offrir de garanties qu'ils prendraient des volumes supplémentaires. Les producteurs ont proposé de rejeter la proposition des acheteurs et de défendre la convention de mise en marché. Ces deux propositions ont été acceptées par environ les 2/3 des producteurs.

UPA DE SAINT-HYACINTHE

Coupons l'herbe sous le pied

L'UPA de Saint-Hyacinthe s'associe de nouveau à la Sûreté du Québec dans le cadre du programme Cisaille. Ce programme vise à réduire la production de marihuana par les organisations criminelles.

La Fédération de Saint-Hyacinthe invite touts les productrices et producteurs de son territoire à signaler sur la ligne Info-Crime (1 800 711 1800) quelconque indice permettant de déceler une culture clandestine de cannabis. Il faut ouvrir l'œil et prendre les descriptions des personnes ou véhicules suspects et noter le numéro de plaque d'immatriculation. L'appel est anonyme et confidentiel.

On visite nos sites d'aménagement

La Fédération des producteurs de bovins du Québec a effectué une visite dans la région de Saint-Hyacinthe, le 13 juin, pour venir examiner deux sites où des travaux d'aménagement ont été réalisés, à Roxton Canton, en collaboration avec l'UPA de Saint-Hyacinthe, dans le cadre du projet *Des actions concrètes à la ferme*.

Une trentaine d'employés de cette fédération ont pu prendre des notes sur l'installation d'un bassin d'abreuvement et de stabilisation des berges par plantation d'arbustes sur la ferme de Michel Dénommée. Ils ont aussi pu observer les travaux d'empierrement de talus et de bouturage de saule de l'intérieur pour stabiliser des berges sur la ferme de Daniel Noiseux.

Les Cultures commerciales persistent et signent

Le Syndicat des producteurs de cultures commerciales de Saint-Hyacinthe, Estrie et Centre-du-Québec ont rencontré, le 29 mai, les députés provinciaux de l'opposition, Léandre Dion (Saint-Hyacinthe), Jean-Pierre Charbonneau (Borduas), Sylvain Simard (Richelieu) et Michel Morin (Nicolet), critique de l'Agriculture. La rencontre visait à sensibiliser les députés des difficultés vécues par les producteurs de grandes cultures. MM. Charbonneau et Morin ont démontré une bonne ouverture et se sont engagés à parler davantage d'agriculture durant la période de questions à l'Assemblée nationale. Ils sont également prêts à rencontrer les membres du Syndicat des cultures commerciales entre deux et trois fois annuellement.

Engagé dans la valorisation

Le Syndicat des producteurs de porcs, par l'entremise de son comité de la valorisation de la profession agricole et de l'agriculture, moussera les bonnes pratiques agroenvironnementales effectuées sur les fermes, comme l'implantation d'écrans boisés près des bâtiments et des fosses. Pour valoriser l'agriculture, le Syndicat n'en restera pas là. Il entend également soutenir les entreprises porcines de son territoire qui participeront aux « Portes ouvertes » et participer à la sensibilisation des élèves sur la production porcine avec les écoles primaires.

TRIBUNE DES PRÉSIDENTS

« Un coin de ciel bleu »

Au début de juin, après neuf longs mois d'efforts, de mobilisation, d'implication et de conscientisation, des parties en présence, le groupe régional a dû se résoudre à abandonner le projet de relance de l'usine de transformation laitière à Chambord. Rappelons que ce groupe régional était formé des représentants des producteurs laitiers, de l'UPA, des transformateurs régionaux, appuyés du CRCD et de plusieurs autres intervenants sociopolitiques de la région. Pour avoir participé de très près à ce projet de relance, laissez-moi vous dire que ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons baissé les bras devant l'impasse juridique impossible à dénouer entre Cegerco et la coopérative Agropur. C'est pourquoi, le 12 juin au matin, l'espoir cédait la place à la morosité.



Yvon Simard, président Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean

Il est vrai que la déception était grande, car les résultats escomptés, la relance d'une usine de transformation de produits laitiers à Chambord, s'étaient soldés par un échec. Cependant, bien que le tableau semble entièrement noir en apparence, il semble y avoir tout de même un coin de ciel bleu à l'horizon.

Il y a en effet des constats à retirer de cette expérience. Je constate en premier lieu qu'il est encore possible aujourd'hui, par l'action syndicale et la concertation, de mobiliser toute une population derrière un objectif commun : le développement régional et l'importance de conserver nos usines de transformation en région. La relance de l'usine de Chambord est devenue un symbole aux yeux de toute une population et le message est clair : « S'il est difficile d'empêcher la fermeture d'une usine, le défi est encore bien plus grand de tenter de la redémarrer. La leçon à tirer est tout aussi criante de vérité : Il ne faudra pas en laisser fermer d'autres comme celle-là, peu importe le produit transformé. »

Un autre constat réside dans le fait que l'avenir passe par la concertation. Si nous sommes venus bien prêts de réussir, ce qui semblait à prime abord impossible, c'est uniquement grâce à la concertation du milieu. Il semble indéniable que celle-ci est désormais un incontournable, un prérequis à la réalisation de tout projet dans le futur. Cette prise de conscience, cette certitude que la réussite de tout projet dans l'avenir passera immanquablement par la réunion de toutes les forces du milieu, c'est grâce au projet de relance de l'usine de Chambord que nous la devons. Au début du siège de Chambord, nous étions une poignée de producteurs, de transformateurs et quelques intervenants du milieu qui revendiquaient la réouverture de l'usine. À la fin, c'était toute une population qui appuyait concrètement le projet.

Ne serait-ce que pour cet éveil des consciences, le jeu en valait certainement la chandelle. Et, somme toute, je crois qu'avec l'appui des forces vives du milieu socioéconomique et la belle solidarité régionale acquise grâce au dossier de relance de cette usine, on conserve de l'espoir pour des projets qui pourront être mis de l'avant et qui auraient semblé utopiques par la passé. Conservons ce momentum, tirons des leçons de nos expériences passées et l'avenir restera prometteur.

CONGRÈS DES AGRONOMES

Produire des aliments de qualité

RÉNALD BOURGEOIS

SAINT-HYACINTHE - Après avoir augmenté les rendements de l'agriculture, les agronomes ont un nouveau défi à relever, celui d'offrir des aliments de meilleure qualité. Les consommateurs en demandent de plus en plus selon les sondages.

Cette demande de qualité s'inscrit dans un contexte de vieillissement de la population. Celle-ci souhaite retarder l'apparition de maladies en s'alimentant mieux et en adoptant de bonnes habitudes de vie. C'est pour sensibiliser ses membres à cette nouvelle réalité que l'Ordre des agronomes avait organisé un colloque sur le sujet dans le cadre de son dernier congrès annuel, tenu les 6 et 7 juin derniers. On avait invité plusieurs experts pour aborder divers aspects de la question.

Gale West, professeure et chercheuse à la Faculté des sciences de l'agriculture de l'Université Laval, a souligné qu'il n'est pas évident pour les consommateurs de s'y retrouver. Ceux-ci s'en remettent plus aux médias qu'aux étiquettes et sont plus sensibles aux informations positives comme la teneur en calcium ou en protéines que négatives comme sans gras.

La tâche pour les consommateurs s'avère complexe car il y a plusieurs facteurs à considérer. L'organisme a besoin d'absorber plusieurs molécules pour fonctionner et se protéger contre les risques de cancer, de maladies cardiovasculaires, les deux principales causes de décès en Amérique du Nord. Il faut, par exemple, moins de certains gras et plus d'autres, plus d'antioxydant, etc. Comment arriver à l'équilibre dans notre consommation quotidienne et adopter et maintenir les bonnes habitudes? Quelle quantité absorber? Certains aliments peuvent devenir toxiques s'ils sont consommés en trop grande



quantité. Francine Masson, conseillère au Réseau canadien de technologie, insiste que manger est une activité banale et répétitive. Les consommateurs font des choix en fonction de plusieurs critères qui relèvent de la perception. L'adoption d'habitudes alimentaires est le résultat d'un conditionnement et de contraintes comme la capacité de payer.

Outre ces questions, la qualité signifie aussi la sécurité alimentaire. Les consommateurs doivent être rassurés sur ce qu'ils achètent. Ces aliments ne doivent pas être contaminés. Sophie Jacquement, ingénieure en microbiologie au Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, a illustré son propos par la situation en Europe où le sentiment de sécurité a été fortement ébranlé par des crises à répétition. Le secteur alimentaire a dû s'adapter pour rassurer les consommateurs.

La maladie de la vache folle, la contamination d'aliments par de la dioxine, les intoxications bactérienne sont autant de cas qui ont miné la confiance des consommateurs européens. Pour ramener la confiance, il faut adopter des mesures efficaces, responsabiliser les divers acteurs pour qu'ils adoptent les mesures nécessaires.

La prise de conscience des consommateurs va encore plus loin. Ils revendiquent le respect des animaux et de l'environnement. Toutefois, le coût de ces mesures risque d'accélérer la concentration de la production et de la transformation.

La santé des animaux pose aussi un défi. L'utilisation des antibiotiques peut résulter en des cas de résistance, note Michel Duval du service des ventes de BASF. Diverses bactéries peuvent également contaminer les viandes et causer la maladie du hamburger ou la salmonellose.

Ces évolutions illustrent qu'il faut consacrer les efforts nécessaires à assurer la qualité des aliments. Des outils sont mis en place pour y parvenir : la traçabilité, l'inspection des aliments, le contrôle des points critiques dans les opérations de production et de transformation, la mise en application de bonnes pratiques codifiées.

Les producteurs et transformateurs d'aliments n'ont pas le choix, ils doivent satisfaire les consommateurs, cela tout en maintenant leur rentabilité. La tâche n'est pas facile.

Appel de mises en candidature

Les Prix d'excellence canadiens en agroalimentaire

Vous êtes invités à soumettre des candidatures pour la troisième édition annuelle des Prix d'excellence canadiens en agroalimentaire. Ces prix honorent les réalisations remarquables dans cinq sphères d'activité: l'innovation, la gestion environnementale, la performance à l'exportation, la sensibilisation à l'éducation dans le domaine agricole et le bénévolat.

Toutes les mises en candidature doivent être reçues au plus tard **le 31 août 2003**.

La cérémonie de remise des prix se déroulera le 10 novembre 2003 à l'occasion du déjeuner des Prix d'excellence canadiens en agroalimentaire dans le cadre de la Royal Agricultural Winter Fair à Toronto (Ontario). Les lauréats se verront offrir le transport à Toronto, l'hébergement et des laissez-passer officiels pour la foire.

Vous pouvez obtenir les critères de sélection et les formulaires de mise en candidature à l'adresse **www.agr.gc.ca** et **www.royalfair.org** ou en composant le (519) 837-5867.

Les Prix d'excellence canadiens en agroalimentaire
Canadian Agri-Food Awards of Excellence

The Royal AGRICULTURAL WINTER FAIR

Agriculture et Agroalimentaire Canada / Agriculture and Agri-Food Canada

Canada

QUOI DE NEUF

Rénald Bourgeois

Maïs protégé contre la chrysomèle des racines

Monsanto Canada a obtenu de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de Santé Canada l'autorisation de commercialiser le maïs YieldGard Chrysomèle au Canada. Il s'agit du premier produit issu de la biotechnologie pour le contrôle de la chrysomèle des racines du maïs. Dekalb ne dispose pour cette première année que de quantités faibles de ces semences. Elles serviront à des essais comparatifs pour évaluer les avantages comparatifs de ce maïs modifié génétiquement. Ils compareront ce maïs avec son isoline traité avec un insecticide conventionnel. Les hybrides contiennent une protéine du *Bacillus thuringiensis*, une bactérie que l'on retrouve couramment dans le sol et qui s'attaque aux larves de la chrysomèle. Dans un avenir rapproché, Monsanto pense être en mesure d'offrir des combinaisons de YieldGard et RoundupReady qui permet l'utilisation de l'herbicide Roundup pour le contrôle des mauvaises herbes. Intégrée à la semence, la technologie YieldGard est facile d'utilisation et réduit l'utilisation d'insecticide. Dans l'est du Canada, 11 % des superficies ensemencées en maïs sont traitées contre la chrysomèle. Les mêmes exigences de gestion de la résistance que pour le maïs Bt sont de mise pour éviter le développement de la résistance.

Insecticide biologique



AEF Global, une entreprise de Lévis, spécialisée dans le développement, la production et la mise en marché de produits biologiques innovateurs, vient de lancer un insecticide biologique pour usage résidentiel, le Bioprotec eco. Déjà commercialisé dans le milieu agricole, le produit est maintenant disponible en format concentré de 500 ml. Mélangé à de l'eau, il peut être pulvérisé pour combattre les chenilles ravageuses retrouvées dans les potagers et sur les arbres ornementaux, dans les serres et sur les arbres fruitiers. Il faut rappeler que d'ici trois ans, les pesticides chimiques seront interdits pour utilisation domestique. L'insecticide biologique est à base de Bt, une bactérie inoffensive pour les humains et les animaux vertébrés. Le Bioprotec caf est déjà utilisé en foresterie et en agriculture depuis trois ans. L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire vient d'en autoriser l'usage sur trois nouvelles cultures : le maïs, les haricots et les poivrons.

Pompe pour produits chimiques

DeLaval propose une pompe pour ses produits chimiques d'hygiène. Cette pompe peut être utilisée sur les contenants de 20 à 205 litres et est conçue pour les produits chimiques tels que les solutions acides, alcalines et le chlore. Elle peut aussi être utilisée avec les bains de trayons, les herbicides et autres produits chimiques liquides. La pompe se distingue par son dispositif de sécurité, son bec verseur orientable et sa tasse à mesurer unique qui sont indispensables pour manipuler les produits chimiques en toute sécurité. Le principe unique de pompage ne contient pas de pièce en friction, donc moins d'usure. La pompe est garantie pour 24 mois. Elle est fiable, sécuritaire et résistante aux produits chimiques.

Traitements de semences de maïs

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire vient d'autoriser deux nouveaux traitements de semences de maïs, le Gaucho et le Poncho. Ces traitements assurent la protection de la semence et de la plantule contre les insectes parasites qui s'y attaquent au printemps. Le Gaucho 480 FL est à base d'imidacloprid. Il est utilisé pour la protection de la semence de canola depuis 1999. Son utilisation a été étendue au maïs en 2001. Le Poncho est aussi un insecticide mais à base de clothianidin. Les deux produits seront disponibles pour le traitement des semences de maïs de la prochaine saison.

Contrôleurs électroniques plus performants

Excel technologies vient de mettre en marché un nouveau contrôleur électronique de la série Momentum. Plus puissant, il permet d'améliorer substantiellement le rendement des bâtiments en production porcine ou avicole. Construit à partir d'un automate programmable puissant, le contrôleur est en mesure de prendre en charge l'ensemble des paramètres d'un bâtiment moderne de production agricole tels que la ventilation, le chauffage, l'ouverture des entrées d'air, les programmations d'éclairage, les systèmes d'alimentation en moulée, le contrôle des silos, la régie de la consommation d'eau, le contrôle des systèmes de brumisation, le système de pesage de l'élevage et les alarmes relatives à la température, à la consommation d'eau et aux systèmes d'alimentation. Le contrôleur est également en mesure de faire interagir les paramètres d'ambiance dans le bâtiment en fonction de l'âge de l'élevage, de la température extérieure, de la vitesse des vents, du taux d'humidité intérieur et extérieur et de la présence de gaz. Conçu en architecture ouverte, le contrôleur Momentum est en mesure d'accueillir, à la demande des agriculteurs, des paramètres supplémentaires et de s'adapter parfaitement aux exigences d'une production. Développé entièrement au Québec, le système a été amélioré avec l'apport des producteurs par des experts dans divers domaines.

Contre la brûlure alternarienne de la pomme de terre

Syngenta vient d'obtenir l'homologation du fongicide foliaire Quadris après trois ans de permission d'utilisation d'urgence. Les producteurs auront donc maintenant accès sur une base régulière à une technologie de production. La brûlure alternarienne ou brûlure hâtive affecte à la fois le rendement et la qualité de la pomme de terre.C'est une maladie qui se développe tôt et qui progresse graduellement, entraînant la défoliation du plant. Quadris protège la plante dans son entier en circulant dans toute la plante. Quadris est un fongicide de la famille des strobilurines. Il doit être appliqué en prévention au début de la maladie ou dès les premiers signes de brûlure. Pour une protection complète des pommes de terre contre les maladies foliaires, il faut utiliser Quadris de concert avec Bravo 500. Quadris et Bravo peuvent aussi être utilisés sur les tomates pour le contrôle de la brûlure alternarienne et de l'anthracnose.

Additif alimentaire pour vaches laitières et bouvillons

Le groupe Nutrition et Santé animale de Lallemand propose aux producteurs laitiers le Levucell SC, une source de levures vivantes déshydratées, utilisées comme probiotiques. Des essais menés en Europe et en Amérique du Nord montrent un accroissement de la production laitière de un à deux kilos en moyenne par jour, avec une augmentation des composantes du lait et de l'état de chair des animaux. Les vaches en début de lactation ou qui reçoivent des diètes riches en grains, ou les animaux en période de stress, bénéficient le plus de l'apport de levures. L'augmentation de production de 1,7 litre de lait représente un retour sur l'investissement de neuf pour un. En parc d'engraissement, les animaux vivent une période de stress à leur arrivée. Ils doivent s'adapter à des changements de leur environnement et de leurs rations alimentaires. L'ajout de Levucell SC permettra des gains supérieurs et un rendement de trois pour un.

Raymond Chabot inc.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

RAYMOND CHABOT INC., ès qualités de syndic de l'actif de :

ABATTOIR NUTRI-CAILLE INC.

requiert, à l'égard des biens ci-après décrits des offres d'achat.

DESCRIPTION DES BIENS

LOT 1	*Marchandises : plateaux de styromousse, étiquettes, boites, sacs en polyéthylène*	COÛT ESTIMÉ	ENVIRON 10 500 $
LOT 2	*Équipements : 1 ébouillanteuse, 2 plumeuses cicomatiques automatiques, lots de convoyeurs, lots de dalles, douches à crochets, 1 plate-forme d'inspection, 1 assainisseur à couteaux, 1 pré-refroidisseur, lot de convoyeurs, 1 saigneur à cailles*	VALEUR MARCHANDE	ENVIRON 314 000 $
LOT 3	*Équipements divers : bouilloire, balance digitale, etc.*	VALEUR MARCHANDE	INDÉTERMINÉE
LOT 4	*Mobilier de bureau*	VALEUR MARCHANDE	ENVIRON 16 000 $
LOT 5	*Bâtisse située sur un terrain d'environ 4000 m² connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du Québec comme étant le lot 2 994 711 portant le numéro civique 156, 4e rang, Ste-Hélène de Bagot*	ÉVALUATION MUNICIPALE	468 400 $

1. Les biens pourront être examinés au 156, Rang 4 à Ste-Hélène-de-Bagot ***sur rendez-vous seulement*** en s'adressant à Doris Tétreault au (450) 776-7145.
2. Les offres d'achat doivent être accompagnées d'un dépôt constitué du produit d'un chèque visé payable à l'ordre du syndic, d'un montant pas moins de **15 %** du montant offert pour les **lots 1, 2, 3 et 4** et **5 %** pour le **lot 5** ainsi que du document intitulé *«modalités et conditions de vente»* signé par l'offrant.
3. Le montant des soumissions en bloc devra être ventilé par lots.
4. Les soumissions doivent être contenues dans une enveloppe cachetée portant la mention *«SOUMISSION - ABATTOIR NUTRI-CAILLE INC.»* et adressées à Raymond Chabot Inc. ès qualités de syndic de l'actif de Abattoir Nutri-Caille Inc.
5. Les soumissions doivent parvenir au syndic à notre bureau au 1050, boul. Casavant Ouest, bureau 2001 à Saint-Hyacinthe avant le **jeudi 10 juillet 2003 à 14 h 00**, heure à laquelle le syndic cessera de les recevoir; le syndic prendra connaissance des soumissions en la présence des soumissionnaires qui sont conviés à cette fin au bureau du syndic à Saint-Hyacinthe, le **jeudi 10 juillet 2003 à 14 h 00**.
6. Le syndic n'est pas tenu d'accepter la plus élevée ni quelconque que ce soit, se réservant le droit de disposer des biens de toute autre manière prévue à la Loi.
7. La vente du lot 5 est conditionnelle à l'entrée en vigueur du règlement numéro 258-2003 modifiant le règlement de zonage numéro 86-90.
8. L'acheteur devra s'engager à démolir la façade de la bâtisse (lot 5) de 2 m de profondeur par 13 m 58 de largeur afin d'obtenir une marge de recul de 8 m et à aménager 20 cases de stationnements.
9. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Doris Tétreault au (450) 776-7145.

Saint-Hyacinthe, le 17 juin 2003.

RAYMOND, CHABOT INC.
Ès qualités de syndic de l'actif
de Abattoir Nutri-Caille Inc.
par LOUIS LANGEVIN, CA, CIRP
Responsable de l'actif

1050, boul. Casavant Ouest, bureau 2001
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9
Tél. : (450) 774-4300 • Téléc. : (450) 771-0421

Agrométéo

En collaboration avec :
Environnement Canada
Environnement Québec

La chronique du Conseil québécois des plantes fourragères

Faire du foin de commerce... d'abord avec un crayon!

Avant d'essayer de vendre du foin, il faut se mettre dans la peau de l'acheteur et se demander si nous achèterions notre propre foin. Force est de constater que souvent nous choisirions un foin autre que celui que nous vendons. Ainsi pour vendre du foin, il serait bon d'abord de plaire à l'acheteur qui est en nous.

Faire du foin de commerce, ça commence avant de semer : fléole (mil) avec un peu de luzerne pour les chevaux ou luzerne avec un peu de fléole pour les vaches laitières. Lorsque cultivé, le foin de commerce doit avoir la priorité, si c'est le temps de récolter, on lâche tout et on récolte. Le foin de commerce est une plante commerciale, cette culture n'est pas produite pour tantôt la valoriser sur la ferme et plus tard la vendre.

Ainsi si nos besoins en fourrage ne sont pas comblés une année, le foin de commerce devra tout de même être vendu et nous en serons quitte pour acheter des fourrages pour nourrir le troupeau. Cela peut paraître bizarre, mais nous faisons tous affaire avec des fournisseurs et nous savons très bien que s'il y a un problème d'approvisionnement, ce n'est pas nous en tant qu'acheteur qui avons le problème mais bien le vendeur. Donc en tant que vendeur de foin, celui que nous devons satisfaire est l'acheteur.

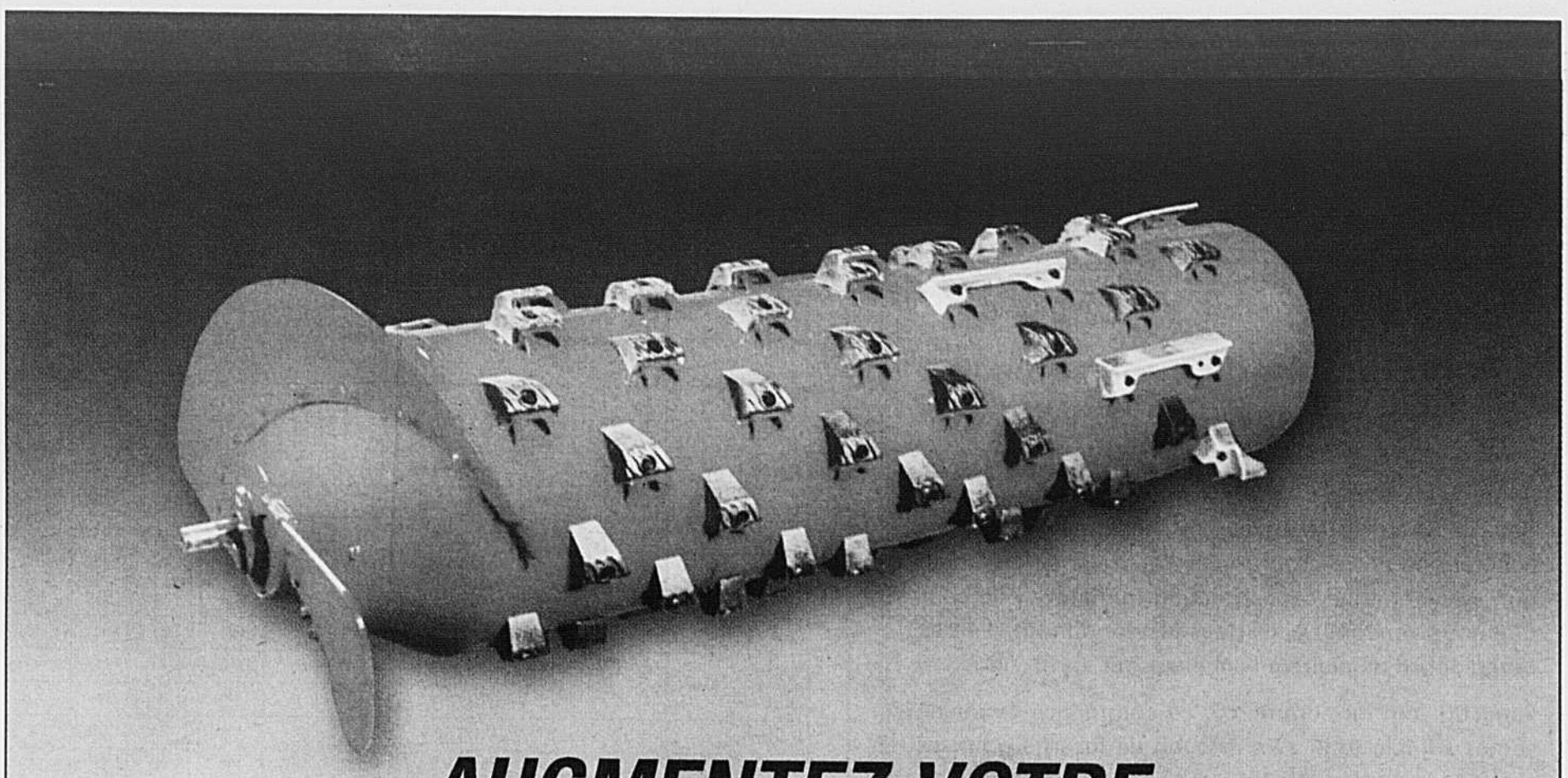
La première chose à faire est peut-être de s'asseoir et de lister toutes les caractéristiques qu'un foin devrait posséder si demain nous devions l'acheter à 150$ ou 170$ la tonne. Une fois que cette liste sera faite, nous verrons comment le produire. Donc, à vos crayons...

Guy Allard, agr.
Université Laval

DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES HEBDOMADAIRES ET CUMULATIVES PAR RÉGION AGRICOLE

Région #	Stations météorologiques	Semaine du 15 au 21 juin 2003						Données cum. du 1er avril au 21 juin 2003			
		Temp. moy. (°C)	Écart à la moyenne (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Précipit. totale (mm)	Jours de précipit. (0,2 mm et +)	Degrés-jours de crois. (5°C et +) depuis 1er avril	écart à la moy.	Unit. thermiques maïs effectives Cumul.	Écart à la moyenne
1	La Pocatiere	16.7	-0.1	26.8	4.2	2	1	336	-86	356	-51
	Mont-Joli	16.8	0.3	29.0	7.2	2	2	312	-38	272	-8
	Saint-Clement	16.0	0.7	27.6	3.0	1	1	291	-44	259	-10
2	Lac-a-la-Croix	17.5	1.0	31.5	6.8	1	1	374	-21	347	-3
	Normandin	16.9	0.8	31.7	5.2	1	1	347	-11	273	-12
	Peribonca	18.2	1.6	32.1	6.0	3	2	396	15	378	2
	Saint-Ambroise	16.6	0.5	30.5	3.5	12	1	336	-31	302	-19
3	Baie-Saint-Paul	16.8	0.4	29.0	5.0	3	1	326	-61	331	-43
	Sainte-Foy	16.9	-0.9	28.2	4.3	1	1	410	-63	458	-42
4	La Perade	17.2	-0.9	29.0	5.0	0	0	449	-39	497	-41
	Louiseville	17.8	-1.0	28.5	6.5	2	2	491	-34	542	-38
	Saint-Narcisse	17.2	-0.8	30.0	5.5	1	1	466	-32	519	-36
5	Ditton	15.2	-1.5	28.9	1.4	0	0	390	-40	359	-60
	Richmond	15.9	-2.4	27.7	3.5	3	1	460	-45	515	-54
	Saint-Ludger	15.1	-1.5	27.2	1.5	5	2	378	-23	395	-31
7	Angers	15.7	-2.6	28.0	5.0	16	1	454	-39	534	-38
	Maniwaki	16.7	-1.6	29.0	6.4	5	1	485	-8	471	-18
	Shawville	16.9	-2.0	28.5	6.5	21	1	517	-22	553	-38
8	La Sarre	15.9	-0.2	30.0	2.0	1	2	345	-4	246	-28
	Roquemaure	15.6	-1.3	28.5	3.0	0	0	332	-45	235	-48
	Ville-Marie	16.8	-0.8	29.5	4.0	8	1	432	5	376	-37
11	New-Carlisle	15.1	-0.8	25.8	5.4	17	3	265	-50	202	-30
12	Montmagny	17.9	0.6	30.0	5.5	4	1	413	-24	465	14
	Saint-Ephrem	14.8	-2.3	28.5	0.5	2	2	375	-46	386	-45
	Saint-Flavien	16.0	-1.2	28.5	2.0	5	2	398	-47	438	-24
	Saint-Prosper	14.4	-1.8	28.5	0.0	8	2	348	-37	357	-30
14	L'Assomption	17.6	-1.7	28.5	7.3	3	1	510	-65	622	-46
	Saint-Jacques	17.1	-2.5	27.0	6.0	5	1	500	-63	613	-46
15	Mont-Laurier	16.3	-1.2	28.5	4.5	14	1	462	-12	461	-14
	Saint-Benoit	18.2	-1.4	29.3	7.0	0	0	530	-38	636	-25
16	Coteau-du-Lac	17.6	-2.1	28.2	7.3	0	0	546	-29	646	-22
	Farnham	17.0	-2.6	28.2	5.5	1	1	536	-41	638	-37
	Lacolle	17.5	-2.3	28.0	6.5	3	1	544	-50	687	-15
	Rigaud	18.3	-1.0	29.0	8.0	5	2	582	33	733	59
	Sabrevois	17.7	-2.3	28.7	7.0	2	1	566	-32	694	-21
	Saint-Hyacinthe	18.2	-2.3	29.7	7.2	1	1	570	-57	738	-32
	Sainte-Martine	18.6	-1.6	28.5	8.5	8	1	578	-31	704	-9
17	Arthabaska	16.3	-1.4	28.5	4.0	10	1	475	-33	540	-16
	Nicolet	17.1	-1.7	27.9	6.7	2	2	487	-55	588	-46
	Saint-Guillaume	17.9	-1.5	29.5	6.5	8	2	529	-37	637	-27





AUGMENTEZ VOTRE PRODUCTIVITÉ DE 25 % AVEC LE NOUVEAU ROTOR AFX

ROUGE INNOVATION

Comptant plus de 25 années d'expérience en «battage axial», CASE IH présente le concept le plus perfectionné de l'industrie.

- Amélioration de 25% du rendement d'une moissonneuse-batteuse Axial-Flow[MC] 2388 dans des conditions de récoltes difficiles.
- Flux plus homogène de la récolte résultant en une productivité accrue.
- Réduction de la puissance requise par le rotor en conditions difficiles.
- Meilleure visibilité car le vacuum créé éloigne la poussière de la cabine et de la chambre d'alimentation.
- Fonctionnement plus silencieux.
- Réduction de la consommation en carburant.



Le rotor AFX de Case IH peut être installé sur les moissonneuses-batteuses 1688, 2188 et 2388.
Contactez votre concessionnaire pour plus d'information.

LE SERVICE ROUGE, chez votre réseau de concessionnaires du Québec !

BENOÎT BELLEROSE INC.
BERTHIERVILLE

CENTRE AGRICOLE NICOLET/YAMASKA
NICOLET

CENTRE AGRICOLE SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.
HÉBERTVILLE / LAC-ST-JEAN

CLAUDE JOYAL INC.
NAPIERVILLE
ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
ST-GUILLAUME
STANBRIDGE STATION

ÉQUIPEMENT BOUCHER INC.
MARIEVILLE

GARAGE BROCHU INC.
LA GUADELOUPE

GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
LYSTER

GARAGE E. COMTOIS INC.
WOTTON

GARAGE MAURICE LEBLANC
VICTORIAVILLE

JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.
LA DURANTAYE

J.M. CHAGNON INC.
COATICOOK

LES ÉQUIPEMENTS ANDRÉ BELLAVANCE INC.
POINTE-AU-PÈRE

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.
GRANBY
UPTON

LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU INC.
HUNTINGDON
ST-CLET
STE-MARTINE

LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN INC.
LACHUTE
ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM

LES MACHINERIES PONT-ROUGE INC.
PONT-ROUGE

R. CLÉMENT & FILS
ST-MAURICE

SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.
ST-CLÉMENT
ST-PASCAL-DE-KAMOURASKA

La marque des professionnels

Visitez notre site Internet http://www.caseih.com

Case IH et Case Crédit sont des marques déposées de Case LLC.

CASE IH